SOUS LA DIRECTION DE DENISE LEMIEUX

FAMILLES d'aujourd'hui

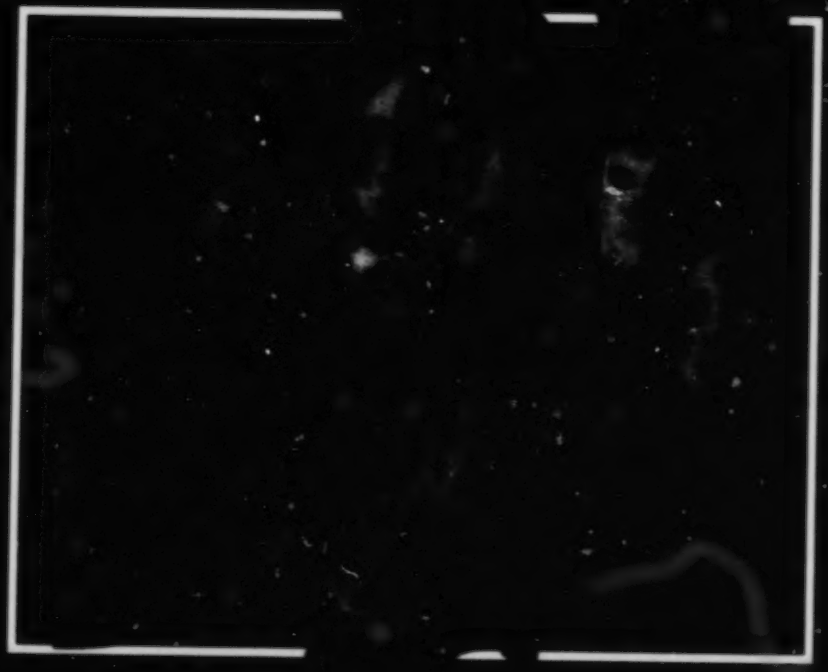

iqrc

FAMILLES
d'aujourd'hui

SOUS LA DIRECTION DE DENISE LEMIEUX

FAMILLES d'aujourd'hui

EN COLLABORATION AVEC LE MUSÉE DE LA CIVILISATION

1990

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

91-03049/

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre

Familles d'aujourd'hui

Publ. en collab. avec: Musée de la civilisation. Actes du Colloque La Famille contemporaine, tenu les 25-26 mai 1989 à Québec, Québec.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-89224-148-0

1. Famille — Québec (Province) — Congrès. I. Lemieux, Denise. II. Institut québécois de recherche sur la culture. III. Musée de la civilisation (Québec). IV. Colloque La Famille contemporaine (1989: Québec, Québec).

HQ560.15.Q8F35 1990 306.85'09714 C90-096700-5

Conception graphique de la couverture: Marc Duplain

Illustration: Anne-Claire Delisle, d'après l'affiche de l'exposition **Familles** (Musée de la civilisation).

Photos: Pierre Soulard, pages 20, 105, 147, 224 (exposition **Familles**, MCQ); Berthio 51; Louise Bilodeau 186a,c ; Ulric Bourgeois 62; Collection privée 26; École Saint-Jean-Baptiste 186d; Ministère des Communications 186b; Brigitte Ostiguy 81.

ISBN: 2-89224-148-0

Dépôt légal: 4e trimestre 1990 — Bibliothèque nationale du Québec

© Tous droits réservés

Distribution: Diffusion Prologue inc.,
1650, boul. Lionel-Bertrand, Boisbriand, Québec J7E 4H4
Téléphone: (514) 434-0306 • Télécopieur: (514) 434-2627

Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

Table des matières

INTRODUCTION
Denise Lemieux 9

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui 11
Cycles de vie et quotidienneté 14
Les soutiens à la famille 15

PREMIÈRE PARTIE :
FAMILLES D'HIER, FAMILLES D'AUJOURD'HUI 21

1. Le couple : les transformations de la conjugalité 23
   Renée B.-Dandurand
2. La fécondité dans le Québec d'aujourd'hui 43
   Madeleine Rochon
3. Enfants et familles du passé : une histoire entre mythes et réalités 55
   Denise Lemieux
4. Les relations entre parents et enfants dans une famille en changement 73
   Michel Claes
5. L'avènement de la société de consommation : un tournant dans l'histoire de la famille 89
   Simon Langlois

DEUXIÈME PARTIE :
CYCLES DE VIE ET QUOTIDIENNETÉ 115

6. Dynamique de la famille, ajustements résidentiels et souplesse du logement 117
Pierre Teasdale et *Martin Wexler*

7. Le quotidien et le partage des tâches 143
Lucie Mercier

8. Une mission essentielle pour notre temps : faciliter l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle ... 157
Agnès Pitrou

TROISIÈME PARTIE :
LES SOUTIENS DE LA FAMILLE 171

9. L'État : un ami de la famille ? 173
Jacques T. Godbout

10. La famille et les autres institutions. Ruptures et continuités 187
Monique Cournoyer

11. Le centre d'accueil, un substitut ? 199
Jacques Mercier

12. La fugue : fuite ou quête de la famille 215
Léon Bernier

CONCLUSIONS 225
Agnès Pitrou

Collaborateurs et collaboratrices 233

Introduction

Denise Lemieux

L'exposition Familles, *présentée par le Musée de la civilisation du Québec au printemps et à l'été 1989, était largement inspirée d'une approche interrogative sur le devenir de cette réalité sociale qui, au cours des dernières décennies, a semblé abandonner une à une les caractéristiques qui en faisaient jadis une institution. Elle a d'abord perdu ses fonctions polyvalentes qui la constituaient en atelier de travail, en centre de loisirs, en chapelle domestique et surtout, en un lieu quasi exclusif d'élevage des enfants et de socialisation des jeunes ; puis elle s'est délestée de ses mythes, d'abord folklorisés et bientôt dénoncés, à mesure que les images d'Épinal projetées par la collectivité s'écartaient par trop d'une réalité qu'elles n'avaient d'ailleurs jamais entièrement reflétée.*

Plus récemment, elle s'est dépouillée, en partie, de ses rites religieux puis civils, mariages, baptêmes, rituels saisonniers ; et enfin elle se met aujourd'hui quelque peu à distance de ses rôles et de ses rythmes, qui semblaient l'inscrire immuablement dans la durée. Et pourtant, la vie familiale perdure comme partie prenante et fortement valorisée des modes de vie de la plupart des individus et comme environnement premier d'un plus grand nombre d'enfants qu'autrefois[1] *; la multiplication des types de famille en est sans doute l'élément le plus visible dans le paysage social contemporain tandis que les mouvements et soubresauts qui s'y agitent laissent entrevoir quelques lignes convergentes de ce qui ressemble, qui sait, à une institution renouvelée.*

La famille de l'an 2000 comme celle d'aujourd'hui demeure pour l'instant une énigme, cette « famille incertaine »[2] *aux mille visages qui s'esquivent derrière les prédictions imprécises des démographes et*

des sociologues devenus hésitants lorsque conviés à interroger leur boule de cristal. Documenter la diversité des modèles, la richesse des inventions sociales, faire état des conflits et des tensions entre générations, envisager les problèmes mais aussi les bonheurs des individus au sein des relations familiales, examiner les revendications de divers courants sociaux concernant les familles, telles sont diverses avenues que semble explorer la recherche à l'heure actuelle. Autant de directions empruntées également par l'exposition avec des moyens visuels, qui décuplent certaines dimensions des phénomènes et bousculent nos perceptions un peu à la façon des œuvres d'art.

Il fut un temps où l'entrée d'un objet au musée signifiait à plus ou moins courte échéance sa mort prochaine et certains penseurs comme Henri-Pierre Jeudy ont pu voir dans l'élargissement de la muséologie à tout le social un signe hallucinant de la transformation de la société en un simple théâtre de la mémoire[3]. Tout en poursuivant sa réflexion critique sur divers phénomènes sociaux, le Musée de la civilisation semble plutôt vouloir susciter en parallèle à ses expositions des événements multiples qui transforment chacune d'elles en une vivante interrogation. C'est dans cette perspective que s'est tenu, en marge de l'exposition «Familles», un colloque sur «la famille contemporaine», dont le présent collectif réunit les textes.

Sans doute faut-il préciser que ces actes du colloque sont distincts de la recherche entreprise par l'équipe Garneau international sous les auspices du Musée de la civilisation pour étayer la mise en œuvre de l'exposition «Familles», synthèse dont le Musée assure la diffusion[4].

Organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture, à la demande du Musée et visant à rejoindre à la fois le grand public et les intervenants du domaine, le colloque sur la famille contemporaine apporte une diversité de points de vue sur un sujet qui nous préoccupe tous, d'abord en tant que membres d'une famille. Les auteurs des textes que voici sont en outre directement touchés par les questions familiales, soit parce qu'ils interviennent auprès de familles en attente de services, soit parce qu'ils en font leur objet privilégié de recherche. Agnès Pitrou, sociologue française dont les nombreux travaux sur la famille[5] ont inspiré plusieurs d'entre nous, est venue se joindre à ces débats dont elle tire une conclusion pleine d'enseignements et éclairée d'un brin d'utopie.

Si cette rencontre s'est avérée stimulante pour ceux et celles qui ont pu écouter, apprendre, échanger sur la vie familiale à partir de points de vue aussi diversifiés que la démographie, la sociologie, l'architecture, la psychologie, l'anthropologie, l'histoire, la réunion des exposés dans un ouvrage collectif pourra contribuer à relancer un débat qui devrait aller au-delà du simple constat de la diversité croissante des modes de vie familiaux, pour en aborder les moyens individuels et sociaux d'en assurer la qualité.

Dans le cadre restreint du colloque, outre les perspectives disciplinaires différentes, nous avons voulu centrer tour à tour l'analyse sur les divers acteurs, d'abord les couples qui sont à l'origine du projet familial, puis ces enfants qui nous transforment en parents. Examiner les changements qui entourent chacune de ces entités permet de faire apparaître l'importance de chacune dans une dynamique sociale qui affecte le système familial ou l'un ou l'autre de ses sous-systèmes, le couple, la fratrie, la dyade parent-enfant, quitte à s'interroger ensuite sur l'implication de telle mutation de la conjugalité sur les enfants ou de telle exigence de l'éducation sur la vie des parents. Par ailleurs, la famille n'est pas un système entièrement autonome, elle est elle-même en relation avec d'autres systèmes, avec d'autres acteurs : on ne saurait comprendre les changements affectant ses membres sans les situer dans de plus vastes contextes, le travail, la technique, la consommation, les autres institutions sociales et l'État. Sans pouvoir emprunter toutes ces avenues, cet ouvrage explore quelques pistes majeures qui permettront de situer les changements familiaux dans l'ensemble du devenir social.

FAMILLES D'HIER, FAMILLES D'AUJOURD'HUI

Sur la constitution du lien conjugal et ses récentes remises en question, Renée Dandurand apporte le recul que permet la comparaison historique. Son découpage en trois périodes présente les mutations successives de la conjugalité au Québec sur une scène où les rapports des conjoints apparaissent modelés par l'organisation des modes de subsistance propres à chaque période. Familles traditionnelles, familles de l'ère industrielle et familles de la postindustrialisation, chaque époque vit un rapport au travail et à la subsistance qui dessine

une place et un rôle aux conjoints, tout comme elle inscrit hommes et femmes dans des statuts de travail. Ce repérage historique cerne les mutations des rôles et des relations entre hommes et femmes dans le couple à travers le déplacement et le fractionnement des lieux sociaux où se réalisent travail et vie familiale, en mettant l'accent sur les inégalités entre les sexes et les changements récents promus par le féminisme. La polarisation ancienne des rôles entre époux et épouses, tout comme les remises en question d'à présent, qu'il s'agisse de ruptures ou de redéfinition des rôles, apparaissent donc tributaires d'un poids historique qui n'exclut nullement les variantes et les stratégies individuelles.

C'est dans l'évolution récente de la conjugalité que Madeleine Rochon situe son analyse des caractéristiques actuelles de la natalité au Québec. Soulignant que la sexualité préexiste désormais à la vie à deux, et que la cohabitation tend à se substituer davantage au mariage pour les générations qui se succèdent, la démographe s'attarde à ce dernier phénomène parmi un certain nombre de facteurs associés à une fécondité moindre chez les femmes des cohortes en âge de procréer. Si la contraception joue un rôle dans le déclin de la natalité, l'état de la formation des unions y est déterminante. Or, moins de couples se forment, beaucoup se séparent. On tente donc de situer cette fragilité accrue des liens de couples et des projets de fécondité dans les contextes sociaux et culturels des années de crise qui ont rendu difficile de rassembler les conditions matérielles et affectives nécessaires pour construire un nid aux enfants à naître.

Pour ne pas perdre de vue la continuité en scrutant la famille de l'an 2000, l'exposé sur « enfants et familles du passé » propose de revoir des mythes anciens aisément corrigés par les chiffres pour en retenir quelques dimensions symboliques susceptibles d'être véhiculées jusqu'à nous, pour le pire et le meilleur. Plus particulièrement j'ai évoqué quelques images de l'enfance et de la famille faisant partie du bagage idéologique du passé pour les confronter à ce que nous révèle la recherche sur les comportements familiaux anciens, un domaine florissant de l'historiographie. Dans un monde qui n'échappait ni à la précarité, ni à la pénurie et dont la vulnérabilité face à la mort était trop souvent fatale aux plus faibles, les familles québécoises du passé semblent avoir pu, comme d'autres familles d'Amérique, bénéficier de l'expansion des territoires nouveaux et développer des

modes de vie communautaires, où les enfants étaient une valeur appréciée. Si ces modes de vie ont persisté dans une première phase de l'industrialisation, l'accession à la modernité dans les années 1940 suscite l'avènement d'une famille centrée sur l'enfant et favorise l'épanouissement d'un mythe moderne de l'enfance dans la littérature. L'entrée graduelle dans le monde de la consommation entraîne peu à peu des transformations multiples sur le plan des comportements et des représentations, dont le déclin démographique s'avère un indice majeur.

Constatant à son tour l'impact de l'industrialisation sur l'avènement d'une famille nucléarisée conférant des rôles complémentaires et distincts de la mère au foyer et du père pourvoyeur, un modèle qui connut son apogée autour des années 1940, Simon Langlois prolonge cette analyse en examinant les effets de l'avènement de la société de consommation sur les rapports familiaux de l'ère postmoderne. L'extension du marché au sein de l'univers privé des familles avec une panoplie de biens et services qui semblent s'étendre toujours davantage, l'amène à poser des constats troublants. D'une part, la famille ne serait plus essentielle à la survie quotidienne (devrait-on dire matérielle?) des individus, d'où la multiplication des ménages non familiaux. D'autre part, le marché, s'il offre certains biens favorisant les contacts et l'émergence d'une diversité de styles de vie des familles, semblerait parfois porteur de l'éclatement de celles-ci. En particulier, l'enfant, dont l'arrivée est déjà conditionnée par le niveau de vie, semble devenu lui-même un bien de consommation pour le couple; qui plus est, le petit consommateur serait éventuellemt socialisé par le biais des biens achetés. Si une telle analyse fourmille d'intuitions et apporte des données inédites sur les modes de vie de la famille contemporaine, d'autres approches réaffirment l'importance de l'affectivité dans la constitution des liens familiaux.

Traçant un bilan de la recherche sur les relations entre parents et enfants, Michel Claes commence par rappeler l'intérêt constant et crucial apporté par la psychologie et la psychanalyse aux premiers liens établis entre le père, la mère et l'enfant. En particulier les liens affectifs qui se tissent au cours des premières années de vie de l'enfant semblent essentiels aux premiers apprentissages tout comme aux développements socio-affectifs relevant d'étapes ultérieures. Devant les transformations structurelles de la famille contemporaine, formes

diverses, faible fécondité, ruptures des couples, l'auteur s'interroge sur la qualité des rapports parents-enfants dans ces nouveaux contextes. Si la recherche psychologique en cette matière suggère une détérioration des conditions socio-affectives pour une portion légèrement accrue des adolescents, dans l'ensemble la recherche fait aussi état de liens positifs existant entre une majorité de parents et d'adolescents. Ces résultats renvoient à la différence des conditions de vie des populations d'adolescents étudiées, selon qu'on s'intéresse à la déviance ou à la normalité. Évoquant les conditions de logements des familles nombreuses d'autrefois, le psychologue laisse bien voir toute l'importance du niveau de vie des familles en particulier d'un espace d'habitation favorable à l'épanouissement des relations humaines.

CYCLES DE VIE ET QUOTIDIENNETÉ

Si la psychologie ramène aux conditions de vie décentes essentielles à la qualité des relations affectives au sein des familles, les architectes Pierre Teasdale et Martin Wexler ont analysé les adaptations de l'espace domestique aux besoins et changements des familles. À l'aide d'un riche matériel visuel qui permet de suivre les modifications des intérieurs domestiques, on y examine les transformations matérielles de leurs maisons réalisées par des familles de classe moyenne, au fil des étapes du cycle de vie familial. Les gestes les plus triviaux, en apparence, comme déplacer une cloison, modifier la fonction d'une pièce, etc., font pour ainsi dire renaître sous nos yeux la dimension vivante, concrète et temporelle des relations familiales qui se déploient bien au-delà du côtoiement de deux générations puisque, devenus grands-parents, on crée l'espace des rencontres festives ou l'on aménage la maison pour accueillir temporairement des enfants adultes parfois avec leurs enfants. Cette approche qui produit des résultats pratiques sur ce que seraient les composantes architecturales d'un logis adaptable aux situations imprévisibles du futur, a en outre le mérite de présenter la famille comme un ensemble d'acteurs capables d'agir sur leur environnement plutôt que de le subir.

C'est également sur le plan des pratiques parfois minuscules et très concrètes de la vie domestique que Lucie Mercier a repéré

certains changements familiaux qui révèlent un certain contrôle des individus sur leur quotidien et leurs modes de vie. Sans doute, les modèles de chaque génération de femmes et la participation au marché du travail sont-ils des facteurs modelant les choix individuels possibles dans l'interstice des idéologies. Du monopole féminin de la vie domestique soutenue par les modèles de la mère au foyer, on semble passer graduellement aux partages des tâches, propagées par les idéologies égalitaristes contemporaines et davantage acceptées par les jeunes couples. Se dessinent ici des changements parallèles aux transformations des rôles parentaux décrits par la recherche psychologique selon Michel Claes et ils semblent tenir ici à la fois aux phénomènes de génération et aux étapes du cycle de vie.

Cette attention aux cycles de l'existence et aux stratégies des acteurs familiaux est également présente dans l'exposé d'Agnès Pitrou sur les rapports entre familles et travail, dont elle situe les interrelations dans le contexte des mutations technologiques en cours. C'est l'interdépendance de ces deux univers qu'elle explore dans plusieurs directions en soulignant qu'on a moins reconnu jusqu'à présent le rôle de la famille dans le soutien de l'économie que l'inverse. Pourtant, toute entreprise connaît l'apport à la productivité d'une vie familiale stable de ses travailleurs. Peu d'entre elles se sont inquiétées des répercussions de la vie de travail, horaires, stress, etc., sur la vie familiale elle-même. En s'appuyant sur les trajectoires des individus qui circulent dans ces deux univers, son analyse met en relations les divers points d'interférence entre ces sphères distinctes de la vie sociale ; au-delà des flous et des discontinuités des cycles de vie des individus tant dans l'univers de la famille que de la carrière, les familles d'aujourd'hui semblent se reconstituer autour de la notion de projet commun d'individus autonomes. Excluant le seul volontarisme de cette conception d'une famille à construire par chacun et chacune, Agnès Pitrou met au contraire en évidence tout l'apport des institutions publiques et de l'économie dans l'élaboration de divers soutiens à la vie familiale.

LES SOUTIENS À LA FAMILLE

C'est avec une suspicion teintée d'ironie que Jacques Godbout s'interroge sur le rôle de « l'État, ami de la famille », évoquant certaines

intrusions dans la vie privée quand il dispense son aide aux familles monoparentales démunies. Tout comme les rôles conjugaux, les relations familles-État s'inscrivent elles-mêmes dans un historique qui en éclaire les transformations et les méandres. Pour cerner ces relations avant, pendant et après l'État-providence, on fait appel ici à deux concepts décrivant les caractéristiques des groupes en présence, l'État étant un appareil à visée utilitaire et la famille un réseau à caractère communautaire. De l'analyse comparée de leurs traits respectifs, Godbout tire non seulement une interprétation intéressante de l'ambiguïté inhérente à leurs rapports, mais il tente de définir ce qui constitue la famille, comme groupe : le caractère inconditionnel de son lien social et son articulation autour de la présence d'enfants. Si l'auteur appuie les soutiens à la famille que peut apporter l'État, il constate que l'État ne peut remplacer la famille et que la définition étatique de la famille par le biais des individus risque d'éliminer la famille et les enfants. La phase actuelle de ces relations laisse poindre cependant une recherche de la part de l'État et des intervenants, de modes d'action plus respectueux de la spécificité des groupes familiaux.

De telles analyses sur les écueils de cette rencontre entre appareils et réseaux sont confirmées en quelque sorte par les analyses empiriques de Monique Cournoyer sur les rapports entre familles et institutions et par la réflexion de Jacques Mercier sur l'intervention d'un centre d'accueil qu'il dirige auprès d'enfants et de familles en difficulté. Ces deux textes tout comme celui de Léon Bernier qui traite de la fugue à partir de récits de vie d'adolescents placés en centre d'accueil rappellent tous le rôle irremplaçable des parents dans le développement affectif de l'enfant et de l'adolescent en évoquant les effets désastreux de l'absence et de la carence de ces liens. Dans ces contextes, ils soulignent le danger et même l'inutilité d'interventions trop absolument substitutives. Si la précarité des conditions d'existence refait surface à côté d'autres lacunes de l'environnement familial d'enfants et d'adolescents placés en centres d'accueil, c'est la dimension affective des relations familiales qui semble au cœur du comportement de fugue. C'est aussi de l'ensemble du système familial et de ses relations problématiques que les enfants du centre La Clairière sont symptômes, leur souffrance révélant celle de leur famille. Au fil de l'expérience accumulée, l'évolution de l'approche des intervenants de ce centre, que rapporte Jacques Mercier dans un témoignage analytique d'une grande profondeur, révèle l'émergence d'une nou-

velle conception entre les experts et les familles, une approche qui vise à soutenir les parents plutôt qu'à les remplacer. Une telle reconnaissance de l'identité parentale semble également préalable à toute transmission de savoirs aux nouvelles mères rappelle Monique Cournoyer qui nous apprend que l'institution médicale tente de modifier en ce sens son approche de la naissance. À partir de son étude auprès des adolescents en milieu scolaire, elle souligne que les parents peuvent être eux aussi des soutiens à la démarche d'apprentissage à l'école mais que c'est leur intérêt et leur encouragement qui sont souhaités des jeunes et non pas une présence dans l'école qui semblerait en conflit avec l'autonomie des jeunes.

Au-delà des analyses en termes d'appareils et de réseaux susceptibles de mieux cerner les rapports et les limites des relations entre familles et institutions, sans doute y a-t-il place pour l'élaboration d'une sociologie de l'affectivité comme le suggère Léon Bernier à la suite d'une définition de la fugue élaborée à partir d'histoires de vie de fugueurs et fugueuses, dont les départs visent à mettre en question un lien parent-adolescent. Si certains intervenants rappellent le rôle irremplaçable des parents, peut-être faut-il s'interroger davantage sur la place laissée par la société contemporaine à l'exercice de ces rôles ainsi qu'aux enfants eux-mêmes, deux thèmes qui traversent l'ensemble des communications, et dont les dimensions symboliques méritent aussi de retenir l'attention. Les réflexions sur les nouveaux pères dont il a été fait quelque peu état dans ce colloque répondent à ces exigences symboliques de redéfinition des rôles, ce qui vaudrait pour la maternité qui semble retenir moins d'attention au moment même où elle devient une lourde charge, en particulier pour celles des mères qui assument seules, et l'éducation et les ressources du ménage.

Si la diversité des modèles familiaux est une réalité de nos modes de vie contemporains, la diversité des conditions sociales dans lesquelles vivent les familles n'est pas répartie au hasard entre ces types de familles. En conclusion à l'ensemble des communications, Agnès Pitrou évoque la richesse de cette diversification des modèles mais rappelle la vulnérabilité de certaines catégories sociales face à l'éclatement familial, les enfants, les jeunes et les femmes chefs de famille monoparentale qui vivent en majorité dans la pauvreté. S'interrogeant sur l'ambivalence des pouvoirs publics face à la famille et sur le danger de l'apparition de nouveaux clivages sociaux, elle met

aussi de l'avant la nécessité de réexaminer l'articulation complexe dans le temps de la réalisation de plusieurs objectifs distincts, les nouveaux rapports conjugaux, la valorisation de l'enfant, l'égalité des sexes et les exigences pour assurer le niveau de vie.

NOTES

1. À partir de données américaines, Mary Jo Bane souligne qu'une proportion plus grande d'enfants qu'avant 1940, vivent avec au moins un de leurs parents. *Here to Stay, American Families in the Twentieth Century*, New York, Basic Books Inc. Publishers, 1976, Chapter I.
2. D'après le titre de l'ouvrage récent de Louis Roussel, *La famille incertaine*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1989, 283 p.
3. Henri-Pierre Jeudy, *Mémoires du social*, Paris, PUF, 1986, 171 p.
4. Voici les titres de la série de documents diffusés par le Musée de la civilisation, 1989. Tous ces documents sont accompagnés de bibliographies :
   Marie-Thérèse Lacourse, *Pour une définition de la famille*, document nº 1, 42 p.
   Jean-Didier Dufour et Marie-Thérèse Lacourse, *La famille et la reproduction*, document nº 2, 130 p.
   Marc Chabot et Ratiba Hadj-Moussa, *Rôles et valeurs familiales*, document nº 3, 140 p.
   Jean-Didier Dufour, *Famille et environnement*, document nº 4, 103 p.
   Marie-Thérèse Lacourse, *Monographies: Famille traditionnelle et famille moderne*, 68 p.
5. Entre autres: Agnès Pitrou, *Vivre sans famille? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, coll. «Époque», Toulouse, Éditions Privat, 1978, 235 p.

Les Familles

PREMIÈRE PARTIE

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui

1

Le couple: les transformations de la conjugalité

Renée B.-Dandurand

« Le couple est au plus haut, le mariage est au plus bas », constatait récemment un magazine français connu, qui manie l'art du paradoxe en sacrifiant souvent une juste appréhension du réel à la tentation d'étaler la formule-choc. Mais, cette fois, la formule traduisait assez bien l'un des paradoxes de la conjugalité contemporaine: d'une part, le déclin de l'adhésion au mariage traditionnel comme institution, d'autre part, la valorisation de l'amour romantique dans la vie contemporaine, ainsi que la plus grande satisfaction que manifestent actuellement les couples qui ont une certaine stabilité.

J'aimerais examiner les transformations récentes de la conjugalité en les situant dans l'histoire du dernier siècle, qui a vu l'implantation, l'apogée puis la désarticulation du système matrimonial particulier à la société industrielle. Pour chacune de ces trois périodes, je donnerai un aperçu des hauts et des bas du mariage et du couple. Auparavant, j'aimerais dire quelques mots sur la fixation des rapports conjugaux qui émerge avec le mode de vie instauré par l'industrialisation.

LA FIXATION DES RAPPORTS CONJUGAUX EN SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

On sait que dans les sociétés traditionnelles, la maisonnée se composait d'un groupe familial, qui était également l'unité de production des moyens d'existence: dans l'exploitation de la terre ou dans l'exercice des métiers et petits commerces des villes et des villages, les *couples* étaient souvent des *partenaires* de l'exploitation familiale,

même si l'homme et la femme, aidés de leurs enfants, accomplissaient des tâches différentes.

On sait également qu'en chambardant les modes de travail, la révolution industrielle a contribué à *réaménager* les modes de vie familiale et notamment les *relations du couple*. Après une période de transition, où l'industrie naissante emploie à bas salaire les hommes, mais aussi, bien des femmes et des enfants, les autorités législatives interviennent pour réglementer l'embauche des mains-d'œuvre enfantine et féminine et ainsi empêcher la famille de péricliter davantage. Dès lors (en Amérique du Nord bien davantage qu'en Europe d'ailleurs), va s'instaurer une affectation dichotomique du mari et de l'épouse en des *sphères nettement séparées* de l'activité sociale, séparées autant par le *lieu* de travail (usine, bureau vs maisonnée) que par les *conditions* dans lesquelles il s'est exercé (travail socialisé et salarié pour l'homme, isolé et généralement non salarié pour la femme).

Les « sphères séparées » sont essentielles pour comprendre dans ses grandes lignes le paysage conjugal des sociétés industrielles, autant pour saisir le statut de chacun des sexes que le développement de la famille contemporaine. Ainsi, il faut relier les sphères séparées au modèle du *couple* qui alors s'instaure, celui de la *mère ménagère* et du *père pourvoyeur*[1]. Ce couple, dit *complémentaire* (Parsons, 1955), se fondera de plus en plus sur l'amour conjugal mais demeurera marqué par les normes patriarcales. Le rapport conjugal place en effet la femme sous la *dépendance économique* du mari, seul ou principal gagne-pain du ménage (les notions de salaire familial versé aux hommes et de salaire d'appoint versé aux femmes en sont le corollaire éloquent). La *tutelle des épouses* se manifeste également dans l'autorité conférée au mari à titre de chef de famille, la femme mariée étant reléguée à un statut de mineure sur le plan juridique[2], en plus d'être privée du droit de vote, comme toutes les femmes adultes du Québec, jusqu'en 1940 au niveau provincial.

Les sphères de la famille et du travail sont donc ségrégées, compartimentées selon le sexe, mais c'est *surtout pour les femmes* qu'elles le sont. En effet, la condition d'épouse et de mère demeure incompatible, généralement, avec celle de salariée et elle justifie la relégation des femmes dans la sphère domestique. À l'inverse, la condition de père et époux se conjugue bien à celle de travailleur

salarié et de citoyen et justifie l'accès des hommes aux deux sphères de la vie. Mais surtout, il faut retenir que les statuts quasi exclusifs de salarié et de citoyen font en sorte que l'accès aux ressources et au pouvoir de la sphère publique demeure, sous des justifications nouvelles, un privilège nettement masculin.

Il résulte de ces affectations aux sphères de la vie que les femmes ont *peu de possibilité de survie hors de la sphère privée, donc*, dans leur vie adulte, *hors du mariage*. C'est pourquoi le statut de célibataire ou de femme séparée implique autant des conditions de vie austères ou précaires, qu'une marginalité plus ou moins marquée[3]. Il existe donc une sorte de *contrainte au mariage*, à le contracter et à y demeurer. Cette contrainte est plus vive *pour les femmes* que pour les hommes et ceci résulte d'un ensemble de déterminants mis en place par diverses institutions de la société: la définition et l'attribution des rôles sexuels dans l'emploi, dans la famille, entérinées par les lois, les règles du marché du travail, les normes juridiques, syndicales et religieuses, tout cela s'articule de façon harmonieuse pour former une sorte de *système* que, dans mon ouvrage sur le mariage, j'ai qualifié de *matrimonial* (Dandurand, 1988: 17, 144-148). C'est le système matrimonial qui maintient l'étanchéité des sphères pour les femmes et qui impose le modèle conjugal dominant de la société industrielle, celui de la ménagère et du pourvoyeur.

Je crois que dans la société québécoise de l'ère industrielle, ce système matrimonial est passé par trois étapes:

1. De la fin du XIX[e] siècle jusqu'à la deuxième grande guerre, le système matrimonial s'est implanté: le mariage s'est ajusté aux nouvelles conditions de vie et le couple moderne commence à émerger;

2. Des années 1940 aux années 1970: c'est la période faste du système matrimonial, le moment de son apogée: le mariage est à son zénith mais le couple, complémentaire et amoureux, n'est pas aussi heureux que son image magnifiée le laisse soupçonner;

3. Depuis les années 1970, le système matrimonial commence à se désarticuler: il en résulte une désaffection graduelle du mariage comme institution mais la possibilité de mettre fin aux

Un mariage des années 1950.

unions malheureuses et les efforts des femmes pour une plus grande équité conjugale entraînent une meilleure satisfaction chez les couples d'aujourd'hui.

Je vais illustrer chacune de ces périodes avec des données statistiques sur le mariage et des données qualitatives sur la vie en couple.

1re PÉRIODE: LE MARIAGE S'AJUSTE ET LE COUPLE MODERNE ÉMERGE

La démographie historique nous apprend que le mariage s'est toujours bien porté au Québec. Cependant à la période où s'instaure la société industrielle, soit à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, on observe un déclin des taux de nuptialité et une entrée plus tardive des jeunes dans l'état matrimonial (Lapierre-Adamcyk et Peron, 1983, p. 28). C'est dire que les nouvelles conditions de travail taxent parfois lourdement la vie privée des individus, qui retardent le mariage ou doivent y renoncer. Mais on note encore peu de ruptures volontaires d'union et c'est très massivement le veuvage qui donne naissance à la monoparentalité.

Au-delà des statistiques, que savons-nous de la vie des couples de l'époque?

L'étude récente de Denise Lemieux et de Lucie Mercier (1989) sur la vie privée des femmes de l'époque rapporte des relations conjugales marquées d'un «patriarcat mitigé» (p. 230), une expression encore fort discrète de l'amour, une «conception familialiste des relations conjugales» (p. 235) avec, en fin de période, des manifestations plus ouvertes du «couple amoureux», dont le nouveau rituel du voyage de noces.

À défaut d'autres études québécoises sur la satisfation des rapports conjugaux, il est pertinent de rapporter la recherche menée en 1924 dans une ville moyenne américaine. Les sociologues Helen et Robert Lynd (1929) observent alors dans le couple une très stricte division du travail ainsi que de nettes sous-cultures masculine et féminine dans les familles. Ils notent chez les couples interrogés une

déception à l'égard du mariage, une absence de communication et d'activités communes entre conjoints, des querelles conjugales, des incompatibilités sexuelles et des indications nettes de domination masculine, surtout en milieu ouvrier.

2e PÉRIODE: LE MARIAGE AU PLUS HAUT MAIS LE COUPLE... PAS SI HAUT QU'ON PENSE!

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le système matrimonial mis en place autour du modèle ménagère-pourvoyeur atteint un niveau de stabilité maximal. Il semble bien qu'il s'agisse d'une période exceptionnelle à l'échelle historique.

Pendant les années de grande prospérité de l'après-guerre jusqu'en 1970, les taux de nuptialité sont très élevés: dans neuf cas sur dix, on se marie avant l'âge de cinquante ans et on le fait plus précocement qu'auparavant. Chacun sait que c'est également dans l'après-guerre qu'on observe un sursaut de la natalité, qui était en déclin depuis le début de l'ère industrielle. D'ailleurs, des démographes considèrent que le baby-boom «s'explique presque entièrement par le fait que plus de couples se sont mariés, qu'ils se sont mariés plus jeunes et qu'ils ont davantage eu tendance à avoir un premier enfant». Ajoutons qu'à l'époque, et contrairement à nos voisins d'Amérique du Nord, le divorce est rare au Québec, une Cour provinciale de divorce n'y étant pas encore instituée. Notons enfin que les femmes mariées sont toujours définies comme des ménagères mais que ce sera de moins en moins un rôle exclusif pour elles, car elles gagnent, plus nombreuses, le marché du travail[4]. Dans les faits donc, les rapports conjugaux vont devoir s'altérer, de plus en plus de femmes étant aussi «pourvoyeuses», ne serait-ce qu'avec un «salaire d'appoint» ou de façon discontinue.

Qu'advient-il des couples dans le privé? Les sphères séparées et leur effet sur la ségrégation des sexes demeurent encore visibles en milieu populaire, autant à la ville qu'à la campagne[5]. Mais apparaît de plus en plus le modèle du couple, fusionné par l'amour et qui développe des relations dites de compagnonnage. Ce sont surtout les classes moyennes en expansion qui portent la norme de

l'amour conjugal, norme qui d'ailleurs gagnera tous les milieux sociaux. C'est « l'amour à l'âge atomique » selon l'expression d'un prédicateur fort écouté des années 1950[6].

Ce couple « complémentaire » et quasi obligatoirement lié par le sentiment amoureux est-il aussi heureux que les médias de l'époque le laissent entendre? Il est certain que les recherches ne le montrent pas toujours satisfait de sa vie conjugale. D'après une étude menée vers 1960 dans des familles ouvrières de la ville de Québec (Valoirs, 1968), environ le quart des couples interrogés auraient une communication conjugale « effective », c'est-à-dire nettement satisfaisante. Dans sa monographie d'une banlieue montréalaise, en 1964, Colette Moreux observe d'assez nombreux couples désunis qui continuent pourtant de cohabiter[7]. Des femmes y expriment, comme à Middletown en 1924, autant le regret de s'être mariées que la déception des activités ségrégées des époux; en plus, elles déplorent l'absence des pères, l'infidélité des maris et leur propre solitude. L'insatisfaction serait donc davantage celle des femmes, et il faut rapprocher cette observation du constat des « deux mariages », présentée par la sociologue Jessie Bernard: l'examen des études sur le couple américain des années 1950 et 1960 fait dire à la chercheure qu'en réalité, il y a « le mariage des hommes », qui est plutôt bon pour eux et dont ils se contentent assez bien, et il y a « le mariage des femmes », moins bon pour elles, qu'elles désirent transformer et qu'elles songent parfois à rompre.

La période de l'après-guerre présente donc un contraste assez net entre l'exaltation publique du mariage et du couple amoureux et, exprimée en privé, une certaine insatisfaction du rapport conjugal, plus souvent éprouvée par les femmes. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, c'est sur cette situation de fait qu'apparaissent les premières critiques féministes de la famille et du mariage[8], les premières études de la conjugalité en termes de pouvoir et d'inéquité, ainsi que les premières comptabilités familiales autour des partages de la vie domestique[9].

3e PÉRIODE: LE MARIAGE AU PLUS BAS, LE COUPLE AU PLUS HAUT...

Personne n'avait prévu la désaffection à l'égard du mariage qui a pris place, dans la plupart des pays occidentaux, au cours de la décennie 1970. Le Québec connaîtra pour sa part des « transformations plus spectaculaires que partout ailleurs » (Festy, 1986, p. 55).

Dès l'application de la nouvelle loi canadienne sur le divorce en 1969, la courbe de divortialité va bondir, passant en une dizaine d'années de 8 points à 44. C'est au milieu de la décennie 1970 que les taux de nuptialité vont se mettre à dégringoler pour atteindre dix ans plus tard des proportions inconnues jusqu'ici, la moitié seulement des célibataires contractant un mariage avant l'âge de 50 ans. Parallèlement, on assiste à une augmentation des unions libres (les taux de cohabitation atteignent le pourcentage de 15,5 % au Québec en 1986 et c'est de loin le plus haut pourcentage des provinces canadiennes) et également à une augmentation des naissances hors mariage (qui passent de 8 % de toutes les naissances en 1970 à 25 % en 1985[10]). Tous ces changements matrimoniaux ont pour effet de faire grimper les taux de monoparentalité à un rythme très rapide[11] et ce sont les désunions, légales ou libres, qui, plutôt que le veuvage, en sont désormais les événements déclencheurs.

Par ailleurs, le mouvement de remontée du travail féminin salarié, amorcé pendant les décennies précédentes, s'est accentué fortement, en particulier chez les jeunes femmes dont la majorité, en fin de décennie 1980, cumule maternage et travail à l'extérieur du foyer. La dépendance économique des femmes dans le rapport marital est donc moins forte et l'égalité juridique des conjoints est reconnue en 1980, dans le nouveau code de la famille au Québec. Mais l'égalité, en termes de statut socio-économique, est loin d'être gagnée: si la majorité des couples comptent deux conjoints pourvoyeurs, les écarts de salaire entre hommes et femmes demeurent assez constants[12]; de plus, les femmes conservent la plus lourde part des responsabilités du privé: un sondage effectué en 1986 (Le Bourdais *et al.*, 1987) montre que les conjointes qui ont un emploi à plein temps assurent encore deux fois plus d'heures de travail domestique que leur conjoint.

Comment ces changements sont-ils vécus par les couples? Et comment en saisir le déroulement dans la vie quotidienne et dans la société? Pour comprendre ces transformations récentes de la conjugalité, c'est par *un chassé-croisé entre le privé et le public* que je tenterai de présenter la situation, et en privilégiant les rapports entre les sexes.

Les insatisfactions de la vie conjugale, notées surtout chez les épouses à la fin de la période précédente, se retrouvent dans les monographies du début des années 1970. Mais la résignation et l'impuissance qui accompagnaient les doléances des femmes mécontentes des années 1960 sont remplacées par un net désir de changement, notamment des rôles et des rapports conjugaux (Sévigny, 1979; Carisse et Dumazedier, 1975, et Moreux, 1982). Ce désir de changement s'accompagne souvent, dans les classes moyennes, du «malaise de la ménagère» (Friedan, 1965), et même d'une certaine analyse de leur dépendance et de leur sujétion comme femmes. Chez les maris par contre (voir Sévigny, 1979, et Moreux, 1982), on note une résistance à délaisser le statu quo et à épauler les nouvelles aspirations des femmes[13]. Il y a donc là, plus clairement qu'auparavant, des antagonismes en perspective.

Mais que signifient ces changements d'attitudes des femmes? Comment expliquer qu'autour des années 1970, elles expriment plus haut leur insatisfaction face à la vie conjugale et que certaines d'entre elles passent du fatalisme à la volonté de changement? Ici, il faut à nouveau se tourner vers la scène publique et prendre acte des transformations sociales qui ont eu un impact sur le mariage et les rapports entre les sexes.

Avec l'accès des Québécois au divorce en 1968 et la chute marquée de l'influence de l'Église catholique, sont abaissées des barrières légales et morales à l'indissolubilité du mariage. Il y a dorénavant une alternative au mariage malheureux. Mais pour saisir cette alternative, il faut que chaque conjoint puisse subsister hors du lien marital, ce qui, on l'a vu, n'était pas évident pour les femmes en société industrielle. Ce sont les années 1960 qui vont apporter un changement à cette situation: en plus de mettre fin à l'incapacité juridique des femmes mariées et d'abolir l'autorité maritale en 1964, on assiste en même temps à cette «révolution contraceptive» qu'est l'introduction de la pilule anovulente: les femmes, mariées ou pas,

pouvaient dès lors et de façon sécuritaire mettre fin au risque permanent de grossesse, dissocier sexualité et procréation et planifier carrière maternelle et carrière tout court. Toujours dans la même décennie, on assiste à une poussée accélérée de l'insertion des femmes au marché du travail pendant qu'une réforme de l'éducation ouvre aux filles le même réseau éducatif qu'aux garçons.

C'est donc nettement la vie des femmes qui change, en même temps d'ailleurs que celle des jeunes. Il n'est pas indifférent que ce soit à la même époque qu'à travers l'Amérique du Nord et plusieurs pays occidentaux, souffle le mouvement de libération des femmes. Au Québec, on peut dire qu'il deviendra l'un des plus vigoureux de l'hémisphère nord[14].

Il est difficile, même après un quart de siècle, de prendre la mesure de ces changements. En moins d'une dizaine d'années, en raison de transformations successives, qui sont autant juridiques et culturelles qu'économiques, sociales et politiques, surgissent pour les couples des alternatives au mariage, jusque-là conçu comme une institution régissant l'exclusivité et l'indissolubilité des rapports conjugaux: c'est ce que nous avons désigné, plus globalement, comme la désarticulation graduelle du système matrimonial. Dès lors que l'impact de ces changements se fait sentir, on compte trois types de transformations de la conjugalité:

1. des couples vont choisir l'union libre plutôt que légale;
2. des couples vont rompre leur union, par le divorce ou la séparation;
3. mais aussi, phénomène dont on a moins parlé, des couples vont réussir à adapter leur union aux temps nouveaux, changeant leurs rapports conjugaux et par là même, les normes de la conjugalité.

Pour chacune de ces transformations, attestées par les données statistiques déjà exposées, j'essaierai de voir comment elles sont vécues dans la sphère du privé.

Sur les *couples* qui ont vécu *en union consensuelle*, l'étude la plus complète est encore celle de Lazure (1975) menée à Montréal en 1972 et 1973. Même si la plupart de leurs unions sont destinées

à devenir légales, ces couples choisissent de cohabiter d'abord parce qu'ils valorisent l'amour dans la « gratuité » des partenaires mais aussi parce que, pour sept d'entre eux sur dix, ils prétendent arriver ainsi à une plus grande égalité des conjoints[15]. Il s'agit cependant, ajoute Lazure, p. 275), d'une égalité davantage « prônée que pratiquée[16] ».

Autour d'une deuxième réalité liée aux transformations de la conjugalité, les *couples destinés à la désunion*, nous disposons d'histoires matrimoniales recueillies par Lise Saint-Jean et moi-même pour notre ouvrage sur la monoparentalité (1988). C'est à travers vingt-trois récits de femmes, qui s'étendent des années 1960 au début des années 1980, que nous ont été racontées leur vie conjugale et leur rupture. La moitié de ces femmes avaient fait un mariage religieux, dans les années 1960: ce sont les aînées du corpus. Les cadettes avaient contracté une union, légale ou libre, dans la décennie suivante.

L'histoire conjugale de ces couples est fortement marquée par le rapport inégalitaire entre conjoints (c'est le cas de 20 couples sur 23), ainsi que par l'écart entre les projets formulés en début d'union et la réalité qui sera vécue. Toutes ces femmes envisageaient une vie marquée par l'amour et la collaboration, sous le signe d'une complémentarité chez les aînées, sous le signe du partage des ressources et responsabilités chez les cadettes. La plupart seront fortement déçues. À l'amour, répondra l'infidélité conjugale, et les ententes initiales quant aux rôles conjugaux ne seront pas respectées. En effet, plus du tiers des conjoints ne rempliront même pas leur rôle traditionnel de pourvoyeur. Dans ces circonstances, plusieurs épouses assumeront elles-mêmes le pourvoi du ménage, tout en endossant par ailleurs la responsabilité entière de la vie domestique. Avant même la rupture, elles auront souvent vécu une pauvreté cachée et celles qui travaillaient auront consacré tout leur salaire aux menues dépenses de la maisonnée. Ainsi, au moment de la séparation, presque toutes se retrouveront sans épargne. Ce sont néanmoins les femmes qui, deux fois sur trois, prennent l'initiative de briser le lien conjugal; et quand les hommes s'en chargent, c'est presque toujours pour amorcer une nouvelle union, la présence d'une autre femme étant le motif principal de la rupture pour eux. Ceci confirme clairement les attitudes masculines déjà notées (voir Bernard, 1982), à savoir qu'en général les conditions de vie conjugale leur conviennent et qu'ils ne désirent pas en changer. Les principaux motifs des ruptures initiées par les

femmes éclairent les sources de leur insatisfaction: chez les aînées, c'est l'autorité abusive de l'homme, qui va souvent jusqu'à la violence; chez les cadettes, c'est l'enfant mal accepté du père qui les incite à se séparer.

Quant à la troisième transformation, celle du processus d'*adaptation des rapports conjugaux chez les couples stables*, elle est une sorte d'inconnue de cette période[17]. On peut cependant voir, dans certains résultats de recherche des années 1980, quelques indices de ce type de changement. En l'absence de données sur la satisfaction du rapport conjugal comme tel, on peut rapporter que des ouvrières mariées se disent en majorité satisfaites de la participation du mari au travail domestique (Vinet *et al.*, 1982), et ce, même si c'est encore la femme qui en assume la plus lourde part. Les épouses au foyer de l'enquête de l'Afeas (Therrien et Joly, 1984) affirment de leur côté que les décisions du ménage se prennent majoritairement à deux et que deux femmes sur trois reçoivent une allocation personnelle de dépense ou ont accès à un compte conjoint. Si on les compare aux résultats concernant les couples destinés à la désunion (Dandurand et Saint-Jean, 1988) ainsi qu'à ceux des monographies antérieures (Lamarche, Sévigny et Rioux, 1973, notamment), ces données des années 1980 laissent soupçonner une plus grande satisfaction des unions, qui s'accompagne, même s'il n'est pas encore symétrique, d'un plus grand partage des ressources et responsabilités entre conjoints.

Que conclure de la conjugalité qui caractérise les années 1970-1990? Si, comme le laissait entendre la formule résumant cette période, le mariage légal tombe au plus bas alors que le couple, son bonheur et sa satisfaction semblent assez haut, pourquoi en est-il ainsi? L'un et l'autre ne sont-ils pas reliés? Il est certain que la crise de l'institution matrimoniale n'est pas étrangère à la toute-présence de l'amour dans notre environnement culturel et surtout médiatique. Selon certains auteurs (voir par exemple Roussel, 1975), l'instabilité du mariage serait liée, paradoxalement, aux exigences de l'amour: on se sépare parce qu'on a de hautes attentes et qu'on cherche constamment le ou la partenaire idéal(e). Cette explication apparaît bien partielle cependant. Ne serait-il pas plus juste de dire que ce qui rend le mariage aussi instable, c'est plutôt *l'illusion que l'amour peut venir à bout de toutes les difficultés de la vie*? Car si la vie quotidienne s'inscrit

dans un rapport de non-réciprocité, d'inéquité même entre les conjoints (comme on l'a vu pour la presque totalité des couples destinés à la rupture), comment l'amour, aussi fort soit-il, pourrait-il survivre? Les adeptes des unions libres ne s'y trompent pas, qui choisissent ce mode de vie pour des raisons liées autant aux possibilités de connaître un meilleur partage entre partenaires que pour la gratuité du sentiment amoureux. C'est également dans ce sens que les couples stables paraissent être en train de transformer leur union.

En 1978, des sociologues américains (Caplow *et al.*, 1985) sont retournés à Middletown afin d'y constater les changements opérés depuis le début du siècle. En comparant les résultats des enquêtes de 1924 et de 1978 sur la satisfaction conjugale, les chercheurs ont été en mesure de dire que maris et femmes d'aujourd'hui communiquent davantage entre eux qu'autrefois, passent plus de temps ensemble et se montrent nettement plus satisfaits de leur union. Cependant, encore en 1978, les hommes expriment un taux de satisfaction plus élevé que les femmes. Il y a donc encore des distances à combler, des contentieux à régler sur le plan conjugal.

* * *

Peut-on affirmer que c'est la contestation des rapports traditionnels entre les hommes et les femmes, dans la société comme dans le couple, qui a contribué à la mise en question des rapports conjugaux traditionnels et, par le fait même, initié les transformations conjugales récentes? C'est ce que la lecture des données historiques récentes du Québec a permis d'avancer dans cet article.

Dès le début de la société industrielle, on le voit bien maintenant, *la fragilité de la dyade conjugale* était *en germe dans la séparation des sphères* qui alors s'amorçait et qui brisait la solidarité du couple partenaire des sociétés traditionnelles. En fixant de façon contraignante les femmes dans la sphère domestique, alors que les hommes avaient si nettement accès aux deux sphères, le système matrimonial des sociétés industrielles a réussi à s'implanter et à perpétuer des formes familiales et conjugales somme toute assez en continuité avec les modèles traditionnels antérieurs. Le système atteindra d'ailleurs son efficacité maximale dans l'après-guerre, s'accompagnant d'une large diffusion de la norme de l'amour conjugal. Mais malgré les contraintes au mariage et la célébration de l'amour,

ce système matrimonial ne pouvait se maintenir indéfiniment, puisqu'il réduisait la moitié de la population, les femmes, à accepter un accès indirect ou restreint aux ressources et responsabilités de la sphère publique. Et quand des femmes auront pris conscience de cette situation, voudront la changer et, c'est très important on l'a vu, en auront enfin la possibilité dans un contexte social favorable à ces changements, le système matrimonial commencera à se désarticuler et le mariage, à être rompu, délaissé ou transformé (Dandurand, 1988).

Nous en sommes toujours aujourd'hui à une époque incertaine et transitoire où se dessinent des modèles nouveaux. Il est clair cependant que l'avenir du mariage et du couple (et sans aucun doute aussi l'avenir de la famille) demeureront intimement liés à l'état des rapports entre les sexes, que ce soit dans la sphère privée ou dans la sphère publique.

NOTES

1. À mesure que s'est implantée la société industrielle, ce profil des rôles conjugaux est peu à peu adopté par tous les milieux sociaux, avec toutefois quelques variantes: dans la classe ouvrière, les femmes pourront être occasionnellement travailleuses à domicile (couturières, chambreuses, etc.) ou salariées à l'extérieur du foyer afin de procurer un revenu d'appoint à la famille; dans la bourgeoisie, les femmes jouent le rôle de maîtresse de maison, avec domesticité, et assistent leur mari dans les sociabilités reliées à la carrière de celui-ci (Smith, 1987).
2. Au Québec, jusqu'en 1964 alors que le bill 16 met fin à cette situation.
3. Jusqu'aux années 1980, le statut de séparé, divorcé et encore davantage celui de mère célibataire, confine à la marginalité. On peut en donner pour exemple le nom de la première association d'entraide pour les séparés et divorcés fondée en 1970 à Montréal: Ano-Sep pour Anonyme-séparé. Dans cette dénomination, la séparation est conçue comme une tare à cacher, au même titre que l'alcoolisme (les Al. Ano: Alcooliques anonymes). Cf. Lise Saint-Jean, «Les familles monoparentales: du groupe d'entraide à l'entraide associative», dans M.-M. Brault et L. Saint-Jean (éds), *Entraide et associations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 95-112.
4. Entre 1941 et 1971, la proportion de femmes mariées parmi les travailleuses passera de 1 sur 12 à 1 sur 2 (Dandurand, 1988, p. 26). Sans entrer dans les détails, il importe de noter que ces taux d'activité cachent des conditions d'emploi souvent précaires et une vie professionnelle marquée par la discontinuité (voir Kempeneers, 1987).
5. On pense, en milieu urbain, à l'enquête de Nicole Gagnon (1964) et à son interprétation récente par Andrée Fortin (1987) et, en milieu rural, à l'étude de Michel Verdon (1973) sur les villageois de Dequen.
6. Il s'agit d'un prêtre dominicain, Marcel-Marie Desmarais, qui vient d'ailleurs de déposer à Rome une demande de béatification de ses propres parents, afin, précise-t-il, d'offrir aux chrétiens un modèle de couple aimant et responsable.
7. Dans son enquête de 1964, Colette Moreux a interviewé 90 femmes. Quatre d'entre elles étaient séparées et parmi les autres, toutes mariées, vingt vivaient au sein d'un couple désuni mais qui continuait de cohabiter sous le même toit. Voir Moreux, 1969.
8. Dans l'un des ouvrages les plus importants de la pensée féministe, *Sexual Politics* (publication originale en 1970 et traduction française en 1971), Kate Millett présentait la famille comme «la principale institution du patriarcat» (1971,

p. 47) et dénonçait «l'amour romantique (qui) masque les réalités de la situation féminine et le fardeau de la dépendance économique» (1971, p. 51).

9. À titre d'exemple, voici quelques références: Constantina Safilios-Rochshild, «The Study of Family Power Structure: A Review 1960-1969», *Journal of Marriage and the Family*, 32 (nov.) 1970, p. 539-552; Andrée Michel, *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, Paris, CNRS, 1967, et *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF, 1972; Madeleine Guilbert, «Enquête budget-temps», *Revue française de sociologie*, VI, 1965, p. 325-335.

10. On trouvera dans l'annexe de R. Dandurand, 1988, le détail et les sources de ces données statistiques. En 1988, les naissances hors mariage sont passées à 33 % de toutes les naissances.

11. Entre 1971 et 1986, les taux d'augmentation des foyers monoparentaux et biparentaux au Québec ont été respectivement de 67 % et de 10 %: la monoparentalité a donc augmenté près de sept fois plus rapidement que la biparentalité. Au Canada, pour la même période, la monoparentalité a connu une augmentation quatre fois plus rapide que la biparentalité. Ces pourcentages sont calculés à partir du tableau 2, p. 272, Dandurand et Saint-Jean, 1988.

12. Par exemple, entre 1975 et 1982, selon Jeannine David-McNeil, le revenu annuel moyen des femmes au Canada, en proportion de celui des hommes, aurait augmenté de 49 à 56 %. Mais selon l'économiste Ruth Rose, «cette réduction d'écart n'est pas le résultat d'une augmentation du salaire des femmes mais d'une réduction du salaire des hommes». Voir *Pour un partage équitable*, compte rendu du colloque sur la situation économique des femmes sur le marché du travail (novembre 1984), Ottawa, Conseil économique du Canada, 1985.

13. Dans son étude menée en 1970, Sévigny montre bien chez le couple de Rosemont (Montréal) les divergences entre l'homme et la femme, en particulier à propos du travail féminin. Une étude menée en France à la même époque (1971) montre le même clivage entre hommes et femmes à propos du travail féminin: voir Nicole Tabard, *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, Credoc et CNAF, 1974.

14. Cette assertion est basée sur plusieurs constats: le nombre élevé de groupes qui participent à ce mouvement (2 000 en 1985 selon la présidente du Conseil du statut de la femme), l'éventail très large de la population féminine qui est concernée, la générosité des objectifs poursuivis et la multiplicité des secteurs touchés. Voir Ouellette, 1985.

15. Selon des données françaises (De Singly, 1986), les femmes qui vivent en union libre seraient davantage actives sur le marché du travail que les femmes mariées. La même tendance aurait été observée au Canada (Le Bourdais et Desrosiers, 1988).

16. La petite enquête des Laplante (1985) menée à Montréal en 1984, confirme ces données: «la vie à deux est d'abord une question d'amour et de consentement mutuel». Le vif désir de partager les tâches, exprimé dans le discours, ne se réalise pas vraiment dans la pratique.

17. La recherche en cours de Denise Lemieux et Lucie Mercier sur les cycles de vie des femmes mariées nous en donnera sans doute un bon aperçu; l'article de Lucie Mercier dans le présent ouvrage, «Le quotidien et le partage des tâches» en est une première analyse.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard, Jessie, *The Future of Marriage*, New Haven and London, Yale University Press, 1982.

Caplow, T., H.M. Bahr, B.A. Chadwick, R. Hill et M.H. Williamson, « American Marriage - Better than Ever? », dans J.M. Heslin (éd.), *Marriage and Family in a Changing Society*, New York, The Free Press, 1985, p. 278-288.

Carisse, C. et J. Dumazedier, *Les femmes innovatrices*, Paris, Seuil, 1975.

Dandurand, Renée B., *Le mariage en question, Essai sociohistorique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Dandurand, R. B. et L. Saint-Jean, *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

De Singly, F., « L'union libre : un compromis », *Dialogue*, 92, p. 54-65.

Festy, P., « Conjoncture démographique et rythmes familiaux : quelques illustrations québécoises », *Population*, vol. 41, n° 1, 1986, p. 37-57.

Fortin, Andrée, « La famille ouvrière d'autrefois », *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, n^{os} 2-3, 1987, p. 273-294.

Friedan, B., *La femme mystifiée*, Paris, Gonthier, 1965.

Gagnon, N., *La famille ouvrière urbaine*, thèse de maîtrise, Département de sociologie, Québec, Université Laval, 1964.

Kempeneers, M., *Femmes et mouvements de travail*, thèse de doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, 1987.

Lamarche, Y., M. Rioux et R. Sévigny, *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973.

Lapierre-Adamcyk, E. et Y. Peron, « Familles et enfants au Québec : la toile de fond démographique », *Santé mentale au Québec*, vol. VIII, n° 2, 1983, p. 27-42.

Laplante, F. et P., *Jeunes couples d'aujourd'hui*, Montréal, Éditions du Méridien, 1985.

Lazure, J., *Le jeune couple non marié*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1975.

Le Bourdais, C., P. Hamel et P. Bernard, « Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, n° 1, 1987, p. 37-55.

Le Bourdais, C. et H. Desrosiers, *Trajectoires démographiques et professionnelles: une analyse longitudinale des processus et des déterminants*, Montréal, INRS-Urbanisation, Rapport de recherche, 1988.

Lemieux, D. et L. Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

Lynd, Helen et Robert, *Middletown: A Study in American Culture*, New York, Harcourt and Brace, 1929.

Millett, Kate, *La politique du mâle*, Paris, Stock, 1971.

Moreux, C., *Fin d'une religion?*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1969.

———, *Douceville en Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982.

Ouellette, F.-R., *Les groupes de femmes au Québec en 1985*. Champs d'intervention, structures et moyens d'action. Rapport déposé au Conseil du statut de la femme, Québec, 1985.

Roussel, L., *Le mariage dans la société française*, Paris, Presses universitaires de France et INED, 1975 (cahier n° 73).

Sévigny, R., *Le Québec en héritage*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979.

Smith, Dorothy E., « Women's Inequality and the Family », dans Naomi Gerstel et Harriett Gross (éds), *Families and Work*, Philadelphia, Temple University Press, 1987, p. 23-54.

Therrien, R. et L. Coulombe-Joly, *Rapport de l'Afeas sur la situation des femmes au foyer*, Montréal, Boréal Express, 1984.

Valois, J., *Communication et relations interpersonnelles dans les familles d'un quartier ouvrier*, Québec, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval (circa 1968).

Verdon, M., *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973.

Vinet, A., F. Dufresne et L. Vézina, *La condition féminine en milieu ouvrier, une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

2

La fécondité dans le Québec d'aujourd'hui

Madeleine Rochon

La décision d'avoir un enfant est un des thèmes abordés par l'exposition sur la famille. Les démographes mesurent, en effet, ces décisions qui se traduisent par une première, une seconde, une troisième,... naissances.

Voyons donc ce qui semble influencer le niveau de la fécondité dans le Québec des années 1980 et ce qui appartient à un effet de conjoncture.

NATALITÉ ET FÉCONDITÉ

Faisons d'abord une distinction entre natalité et fécondité. Le taux de natalité (nombre de naissances par 1 000 habitants) indique davantage la croissance de la population que la propension des couples à avoir des enfants. La natalité est en effet influencée par la structure par âge de la population, contrairement aux taux de fécondité calculés en tenant compte de la structure par âge de la population féminine.

Le niveau réel de la fécondité, la descendance, se mesure au sein des générations mais il faut attendre qu'une génération soit âgée de près de 35 ans pour se prononcer sur sa descendance finale (nombre moyen d'enfants par femme)[1].

L'indice synthétique de fécondité (somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée[2]) a l'avantage de nous renseigner sur les changements récents mais il surestime ou sous-estime, selon

le cas, la descendance des générations parce qu'il est influencé par tout changement dans l'âge auquel les femmes ont leurs enfants. Ainsi le baby-boom s'explique en grande partie par des changements dans le calendrier des naissances[3].

FÉCONDITÉ ET NUPTIALITÉ

Autrefois, la fécondité était conditionnée par la nuptialité (pourcentage de la population qui se mariait et âge au mariage), la décision d'avoir des enfants étant implicite dans la décision de se marier.

Le baby-boom, par exemple, est relié à une augmentation de la proportion de femmes qui se sont mariées et à un abaissement de l'âge au mariage. L'augmentation des naissances qui en a résulté a alors masqué la baisse des naissances de rang élevé qui avait débuté au siècle dernier et qui se poursuivait toujours.

Une femme sur deux, qui se mariait au début des années 1960, avait un enfant dans l'année qui suivait le mariage.

SEXUALITÉ ET CONJUGALITÉ

Aujourd'hui la vie sexuelle et contraceptive débute tôt, bien avant que la vie en commun n'ait débuté. Au milieu des années 1980, la moitié des jeunes filles de 17 ans ont eu une première relation sexuelle et la moitié de celles qui ont 18 ans utilisent la pilule contraceptive.

La nuptialité des jeunes a subi une forte baisse depuis le début des années 1970. La proportion de jeunes femmes vivant en couple sans être mariées ne cesse d'augmenter, et ce phénomène est d'autant plus important que la femme est jeune. Ainsi, seulement entre les deux derniers recensements, le pourcentage de femmes non mariées parmi celles qui vivent avec un conjoint a augmenté de 36 à 44 % dans le groupe 20-24 ans, de 14 à 23 % dans le groupe 25-29 ans et de 8 à 14 % dans le groupe 30-34 ans.

Cependant, globalement, la proportion des femmes d'âge reproductif qui vivent en couple diminue. Cette proportion est passée, entre les recensements de 1976 à 1986, de 50 à 38 % dans le groupe 20-24 ans, de 79 à 70 % dans le groupe 25-29 ans et de 84 à 77 % dans le groupe 30-34 ans.

Moins de couples semblent se former. Depuis le recensement de 1976, la proportion des femmes célibataires (et qui ne cohabitent pas) augmente. Cette proportion est passée de 50 à 61 % dans le groupe d'âge 20-24 ans, de 19 à 28 % dans le groupe 25-29 ans, et de 12 à 16 % dans le groupe 30-34 ans. La plus grande part de l'augmentation se situe entre les recensements de 1981 et de 1986.

L'augmentation des séparations et divorces contribue également à la baisse de la proportion des personnes vivant en union. D'une part toutes les unions ne sont pas remplacées et d'autre part ce remplacement prend souvent une certaine durée. En 1986, 5 % des femmes qui ont entre 25 et 29 ans sont séparées ou divorcées et 9 % de celles qui ont entre 30 et 34 ans.

En 1986, moins de 4 femmes sur 10 dans le groupe 20-24 ans, 7 sur 10 dans le groupe 25-29 ans et 8 sur 10 dans le groupe 30-34 ans vivent en couple.

PROCRÉATION ET TYPES D'UNION

Si contrairement au passé, la sexualité peut se vivre en dehors d'une vie à deux et la vie commune se passer de la venue d'enfants, toutefois la naissance d'un enfant est toujours aussi liée à l'existence d'une vie de couple, qu'elle soit légalisée par un mariage ou non.

Aujourd'hui comme autrefois donc, la venue d'un enfant va de pair avec une union. C'est le cas de plus de 90 % des femmes. C'était [illegible] c'est cependant un peu moins vrai dans le cas des très jeunes femmes. Le quart environ des jeunes femmes de moins de 20 ans qui accouchent n'ont pas de conjoint; 8 % des 20-24 ans et près de 5 % des 25 ans et plus sont également dans cette situation. Si la proportion de jeunes femmes qui accouchent seules n'est pas très différente de celle qui existait dans le passé, la grande différence repose dans le fait que ces femmes gardent leur enfant.

Si les proportions de femmes qui vivent en union au moment d'un accouchement sont relativement stables, par contre les proportions de celles qui sont mariées légalement ne cessent de diminuer. La proportion des femmes mariées légalement à l'occasion de la naissance d'un enfant atteint 67 % en 1988, 57 % s'il s'agit d'un premier-né. Cette proportion n'atteint que 13 % lorsque la mère a moins de 20 ans mais 53 % lorsqu'elle a entre 20 et 24 ans.

La durée des unions de fait peut être brève. Ainsi, on retrouve près de la moitié des jeunes mères de moins de 20 ans bénéficiaires de l'aide sociale, en tant que chef de famille monoparentale. Les unions de fait peuvent également se transformer en unions légales ou être remplacées par une nouvelle union.

Si on compare la fécondité de femmes qui ont à peu près terminé leur vie reproductive, soit des femmes qui ont entre 35 et 39 ans, on constate que la fécondité est fort différente selon l'histoire matrimoniale. Ainsi, les femmes qui sont mariées à ces âges, et il peut s'agir d'un second mariage, ont en moyenne 2,0 enfants. Celles qui ont déjà été mariées mais qui sont à ce moment séparées, divorcées ou veuves, ont en moyenne 1,6 enfant. Celles qui cohabitent ont en moyenne 1,0 enfant et celles qui n'ont jamais été mariées, mais qui ont déjà cohabité, ont moins de 0,5 enfant par femme (Santé-Québec, 1987).

Dans les groupes d'âge plus jeunes, on constate les mêmes différences. Les femmes cohabitantes ayant toujours moins d'enfants.

Les femmes sans enfant se retrouvent principalement chez les femmes célibataires et les femmes cohabitantes. Dans le groupe d'âge 35-39 ans, plus de 70 % des premières et 47 % des secondes sont dans cette situation.

Un autre groupe ressort nettement: celui des femmes ayant un diplôme universitaire. Elles se marient moins, elles se marient plus tard et, même lorsqu'elles se marient, restent plus souvent sans enfant. Ainsi, dans le groupe 35-39 ans, 20 % des femmes, mais 35 % de celles qui ont un diplôme universitaire, n'ont pas d'enfant. Lorsqu'on se limite aux femmes mariées, 8 % de l'ensemble et 24 % de celles qui ont un diplôme universitaire n'ont pas d'enfant.

La cohabitation n'est pas un phénomène propre au Québec. Ainsi en Suède, la cohabitation est très répandue et l'indice de fécondité y atteint 1,79 enfant par femme en 1986, un niveau très voisin de celui de la France (1,84 en 1986) ou de la RDA (1,73 en 1985).

Il est difficile d'attribuer à un seul facteur le niveau de la fécondité[4]. Ainsi en est-il du travail des femmes qui peut être différent dans des pays ayant des niveaux de fécondité semblables ou l'inverse semblable dans des pays ayant des niveaux différents.

CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION ET PÉRIODE REPRODUCTIVE

Dès que les enfants sont nés, une autre forme de contrôle de la procréation prend place, c'est celle de la stérilisation. Parmi les Québécoises qui ont un premier enfant, 75 % en ont un deuxième et 18 % subissent une opération stérilisante (ou ont un conjoint qui subit une opération stérilisante). Parmi celles qui ont un deuxième enfant, 35 % en ont un troisième et 52 % recourent à la stérilisation. Parmi celles qui ont un troisième enfant, 24 % en ont un quatrième et 74 % recourent à la stérilisation (Enquête sur la fécondité au Canada, 1984 et Rochon, 1988).

C'est donc dire la brièveté de la période où les femmes ont leurs enfants. Dans les années récentes, les femmes ont surtout leurs enfants entre 24 et 29 ans; à ces âges, au moins 10 % des Québécoises accouchent à chaque année[5]. Pour les femmes moins scolarisées, c'est un peu plus tôt, pour les femmes plus scolarisées, un peu plus tard.

Près de 40 % des femmes de 30-34 ans et 65 % des femmes de 35-39 ans sont stérilisées (ou ont un conjoint stérilisé). Pour les femmes moins scolarisées, plus de la moitié ont déjà eu recours à la stérilisation dans le groupe 30-34 ans.

NOUVELLE BAISSE DE LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC ENTRE 1980 ET 1987

À la fin des années soixante-dix, la fécondité de l'Ontario (indice synthétique de 1,67 enfant par femme en 1979) avait rejoint le niveau du Québec (1,75) et lui était même inférieure. Le Québec a connu depuis une nouvelle chute de sa fécondité.

Entre 1979 et 1987, l'indice synthétique de fécondité est passé de 1,75 à 1,40 enfants par femme. Cette baisse a surtout eu lieu entre 1980 et 1983[6] et si on décompose cet indice selon le rang de naissance on se rend compte que 71 % de la baisse de ces quatre années est due à la diminution des premières et deuxièmes naissances. Mais depuis, la proportion de femmes ayant un enfant qui donnent naissance à un deuxième a retrouvé son niveau antérieur de sorte que le faible niveau de la fécondité de deuxième rang qui se maintient en 1987 et 1988 s'explique principalement par l'absence de premiers enfants.

Cette période coïncide avec deux phénomènes, celui d'une crise économique et de la stagnation des emplois dans de nombreux secteurs et celui de l'arrivée sur le marché du travail des générations les plus nombreuses du baby-boom. Nous avons déjà vu que cette période coïncide également avec une baisse de la proportion de jeunes vivant en couple.

Aucune enquête, aucun système d'information, n'a tenté de mesurer l'effet de la précarité[7] plus grande de ces générations sur leur fécondité. Quelle est la proportion de ces jeunes hommes et femmes, de ces jeunes couples, qui n'ont pas été en mesure de se faire une « place » dans la société, un « nid » dans la vie privée? Quelle est également la proportion de jeunes femmes qui, ayant une place correspondant à leurs qualifications, ont des chances très réduites de se retrouver une place équivalente si elles devaient s'absenter pour une période de plusieurs mois?

La précarité des jeunes générations doit être mesurée non seulement en termes de chômage ou de nombre d'emplois occupés en une seule année, même si ces indices sont déjà parlants. Il faut regarder le statut d'emploi (occasionnel, pigiste, autonome, régulier) et les conditions de travail qui y sont associées, notamment le congé

de maternité et la réelle possibilité, pour la femme, de retrouver son emploi ou un emploi équivalent après un congé de maternité.

Une étude économique canadienne (Dooley, M., McMaster University) nous apprend que la forte augmentation du travail des femmes mariées (et notamment celui du travail des mères de jeunes enfants) survenue depuis les années 1970, a évité une aggravation du taux de pauvreté chez les enfants[8], aggravation dont n'ont pas été épargnés les enfants des jeunes couples (pères de moins de 25 ans). De plus, même si la situation des enfants des mères monoparentales ne s'est pas détériorée, la proportion des enfants vivant dans ces familles a augmenté. On sait que ces familles sont celles qui présentent le plus haut taux d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté.

La détérioration de la situation des enfants nous dit quelque chose, il me semble, sur les conditions dans lesquelles s'est exercé le choix d'être parents au début des années 1980.

DESCENDANCE DES GÉNÉRATIONS QUÉBÉCOISES

Les générations nées au début des années 1940 ont constitué leur descendance juste avant cette période peu propice et elles ont eu en moyenne 2,1 enfants par femme (2,0 pour les générations nées au milieu des années 1940 et 1,8 pour celles qui sont nées à la fin). Les générations à cheval sur les deux périodes (nées au début des années 1950) ont une descendance de 1,7 enfant par femme.

Sans cette nouvelle baisse, la fécondité des générations nées dans les années 1950 aurait été de 1,8 enfant par femme alors qu'elle sera d'environ 1,7 pour celles qui sont nées au début de cette décennie et 1,6 pour celles qui sont nées ensuite[9].

C'est la baisse du premier enfant qui explique le passage de la descendance de 1,8 à 1,6 enfant par femme entre les générations nées à la fin des années 1940 et le milieu des années 1950. La baisse des premier et deuxième enfants est en effet responsable de 70 % de la baisse de la descendance finale mais seule la proportion de femmes qui ont un premier enfant a diminué. La proportion de

femmes, qui ayant eu un premier enfant donnent naissance à un deuxième enfant, est en effet restée stable.

PROSPECTIVE

Si la descendance des générations devait rester au niveau récemment atteint, soit 1,6 enfant par femme, et ce, pendant de nombreuses décennies, il est vrai que la situation des générations futures serait difficile, notamment par la décroissance rapide de la population, vers le milieu du siècle prochain. Ces difficultés s'ajouteraient à celles créées par le passage du baby-boom aux âges avancés de la vie.

Mais faire un tel pronostic, ou celui plus sombre d'une fécondité de 1,4 enfant par femme et donc d'une génération de femmes dont 35 % n'auraient pas d'enfant, serait faire abstraction d'une part des effets momentanés d'une récession économique et d'autre part de la réalité plus profonde qui ne cesse de se transformer.

Le changement social provient non seulement des structures économiques mais également des réponses que chaque nouvelle génération apporte aux problèmes non réglés ou générés par les précédentes. Comment les enfants des générations creuses, comment les enfants du divorce, réagiront-ils lorsqu'ils seront en âge d'avoir des enfants? Et dans quel type de société se reproduiront à leur tour leurs enfants? Comment vont se régler les tensions inhérentes à la nouvelle vie de couple, quels ajustements les individus et la société consentiront-ils à faire dans l'avenir?

Une pénurie de main-d'œuvre est prévue pour le milieu de la décennie prochaine, au moment où les générations creuses débuteront leur vie active. La société d'alors aura besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, cette société permettra-t-elle une meilleure conciliation des responsabilités parentales et professionnelles? Si les conditions sont meilleures, un relèvement de la fécondité pour ces générations sera possible.

Les enquêtes de fécondité réalisées par le département de démographie de l'Université de Montréal ont montré que, depuis le début des années 1970, les femmes prévoient avoir un nombre d'enfants supérieur à celui qu'elles ont. La différence est d'autant plus

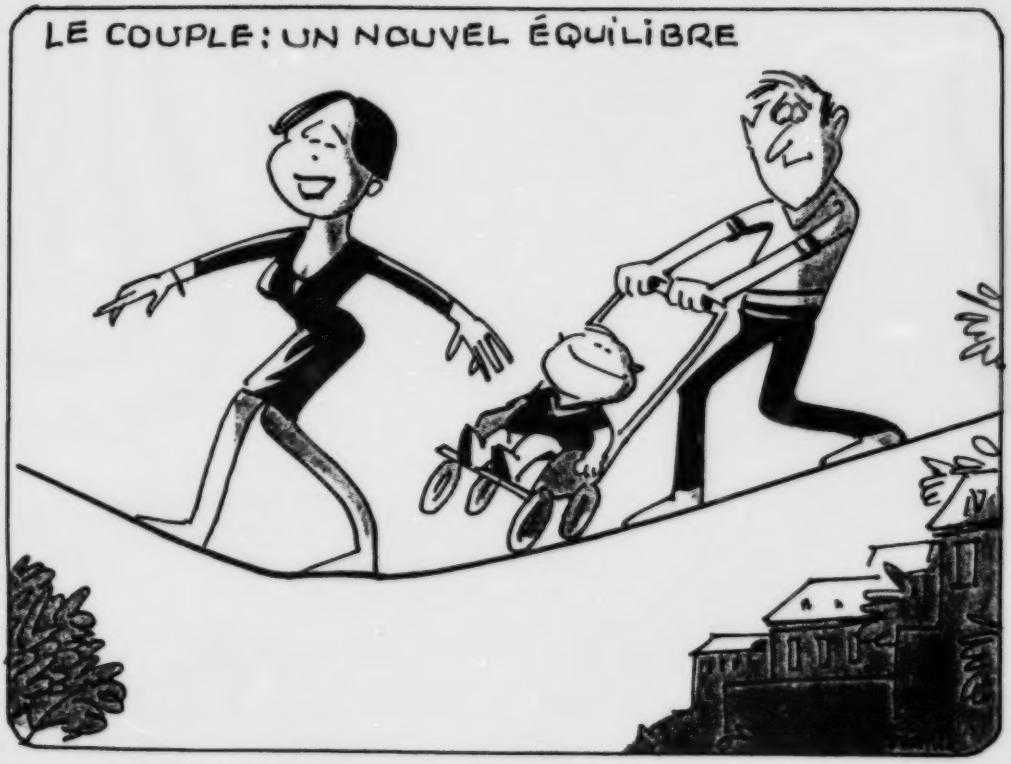

Le Soleil, 17 juin 1990.

forte que les femmes sont jeunes, les pronostics étant revus à la baisse à mesure que les femmes vieillissent et qu'elles sont confrontées à la réalité. Ainsi les femmes de 30-34 ans interrogées en 1984 prévoient avoir 1,8 enfant (elles en auront 1,7) alors que les femmes de 25-29 ans en prévoient 2,1 (elles en auront 1,6).

Pour l'avenir immédiat, un niveau annuel de 1,8 enfant par femme que l'on observe dans de nombreux pays européens et qui paraît actuellement comme un maximum, m'apparaît fort réaliste. La remontée de l'indice de fécondité survenue en 1988 est un heureux présage mais le niveau de 1988 ne nous ramène qu'au niveau de 1984[10].

Des problèmes existent du côté de la fiscalité, les charges financières reliées aux enfants devant être reconnues. Mais la levée des contraintes qui pèsent sur les jeunes en âge de procréer ne peut venir de ce seul côté. Il est plus ardu cependant d'intervenir dans le monde du travail, surtout en période de récession économique, que de rétablir une certaine équité fiscale à l'égard des parents.

L'autre dimension qui demeure fondamentale pour le niveau de la fécondité est celle de l'avenir des rapports hommes-femmes. La vie affective est passablement bouleversée. Le nouveau rôle que joue les femmes dans la société y est certes liée et il n'y a pas d'indications que les contraintes qui pèsent sur les femmes vont s'alléger, au contraire les familles monoparentales sont le signe d'une certaine détérioration.

La fréquence des unions et leur pérennité demeure donc au cœur de la question de la fécondité. Ces rapports peuvent être facilités par l'organisation sociale ou entravés. Il est à souhaiter que la société québécoise soit soucieuse de la qualité de vie des jeunes dans la vingtaine et au tout début de la trentaine car c'est cette période de la vie qui est cruciale pour les décisions successives d'avoir un ou des enfants.

NOTES

1. Soit en posant, au moment d'un recensement ou d'une enquête, une question rétrospective aux femmes qui ont atteint cet âge, soit en cumulant les taux de fécondité à chaque âge antérieur concernant cette génération.
2. Que l'on traduit, grâce à un artifice de calcul, par un nombre moyen d'enfant par femme. En sommant les taux par âge d'une année donnée, on attribue les taux, qui appartiennent à différentes générations, à une génération fictive. L'indice synthétique est aussi appelé indice conjoncturel.
3. J. Henripin a montré, dans un ouvrage paru depuis cette communication, que la hausse de la descendance des générations, durant cette période, n'a été que de 0,3 enfant par femme comparativement à une hausse de 0,8 de l'indice synthétique (1989, IQRC, p. 39-40) et M. Rochon (1990, ACFAS, Colloque femmes et questions démographiques) que, pour la période 1971 à 1989, la baisse de la descendance n'a été que de 0,3 comparativement à une baisse de l'indice de 0,6.
4. C. Blayo (1987) après avoir rejeté les variations structurelles (composition de la population selon le degré d'urbanisation ou la présence des femmes au foyer,...), de même que les progrès de l'efficacité des moyens de contraception et des facteurs individuels pour expliquer la baisse de la fécondité en Europe retient les facteurs sociaux (norme fixée par les caractères et les objectifs de la société).
5. En 1989, les femmes de 30 ans les ont rejointes.
6. En 1983, l'indice atteignait 1,47 enfant par femme.
7. Précarité sur le marché de l'emploi qui peut se traduire par l'absence de stabilité financière et matérielle (logement,...)
8. Les transferts gouvernementaux y ont également contribué.
9. Des calculs plus fins effectués depuis et qui intègrent l'année 1989 nous indiquent que la fécondité de la génération qui a atteint 33 ans en 1989 (née en 1955-1956) devrait atteindre 1,64 enfant par femme. Si la hausse des taux de fécondité vers la fin de la vingtaine se maintient dans les années à venir, il est probable que la descendance des générations nées au début des années 1960 soient du même ordre de grandeur.
10. On a observé depuis une hausse de l'indice conjoncturel en Suède (2,02 enfants par femme en 1989). Au Québec, l'indice de 1989 atteint 1,58 soit un peu moins que le niveau de l'année 1981. L'indice de premier rang a cependant retrouvé le niveau de 1979 contrairement aux indices de deuxième et troisième rangs. Il s'agit d'indices basés sur la population du recensement (contrairement aux données du BSQ qui change de base de population en 1986).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dooley, M., 1988, *An Analysis of Changes in Family Income and Family Structure in Canada Between 1973 and 1986 With an emphasis on Poverty Among Children*, Hamilton, McMaster University, Department of Economics.

———, 1989, *Changes in the Market Work of Married Women and Lone Mothers with Children*. Communication qui sera présentée à la Canadian Population Society, Sociétés savantes, Québec, juin 1989.

Duchesne, Louis, 1988, *La situation démographique du Québec. Édition 1988*, BSQ, Les Publications du Québec.

Festy, P., 1976, « La fécondité des mariages au Québec, d'après l'enquête de 1971 », *Population*, vol. 31, nos 4-5, p. 875-900.

Henripin, Jacques, *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 140 pages. (Coll. « Diagnostic », no 10)

Monnier, A., 1988, « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », *Population*, vol. 43, nos 4-5, p. 893-903.

Rochon, M., 1988, *Évolution récente de la fécondité selon le rang de naissance : le Québec, l'Ontario et la France*, Communication présentée au 111e colloque international des démographes de langue française, Montréal, juin 1988.

———, 1989, « La vie reproductive des femmes », *Cahiers québécois de démographie*, 18-1.

———, 1989, « Fécondité et grossesse à l'adolescence », *L'avenir-santé au féminin*, Gaëtan Morin éditeur, 1989.

3

Enfants et familles du passé : une histoire entre mythes et réalités

Denise Lemieux

L'entrée d'un objet au musée lui confère habituellement une sorte de mise à distance qui souligne en quelque sorte son caractère exceptionnel, sa beauté ou simplement cet ajout indéfinissable provenant de la patine du temps. C'est davantage une conception du temps présent qui, me semble-t-il, s'exprime à travers l'exposition *Familles* organisée par le Musée de la civilisation. Le passé y occupe une place discrète, d'abord à travers ce bel ensemble d'objets patrimoniaux rassemblés sous l'étiquette de « souvenirs dorés », où se retrouvent l'arbre de vie, la robe de mariée, le trousseau de baptême, la commode à pointes de diamant... Ensuite, il s'exprime indirectement dans les albums des photographies apportées par les visiteurs et qui renvoient aux lignées familiales de chaque individu. Enfin, le passé s'y manifeste à travers ces mythes concernant la famille, évoqués brièvement et corrigés à l'aide de données factuelles.

Dans cette réflexion inspirée des recherches sur l'histoire de l'enfance et de la famille, j'aimerais aborder la place qu'a eue l'enfant à diverses périodes de l'histoire du Québec en examinant tour à tour les représentations de l'enfance, la prise en charge des enfants assumée par ses parents, la parentèle ou des institutions supplétives. L'accent sera mis davantage sur la période coloniale et le tournant du siècle caractérisé par l'industrialisation. En contrepoint à ce rapide tour d'horizon on trouvera une réflexion sur les fonctions des mythes concernant l'enfance et la famille et une interrogation sur l'existence de mythes ou de symboles familiaux dans le Québec contemporain.

QUELQUES MYTHES ET SYMBOLES FAMILIAUX ANCIENS

La prédominance de la famille étendue dans les ménages du passé, la douzaine d'enfants légendaire, l'absence de ruptures dans les familles d'antan, sont des représentations que, selon les périodes, certains discours ont amplifiées, célébrées ou discréditées. On pourrait y ajouter la vieille maison canadienne, idéalisée par la littérature du terroir au moment même où se multipliaient les locataires dans les villes en expansion, et cette berçante que Frédéric Back a utilisée, il y a quelques années, dans un superbe dessin animé pour symboliser les changements actuels de la famille au Québec, notamment le déclin de la fécondité. Peu de nos contemporains savent sans doute que la berçante est un objet plutôt récent, importé des États-Unis au XIX^{e} siècle. Si elle fut si rapidement intégrée par nos artisans au patrimoine mobilier, c'est peut-être parce que le geste de bercer l'enfant constituait une pratique ancienne chargée d'affectivité. La vérité du symbole existe donc par-delà l'exactitude trop absolue des faits.

FAMILLES ET ENFANTS DES ÉPOQUES COLONIALES

Toute société a ses mythes et au Québec, la famille semble avoir été elle-même un élément important du mythe fondateur. Dès les débuts de la colonie, on institue des Confréries de la Sainte Famille et on propage des rituels de la sainte enfance dont témoigne encore la statuaire[1]. On sait que les enfants y naissaient nombreux et il semble que, dans un premier temps, ils mouraient moins que dans la mère patrie. La période coloniale fut-elle un âge d'or de la famille? La réalité semble plus contrastée.

On a découvert tout récemment que nos ancêtres, du moins une partie de l'élite, mettaient eux aussi leurs nouveau-nés en nourrice comme en France, une pratique qui mettait en danger la vie des enfants[2]. Les lois importées de France prévoyaient un soutien monétaire pour les enfants illégitimes à la suite d'une action en justice intentée contre les pères et les autorités coloniales avaient organisé des modes de placement pour les enfants nés de parents inconnus, surnommés enfants du roi; la croissance de ces derniers d'un siècle

à l'autre révèle les pratiques accrues d'abandons et l'opprobre social dont étaient victimes les mères célibataires[3]. Les cultes religieux de l'enfance témoignent comme en France d'un début de valorisation des enfants mais ils s'enracinaient dans les croyances et rituels entourant la mort des enfants; si ces décès semblent avoir été un peu moins nombreux qu'en France, ils étaient encore relativement élevés[4]. Le miracle rapporté par les *Relations des Jésuites* où une belle dame qu'on croit être la Sainte Vierge, vient faire déjeuner les enfants d'une mère partie faire ses dévotions, en dit long sur les besoins insatisfaits en garderie d'un temps où il n'y avait dans la plupart des familles que deux générations.

Derrière ces images, où l'on saisit peut-être un simple reflet de l'enseignement religieux, se profile aussi la solitude des premiers temps. Avec son immigration parcimonieuse et majoritairement masculine, des engagés et des soldats, la Nouvelle-France à ses débuts était pour une part une société de célibataires, qui devait s'inventer des façons de survivre. Souvent arrivés sans famille, certains immigrants pouvaient retrouver sur place un proche parent; cependant, l'absence dans la colonie de regroupements sur la base des appartenances régionales françaises, la disparition rapide des patois, révèlent davantage un mélange des populations, qui suggère l'isolement de plusieurs[5]. Parmi ceux qui sont venus, beaucoup repassaient en France, en majorité des célibataires et ceux qui s'implantaient dans la colonie devaient d'abord trouver une femme, fonder une famille. L'arrivée des filles du roi est à l'origine d'une grande partie des premiers mariages. Avec le temps naissaient de nombreux enfants, sept par famille en moyenne et non pas douze, tandis que quatre ou cinq d'entre eux seulement parvenaient à l'âge adulte. Les autres mouraient en bas âge[6].

Les ménages élargis ou composés, d'abord faiblement représentés, deviennent un peu plus nombreux à mesure que se reconstituent les générations; mais la famille demeure nucléaire de façon très majoritaire, comme c'est d'ailleurs le cas partout en Occident. Si la famille élargie de l'ancien temps est bien un mythe des sociétés modernes, cependant d'autres indices révèlent dans toutes les couches sociales les fonctions multiples de la parenté, ce qu'il faut se garder de passer sous silence en mettant uniquement l'accent sur la prédominance de ménages constitués de parents et d'enfants. Les

renchaînements d'alliances, c'est-à-dire des mariages qui renouent les liens entre des familles déjà alliées, ainsi que les mariages qui se font entre membres d'une même profession, d'un même métier, révèlent que familles et parentés structurent profondément le milieu social. Phénomène plus étonnant, le développement de nouveaux territoires semble aussi se faire selon une dynamique inscrite dans la reproduction familiale. À cause de leurs dimensions, les terres ne pouvaient faire vivre qu'une seule famille à la fois. Quand on ne peut plus établir ses enfants dans la paroisse parce que tous les espaces sont occupés, le développement se fait à la périphérie et en suivant les lignes de la parenté. Des stratégies familiales d'établissement et de mariages semblent donc aussi à l'origine des migrations, ce qui fait dire à Jacques Mathieu que, à l'encontre de la division présumée entre nomades et sédentaires, les migrations doivent moins au nomadisme qu'à la sédentarité[7].

Retraçant les pratiques familiales des Montréalais du XVII[e] siècle, à partir des papiers de notaires, contrats de mariage, donations, héritages, tutelles des orphelins par les frères et beaux-frères, Louise Dechêne observe la présence de familles fortes et solidaires. Leurs stratégies de partage et d'entraide renvoient à des principes d'égalité des enfants et à des formes de générosité. Selon cette historienne, la situation propice à l'expansion d'un pays nouveau aurait favorisé le développement de ces tendances qui existaient dans les coutumiers de certaines régions françaises. Mais c'est surtout l'absence de ces sociabilités villageoises qui en Europe interféraient avec l'intimité familiale, qui aurait favorisé ici l'épanouissement des sentiments familiaux. Elle conclut donc que ces données confirment certaines interprétations des premiers historiens au sujet de l'omniprésence de l'institution familiale venant combler les carences d'autres institutions[8].

Sur les rôles exercés par les parents au début de la colonie, on sait bien peu de choses à l'exception des prescriptions d'origine religieuse recommandant aux mères de veiller à la sécurité de leurs enfants, à la propreté de leurs habits et de les élever dans la crainte de Dieu. Aux pères on conseille de tempérer l'exercice de l'autorité par la tendresse. À travers les *Relations*, la confrontation des missionnaires jésuites avec les cultures amérindiennes laisse voir quelques grands traits des pratiques d'éducation à la française, sans doute transposées dans la colonie[9]. Battre un enfant est une vertu et

s'en séparer est souvent recommandé aux parents français du XVII[e] siècle, deux modèles de comportements inacceptables pour les autochtones. Les cultes de la sainte enfance propagés dans la colonie par le clergé et fort prisés des Amérindiens mettent aussi en relief une certaine sentimentalisation entourant le quotidien de la petite enfance où l'on peut deviner les modèles plus amènes envers les plus petits. Mais il est difficile d'établir avec certitude quels rapports entretiennent ces cultes avec la réalité[10].

À mesure que le temps passe, les enfants de la colonie semblent devenir l'objet d'une attitude débonnaire et tolérante assez éloignée de l'autoritarisme des rapports familiaux observés dans la France d'Ancien Régime. Il pourrait s'agir d'un emprunt culturel aux premiers habitants du pays ou d'une amélioration du statut de l'enfant semblable à celle qui s'est amorcée en France au XVIII[e] siècle[11]. Les voyageurs de l'époque les comparent à ces petits Amérindiens pour qui les parents ont une folle tendresse, alors que ceux du XVII[e] siècle s'étonnaient plutôt de ce que les autochtones ne châtient pas leurs enfants et refusent de s'en séparer[12]. Malgré un renforcement peut-être déjà moderne des liens affectifs au sein des familles, favorisé aussi par le fait qu'on garde plus longtemps ses enfants avec soi, il s'agit encore à maints égards de familles traditionnelles touchées par la mortalité infantile et où les enfants s'intègrent précocement au monde des adultes par le travail. Ces traits allaient se maintenir jusqu'aux premières décennies du XX[e] siècle.

FAMILLES ET ENFANTS DU TOURNANT DU SIÈCLE

La dynamique de la parenté qui semble avoir présidé à l'expansion du territoire agricole en Nouvelle-France, se retrouve également à des périodes plus récentes, en particulier dans une région périphérique comme le Saguenay, où Gérard Bouchard observe un système de reproduction familiale similaire comportant des variantes selon que le territoire observé est ouvert ou fermé[13]. L'étude sur une longue période de la transmission du patrimoine terrien dans un rang d'une localité des environs de Montréal, révèle cependant certaines modifications des pratiques de transmission du sol allant vers une commercialisation accrue des biens immobiliers et vers l'exclusion des

filles du patrimoine[14]. Il faudrait cependant mieux cerner l'ensemble de la transmission pour évaluer l'ampleur des changements. Même dans les villes persistent des liens familiaux étroits et de type communautaire.

Tamara K. Hareven retrouve des composantes de cette dynamique de la réciprocité des rapports familiaux chez les Canadiens français émigrés aux États-Unis à la fin du XIX[e] siècle. La parenté formait des relais à l'émigration en Nouvelle-Angleterre ; elle contribuait au recrutement des travailleurs dans les manufactures, servait de sécurité sociale pour les ouvriers malades et, à travers elle, se transmettaient des apprentissages de travail[15].

Pour une petite collectivité de Charlevoix au XX[e] siècle où une large partie des enfants n'héritent pas, en particulier les femmes, Chantal Collard suggère que plutôt que de transmission des biens, il faudrait parler d'une transmission symbolique ; elle observe que tous les enfants gardent un attachement nostalgique à la vieille maison de l'enfance[16]. On devine ici les racines affectives d'un mythe qui a hanté notre littérature, à travers le symbole de la vieille maison identifiée au « chez-nous » et souvent associée à des intrigues à connotations endogamiques sinon incestueuses[17]. *L'Héritage* créé par Victor Lévy-Beaulieu, version télévisuelle récente de cette thématique littéraire, illustre à merveille les conflits mais aussi les attachements profonds sous-jacents à l'éthos de ce système familial communautaire[18].

Le travail des enfants constitue cependant le revers de cette médaille concernant les « vertus » de la solidarité. Fernand Harvey et Jacques Rouillard constatent les forts taux de main-d'œuvre enfantine parmi les ouvriers canadiens-français et plusieurs observateurs de l'époque notent la propension des parents à placer leurs enfants en usine[19]. Dans les quartiers ouvriers montréalais de la fin du XIX[e] siècle, Bettina Bradbury faisant état d'attitudes culturelles favorisant l'embauche des enfants en manufacture, estime que la classe sociale, le métier du père, le faible niveau des salaires constituaient des facteurs plus déterminants que l'ethnie[20]. Dans la ville ouvrière de Hull, Odette Vincent-Domey, tout en observant dans le recensement de 1891 une majorité de familles nucléaires, note la proximité fréquente de logements occupés par des frères, des beaux-frères, des parents, indice de la densité des relations de parenté. Comme en Nouvelle-Angleterre, les pratiques d'embauche des enfants dans certaines entreprises de Hull semblent impliquer les pères et mères[21]. Faut-il préciser qu'une

famille ouvrière de cette époque ne pouvait subsister avec un seul salaire et que ce mode de subsistance regroupant plusieurs salaires, appelée économie de salaire familial, a existé en d'autres pays comme étape transitoire avec l'économie salariale comportant un seul pourvoyeur[22]?

Le recours au travail des enfants par leurs parents soulève néanmoins la question de la nature des liens parents-enfants qui sous-tend cet usage. Sans doute pouvons-nous supposer l'existence de toute une gamme de relations familiales allant de la solidarité et de l'affection, à l'exploitation, au sein de familles différentes mais peut-être à l'intérieur des mêmes familles. La littérature québécoise nous renseigne assez bien sur la présence simultanée dans les familles de sentiments intenses, comportant amour et haine, autour des relations fraternelles et parentales[23]. Une analyse de ce phénomène qui ne prendrait en considération que les questions utilitaires ne pourrait cependant rendre compte de la complexité de ce type d'organisation familiale.

Les autobiographies évoquant les familles du tournant du siècle laissent voir que les enfants et en particulier les bébés de ces familles encore souvent nombreuses sont tendrement aimés de leurs parents. C'est autour des jeunes enfants et des soins apportés par les frères et sœurs aînés, par les tantes et les grands-mères que semblent se solidifier les liens de parenté. Les adoptions d'orphelins ou, exceptionnellement, des dons d'enfants quand les parents sont encore vivants et ne peuvent s'en occuper, sont des cas extrêmes d'une situation plus habituelle d'échanges de service et d'entraide. Les enfants eux-mêmes sont habitués très tôt à rendre service et c'est presque naturellement qu'on les engage par la suite à l'extérieur, leurs maigres salaires venant s'ajouter aux revenus de la famille[24]. Le travail précoce des enfants, largement pratiqué dans l'univers domestique et aux abords de la maison dans les familles rurales, s'est donc facilement transposé à l'usine. Ces similitudes des modes de fonctionnement entre familles rurales et familles ouvrières au début de l'industrialisation, ne sauraient nous conduire à postuler une sorte d'immuabilité des relations familiales. Malgré la remise parfois complète du salaire aux parents, une certaine autonomie est gagnée par les jeunes au travail et l'usage de petits montants conservés à des fins personnelles modifiait sans doute la relation parents-enfants.

La littérature de l'époque a gardé un étrange silence sur ce travail des enfants dénoncé par quelques journalistes et inspecteurs d'usine, tels Jean-Baptiste Gagnepetit, Louis Guyon, Gaétane de Montreuil[25]. Les orphelins et enfants perdus, les écoliers persécutés sont plus présents dans les romans du XIX^e siècle que les petits travailleurs, qui sont par ailleurs évoqués dans les ouvrages autobiographiques. Dans l'ensemble, les images littéraires de l'enfance du XIX^e et début du XX^e siècle sont encore imprégnées des cultes de la sainte enfance propres à la Nouvelle-France. Les enfants sont des innocents, des anges pour le ciel, des représentations que maintiennent dans l'imaginaire littéraire et dans les croyances populaires les forts taux de mortalité infantile[26]. Par le biais des journaux à grands tirages apparus au cours de cette période mais aussi par l'intermédiaire d'une Église par ailleurs conservatrice, s'implantent dans les familles des rituels de l'enfance plus modernes qui gravitent autour des fêtes saisonnières et des rites de passage, telle la première communion ou ces fêtes de Noël dont les cadeaux aux enfants et la mythologie de Santa Claus commencent à déplacer, surtout dans les familles bourgeoises, l'Enfant-Jésus et le Nouvel An de la tradition[27].

C'est cependant dans les premières décennies du XX^e siècle que se diffuse une image qui deviendra associée au courant nationaliste, celle des berceaux. Bien que la mémoire collective identifie plutôt le thème des berceaux comme symbole des familles nombreuses, suivant une conférence du jésuite Louis Lalande en 1918 intitulée « La revanche des berceaux », c'est autour de l'image du berceau, célébré dans maints poèmes et textes du terroir, que s'édifie un culte qui n'est pas uniquement destiné à exalter la fécondité face au déclin appréhendé de la population. L'image du berceau est en effet utilisée pour mobiliser la lutte à la mortalité infantile, un thème majeur des préoccupations sociales. L'hôpital Sainte-Justine, dont la fondation vise également à contrer la forte mortalité infantile, est l'œuvre de femmes de la bourgeoisie; elles organisent à partir de 1914 « la fête des berceaux », une campagne destinée à solliciter des fonds pour les enfants malades. Édouard Montpetit fera en 1918 une conférence sur « La veillée des berceaux » pour décrire ce qu'il perçoit comme un drame national[28]. Le berceau, symbole de la fécondité traditionnelle, fut donc simultanément associé au cours de la même période à la modernisation du consensus éducatif concernant les enfants, relevant de l'histoire du mouvement hygiéniste; Carole Dion

Un Noël en famille au XIX^e siècle.

a bien montré comment cet objectif louable s'est accompagné d'un dénigrement des pratiques traditionnelles des mères et d'une redéfinition de leurs rôles[29]. Si ce mouvement s'inscrit dans le réformisme social qui traverse le continent et mobilise certains laïcs, médecins et féministes, il suscite au Québec des solutions originales eu égard à l'emprise de l'Église sur le social et l'éducatif.

Dans le domaine de la santé comme de l'assistance sociale, des institutions religieuses continuent de se multiplier depuis le milieu du XIX^e siècle pour faire face aux problèmes suscités par l'industrialisation et l'urbanisation. Micheline Dumont a décrit ces véritables garderies du XIX^e siècle que constituaient les salles d'asile fondées par des religieuses[30]. Les familles incapables de subsister en temps de crises avaient aussi recours aux orphelinats pour placer certains enfants[31]. Une fois surmontée la difficulté — pauvreté, veuvage, grossesse — la plupart des parents reprenaient leurs enfants. De même, les familles petites-bourgeoises semblent avoir eu recours aux pensionnats lors des grossesses et des maladies de la mère. Les soutiens institutionnels à la famille relayant au besoin les réseaux de parenté ont pu contribuer au maintien d'une fécondité élevée.

Certes, la famille nombreuse avait pris au cours des années la proportion d'un mythe. Plus qu'une simple idéologie entretenue par les élites patriotiques et religieuses au moment où certaines familles commençaient à contrôler leur fécondité, les familles nombreuses ont aussi constitué jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle une réalité avec laquelle une partie de la population était intimement associée. Ces familles n'étaient certes pas majoritaires mais comme elles fournissaient plus de la moitié des enfants, leur présence est décuplée dans les souvenirs[32]. Gérard Bouchard a souligné comment le mode de reproduction sociale observé au Québec sur de longues périodes supposait des valeurs propres et une véritable culture de la solidarité[33]. Tout récemment Daniel Fournier associe la résistance à la modernisation démographique de la première moitié du XX^e siècle, nommée « revanche des berceaux », à des facteurs de sociabilité et de style de vie propres aux Canadiens français de ces périodes plutôt qu'à des effets de contrainte idéologique[34]. Sans doute cette dimension de la solidarité doit-elle être située dans un ensemble de facteurs explicatifs, incluant la contrainte idéologique d'origine religieuse dont les traces abondent dans les témoignages des contemporains[35].

Malgré quelques lois réglementant les horaires, puis les âges d'entrée à l'usine, le Québec attendra les années 1940 pour légiférer sur l'obligation scolaire qui seule aurait permis d'éliminer le travail des enfants[36]. La loi d'assistance aux mères pauvres ne fut adoptée qu'en 1937 et ce n'est qu'en 1936 que la province s'est dotée d'une loi qui lui permettait de participer à la loi fédérale de 1927 sur les pensions de vieillesse. Enfin, on a tardé à instituer des tribunaux pour la jeunesse conformément à la loi sur les jeunes délinquants votée dans les années 1908[37]. Lorsque l'État fédéral établit un programme d'allocations familiales dans les années 1944-1945, les parents québécois semblent satisfaits de cette intervention du nouvel État-providence. Dominique Jean rappelle cependant que ce soutien, davantage axé sur l'aide directe aux familles que sur un appui de type institutionnel, était lui aussi assorti de contrôles, le programme servant à implanter de nouvelles normes dans le rôle de parent par la diffusion d'écrits et par l'intervention auprès de certaines familles quant aux façons de dépenser l'allocation[38].

En rappelant certains retards de notre société à créer des services modernes de soutien à la famille qui auraient pu faciliter la tâche des parents pour conserver la vie de plus d'enfants et les inciter à s'instruire, il faut bien saisir que la solidarité familiale du passé n'était pas sans lacune. Comme l'a montré Hareven, l'envers de ce système communautaire se manifesta dans un milieu ouvrier au moment d'une grève, car les parents employés dans la même industrie ne purent s'entraider pour subsister. Sur le plan des individus, certains membres de la famille étaient parfois sacrifiés au groupe par exemple quand la maladie conduisait une fille à abandonner l'école ou à demeurer célibataire pour remplacer sa mère. À cet égard, les filles dans ce système héritaient peu et leur situation dépendait de leur facilité à se marier.

EN CONCLUSION: DES RITUELS PRIVÉS À INVENTER ET DES PROJETS COLLECTIFS À CONSTRUIRE

Certes, les fonctions des mythes dans la vie collective sont difficiles à interpréter et la tendance réaliste et rationnelle de notre

époque est de souligner surtout leur côté illusoire. Les mythes et l'imaginaire ont habituellement des liens complexes avec le réel.

En plus de s'interroger sur les processus de transformation de la culture familiale d'autres époques et la valorisation ancienne de l'enfant, on peut se demander s'il subsiste quelque chose des modèles et des valeurs qui l'accompagnaient ou, en leur absence, quelles sont les nouvelles valeurs qui s'affirment à travers les pratiques familiales de notre temps. De façon plus générale, on peut se demander dans quelle mesure les familles contemporaines peuvent perdurer sans le maintien de quelques symboles qui transcendent les intérêts individuels.

Les relations humaines ne sauraient se passer d'un minimum de symboles et de rituels pour en garantir l'existence dans le temps et pour en assurer la prévisibilité. C'est tout le groupe familial qui selon Monique Morval a besoin de rituels pour établir les frontières entre l'intérieur et l'extérieur, assigner les rôles et définir les règles et les mythes, situer l'histoire de la famille, donner à chacun son identité. Ses recherches psychologiques sur les rituels familiaux contemporains visent à mieux cerner leur rôle dans la dynamique familiale et à établir leur qualité d'indicateurs de la cohésion[39]. Eric Baruffol rapporte que parmi les couples qu'il a étudiés, vivant en cohabitation, ceux qui ont maintenu leur lien avaient tous préservé une sorte de mythe fondateur de leur histoire[40].

Sans doute la privatisation des rituels est-elle désormais caractéristique de nos sociétés et on chercherait en vain quelque expression sociale homogène d'une réalité familiale aujourd'hui fort diversifiée. Dans une réflexion sur son expérience en tant que membre de la commission de consultation sur la politique familiale, Nicole Boily fait état des divergences entre groupes et individus rencontrés quant à la définition de la famille et aux mesures de soutien préconisées. Ces groupes se rallient par ailleurs autour de l'importance de la famille comme milieu de vie et source d'identité de l'enfant et expriment un souhait commun de voir l'ensemble des partenaires sociaux tenir compte de l'impact de leurs activités respectives sur la vie des familles[41]. Parmi les substituts du mythe qui surgissent dans les représentations littéraires en France, Marie-José Chombart de Lauwe a mis en évidence que l'image de l'enfant constitue un mythe moderne[42]. Ce mythe de l'enfance, un peu tenu en veilleuse à l'époque des

berceaux, s'épanouit dans la littérature québécoise vers les années 40, au moment même où sont adoptées diverses lois qu'on peut rattacher à une conception moderne de la famille. Si Chombart de Lauwe met en garde contre les possibilités d'aliénation de ce mythe pour les enfants réels, nous pouvons élargir cette mise en garde pour les parents, en particulier la mère qui se vit imposer à la même époque une mission accaparante assortie de prescriptions innombrables.

Quant aux représentations contemporaines plus récentes, rappelons que l'enfant des romans de la dernière décennie est habituellement seul ou accompagné d'un animal domestique[43]. Le « monsieur Émile » du roman d'Yves Beauchemin, *Le Matou*[44], en est une incarnation très connue. Beaucoup plus souvent que dans la réalité, il provient d'un foyer séparé ou d'une famille reconstituée. Bien que ces romans témoignent aussi de la recherche de nouvelles formes de paternité et de maternité ainsi que d'une valorisation de l'enfant, les romans consultés semblent davantage critiques des modes de vie actuels pour les enfants que ne le sont les études sociologiques, axées sur les comportements moyens et de la diversité des situations. À cet égard, le romancier qui crée des univers singuliers est peut-être plus proche dans sa création du psychologue clinicien ou de l'intervenant lorsque ces derniers constatent les situations familiales précaires de bon nombre d'enfants placés en centre d'accueil et s'interrogent à leur sujet sur les effets de l'éclatement des liens familiaux. Un nouveau consensus autour d'un projet collectif concernant la famille, s'il doit être soucieux du respect de la diversité des modèles familiaux, pourrait se construire autour des conditions de soutien à la parentalité en vue d'assurer le bien-être de tous les enfants.

La reconnaissance de la diversité des modèles familiaux à laquelle l'exposition du musée apporte une représentation significative devrait aussi nous inciter à rechercher ce qui, par-delà cette diversité, révèle une certaine continuité de la vie familiale. Les sociabilités de certaines familles monoparentales telles que les ont observées Andrée Fortin et ses collaborateurs, s'apparentent encore largement à ces modèles d'entraide présents dans les familles traditionnelles[45]. Sans doute trouverions-nous, peu importe le type de famille (monoparentale, biparentale ou reconstituée), de grandes permanences sur le plan de l'exercice des rôles de pères et de mères et à travers les attitudes

envers l'enfant. Par ailleurs, s'il importe de mieux cerner ce qui dans les relations familiales d'aujourd'hui fait problème, à la source de ces problèmes comme à l'arrière-plan des réussites, on retrouverait sans doute beaucoup de modèles de socialisation transmis de génération en génération.

NOTES

1. Sur les cultes de la Sainte Famille, voir: Marie-Aimée Cliche, *Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Composantes populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Québec, P.U.L., 1988, 354 p.
2. Danielle Gauvreau, «Note de recherche. À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français», *RHAF*, vol. 41, n° 1, été 1987, p. 53-62.
3. Marie-Aimée Cliche, «Filles-mères, familles et société sous le Régime français», *Histoire sociale-Social History*, vol. XXI, n° 41, mai-May 1988, p. 39-69. Yoland Bouchard, *Les enfants du roi à Montréal au 18e siècle*, thèse de M.A.(histoire), Université de Sherbrooke, 1989.
4. Lorraine Gadoury, Yves Landry et Hubert Charbonneau, «Démographie différentielle en Nouvelle-France», *RHAF*, vol. 18, hiver 1985, p. 357-378.
5. Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris, Plon, 1974, 588 p.
6. Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, P.U.M., 1975, 267 p.
7. Jacques Mathieu *et al.*, «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France», *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, n° 2-3, 1987, p. 211-227.
8. Louise Dechêne, *op. cit.*
9. Sur l'éducation française sous l'Ancien Régime, voir: Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, coll. «Histoire», Paris, Seuil, 1973, 316 p. Voir aussi: David Hunt, *Parents and Children in History, The Psychology of Family Life in Early Modern France*, coll. «Harper Torchbooks», New York, Harper & Row, 1972, et Jacques Gélis, «L'individualisation de l'enfant», *Histoire de la vie privée*, t. 3, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, Paris, Seuil, 1986, p. 311-329.
10. Denise Lemieux, *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*, Québec, IQRC, 1985, 197 p.
11. La colonie bénéficie des progrès de l'obstétrique de la France. Voir: Hélène Laforce, *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*, Québec, IQRC, 1985. (Coll. «Edmond-de-Nevers», n° 4).
12. Peter N. Moogk, «'Les Petits Sauvages': The Children of Eighteenth-Century New France», Joy Parr (ed.), *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1983, p. 17-43. Ce changement des attitudes est traité dans *Les petits innocents*, *op. cit.*

13. Gérard Bouchard, «Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos», *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, nos 2-3, 1987, p. 229-251.
14. Pauline Desjardins, *La circulation immobilière à Calixa-Lavallée de 1730 à 1975*, thèse de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal, 1985.
15. Tamara K. Hareven, «The Dynamics of Kin in an Industrial Community», Supp. *American Journal of Sociology*, vol. 84, 1978, p. 151-182.
16. Chantal Collard, «Parenté et communauté à Rivière-Frémiotte, 1880-1960», *Anthropologie et Sociétés, Parentés au Québec*, vol. 9, no 3, 1985, p. 57-85.
17. Denise Lemieux, «La famille dans la littérature, «Restons chez nous»» *Une culture de la nostalgie*, Montréal, Boréal Express, 1984, chapitre I.
18. Pour une version romanesque de cette émission, voir Victor-Lévy Beaulieu, *L'Héritage*, Montréal, Les entreprises Radio-Canada - Stanké, 1987, 477 p.
19. Fernand Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs*, Montréal, Boréal Express, 1978, 350 p. Jacques Rouillard, *Ah! les États. Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie du textile de la Nouvelle-Angleterre*, Montréal, Boréal, 1985, 155 p.
20. Bettina Bradbury, «L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation: Montréal dans les années 1870», Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont (éd.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 287-318.
21. Odette Vincent-Domey, *Filles et familles en milieu ouvrier: Hull, Québec, à la fin du XIXe siècle*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1988, 197 p.
22. Sur l'économie de salaire familial, voir Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Éditions Rivages, 1987, 268 p.
23. Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie*, *op.cit.*
24. Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, IQRC, 1989, 389 p.
25. Voir Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté, Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978. Chapitre 3. «Les femmes et les enfants au travail».
26. Patricia Thornton, Sherry Olson et Quoc Thuy Thach, «Dimensions sociales de la mortalité infantile à Montréal au milieu du XIXe siècle», *Annales de démographie historiques*, 1988, p. 299-325.
27. Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle. Âges de la vie, maternité et quotidien*, *op. cit.*, p. 254-258.
28. Sur l'histoire de cette image du berceau voir: Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie*, *op. cit.*, p. 59-64.
29. Sur l'histoire de ce mouvement, voir Terry Copp, *op. cit.*, chapitre 6., et Carole Dion, *La femme et la santé de la famille au Québec*, thèse de M.A. (histoire), Montréal, Université de Montréal, 1984. Sur la lutte des femmes à la mortalité infantile, voir Madeleine Des Rivières, *Une femme, mille enfants. Justine Lacoste Beaubien, 1877-1967*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1987, 271 p. Voir aussi: Aline Charles, *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*, IQRC, 1990. 191 p.

30. Micheline Dumont, «Des garderies au 19e siècle: les salles d'asile des sœurs Grises à Montréal», Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *op. cit.*, chapitre 10.
31. Bettina Bradbury, «The Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness and Poverty, Montreal, 1860-1885», Joy Parr (ed.), *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1983, p. 109-128.
32. Marie Lavigne, «Réflexions féministes autour de la fertilité des Québécoises», dans *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, Femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*, *op. cit.*, chapitre 12.
33. Gérard Bouchard, «La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19e et 20e siècles. Construction d'un modèle», *RHAF*, vol. 40, nº 1, été 1986, p. 51-71.
34. Daniel Fournier, «Pourquoi la revanche des berceaux?», *Recherches sociographiques*, vol. XXX, nº 2, 1989, p. 171-194.
35. Sur la démographie sous-jacente à la «revanche des berceaux» et sur l'explication faisant appel à plusieurs facteurs de la résistance à cette baisse au Québec, voir les chapitres 4 et 5 de l'ouvrage de Jacques Henripin, *Naître ou ne pas être*, coll. «Diagnostic» nº 10, Québec, IQRC, 1989, 140 p.
36. Thérèse Hamel, «Obligation scolaire et travail des enfants: 1900-1950», *RHAF*, vol. 38, nº 1, été 1984, p. 39-58.
37. Terry Copp, *op. cit.*
38. Dominique Jean, «Les parents québécois et l'État canadien au début du programme des allocations familiales: 1944-45», *RHAF*, vol. 40, nº 1, été 1986, p. 73-95.
39. Monique Morval, «Rites familiaux et fonctionnement de la famille», communication au colloque internationnal sur l'éducation familiale, dans le cadre de l'ACFAS 1989.
40. Eric Baruffol *et al.*, communication au colloque international sur l'éducation familiale, dans le cadre de l'ACFAS 1989.
41. Nicole Boily, «Politique familiale: d'une définition de la famille au rôle de l'État», *Couples et parents des années quatre-vingt*, coll. «Questions de culture» nº 13, sous la direction de Renée B.-Dandurand, Québec, IQRC, 1987, p. 163-172.
42. Marie-José Chombart de Lauwe, *Un monde autre: l'enfance*, coll. «Bibliothèque scientifique», Paris, Payot, 1972, 443 p.
43. Pour une analyse d'un certain nombre de romans récents, voir: Denise Lemieux, «Quelques enfants, des chats, des chiens, une tourterelle... Les nouvelles familles au coin de l'imaginaire», dans *Couples et parents des années quatre-vingt*, sous la direction de Renée B.-Dandurand, *op. cit.*, p. 113-130.
44. Yves Beauchemin, *Le Matou*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, 583 p.
45. Andrée Fortin, avec la coll. de Denys Delage, Jean-Didier Dufour et Lynda Fortin, *Histoires de familles et de réseaux, La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 224 p.

4

Les relations entre parents et enfants dans une famille en changement

Michel Claes

La psychologie a toujours accordé un intérêt tout à fait crucial à l'étude des relations entre parents et enfants. Ainsi, pour la psychanalyse, les premiers liens qui s'établissent entre le jeune enfant, sa mère et son père constituent le noyau central autour duquel toute la vie psychique va se construire. Le complexe œdipien qui s'élabore autour de cette relation triangulaire est conçu à la fois comme l'archétype des relations humaines et comme le modèle premier qui guidera la formation de tous les liens ultérieurs que l'individu tentera d'établir au cours de sa vie.

De façon constante, les théories psychologiques s'efforcent de retracer l'évolution des fonctions psychologiques en partant des relations qui s'établissent entre le jeune enfant et ses parents. Qu'il s'agisse, par exemple, de saisir les étapes de la constitution du langage, la construction de l'image de soi ou l'élaboration des motivations personnelles, chaque fois, la recherche psychologique examine minutieusement les interactions qui s'établissent entre l'enfant et ses parents, les modèles éducatifs préconisés par les parents ou le type de support accordé à l'enfant. C'est que les premières années de la vie se révèlent tout à fait déterminantes sur les développements ultérieurs et la cellule familiale constitue le creuset où s'élaborent les premiers fondements de la personnalité de l'individu.

Plusieurs équipes de recherche très actives tant en Europe qu'en Amérique du Nord s'efforcent aujourd'hui de saisir toute la complexité des relations qui s'établissent au sein du système familial, en retraçant la genèse et l'évolution des liens qui relient parents et enfants. En effet, un attachement unique, intense et particulier lie parents et enfants. Ces liens d'attachement se tissent très tôt, dès

les premiers jours de la naissance. Ils ne sont pas le fruit d'un mouvement unique allant des parents vers l'enfant, mais le résultat d'échanges riches et subtils dans lesquels les divers partenaires — le bébé, la mère et le père — sont activement engagés. Lorsque, pour une quelconque raison, ces liens d'attachement ne peuvent pas s'établir de façon assurée, lorsqu'ils sont fragiles, on peut craindre que le développement socio-affectif ultérieur ne se déroule adéquatement. Un accord existe en pédopsychiatrie pour convenir de l'importance des premiers liens qui se tissent entre les parents et l'enfant sur le bien-être psychologique et la santé mentale de ce dernier. La psychiatrie infantile nous indique d'ailleurs que les enfants qui n'ont pu établir cette forme d'attachement sûr au cours de la petite enfance risquent de développer des difficultés d'ajustement personnel et social et des problèmes de santé mentale. Ceci est particulièrement vrai pour les enfants négligés par leurs parents qui ont vécu des carences affectives au cours des premiers mois de la vie.

La composition de la famille a connu des changements spectaculaires au cours des deux dernières décades. On peut mesurer l'importance de ces changements en examinant l'évolution extraordinaire de trois indicateurs démographiques vitaux: baisse systématique et constante du taux de mariage et de remariage; baisse systématique et constante du taux de fécondité, particulièrement remarquable auprès de la famille québécoise, qui passe d'un des taux de fécondité les plus élevés du monde occidental à un des taux les plus faibles aujourd'hui; augmentation du taux de divorce, enfin, qui a doublé au cours des quinze dernières années. Certains « futurologues » pratiquant l'ironie ou l'humour noir et spéculant à partir des tendances observées au cours des années 1970 ont pu annoncer que le pourcentage de divorce atteindrait 100 % vers 1995, que l'institution du mariage disparaîtrait vers 2010 et que le taux de natalité atteindrait le zéro, en Amérique du Nord, en 2020[1] !

Nous sommes engagés dans la dernière décade du siècle, certaines de ces dates fatidiques approchent et ce scénario dramatique semble reporté à plus tard, puisque l'institution du mariage recrute toujours des adeptes et que les couples continuent à donner naissance à des enfants. Mais, en trente ans, le mariage et la constitution de la famille ont subi des transformations très importantes; alors que la taille de la famille se réduit fortement, le nombre de familles

non traditionnelles est en progression: familles monoparentales et familles reconstituées notamment. Ces changements majeurs qui ont marqué la famille contemporaine ont-ils eu un impact important sur la qualité des relations entre parents et enfants? Et dans quel sens? Faut-il dresser un bilan en termes de pertes ou de profits?

J'examinerai cette question à la lumière de données de recherches récentes portant plus particulièrement sur les relations entre parents et adolescents et ceci pour deux raisons. La première raison est subjective: comme je consacre l'essentiel de mes activités d'enseignement et de recherche à l'adolescence, je suis mieux informé des travaux de recherche qui portent sur cette période. Mais il y a une raison plus objective: à l'adolescence, l'individu est confronté à des tâches majeures sur le plan de la socialisation, il ne bénéficie plus autant de la protection de la famille si bien que la présence de difficultés personnelles et sociales éventuelles devient plus manifeste. Ensuite, les études portant sur les modes de communication familiale à l'adolescence interrogent les deux partenaires, parents et enfants, ce qui permet de comparer les points de vue en présence.

CHANGEMENTS FAMILIAUX ET SANTÉ MENTALE DES ENFANTS: BILAN NÉGATIF

Une série d'informations consistantes suggère une réponse négative à la question de savoir si les changements qui ont marqué la famille ont eu un impact favorable sur la qualité des relations entre enfants et parents. Il semblerait plutôt que les conditions « socio-affectives » d'un certain nombre d'enfants et d'adolescents se seraient dégradées au cours des dernières années. Plusieurs recherches constatent en effet une détérioration du bien-être psychologique et une augmentation de la présence de symptômes cliniques chez un nombre croissant d'adolescents, en reliant ce phénomène à une dégradation de la qualité des relations entre parents et enfants. Trois sources de données viennent appuyer une telle analyse.

Tout d'abord, certaines recherches récentes menées auprès d'enfants et d'adolescents présentant des problèmes d'ordre psychologique indiquent une augmentation légère mais significative d'individus présentant des difficultés qui gravitent autour de la

dépression. Des études réalisées aux États-Unis[2] et en Grande-Bretagne[3] démontrent que, par rapport à la génération précédente, un nombre croissant d'adolescents présentent des symptômes tels que sentiments persistants de tristesse et de découragement, expression de détresse et présence d'idées suicidaires. Tous les adolescents ne présentent pas de tels symptômes dépressifs, loin s'en faut et le nombre d'adolescents déprimés est limité dans l'ensemble. Mais ce nombre serait en progression.

Plusieurs facteurs sont avancés par les auteurs pour expliquer cette augmentation des symptômes dépressifs chez les adolescents mais, au cœur des explications, se trouve le constat d'une dégradation de la qualité du tissu familial chez les sujets présentant de tels symptômes. Une relation est identifiée entre l'absence de proximité et d'affection dans les relations parentales et la présence de symptômes dépressifs. Les adolescents ne pouvant bénéficier du support des parents se révèlent particulièrement vulnérables à la dépression. Tousignant[4] fait les mêmes constatations au terme de son enquête portant sur les idées et les tentatives suicidaires chez les adolescents québécois: la présence de telles idées et les tentatives de suicide sont plus fréquentes chez les sujets qui sont négligés affectivement par leurs parents ou qui connaissent d'importants conflits familiaux.

Une autre série de données concordantes montre par ailleurs une augmentation sensible des conduites délinquantes chez les enfants et les adolescents, depuis les années 1960: augmentation de délits criminels, de voies de faits, de consommation de drogues illicites, etc. Le couple famille/délinquance a toujours retenu l'attention des criminologues car, si plusieurs facteurs sociaux et individuels peuvent expliquer l'émergence de la délinquance, la famille constitue le dernier rempart contre le passage vers la conduite délinquante. La qualité des conduites parentales devient tout à fait cruciale lorsqu'il s'agit de départager le groupe des adolescents qui vont passer à l'acte délinquant de celui qui ne franchit pas cette limite[5].

Les études qui se sont attachées à analyser les fonctions parentales démontrent que les rôles parentaux s'exercent à travers deux axes principaux: un axe de « prise en charge » de l'enfant qui fait appel à l'affection, la proximité et la communication et un axe de « contrôle » qui consiste à imposer les normes, formuler les règles et sanctionner les écarts de conduite. Certaines études indiquent une

baisse d'influence des parents dans ce second axe de l'exercice du contrôle sur les enfants[5]. On constate par exemple qu'aujourd'hui, les adolescents passent sensiblement moins de temps avec les parents qu'il y a vingt ans et que les heures de sortie avec les amis durant les fins de semaine sont de plus en plus tardives. En 1980, 60 % des adolescents nord-américains, âgés de plus de 14 ans, ne passaient jamais le samedi soir avec leurs parents; ce n'était le cas que pour moins de 25 % d'entre eux en 1960. Il en va de même pour la tolérance des parents au sujet des heures de sortie au cours des fins de semaine. Celles-ci sont de plus en plus tardives; elles sont passées, entre 1960 et 1980, de 11 h à 1 h du matin pour les garçons, de 10 h 30 à 12 h 30 pour les filles. Parallèlement à cette baisse d'influence des parents dans la socialisation des adolescents au profit du groupe des amis, une étude montréalaise constate une diminution du temps de communication et d'échanges entre parents et adolescents au cours des années 1980[5].

Il faut enfin soulever ici la question de l'impact de la séparation parentale sur les enfants et les adolescents. Le taux de divorce augmente constamment et le nombre d'enfants affectés par la séparation parentale est également en progression. Les travaux que Wallerstein et Kelly[6] ont poursuivis durant dix ans auprès de groupes de parents et d'enfants ayant vécu un divorce démontrent hors de tout doute que la séparation des parents entraîne une série d'effets négatifs auprès des enfants. On peut paraphraser une des principales conclusions de Wallerstein et Kelly de la manière suivante: cinq ans après le divorce, les adultes déclarent avoir pris une bonne décision, ils reconnaissent avoir souffert, mais avoir «digéré l'échec». «Notre couple était un échec, c'était l'enfer, en définitive nous avons pris la bonne décision.» En revanche, après cinq ans, beaucoup d'enfants et plus particulièrement ceux qui étaient adolescents au moment du divorce, n'ont pas accepté la séparation parentale et entretiennent toujours le rêve d'une réconciliation des parents. Même dix ans après le divorce, certains sujets interrogés par Wallerstein et Kelly alors qu'ils étaient de jeunes adultes présentaient encore des signes évidents de tristesse et de fragilité psychologique. Sans doute certains enfants et certains adolescents franchissent-ils l'expérience du divorce des parents sans dommages psychologiques notables. Certains y gagnent même de l'autonomie et de la maturité. Mais, pour beaucoup d'entre eux, les

sentiments négatifs prévalent et de façon persistante: tristesse, culpabilité, conflits d'allégeance, etc.

Voilà un sombre bilan qui semble indiquer que les changements qui ont marqué et qui continuent de marquer la famille contemporaine auraient entraîné une réduction de la fréquence et de la durée des contacts entre parents et enfants. On constate par ailleurs une augmentation à la fois des problèmes reliés à la dépression et des conduites délinquantes chez les enfants et les adolescents au cours des dernières décades. Certains auteurs relient cette augmentation de problèmes psychologiques à une détérioration de la qualité des relations parents-enfants. L'absence de proximité et d'affection, l'abandon des rôles de contrôle auprès des enfants et la négligence parentale sont particulièrement pointés du doigt lorsqu'il s'agit d'expliquer cette progression. L'augmentation du taux de séparation et de divorces entraînerait également une baisse du bien-être psychologique auprès d'un nombre croissant d'enfants et d'adolescents.

ÉVOLUTION DES RÔLES PARENTAUX DANS LA FAMILLE CONTEMPORAINE: UN BILAN POSITIF?

Les données qui viennent d'être rapportées ont été recueillies auprès de «cas problèmes». Il s'agit de recherches cliniques ou épidémiologiques qui ont tenté de saisir l'évolution de certains phénomènes comme la dépression à l'adolescence ou encore cerner l'importance du contrôle parental sur le développement de la délinquance. Mais il existe un autre courant de recherche en psychologie du développement qui s'attache à l'étude de diverses dimensions psychologiques auprès de sujets «tout-venant», les enfants et les adolescents «normaux» qui n'ont pas connu de difficultés apparentes nécessitant une aide psychologique ou un placement en institution. Certaines de ces études se sont penchées sur les relations entre parents et adolescents et sur l'évolution de ces relations au cours des dernières années et leurs résultats inspirent des réflexions d'un ordre très différent.

Toutes les sources d'information provenant tant d'Amérique du Nord que d'Europe indiquent très clairement que la famille constitue un lieu privilégié, fortement valorisé à la fois par les parents, par les

enfants et les adolescents, lorsqu'il s'agit de satisfaire les désirs d'affection, d'intimité et de proximité. Si certains adolescents interrogés lors des enquêtes reconnaissent connaître des conflits avec les parents ou éprouver des sentiments de rejet, la plupart d'entre eux déclarent être bien dans leur famille, ils expriment de l'attachement envers leurs parents et se sentent aimés par ces derniers. Ces études ne retracent nullement le tableau d'une famille marquée par la discorde, le rejet ou l'incompréhension réciproque. De façon constante, l'attachement aux parents, la proximité et l'attention sont à la fois proclamés et revendiqués par les adolescents[7].

Les études récentes qui se sont attachées à suivre le déroulement des rapports parents-enfants durant l'adolescence n'ont pas retracé un mouvement dominé par une volonté d'émancipation à l'égard des parents comme l'ont trop souvent prétendu certaines théories de l'adolescence. Ces dernières ont accordé un intérêt excessif aux processus de séparation et d'individualisation, parlant même d'un fossé infranchissable entre la génération des parents et celle des adolescents. Depuis, de nombreuses études empiriques ont démontré que les points de connivence entre la génération des parents et celle des enfants sont bien plus nombreux que les points de divergence et que la solidarité entre les générations l'emporte largement. On a pu constater que parents et enfants adoptent les mêmes perspectives sur toute une série de questions fondamentales comme les croyances religieuses, le système de valeurs, l'adhésion à un parti politique, le choix de certains modes de consommation, etc.

On observe sans aucun doute une transformation très sensible des relations sociales au cours de l'adolescence, caractérisée notamment par l'importance croissante des amis dans l'univers social des jeunes. Mais les études n'identifient pas une démarche d'émancipation des formes antérieures d'attachement à l'égard des parents. On constate une évolution caractérisée non par la rupture, mais par une modification des rapports et des rôles, alors que l'attachement aux parents demeure intense à l'adolescence et au début de l'âge adulte[8].

La représentation des images parentales par les adolescents a subi une évolution importante au cours des deux dernières décennies[9]. Lorsqu'on interroge les adolescents d'aujourd'hui sur les qualités reconnues ou les défauts reprochés à leurs parents, on

constate principalement une baisse de la fréquence des thèmes qui font référence à l'autorité. Ces notions d'autorité, très présentes dans le discours des adolescents au cours des années 1960, laissent place à d'autres thèmes qui mettent l'accent sur la proximité, la confidence et l'affection. Un autre mouvement marque l'évolution des qualités attendues de la part du père et de la mère. Lors des années 1950 et 1960, les adolescents formulaient une vision très stéréotypée du rôle de chacun des parents: le père était décrit comme détenteur des qualités d'autorité, d'affirmation de soi et de réussite, alors que la mère était investie des vertus de douceur, de proximité et d'affection. Aujourd'hui, les premières qualités citées pour caractériser aussi bien le père que la mère sont la compréhension, l'écoute et le partage. On constate encore des écarts entre les représentations des rôles du père et de la mère, mais les adolescents font appel dans les deux cas à des qualités expressives qui dépassent les stéréotypes classiques pour se fonder dans un modèle unique mettant l'accent sur la proximité et l'affection.

On constate d'ailleurs un mouvement similaire lorsqu'on interroge cette fois les parents afin de saisir l'évolution de leur conception des rôles parentaux. Si les fonctions de détenteur de l'autorité et de pourvoyeur sont encore très présentes dans le discours des pères, on observe ici aussi un changement auprès d'un nombre croissant d'entre eux qui accordent une importance grandissante à l'écoute des enfants au partage et à l'affection.

Tout ceci traduit une modification sensible dans les relations entre parents et enfants au cours des dernières décades. Qu'on examine la question en interrogeant les parents ou les adolescents, le discours des divers protagonistes indique un changement des rapports entre parents et enfants qui évolue d'un modèle qui préconisait l'autorité et le contrôle vers un modèle qui met l'accent sur l'affection et le partage. Et cette évolution est toujours jugée favorablement. Ce fait ressort clairement d'une étude qui a interrogé des pères d'adolescents sur les rapports qu'ils entretenaient avec leur propre père et ceux qu'ils entretiennent avec leur fils. L'image du père des adultes se structure principalement autour de la notion d'autorité et de la soumission à cette autorité intransigeante, entraînant une sorte d'effacement de soi des adolescents face à la sévérité paternelle. Pour cette génération, le souvenir d'une adolescence heureuse renvoie

L'importance de l'affectif.

d'ailleurs souvent à une bonne entente avec le père. Lorsqu'ils décrivent cette fois les rapports qu'ils entretiennent avec leurs propres enfants, c'est souvent pour se démarquer du modèle qu'ils ont connu durant leur jeunesse et préconiser l'échange et le dialogue, plutôt que la sévérité et la confrontation.

Cette évolution est le fruit de divers facteurs qui sont interreliés, notamment la réduction de la taille des familles, l'augmentation de l'espace domestique nécessaire à l'épanouissement de la vie privée et l'évolution des mentalités en ce qui regarde la conception même des rôles parentaux.

La restriction de la taille des familles depuis la maîtrise des techniques du contrôle des naissances a fortement réduit la pression qu'exerçait autrefois la famille sur ses membres. Il faut voir, par exemple, ces photos réalisées lors des années 1950 dans des foyers d'ouvriers, pour découvrir l'incroyable entassement des lieux; il n'est pas rare d'y voir trois enfants partager le même lit et six la même chambre ou voir les parents ouvrir le sofa de la pièce commune le soir, pour en faire leur chambre à coucher. Aujourd'hui, même dans les milieux modestes, les parents possèdent leur chambre et, le plus souvent, chaque enfant dispose de la sienne. Les changements survenus dans les conditions de logement ont permis à chacun de s'approprier un espace personnel pour s'isoler et constituer un lieu privé. En même temps, ce desserrement de l'espace domestique dessine des rapports nouveaux entre les membres[10].

Les pressions matérielles qui s'exerçaient sur les familles lors de la naissance d'un nouvel enfant sont beaucoup moindres aujourd'hui. La maîtrise des techniques de contrôle des naissances fait que l'enfant est le plus souvent attendu et désiré. D'ailleurs, beaucoup de parents rapportent les plaisirs qu'ils éprouvent avec leurs enfants: plaisir des jeux partagés, plaisir de voir leurs enfants accéder à la maîtrise de réalités nouvelles, plaisir de l'échange.

Si les parents sont devenus moins autoritaires, plus libéraux et plus permissifs, c'est sans doute, comme le déclare Prost (1987), que les mœurs ont évolué parce que les conditions matérielles d'existence sont différentes. Si les parents d'autrefois étaient autoritaires, c'était par nécessité autant que par coutume: quand l'orage menaçait, on ne demandait pas leur avis aux enfants pour leur faire entrer le foin, il

fallait bien que quelqu'un allât chercher l'eau ou le bois. La nécessité faisait loi (Prost, 1987, p. 82).

La restriction du nombre d'enfants dans les familles, les changements survenus dans les conditions de logement de la grande masse des foyers et l'évolution des mentalités dessinant les rôles parentaux ont fondamentalement modifié la configuration des relations qui se tissent au sein des familles. Et ces modifications sont jugées favorablement par les divers partenaires. Seule une nostalgie rétrospective peut donc laisser croire que tout allait mieux « dans le temps », lorsque les couples ne divorçaient pas, que les mères consacraient leurs énergies aux tâches domestiques et que les conduites des parents étaient dictées par « l'esprit de sacrifice ».

EN GUISE DE CONCLUSION ET DE RÉFLEXION

Ce rapide survol de l'évolution de relations entre parents et adolescents au cours des dernières décades inspire des conclusions contradictoires.

On constate d'une part un accroissement du nombre d'enfants et d'adolescents en proie à des difficultés psychologiques de deux ordres: augmentation des symptômes extériorisés dans des conduites délinquantes et asociales, augmentation également de symptômes intériorisés reliés à la dépression tels que sentiments de tristesse ou de détresse et idéations suicidaires. Dans les deux cas, les chercheurs relient cette augmentation des difficultés psychologiques à une détérioration des relations au sein des familles. Un tel constat suscite de l'inquiétude pour le présent et le futur, car plusieurs indicateurs démographiques laissent entrevoir que l'évolution qui a marqué la famille lors des dernières décennies va se poursuivre sinon s'accélérer au cours des prochaines années.

Le second groupe de données fournit diverses indications concordantes. La famille est à la fois hautement valorisée aujourd'hui et fortement investie sur le plan affectif. C'est le lieu privilégié où les différents acteurs, parents et enfants, désirent satisfaire leurs besoins de proximité et d'affection. Et les études citées démontrent qu'effectivement beaucoup de familles parviennent à réaliser ce projet.

Une ligne très claire se dégage lorsqu'on examine l'évolution de la conception des rôles parentaux qu'affichent les parents et que souhaitent les adolescents: les notions d'autorité qui dominaient il y a 30 ans ont fait place progressivement à des rapports plus égalitaires, fondés sur des valeurs d'affection et de partage. Et ceci est jugé favorablement par les divers partenaires. Les études démontrent enfin que dans la majorité des cas, le niveau de satisfaction est élevé à l'égard de la famille, que l'on interroge les parents ou les enfants. Il semble donc que le bilan de santé de la famille contemporaine soit positif et qu'il faille s'en réjouir.

Ces observations ne sont peut-être qu'apparemment contradictoires et constituent vraisemblablement les deux versants des effets de l'évolution de la famille contemporaine sur les relations entre parents et enfants.

Il faut d'abord voir que les deux types de données ont été recueillies auprès de populations radicalement différentes. Les informations portant sur les modes de communication dans les familles ont été recueillies auprès de familles «intactes», le plus souvent issues des classes sociales moyennes ou supérieures. Ces recherches, menées par voie de questionnaires ou d'entrevues, visent à étudier les systèmes de communication au sein des familles et l'évolution de ces systèmes en interrogeant les divers acteurs en présence: les enfants, le père et la mère. Les exigences méthodologiques imposent donc qu'on s'adresse à des familles «intactes», en excluant les formes «déviantes»: familles ayant vécu un divorce, familles monoparentales, familles reconstituées, etc. Ces recherches sont réalisées dans les écoles secondaires, c'est là que les adolescents se trouvent en grand nombre et qu'on peut les rejoindre aisément. Ensuite, on rejoint les parents pour interroger ceux qui acceptent de participer à l'étude. Ce type de recherches introduit donc diverses sélections: elles s'adressent à des familles intactes, ayant des adolescents scolarisés qui se recrutent donc auprès des classes moyennes ou des classes supérieures.

Et c'est cette famille traditionnelle issue le plus souvent des classes moyennes et supérieures qui recueille le plus de bénéfices de l'évolution qui a marqué la famille contemporaine. La restriction du nombre d'enfants, l'allègement des charges, l'élargissement de l'espace domestique et la modification des rapports de pouvoir au sein

du foyer ont permis à ces familles de se dégager des pressions qui s'exerçaient sur elles et d'investir davantage du côté affectif et relationnel.

L'autre groupe de recherches s'intéresse à des « cas problèmes » : enfants et adolescents présentant des symptômes psychologiques ayant fait l'objet d'un examen clinique et d'un traitement ou jeunes délinquants placés en centre d'accueil à la suite d'une décision du juge. Il s'agit de recherches cliniques ou épidémiologiques portant sur un grand nombre de sujets ayant un « dossier » psychiatrique ou judiciaire. Les chercheurs qui se sont penchés sur ces dossiers considèrent que le nombre de ces cas problèmes est en augmentation et estiment que la détérioration des relations entre parents et enfants est responsable de cette augmentation.

Ce jugement est sans doute exact encore que dans ces cas, plutôt que de baisse de la qualité des relations parentales, c'est d'absence de relations qu'il faut parler. Les études citées établissent en effet des constats d'absence : carence affective, négligence parentale, absence de support et d'attention de la part des parents. C'est le défaut de la présence parentale qui est ici stigmatisé. Il s'agit là d'un tableau familier à tous ceux qui travaillent auprès de la « jeunesse en difficulté ». L'étude du dossier de ces enfants renvoie le plus souvent à une histoire d'enfance carencée sur le plan affectif d'individus issus de milieux socio-économiquement défavorisés. Le cas des adolescents placés en centres d'accueil est très éclairant à cet égard, puisque plus de 80 % d'entre eux présentent une histoire familiale perturbée, marquée par la séparation et la discorde parentale et les placements multiples en familles d'accueil.

Si le nombre d'enfants et d'adolescents en difficulté ayant connu une histoire familiale perturbée est en progression, c'est que le nombre des « laissés pour compte » de l'évolution de la famille est lui aussi en augmentation et ceci pour des raisons économiques et psychologiques étroitement reliées.

La séparation parentale est souvent une cause d'appauvrissement des familles, car la monoparentalité est majoritairement le cas des femmes qui voient souvent leur niveau de revenu baisser très significativement. Lorsque la séparation survient dans des ménages socio-économiquement démunis, les conséquences économiques

deviennent très lourdes car elles placent souvent la famille largement en deçà du seuil de la pauvreté. Et la pauvreté entraîne le cortège familier du fardeau parental : carences affectives, négligence parentale et, conséquemment, risques de difficultés psychologiques chez les enfants.

La présence d'une relation entre le niveau économique et le bien-être psychologique des adolescents est illustrée lors d'une étude récente qui compare les caractéristiques psychologiques des adolescents de dix pays aussi différents que les États-Unis, l'Allemagne, la Turquie et le Bengla-Desh. Cette étude démontre clairement qu'il existe une corrélation positive entre des indices comme le revenu per capita, l'ajustement psychologique et la santé mentale des adolescents[11]. C'est dans les pays où les conditions matérielles d'existence sont les meilleures que les adolescents déclarent plus souvent être heureux de vivre et considèrent être le mieux en mesure d'affronter les tâches psychologiques qui les attendent ; c'est dans les pays sous-développés possédant une forte proportion d'adolescents au travail que les indices de solitude, de tristesse et d'incompréhension sont les plus élevés.

Pour garantir le développement harmonieux d'un enfant sur les plans physique, intellectuel, émotif et social, la famille — papa, maman et l'enfant — constitue toujours l'ingrédient indispensable. Une famille, c'est-à-dire, pour reprendre les principes énoncés par Bronfenbrenner[12], un couple composé d'une femme et d'un homme qui investissent l'enfant dès sa naissance et assurent ensuite sa prise en charge. L'attachement initial se révèle absolument vital pour garantir la santé mentale de l'individu et la prise en charge de cet individu tout au long de l'enfance et de l'adolescence implique la présence et la durée des démarches éducatives et du support affectif. Tout ceci exige de la part du couple parental une disponibilité sociale et psychologique qui risque d'échapper aux moins bien nantis de la société.

La famille est hautement valorisée aujourd'hui et fortement investie sur le plan affectif, toutes les enquêtes le confirment. C'est le lieu privé par excellence où les différents acteurs, parents et enfants, désirent satisfaire leurs désirs de proximité, d'attachement et d'affection. Les attentes à l'égard de la famille sont vives et les risques de ratage nombreux. Car « réussir sa famille » est un défi important dont le succès implique un minimum de ressources économiques et

psychologiques. Les laissés pour compte de l'évolution sociale et économique risquent à leur tour de donner le jour à des enfants qui viendront grossir le nombre des cas problèmes qui seront bientôt pris en charge par les organismes œuvrant auprès de l'enfance et de la jeunesse en difficulté.

NOTES

1. J. Bernard, « Changing Family Lifestyles », dans L. Eugene Arnold (éd.), *Parents, Children and Change*, Lexington Books, 1985.
2. D.B. Kandel et M. Davies, « Epidemiology of Depressive Mood in Adolescents », *Archives of General Psychiatry*, vol. 32, 1982, p. 1205-1212.
3. G.L. Kerman, « The Current Age of Youthful Melancholia », *British Journal of Psychiatry*, 152, 1988, p. 4-14.
4. M. Tousignant, S. Hamel et M.-F. Bastien, « Structure familiale, relations parents/enfants et conduites suicidaires à l'école secondaire », *Santé mentale au Québec*, 13, 1988, p. 79-93.
5. M. Leblanc et G. Ouimet, « Système familial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985 », *Santé mentale au Québec*, 13, 1988, p. 119-134.
6. J. Wallerstein et J. Kelly, *Surviving the Break-up*, New York, Basic Books, 1983.
7. J. Younnis et J. Smollar, *Adolescent Relations with Mothers, Fathers and Friends*, Chicago, University of Chicago Press, 1985.
8. C. Gilligan, « Adolescent Development Reconsidered », dans C.E. Irwin (éd.), *Adolescent Social Behavior and Health*, New Directions for Child Development, San Francisco, Jossey Bass, 1987.
9. M. Claes, *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Mardaga, 1983.
10. A. Prost, « Frontières et espace du privé », dans Ph. Aries et G. Duby (éd.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, vol. V, 1987.
11. D. Offer, E. Ostrov, K.I. Howard et R. Atkinson, *The Teenage World. Adolescents' Self-Image in Ten Countries*, New York, Plenum Books, 1986.
12. V. Bronfenbrenner, « The Parent-Child Relationship and our Changing Society », dans L. Eugene Arnold (éd.), *Parents, Children and Change*, Lexington Books, 1985.

5

L'avènement de la société de consommation : un tournant dans l'histoire de la famille

Simon Langlois

Dans son ouvrage sur la naissance de la famille moderne, maintenant considéré comme un classique, Edward Shorter avance que le capitalisme fut la force motrice principale du passage de la famille traditionnelle à la famille nucléaire vers la fin du XVIII[e] siècle en Europe. L'historien termine son analyse par une interrogation. « J'ai dit que ‹ le capitalisme › fut la force motrice principale de cette transformation. Mais quelle force est à l'œuvre aujourd'hui ? Je dois confesser une relative ignorance » (Shorter, 1977, p. 339). Nous proposons dans les pages qui suivent d'explorer une piste susceptible d'apporter des éléments de réponse à cette question.

L'avènement de la société de consommation et l'extension des rapports marchands à toutes les sphères de la vie quotidienne ont probablement autant contribué à influencer les formes de vie familiale dans la deuxième moitié de notre siècle que l'industrialisation dans le précédent. Puisque la consommation marchande implique un échange de biens et de services contre rémunération, deux aspects au moins sont susceptibles d'affecter la famille : la monétarisation de l'échange et la présence d'un marché, extérieur au foyer et à la famille, dans lequel biens et services ont en quelque sorte une existence quasi autonome qui n'est pas déterminée par une logique propre à la famille.

Cette influence de la société de consommation sur la famille a été peu étudiée, moins en tout cas que celle de l'industrialisation. Les études sur la consommation font référence à la famille, mais celle-ci est plutôt considérée comme une variable indépendante

parmi d'autres. Les recherches en marketing sont de ce point de vue exemplaires: la famille y est prise comme une donnée, susceptible d'affecter le profil de la consommation. Mais qu'en est-il de la relation inverse? Comment le développement de la société de consommation a-t-il marqué la famille? Répondre à ces questions exige de renverser le sens de la causalité habituellement posé sur la relation entre famille et consommation. Ce n'est pas seulement la famille qui oriente la consommation, c'est aussi l'inverse. Pour le montrer, nous esquisserons d'abord quelle a été l'évolution des rapports entre famille et consommation, avant de dégager quelques-uns des changements survenus dans la famille qui peuvent être spécifiquement attribués à cette dernière. Découlera de cette étude une réflexion sur les mécanismes de différenciation à l'œuvre dans la société contemporaine.

DE L'ÉCONOMIE FAMILIALE À L'ÉCONOMIE SALARIALE

Ce n'est pas le lieu ici de rappeler l'histoire de la famille. Nous puiserons plutôt dans certains ouvrages (Shorter, 1977; Tilly et Scott, 1978; Lasch, 1977; Elliot, 1986; Segalen, 1981; Lemieux et Mercier, 1989 entre autres) des éléments pour construire quelques types idéaux de familles, qui sont moins des types historiquement situés et datés que des modèles illustrant certaines formes de rapports qu'ont prises le système de production, le système familial et les ménages définis comme unités de production/consommation. En précisant ces modèles, nous serons mieux en mesure de faire ressortir le rôle de la consommation marchande dans les changements qu'a connus la famille contemporaine.

Rappelons d'abord des observations et des analyses connues. Avant l'avènement de la société industrielle, travail et famille étaient étroitement imbriqués. Tous les membres de cette dernière se mobilisaient pour assurer la survie et le bien-être du groupe et le travail s'effectuait le plus souvent dans la famille elle-même ou très près de cette dernière. On parle de modèle d'économie familiale ou domestique pour décrire cette imbrication de la production, de la consommation et de la vie quotidienne dans une seule unité, dont la famille paysanne représente le prototype (Bouchard, 1988). Les familles des artisans et des commerçants des villes et des villages participaient

aussi de ce modèle. Elles devaient acheter davantage de produits à l'extérieur que la famille paysanne; mais dans leur cas aussi, famille et travail restaient intimement liés, comme l'ont montré Tilly et Scott (1978). De même, la famille paysanne n'était pas entièrement autarcique et on y observe aussi une certaine forme de consommation marchande. Mais celle-ci n'est pas individualisée et elle est réduite au minimum, à certains produits de base: aliments, étoffes, instruments et outils, objets achetés qui servaient en fait à approvisionner l'entreprise de production familiale.

Ce type de famille a aussi besoin d'une certaine masse critique pour survivre; les enfants sont à la fois une main-d'œuvre et de futurs bâtons de vieillesse. Plusieurs familles engagent des domestiques et des apprentis. Enfin, beaucoup d'unités sont multifamiliales; les grands-parents sont pris en charge par elles, mais en même temps ils effectuent de menus travaux et participent aux tâches domestiques ou prennent soin des petits enfants. Dans ce type de famille, il y a une division du travail entre les sexes et les âges. La production domestique tels les travaux ménagers, le soin des enfants et le soin des adultes, est assumée par la mère avec l'aide d'autres femmes: filles aînées, belle-sœur célibataire, mère ou belle-mère, ou encore servantes qui résident dans l'unité (Lemieux et Mercier, 1987). Les femmes participent aussi aux travaux de production dans l'entreprise familiale. Il en va de même pour les enfants qui représentent une force de travail non rémunérée.

Le trait le plus spécifique de cette famille traditionnelle est probablement sa composition et sa taille. «Plus la position sociale du chef de famille était élevée, plus peuplé était le foyer» (Shorter, 1977, p. 34). Les maisonnées plus riches étaient aussi plus complexes: enfants plus nombreux, domestiques, pensionnaires ou apprentis, grands-parents s'y côtoyaient, et la mise en commun de leurs énergies donnait à tout le groupe un niveau de vie plus élevé. «La pauvreté et le travail salarié assurent au contraire qu'un petit nombre d'enfants résident avec les parents et que la parentèle est réduite» (Shorter, 1977, p. 32).

L'industrialisation a provoqué la séparation de la sphère du travail et de la sphère familiale et elle a favorisé l'avènement de l'économie salariale. Les enfants des paysans deviennent des prolétaires, sans propriété et ils sont obligés de vendre leur force de

travail, le plus souvent contre un salaire permettant à peine d'assurer la survie. Au début du processus d'industrialisation, les enfants, et fréquemment les femmes, devaient aussi travailler à l'extérieur pour assurer la survie du groupe familial, survie qui exigeait, encore dans ce type, l'apport de tous les membres. Le numéraire apporté par les enfants travaillant à l'extérieur s'avère important, comme l'ont montré les premières enquêtes budgétaires britanniques, françaises et américaines au siècle dernier, ou celle de Halbwachs plus tard en France (voir aussi l'étude de T. Copp pour le Québec). Cet apport des enfants au budget familial continuera d'être essentiel même lorsque les salaires réels augmenteront (Gagnon, 1968; Fortin, 1987a). L'enfant avait en quelque sorte le devoir d'aider sa famille, jusqu'à ce qu'il la quitte pour en fonder une à son tour (Bouchard, 1988). La famille reste nombreuse et la cohabitation de plusieurs générations, fréquente, sans oublier la présence de membres apparentés ou de domestiques (Fortin, 1987a). Si le travail salarié prend place en dehors de la famille, il s'effectue cependant à proximité, à cause des contraintes de déplacement, dans les quartiers ouvriers des villes industrielles où se retrouvaient logements et usines. Le numéraire est tout juste suffisant pour l'achat des produits de première nécessité. L'alimentation est de loin le poste le plus important du budget familial, suivie des dépenses pour l'habitation et les vêtements. Une fois celles-ci encourues, il reste peu de marge de manœuvre.

La hausse de la productivité et l'avènement du fordisme ont amené la mise en place d'un nouveau modèle : la famille à pourvoyeur unique, à un seul gagne-pain. L'homme chef de famille voit son salaire réel augmenter, le couple contrôle sa fécondité et la taille des ménages se rétrécit. Le modèle bourgeois de la famille s'étend aux classes moyennes naissantes, surtout formées de cols blancs et d'ouvriers spécialisés. Ces familles s'installent plus loin du lieu de travail, dans les nouvelles banlieues. Aux quartiers ouvriers qui tirent leur homogénéité de la place occupée dans le système de production, succèdent des banlieues plus hétérogènes quant aux positions sociales des personnes qui y vivent, mais relativement homogènes quant au style de vie et à la consommation. C'est la période du véritable démarrage de la production en masse des biens de consommation courante, notamment des équipements domestiques et de l'auto, et de la mise en place de nombreux services aux foyers. Le revenu discrétionnaire fait naître la consommation au sens contemporain du terme, une

consommation qui n'est plus axée sur la seule survie. La consommation élargie devient elle-même une force productive (Baudrillard, 1968). Les foyers ont accès à des sources d'énergie (gaz et électricité), à de l'équipement et à des appareils de toutes sortes, de même qu'à de nouveaux produits plus faciles d'entretien, tels les tissus sans repassage, le linoléum, etc. Le système de production fournit aux familles l'énergie et l'équipement, mais il assure aussi lui-même la production directe de biens et de services nouveaux : entreposage et transformation d'aliments, fabrication de vêtements, etc. (Smith, 1977). Au fil des années d'après-guerre, cette prise en charge n'a fait que s'étendre et s'accélérer. « Certes, il est difficile d'imaginer quoi que ce soit qui puisse être produit comme bien ou service dans le foyer qui ne soit pas déjà disponible sur le marché » (Eichler, 1983, p. 153).

Dans ce type de famille, la maîtresse de maison assume les travaux ménagers et le soin des membres de la famille, seule dans sa maison et sa banlieue (Oakley, 1974), mais en même temps souvent engagée dans un riche réseau de relations sociales (Fortin, 1987b). Le foyer est complètement séparé de la sphère du travail et le développement des banlieues l'en a éloigné davantage. Il devient oasis pour les uns et prison pour d'autres (Elliot, 1986, p. 131). L'urbanisation et l'industrialisation ont provoqué une plus grande spécialisation des rôles entre hommes et femmes dans la maisonnée. C'est probablement durant les années 1950 que cette séparation assez étanche des rôles a atteint un point culminant, soit à l'époque où la société de consommation s'est largement répandue, parallèlement à l'extension du salariat et de l'urbanisation. Cette séparation des rôles est particulièrement évidente dans la publicité des années 1950, qui met en scène les rôles domestiques assumés par les femmes.

Mais très vite, le seul salaire de l'homme pourvoyeur ne suffit plus à satisfaire les besoins grandissants et les aspirations nouvelles de la famille. Celle-ci a besoin de plus en plus du salaire d'appoint de l'épouse, surtout à partir des années 1960 au Québec. C'est la période du retour des femmes mariées sur le marché du travail et de la montée de la famille à double revenu, qui devient la nouvelle catégorie modale de la société contemporaine (Eichler, 1983). Les femmes occupent d'abord des emplois congruents avec leurs rôles traditionnels, à une période où la demande de main-d'œuvre dans les services est particulièrement forte. Le salaire des femmes devient

une composante essentielle du revenu familial. Très rapidement aussi, une nouvelle représentation sociale du salaire des femmes se met en place, qui ne le considère plus comme un salaire d'appoint au salaire familial de l'époux. Les femmes ne se cantonnent plus aussi étroitement dans les emplois féminisés et traditionnels et n'acceptent plus d'être moins bien payées que les hommes à travail équivalent. Le salaire familial de l'homme est remis en cause, laissant la place au salaire individuel. Ce changement est majeur. Il donne à la femme une autonomie réelle et il libère l'homme de son rôle de pourvoyeur. « Pour les hommes, la révolution subtile a remis en question leur rôle de pourvoyeur, central dans la famille traditionnelle. [...] Le travail salarié des épouses a réduit leurs responsabilités » (Bernard, 1981, p. 55-56). La division traditionnelle des rôles au sein du foyer est aussi remise en cause, bien qu'en réalité les femmes actives à l'extérieur continuent d'assumer une part plus importante des tâches domestiques. On est passé, des années 1960 aux années 1980, de l'idée d'*aide* de l'époux à l'épouse à l'idée de *partage* des tâches. Une majorité d'hommes (et aussi de femmes) chez les plus âgés ont encore une représentation axée sur l'aide, alors que les plus jeunes pensent plutôt en termes de partage des tâches domestiques (voir l'étude de Mercier dans ce livre).

Mais à côté de cette catégorie modale de la famille à double revenu, d'autres types coexistent: familles monoparentales, familles à un seul revenu, couples sans enfant, personnes seules (Dandurand, 1988; Segalen, 1981). La famille n'est plus nécessairement le cadre obligatoire de la vie quotidienne, comme le montre la montée importante du nombre de ménages formés de personnes seules et des couples sans enfant, contrairement à ce qui se passait aux époques antérieures où le rattachement à une unité familiale était nécessaire à la survie. Et l'unité familiale est maintenant réduite au minimum. Une même personne pourra connaître plusieurs types de ménages et de familles au cours de sa vie, à cause de l'allongement de l'espérance de vie, de la diminution de la fécondité et de l'augmentation des divorces, pour ne mentionner que ces facteurs. À supposer qu'un couple qui a deux enfants ne divorce pas, il passera moins de la moitié de sa vie en leur présence dans le foyer. Chaque enfant qui naît a au moins une chance sur deux de voir sa famille changer avant l'âge adulte dans la plupart des sociétés industrialisées. Roussel (1989) parle même d'une alternance entre mode de vie solitaire et modes de

vie en groupes, eux-mêmes différents d'une période à une autre, durant le cycle de vie.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION ET FAMILLE

La société de consommation et l'extension généralisée de la marchandisation ne sont pas étrangères à ces changements profonds observés dans les types de familles et d'unités de vie. Mais les traits ou les caractéristiques de cette société affectent aussi la nature même de la famille, prise au sens traditionnel. Ce sont quelques-uns de ces changements que nous tenterons maintenant d'esquisser.

L'extension des biens et l'autoproduction des services dans la famille

L'avènement de la société de consommation a modifié de façon substantielle la composition des ménages et des familles, de même que l'équilibre interne de ces dernières. Jusqu'à récemment encore, celles-ci devaient compter sur plusieurs personnes pour assurer le fonctionnement du mode de production familiale, comme nous l'avons vu plus haut. Il n'était pas rare que des familles de paysans ou d'ouvriers aient une servante à leur service. L'offre abondante de main-d'œuvre, à cause de la fécondité élevée, rendait cette situation possible. Souvent, l'aînée des filles sacrifiait sa vie (ou du moins, quelques années) pour prendre soin de ses parents ou pour aider sa mère à élever ses enfants; les grands-parents dans les ménages multifamiliaux prenaient en charge les petits-enfants. Bref, un certain nombre de membres de la famille était au service des autres. La société de consommation les a remplacés, en équipant les ménages et en prenant directement en charge un certain nombre de fonctions.

Les familles peuvent maintenant produire elles-mêmes les services dont elles ont besoin avec les biens qu'offre la société de consommation: divertissement à domicile (télévision, magnétoscope), nettoyage des vêtements (laveuse et sécheuse), alimentation (cuisinière, four micro-ondes), entretien (aspirateur, planchers déjà cirés, tapis) (Gershuny, 1983). Le grand-père qui raconte des histoires le soir, la grand-mère qui cuisine, la servante qui fait le lavage, l'aînée

qui cire le plancher: toutes ces personnes ont été en quelque sorte remplacées dans la famille contemporaine par des biens et des appareils que font fonctionner les usagers ou la personne en charge du foyer, qui peut à elle seule offrir une panoplie plus grande de services. Ces biens et ces services n'ont cependant pas modifié de façon radicale les rapports entre les membres de la famille, puisque la mère reste encore le plus souvent celle qui prend en charge, dirige et planifie les travaux domestiques.

Les dépenses personnelles pour les biens durables ont augmenté plus vite que les autres types de dépenses entre 1961 et 1987 (graphique 1). Cette augmentation est en fait due à la place grandissante de l'automobile dans la vie de tous les jours et à l'augmentation des dépenses pour les biens d'équipements des ménages. Les biens durables sont de plus en plus omniprésents dans l'environnement familial. De nouveaux appareils ménagers se sont ajoutés aux appareils de base (réfrigérateur, machine à laver le linge) très largement répandus dès le début des années 1960. L'électronique occupe une place grandissante dans l'ensemble des équipements des ménages, depuis le magnétoscope, les coméscopes ou appareils vidéo, les micro-ordinateurs jusqu'aux appareils sophistiqués: téléphones à distance, etc. L'électronique permet d'incorporer un savoir-faire dans l'appareil même, mais il devient en même temps plus difficile d'en comprendre le mode de fonctionnement ou de l'entretenir, d'où la nécessité de recourir à l'expertise externe en cas de problème ou pour l'entretien courant, ce qui contribue aussi à la croissance de l'emploi dans les services (Scardigli, 1983).

C'est à cause des exigences posées par la survie et la satisfaction des besoins fondamentaux que la famille a été définie comme une institution universelle (Cheal, 1988). La société de consommation a brisé la nécessité ou l'obligation de vivre en famille pour assurer sa survie. Elle permet aux personnes de vivre seules et aux couples de divorcer à la suite de mésententes. Avant l'avènement de ce type de société, il était peu fréquent et presque impossible de vivre seul ou d'élever seul ses enfants. Les personnes célibataires vivaient soit dans une famille, soit en communauté. L'avènement des biens et des services marchands, sans oublier la mise en place de l'État-providence, est en quelque sorte un préalable indispensable à ces nouveaux modes de vie en solitaire et à l'augmentation importante du

GRAPHIQUE 1

Dépenses personnelles en biens et services, en indice de base 1961 = 100, Québec, 1961-1986

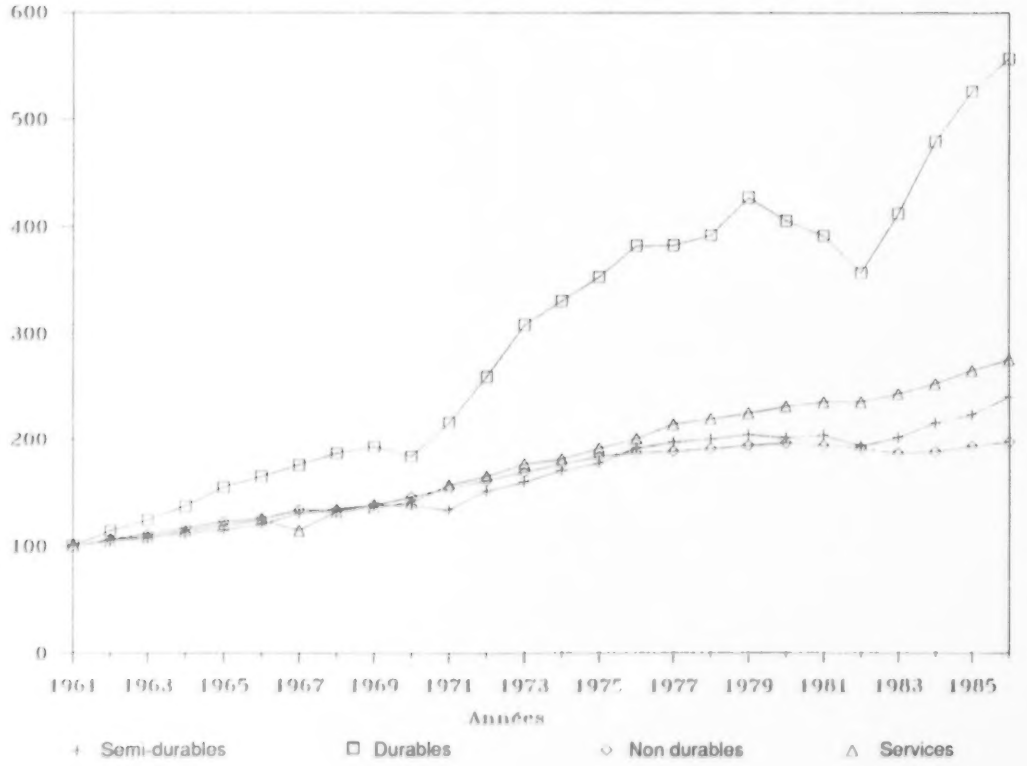

nombre de familles monoparentales. Sans l'existence d'un marché extérieur sur qui ils peuvent compter, les individus seraient incapables de vivre seuls ou d'élever seuls leurs enfants dans des familles monoparentales.

Le travail domestique se maintient à un niveau élevé

L'industrialisation et la consommation marchande ont considérablement modifié, à la baisse, l'effort de travail domestique produit dans les familles. Il y a eu ici, comme dans le secteur de la production, un gain de productivité très marqué, si l'on peut employer ce terme à propos du travail ménager. Mais plusieurs analystes ont noté que le travail domestique n'est pas devenu une occupation secondaire pour autant (Hareven, 1976; Meissner *et al.*, 1975); le temps consacré par les femmes au foyer et les femmes en emploi à l'extérieur est resté fort important et il n'a pas diminué de façon considérable (Eichler, 1983). Cet apparent paradoxe s'explique aisément. D'abord, la disponibilité d'équipements plus efficaces amène souvent une augmentation de la demande et une élévation des standards. Il y a ici un parallèle intéressant à faire avec les nouvelles technologies. Prenons au hasard un cas parmi d'autres: celui de la comptabilité. Les ordinateurs et l'informatisation permettent de produire plus rapidement des bilans et des inventaires dans les entreprises. Mais le nombre de comptables et d'employés de bureau a continué d'augmenter, parce que la demande d'information a aussi augmenté en même temps et parce que l'ordinateur permet de produire plus d'informations à analyser. Il en va de même pour le travail ménager. Des appareils plus nombreux et plus efficaces entraînent aussi une augmentation de la demande. La quantité de vêtements lavés par personne par semaine est probablement plus élevée aujourd'hui qu'il y a cinquante ans.

Il faut aussi insister sur l'augmentation des standards. L'offre d'une nourriture plus variée et plus exotique amène hommes et femmes à investir davantage dans la préparation des repas. Même chose pour les vêtements: la garde-robe des adultes et des enfants est mieux garnie qu'autrefois, ce qui implique plus de temps pour magasiner, entretenir et nettoyer. Mais surtout, la définition de la norme a changé, et elle est de plus en plus définie à l'extérieur de la famille, ce qui est particulièrement évident dans le cas de la nourriture et des vête-

ments. La famille ne se nourrit plus seulement de lard salé, de fèves, de soupe aux pois, de pain et de mélasse, ou encore de steack haché et pommes de terre. Les repas doivent être équilibrés et nutritifs, ce qui amène la personne qui les prend en charge à y investir du temps et du travail. Et la garde-robe est largement influencée par les modes.

Les familles ont moins d'enfants et la société a étendu considérablement l'ampleur de leur prise en charge: garderie, école, services de toutes sortes, activités éducatives extérieures au foyer et sports, soins physiques et psychologiques. Ces enfants moins nombreux exigent-ils moins de temps et d'attention de la part de leurs parents? Non, bien évidemment: là encore, les standards ont changé. Il y a d'abord un plus grand investissement affectif des parents auprès de leurs enfants, noté par tous les historiens de la famille, investissement qui exige temps, efforts et attention. On pourrait penser que la prise en charge des enfants par les experts extérieurs à la famille aurait libéré quelque peu cette dernière; il n'en est rien, parce que tous ces soins, toutes ces activités externes exigent aussi un certain engagement des parents, ne serait-ce que pour le transport. Mais surtout, la professionnalisation des soins a aussi envahi la famille. Les parents doivent eux-mêmes, dans leur quotidien, performer comme des professionnels avec leurs enfants et ils sont maintenant investis de la responsabilité de leur équilibre affectif et alimentaire et de leur développement intellectuel et psychomoteur. «De manière croissante, les mêmes forces qui ont appauvri le travail ou la vie de tous les jours envahissent la sphère privée et son dernier bastion: la famille» (Lasch, 1977, p. xvii). La famille reste un lieu important où sont produits et entretenus les êtres humains. Mais cette fonction est de plus en plus marquée par l'inscription de la famille dans un marché qui affecte la façon dont elle s'en acquitte.

L'auto ou comment la famille devient mobile

L'automobile est probablement l'objet de consommation qui a le plus marqué la famille. Elle a favorisé l'avènement d'un mode de vie mobile, tourné vers l'extérieur du foyer. L'auto et les dépenses qu'elle engendre sont le poste qui a le plus augmenté dans les budgets des familles ces dernières décennies, ce qui marque bien son importance grandissante et déterminante (Langlois, 1984; Glaude et Mou-

tardier, 1982). D'après Fortin et Tremblay (1964), ce poste était au sixième rang dans la structure du budget moyen des familles en 1959 et il est passé au troisième rang durant les années 1980 derrière l'alimentation et le logement (tableaux 1 et 2). La place importante que les ménages accordent aux transports — et surtout à l'automobile — dans leurs budgets montre à quel point ils sont maintenant essentiels, au même titre que l'alimentation et le logement. La mobilité est devenue une exigence de la vie quotidienne qui implique un effort budgétaire considérable et soutenu. Les dépenses pour les transports sont encore plus importantes dans les ménages à revenus plus élevés, ce qui signifie qu'ils accordent à la fonction transport une importance accrue à mesure que s'élève le revenu discrétionnaire.

Avec l'automobile, les loisirs et les divertissements sont sortis, en grande partie, de la maison et leur marchandisation n'aurait pas été possible sans elle. Ce faisant, l'auto a permis à chaque membre de la famille d'aller chercher, sur le marché, des loisirs appropriés à son âge ou à son sexe, marquant aussi profondément la sociabilité au sein de cette dernière. Si les familles sont plus petites et séparées les unes des autres dans la même parenté, elles sont aussi liées entre elles par l'auto qui rend possibles des visites plus fréquentes et permet de maintenir des liens entre unités éloignées. L'auto rapproche aussi les familles entre elles que d'autres forces tendent à éloigner. L'omniprésence de l'auto a façonné l'espace, en rendant possible et en accentuant la séparation du lieu de résidence, du lieu de travail, des lieux de consommation et des lieux de loisirs. Alors que toutes ces activités prenaient place dans l'environnement familial immédiat dans les quartiers ouvriers de la révolution industrielle, elles sont maintenant largement distantes du foyer, ce qui signifie qu'il y a moins de continuité entre l'environnement et la famille.

L'auto a joué un rôle majeur dans la transformation des valeurs familiales. Elle a été le lieu où la révolution sexuelle chez les jeunes a commencé, durant les années 1950, comme on peut le voir dans les romans de John Irving. C'est dans les autos que les jeunes des années 1950 et 1960 ont fait leurs premières expériences sexuelles. L'auto est l'objet de consommation privilégié qui encourage et symbolise à la fois l'avènement de nouvelles valeurs: individualisme, hédonisme, recherche de la satisfaction immédiate, refus des contraintes.

La société de consommation amène les femmes mariées à travailler à l'extérieur du foyer

Parsons soutenait que le travail salarié des femmes mariées était non fonctionnel et menaçant pour l'équilibre interne du système familial. Ce système décrivait en fait un type transitoire de famille: celle à un seul pourvoyeur, pourvu d'un salaire familial. Or, dans une société où la place occupée est attribuée et jugée non plus principalement par la profession mais par la possession et par la consommation de biens comme l'a montré Rainwater (1974), le non-travail de l'épouse peut même devenir dysfonctionnel (Langlois, 1987). La participation à la société de consommation contemporaine, celle de la fin des années 1980, exige même que les femmes soient actives, notamment chez les jeunes couples.

Les jeunes qui sont entrés sur le marché du travail durant les années 1950 et 1960 ont connu deux conditions qui ont favorisé l'avènement de la famille à un pourvoyeur: un salaire en augmentation réelle et l'accès à une maison bon marché (coût d'achat raisonnable, taux d'intérêt bas). Depuis le milieu des années 1970, les salaires individuels ont cessé de croître aussi rapidement que durant les années d'après-guerre. Par ailleurs, le prix des maisons a connu une très forte hausse. Ces deux phénomènes mis ensemble ont eu comme conséquence de remettre en cause, probablement plus que tout autre facteur, le rôle de l'homme pourvoyeur et le statut de salaire d'appoint de l'épouse; il n'était plus possible pour les jeunes hommes d'assumer seuls ce rôle de pourvoyeurs et de donner à leur famille un statut comme c'était le cas pour les générations précédentes. Le salaire de l'épouse s'est avéré essentiel pour l'accès de ces familles à la classe moyenne, ou pour empêcher une mobilité descendante de cette dernière. La situation des jeunes familles s'est encore davantage détériorée durant les années 1980. Le revenu relatif des jeunes a diminué et le coût des maisons a continué de grimper; cette fois, le travail salarié des deux conjoints suffit plus difficilement à maintenir la place dans la société à laquelle aspire le couple.

Mais la société de consommation encourage aussi le travail salarié des femmes mariées à l'extérieur du foyer d'une autre façon. L'offre de biens et de services et l'existence d'un marché extérieur à la famille rendent physiquement possible la présence des deux

TABLEAU 1

Répartition du budget familial selon le poste de dépense, en pourcentage, familles de deux personnes et plus, Québec, 1969-1986

Poste	1969	1978	1982	1986
Alimentation	24,1	22,0	20,5	19,2
Habitation	16,7	17,9	19,5	18,3
– location	6,3	4,6	5,0	5,0
– propriété	6,0	8,4	8,9	8,3
– énergie	3,6	3,8	4,3	3,8
– autre	0,9	1,1	1,3	1,2
Transport	14,2	15,3	15,2	16,6
– automobile	11,6	13,9	14,0	15,6
– achat	5,2	6,3	—	—
– utilis.	6,4	7,6	—	—
– public	2,5	1,4	1,2	1,0
Équipement[a]	9,4	10,4	9,3	9,7
Habillement	10,5	9,4	8,3	8,6
Loisirs	3,9	6,1	5,7	6,4
– lecture	0,7	0,8	0,8	0,7
– autre	3,1	5,3	4,9	5,8
Tabac et alc.	5,0	4,3	4,2	4,4
Protection	5,0	5,6	6,2	5,8
Santé	6,6	3,9	4,6	4,8
– médical	4,0	1,9	2,2	2,3
– soins pers.	2,6	2,0	2,4	2,6
Éducation	0,9	0,7	0,9	0,9
Divers	3,7	4,4	5,7	5,2
– dons	2,0	1,5	2,2	2,2
– autre	1,7	2,9	3,5	3,1
Total %	**100**	**100**	**100**	**100**
$	**7 704**	**16 866**	**23 353**	**30 415**

a. Comprend également les frais de garde des enfants.

Sources : Statistique Canada, *Dépenses des familles au Canada*, Ottawa, cat. 62-535F, 62-551, 62-555, microfiches 1986; calculs de l'auteur.

TABLEAU 2

Répartition en % des ménages selon le nombre de voitures, Québec, 1961-1989

Année	Aucune	Une	Deux ou plus	Total %	N
1961	43,6	53,3	3,1	100	1 162
1962	43,6	53,2	3,1	100	1 187
1963	38,6	56,7	4,7	100	1 235
1964	35,7	58,3	6,0	100	1 257
1965	33,9	59,5	6,6	100	1 280
1966	34,7	58,7	6,6	100	1 300
1967	31,4	61,5	7,0	100	1 419
1968	31,4	61,0	7,5	100	1 450
1969	29,6	62,5	7,9	100	1 475
1970	27,8	63,7	8,5	100	1 499
1971	27,8	62,0	10,2	100	1 535
1972	28,3	61,1	10,5	100	1 641
1973	27,0	60,3	12,7	100	1 655
1974	27,1	58,9	14,0	100	1 721
1975	25,2	60,1	14,6	100	1 764
1976	25,4	59,6	15,1	100	1 832
1977	25,2	58,2	16,6	100	1 868
1978	26,1	58,2	15,7	100	1 944
1979	26,3	57,1	16,6	100	2 012
1980	22,8	58,2	19,1	100	2 046
1981	23,6	57,6	18,8	100	2 117
1982	23,4	57,9	18,7	100	2 190
1983	24,9	56,4	18,7	100	2 241
1984	26,4	57,4	16,2	100	2 324
1985	27,6	55,3	17,1	100	2 376
1986	27,4	53,5	19,1	100	2 461
1987	24,5	55,7	19,7	100	2 530
1988	24,1	54,2	21,7	100	2 416
1989	25,2	55,0	19,9	100	2 511

Sources: Statistique Canada, *L'équipement ménager*, Ottawa, cat. 64-202; Statistique Canada, *Enquête sur l'équipement ménager*, estimations révisées, Ottawa; calculs de l'auteur.

conjoints sur le marché du travail, et par conséquent, le travail salarié en dehors de la famille de la personne qui, jusque-là, prenait en charge ou dirigeait la production domestique: la femme.

Une fécondité moindre :
l'enfant devient objet de consommation

C'est un fait connu que la taille des familles influence la consommation. Le troisième enfant change complètement la structure de la consommation des familles françaises (INSEE, 1987); au Québec, les changements surviennent surtout après le second (Henripin et Lapierre-Adamcyk, 1986). Mais on peut aussi renverser ce lien causal et avancer que la consommation affecte à son tour la venue et le nombre des enfants. Le mode de vie contemporain s'appuie sur l'existence d'un marché extérieur qui fournit aux familles les éléments essentiels à leur bien-être, avons-nous avancé plus haut. C'est là une des caractéristiques principales de la société de consommation. Or, le recours au marché et la consommation généralisée de biens et de services ne permettent pas d'avoir plus de deux enfants, peut-être trois. D'abord parce que la consommation exige du temps, de l'énergie et de la disponibilité, trois ressources qui sont rares chez les couples travaillant à l'extérieur. Ensuite, parce qu'elle exige de l'argent, moyen lui aussi limité. Mais surtout, parce que le fonctionnement même d'une famille dans ce contexte est en quelque sorte incompatible avec le fait d'avoir plus de deux ou trois enfants. Le mode de vie mobile axé sur l'auto décrit plus haut est-il possible avec plus de trois enfants ? Difficilement.

À cette raison s'ajoute le fait que la consommation exigée par la venue d'un enfant vient en concurrence avec d'autres types de consommation, du moins à court terme, dans les budgets plus limités des jeunes ménages. Le voilier ou le voyage annuel en Europe concurrence le nouvel enfant, entend-on parfois répéter. Pour d'autres couples, c'est la situation contraire qui a cours. Comme on l'a montré au paragraphe précédent, les jeunes couples ont des revenus moindres et des dépenses de base plus élevées : ces deux facteurs à eux seuls font hésiter plus d'un à avoir des enfants, ou à augmenter la taille de leur famille. On objectera que les familles ont connu pareille situation dans le passé, ce qui ne les a pas empêchées d'avoir des enfants. Cette remarque est juste, mais la comparaison s'arrête là pour plusieurs raisons. Les jeunes couples d'aujourd'hui contrôlent mieux leur fécondité et on retrouve de moins en moins « le petit troisième » qui n'était pas planifié. La marchandisation de la vie quotidienne est plus marquée, comme on l'a vu plus haut. Les normes fixées pour l'éducation des enfants sont nettement plus élevées qu'hier, à cause

Entre le jeu et la consommation: l'enfant-roi.

de la professionnalisation du métier de parents notée par Lash, ce qui rend physiquement impossible pour eux de les appliquer à une famille nombreuse; certains y parviennent, mais ils sont maintenant l'exception. Enfin, les aspirations des femmes mais aussi des hommes, qui ont quand même leur mot à dire dans la venue des enfants, sont différentes. Plus axées sur la carrière et l'élévation du niveau de vie, elles sont moins compatibles avec la famille nombreuse qui exige que l'un des conjoints, le plus souvent l'épouse, reste à la maison.

Jusqu'à un certain point, l'enfant est lui-même devenu un objet de consommation. Cette idée paraîtra étrange à plus d'un, mais elle mérite d'être explorée. Dans l'économie familiale évoquée plus haut, l'enfant était une nécessité pour assurer la survie et le bien-être du groupe. L'enfant était une ressource essentielle, une main-d'œuvre pour la production familiale. Il ne l'est plus car le marché des biens et des services se charge de remplacer sa force de travail. Les laveuses et autres appareils jouent maintenant le rôle affecté aux filles aînées de nos grands-mères.

Mais il y a plus. Il s'est opéré dans la société de consommation un renversement radical de perspective. L'enfant représente une charge, un poids dans le budget. Il concurrence et contrecarre la carrière et le travail à l'extérieur des femmes mais aussi des hommes; il modifie le niveau de vie et remodèle les formes de consommation de la famille. L'enfant a un coût que mesurent maintenant économistes et démographes. L'État encourage l'augmentation des naissances, non plus à la manière des anciens qui vantaient les mérites de la famille et louaient la fonction de mère, mais plutôt en subventionnant chaque naissance. L'État supporte la création d'emplois, pourquoi ne supporterait-il pas aussi la création des bébés?

L'enfant est investi d'une valeur expressive, affective, sans aucune valeur instrumentale. Il prolonge l'amour des parents l'un pour l'autre; il n'est plus leur futur support, puisque le marché s'en chargera. C'est ce qui explique que le nombre d'enfants compte moins: le couple de paysans en avait besoin de plusieurs, un seul enfant suffit au couple postmoderne pour qu'il réalise ce rêve d'une progéniture. À cela s'ajoute une autre raison: l'espérance de vie des enfants est de nos jours très élevée et il n'est plus nécessaire d'en avoir plusieurs pour contrer les effets de la mortalité.

L'enfant est le résultat du libre-choix. Avec la généralisation des techniques de régulation des naissances, y compris l'avortement, l'enfant ne s'impose plus dans la famille, contrairement à ce qui se passait il y a vingt ans encore. Le libre-choix: n'est-ce pas là aussi le mot clé de la société de consommation?

La consommation socialise les enfants et concurrence la famille

L'apport économique des enfants et des adolescents était important dans la famille traditionnelle. Même dans les premières générations de familles à un pourvoyeur, l'adolescent qui commençait à travailler remettait son salaire à sa mère ou, lorsque le niveau de vie de la famille s'est élevé, lui payait une pension. Rien de tel dans la famille contemporaine, où le renversement est total. Cette fois, c'est la famille qui aide l'adolescent à consommer. Si ce dernier travaille, il garde l'argent gagné pour lui; il le garde pour consommer. Le bien-être et la vie quotidienne des enfants et des adolescents s'appuient de plus en plus sur une consommation élargie de biens et de services produits en dehors de la famille: loisirs et sorties, vêtements, disques ou appareils électroniques. L'appartenance de classe des jeunes enfants est reconnaissable à leurs vêtements, à leurs objets; plus tard, les adolescents peuvent échapper en partie à l'emprise de la famille par le biais de la consommation de vêtements, de musique, de loisirs qui traverse ou transcende les barrières de classe. Ils écouteront la même musique, iront aux mêmes spectacles, partageront les mêmes valeurs. Mais derrière l'homogénéité apparente de la consommation des adolescents réapparaissent de subtiles différences de classes liées à la famille d'origine, que l'on note dans les pratiques culturelles, l'accès à des biens ou services plus coûteux, ou encore dans la manière d'afficher une certaine allure débraillée qui est proprement petite-bourgeoise.

Mais il y a plus. En aidant ses enfants et ses adolescents à consommer, la famille contemporaine s'affaiblit elle-même; elle laisse aller une partie de sa fonction de socialiser la nouvelle génération et elle la délègue en quelque sorte à une instance extérieure: le marché. Par le biais de la consommation élargie qu'elle encourage, la famille se donne un concurrent de taille: une sous-culture de jeunes,

avec ses normes et ses valeurs indépendantes de la famille. Shorter voit dans l'avènement de cette sous-culture de jeunes l'un des éléments qui a transformé la famille nucléaire en famille postmoderne. « Les adolescents se réfugient de plus en plus dans une sous-culture qui n'est pas tant en opposition avec la culture dominante qu'indéperdante d'elle. De même que l'attitude la plus répandue des jeunes gens dans les relations entre les générations n'est pas tant l'hostilité que l'indifférence » (Shorter, 1977, p. 328).

Une nouvelle représentation sociale de l'union conjugale

La société de consommation a profondément bouleversé l'univers des représentations sociales. La prévoyance et la frugalité ont cédé le pas à la jouissance immédiate. L'objet de consommation est précaire et il vieillit vite; tout objet brisé ou défectueux est réparé par un expert, ou encore rapidement jeté et remplacé; tout objet démodé est déclassé, échangé pour un nouveau. Cette société est aussi caractérisée par l'extension des désirs. Les limites ne sont plus fixées à l'avance, données et immuables; elles sont extensibles. Priorité à l'immédiat, à la jouissance, au changement: cette nouvelle représentation sociale affecte les conduites, non seulement dans le champ de la consommation, mais aussi dans tous les autres aspects de la vie. Y compris, sans aucun doute, le mariage et, par voie de conséquence, la famille.

La représentation sociale du mariage et de l'union conjugale n'est-elle pas devenue en quelque sorte coextensive de cette nouvelle vision du monde qui s'est mise en place dans la société de consommation? On peut le penser. L'union conjugale se transforme en objet de consommation, jetable et à durée limitée, comme tout objet. Le mariage et l'amour sont aussi gérés comme tout objet de consommation et ils ont leurs experts, avocats, psychologues, travailleurs sociaux, qui les traitent maintenant comme une marchandise.

DE NOUVEAUX RAPPORTS SOCIAUX

La famille traditionnelle pouvait compter sur le labeur de ses nombreux membres pour survivre. Plusieurs personnes y travaillaient

au service des autres, le plus souvent sans rémunération : la fille aînée qui restait à la maison pour aider sa mère, la grand-mère qui s'affairait à la cuisine, la domestique qui lavait les vêtements ou le garçon qui travaillait aux champs ou dans l'établi. De nos jours, on aurait tort de penser que la prospérité et le bien-être des familles ne reposent plus sur le travail d'un nombre élevé de personnes parce que celles-là sont réduites au couple avec ses enfants. Le niveau de vie plus élevé des familles contemporaines est dû en bonne partie à l'augmentation de la richesse collective, mais il continue aussi de s'appuyer sur le travail faiblement salarié : employés des garderies, plongeurs au salaire minimum, commis de la boulangerie, femmes de ménage, et bien d'autres. Les familles de classes moyennes et les familles à double revenu profitent probablement plus que toutes les autres du travail faiblement rémunéré de certaines personnes qui sont en fait à leur service par le biais du marché. Ce ne sont pas seulement les entreprises ou les propriétaires des moyens de production qui profitent du travail de leurs salariés ou qui accaparent une part de la plus-value ; ce sont aussi les ménages et les familles qui en tirent profit. Le propriétaire d'un restaurant populaire fera des profits en versant les salaires les plus bas possible ; mais les familles qui le fréquentent tireront aussi un avantage de ce service bon marché.

L'arrivée des femmes mariées sur le marché du travail a bouleversé la division traditionnelle des rôles conjugaux. Le travail domestique est maintenant partagé (quoique de façon inégale) entre les hommes et les femmes ; il est en partie facilité par toute une gamme de produits et d'appareils fournis par la société de consommation. Mais l'entrée récente des femmes mariées sur le marché du travail a aussi été encouragée par l'existence d'une main-d'œuvre bon marché disponible pour produire biens et services offerts à la famille. En revenant sur le marché du travail, les femmes mariées ont contribué à augmenter le revenu familial ; mais cet apport a aussi été rendu possible parce que d'autres femmes et d'autres hommes mettaient leur force de travail, plus ou moins directement, au service des familles.

* * *

De la banlieue au centre-ville, d'un quartier à un autre, mais aussi d'un groupe d'âge à un autre, et de la famille à double revenu à la famille monoparentale, les différences sociales se manifestent à travers la consommation marchande et les styles de vie. Ces diffé-

rences tirent leur origine de plusieurs sources: place occupée dans les rapports de production, revenus différents, appartenance à divers milieux de vie, comme on a pu le voir dans les diverses enquêtes budgétaires effectuées depuis un siècle, mais elles sont aussi produites dans les familles et dans les ménages, à partir des biens et services qu'offre la société de consommation. Les styles de vie vont tantôt rapprocher des individus et des familles qui se différencient selon divers critères, tantôt distancer des individus et des familles qui sont par ailleurs semblables. La consommation homogénéise parfois ce que la position sociale divise. Les géographes ont montré, nous y avons fait allusion plus haut, que les banlieues sont maintenant plus homogènes quant aux styles de vie et plus hétérogènes quant aux professions. Des policiers, des comptables, des infirmières, des professeurs, des secrétaires, des techniciens et des cadres s'y côtoient, avec leurs maisons, leur piscine, leurs voitures. Ici, le double revenu brouille les différences de statut qui viennent du marché du travail et homogénéise le style de vie. Mais l'inverse peut aussi se produire et il arrive que la consommation sépare et distancie. Plusieurs analystes ont montré que le style de vie et la consommation des couples étaient différents selon qu'ils avaient des enfants à charge ou non. Dans le premier cas, la consommation est tournée vers le foyer et la maison, alors que dans le second, le style de vie est plus mobile, tourné vers l'extérieur (loisirs, voyages). La société de consommation a en quelque sorte redonné à la famille un rôle central dans le processus de différenciation sociale: celui d'être le lieu de production d'un style de vie distinctif. Si la famille reste un lieu privilégié de la consommation, elle est aussi en même temps elle-même consommée, elle-même éclatée en formes diverses qui ne sont possibles qu'avec le support de la consommation marchande.

RÉFÉRENCES

Baudrillard, Jean, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, Coll. « Idées », 1968.

Bernard, Jessie, « The good-provider role : its rise and fall », *American Psychologist*, 36, 1, janv. 1981, p. 1-21.

———, « Facing the future », *Society*, janv.-fév. 1981, p. 53-59.

Bouchard, Gérard, « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3, 1988, p. 283-310.

Carlson, Allan C., « What happened to the ‹ family wage › ? », *Public Interest*, 83, printemps 1986, p. 3-17.

Cheal, David, *The Gift Economy*, Routledge, London et New York, 1988.

Cohen, Yehudi A., « Shrinking households », *Society*, janv.-fév. 1981, p. 48-52.

Cowan, Ruth Schwartz, *More work for mother*, New York, Basic Books, 1983.

Dandurand, Renée, *Le mariage en question. Essai socio-historique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

Dandurand, Renée, dir., *Couples et parents des années quatre-vingt*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987. (Coll. « Questions de culture », nº 13).

Delâge, Denys, « La sociabilité familiale en basse ville de Québec », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 23, 1987, p. 295-316.

Eichler, Margrit, *Families in Canada today*, Toronto, Gage, 1983.

Elliot, Faith Robertson, *The Family : Change or Continuity ?*, Atlantic Highlands, Humanities Press International inc., 1986.

Fortin, Andrée, « La famille ouvrière d'autrefois », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 23, 1987a, p. 273-294.

———, *Histoires de familles et de réseaux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987b.

Fortin, Gérald et Marc-Adélard Tremblay, *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

Gagnon, Nicole, « Un nouveau type de relations familiales », *Recherches sociographiques*, XIV, 1-2, 1968, p. 59-66.

Gershuny, Jonathan, *Social Innovation and the Division of Labour*, Oxford, Oxford University Press, 1983.

Glaude, M. et M. Moutardier, « Les budgets de ménages », *Économie et statistiques*, 140, janvier 1982.

Hareven, Tamarak, « Modernization and family history : perspectives on social change », *Signs*, 2, 1, 1976, p. 190-206.

Henripin, Jacques, *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. (Coll. « Diagnostic », n° 10).

Henripin, Jacques et Évelyne Lapierre-Adamcyk, *Essai d'évaluation des coûts de l'enfant*, Québec, Bureau de la statistique, 1986.

INSEE, *Données sociales 1987*, Paris, Institut national de la statistique et des études économiques, 1988.

Kanter, Rosabeth Moss, « Jobs and families : impact of working roles on family life », dans Patricia Voydanoff (éd.), *Work and Family*, Paolo Alto, Mayfield Publishing Co., 1984, p. 111-118.

Langlois, Simon, « L'impact du double revenu sur la structure des besoins dans les ménages », *Recherches sociographiques*, XXV, 2, 1984, p. 211-265.

———, « Les familles à un et à deux revenus : changement social et différenciation socio-économique », dans I. Carlson, J.-M. Lacroix, *Culture et société au Canada en périodes de crise économique*, Ottawa, CIEC, 1987, p. 147-160.

Lasch, Christofer, *Haven in a Heartless World : The Family Besieged*, New York, Basic Books, 1977.

Lemieux, Denise et Lucie Mercier, « Familles et destins féminins. Le prisme de la mémoire, 1880-1940 », *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3 ; 1987, p. 255-271.

———, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940, Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

Meissner, Martin *et al.*, « No exit for wives : sexual division of labour and the cumulation of household demands », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 13, 4, 1975, p. 424-439.

Mintz, Steven, *Domestic Revolution : a Social History of American Family Life*, New York, Free Press, 1988.

Oakley, Ann, *The Sociology of Housework*, New York, Random House, 1974.

Pitrou, Agnès, *Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat, 1972.

Rainwater, Lee, « Mother's contribution to the family money economy in Europe and in United States », *Journal of Family History*, 4, 1970, p. 198-211.

———, *What Money Buys. Inequality and the Social Meaning of Income*, New York, Basic books, 1974.

Roussel, Louis, *La famille incertaine*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1989.

Scardigli, Victor, *La consommation, culture du quotidien*, Paris, PUF, 1983.

Segalen, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2e édition, 1981.

Shorter, Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.

Smith, Dorothy E., « Women, the family and corporate capitalism », dans Marylee Stephenson (éd.), *Women in Canada*, Don Mills, General Publishers, 1977, p. 17-48.

Tilly, Louise A., « Worker families and occupation in industrial France », *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, Fall-Winter 1983, p. 317-335.

Tilly, Louise A. et Scott, *Women, Work, and Family*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1978.

DEUXIÈME PARTIE

Cycles de vie et quotidienneté

6

Dynamique de la famille, ajustements résidentiels et souplesse du logement[1]

Pierre Teasdale et Martin Wexler

INTRODUCTION

Cette communication porte sur les rapports qui existent entre les changements qui se produisent à travers les cycles de la vie des familles et les modifications que celles-ci apportent à leur logement. Plus précisément, nous décrivons comment des ménages ont réussi, au cours des années, à s'adapter ou à adapter leur habitation à leurs besoins changeants.

Cette étude est fondée sur une analyse de vingt familles, toutes propriétaires, qui habitaient dans un duplex ou une maison unifamiliale de la région de Montréal depuis environ 20 ans, et au sein desquelles on pouvait compter quelques adolescents.

Pourquoi étudier les familles composées d'adolescents ?

Nous avions choisi de faire porter notre étude sur des familles dans lesquelles se trouvaient des adolescents et de jeunes adultes, étant donné que plusieurs recherches antérieures suggéraient que

---

1. Ce travail a fait l'objet d'une subvention de la Société canadienne d'hypothèques et de logement aux termes de la partie V de la Loi nationale sur l'habitation.
Les opinions et les conclusions exprimées, ainsi que les recommandations qui sont faites, sont celles des auteurs et n'engagent d'aucune façon la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

c'était à l'occasion du passage de l'enfance à l'adolescence que l'habitation était soumise aux plus grandes pressions. Pendant cette période, les adolescents demandent plus d'indépendance et un plus grand contrôle de leur espace alors que les parents veulent aussi garder au moins le même niveau d'intimité qu'ils avaient quand les enfants étaient jeunes.

Méthode

La cueillette des données a été faite au moyen d'entrevues et d'observations. Les entrevues portaient principalement sur l'expérience passée et sur les aspirations des résidents. Les modifications que les répondants avaient apportées à leur habitation ou à son usage ont été inventoriées à l'aide des plans et des photos de chacune des pièces.

Deux types d'événements furent considérés: des événements correspondant aux étapes de développement typiques (naissance d'un enfant, passage du premier âge à l'enfance, de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, départ des enfants) et des événements ne faisant pas partie de la vie de tous les ménages bien qu'ils soient très fréquents (le divorce et le veuvage, la fusion de deux ménages, l'entrée ou le retour de la femme sur le marché du travail ou aux études).

Résultats

Les résultats principaux de l'étude sont de trois types: l'élaboration du cadre théorique, l'identification de patterns de modifications spatiales ou comportementales liés aux événements observés, et l'identification de caractéristiques architecturales qui facilitent l'adaptation du logement aux besoins changeants de la famille.

CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique utilisé est du type transactionnel tel que représenté à la figure 1. Comme nous le verrons dans la prochaine section, les patterns de modification d'espace ou de comportement

FIGURE 1

Dynamique de la famille, ajustements résidentiels et souplesse du logement. Représentation schématique du cadre théorique.

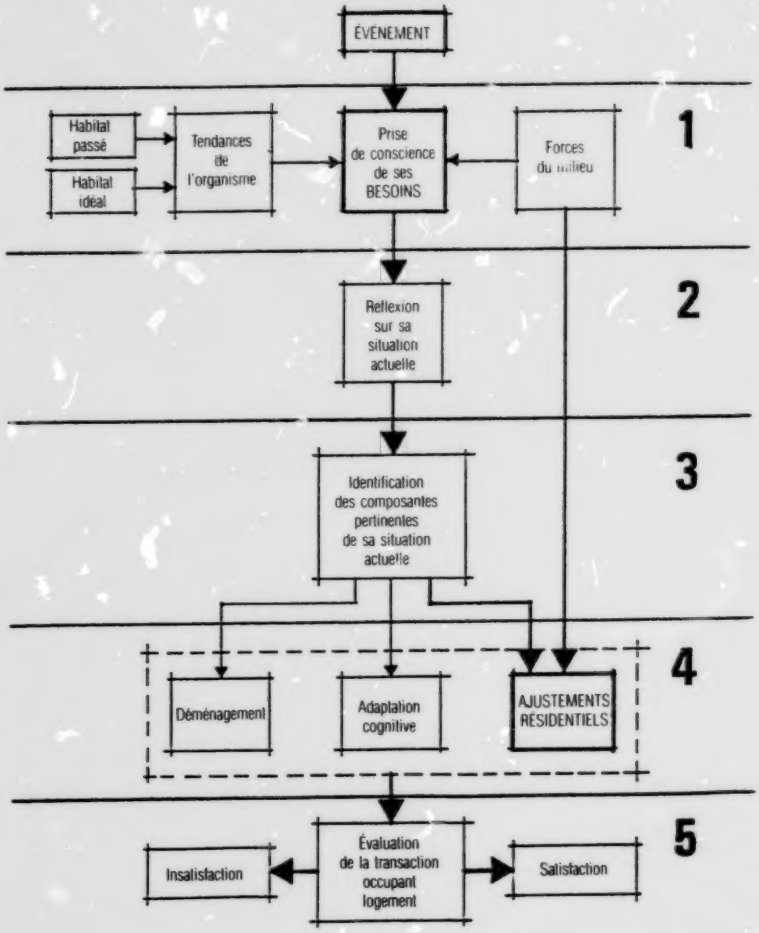

sont souvent dépendants de l'ajustement des besoins particuliers de différents membres du ménage. À l'intérieur de l'espace limité d'une maison, une modification en réponse au besoin d'un membre aura des répercussions sur l'espace et le comportement d'autres membres.

Par conséquent, le type et l'opportunité de modifications réalisées dépendent de la concordance des différents besoins des membres du ménage. La non-concordance de leurs besoins peut retarder ou même accélérer des ajustements. À cause de cette interdépendance, nous avons souvent observé des modifications multiples que nous avons appelées les réactions en chaîne.

PATTERNS DE MODIFICATIONS SPATIALES

Plusieurs patterns de modifications spatiales et comportementales ont été identifiés. Ici nous discuterons les cinq patterns les plus fréquents ou ayant une influence majeure sur l'espace ou l'utilisation de l'espace d'une maison. Pour chaque pattern, nous décrirons d'abord le pattern général. Ensuite, nous discuterons quelques exemples concrets du pattern général.

Création/réaménagement d'espace pour les nouveau-nés et les jeunes enfants

L'arrivée d'un nouvel enfant demande un réaménagement et souvent une réallocation de l'espace de la maison, qui peut obliger les autres enfants à partager les lieux qu'ils occupaient auparavant.

Par exemple, en construisant un mur et un placard entre la chambre 2 et le corridor, un espace qui était initialement un boudoir ouvert sur le corridor (chambre 2, de la figure 2) est devenu une chambre pour loger le plus jeune fils et sa sœur. Mais, quand le jeune fils « [...] commençait à être plus grand [...] » il a déménagé dans la chambre de son frère aîné (autre 2) et l'autre frère qui occupait cette chambre a déménagé au sous-sol (figure 3).

FIGURE 2

Plan du rez-de-chaussée du triplex (Famille 12).

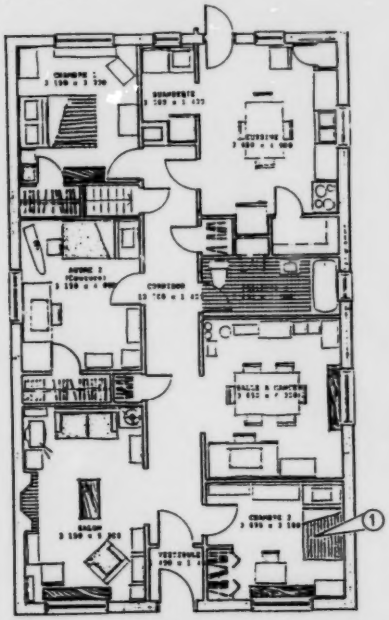

① La chambre a été créée en séparant le boudoir du hall par un mur partiel et une porte avec encadrement. On a ensuite ajouté un placard.

FIGURE 3

Plan du sous-sol du triplex de la famille 12 dans lequel on a aménagé un boudoir et une chambre (Autre 1).

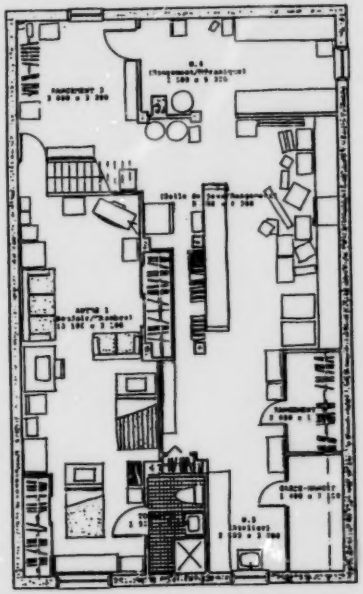

N.B.: Les nombres renvoient aux numéros de figure utilisés dans le corpus de données présenté à la SCHL en tant que partie du troisième rapport de progression de cette étude.

Le transfert d'espace du sous-sol au domaine des adolescents ou des jeunes enfants

Le sous-sol agit souvent comme une soupape pour absorber les pressions qui s'exercent sur le logement. Ce transfert répond aux besoins des adolescents ainsi que des parents. Les adolescents ont besoin de plus d'espace pour leurs activités et pour le rangement ainsi qu'une appropriation et une intimité plus importantes. Les parents aussi veulent maintenir leur intimité et un certain contrôle face aux demandes des adolescents.

Intimité et espace tranquille pour étudier

À l'adolescence, il y a souvent un besoin accru d'intimité et d'un espace tranquille pour étudier. L'intimité peut être réalisée par une chambre à soi ou par de nouvelles règles comme la possibilité de recevoir des amis dans sa chambre ou de fermer la porte. Sur les photos suivantes (figure 4), nous voyons le sous-sol où un père de famille s'était aménagé un atelier qu'il a dû démanteler et transférer dans sa chambre (figure 5) lorsque le fils aîné a exprimé le besoin d'avoir une chambre à lui, compte tenu du sérieux de ses études et d'un besoin accru d'intimité.

À part le sous-sol, d'autres espaces peuvent être envisagés comme le garage ou même un autre logement, comme c'est possible dans le cas du duplex où les deux logements sont occupés par des familles parentes. Par exemple, « [...] mon fils a pris une chambre en haut parce que mes parents (les grands-parents du fils) étaient seuls [...], alors à ce moment-là les deux filles avaient la même chambre, c'est très petit les chambres [...], alors la fille 2 a pris la chambre du fils et la fille 1 a eu sa chambre [...] »

Même si le fils a continué à prendre ses repas en bas avec ses parents et ses sœurs, cette situation a permis à chaque enfant

FIGURE 4
Photo de l'atelier du père au sous-sol, transformé en chambre pour le fils aîné, pour permettre aux autres fils d'avoir chacun leur chambre (Famille 3).

FIGURE 5
Photo d'un coin de travail que Monsieur 3 a aménagé dans sa chambre. Cet endroit a remplacé le bureau du sous-sol qu'il a cédé à son fils aîné.

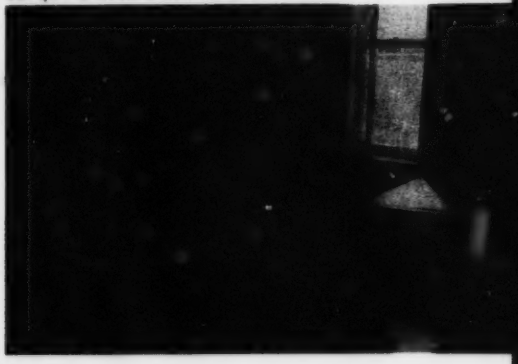

d'avoir sa propre chambre et la famille a aussi été capable de réduire la congestion matinale de la seule salle de bain dans le logement du bas.

Adolescence et découverte de la musique

La découverte de la musique par les adolescents est souvent accompagnée par l'appropriation d'un espace spécifique à cette activité. Dans l'exemple suivant, le sous-sol a été aménagé en « salle d'écoute » lorsque les enfants sont devenus adolescents car les parents n'arrivaient plus à supporter le type et le volume de la musique qu'écoutaient leurs enfants (figures 6 et 7). « Tout à coup, il y a eu la musique [...] le problème s'est posé avec [ma fille aînée] [...] ça a commencé avec Beau Dommage, il y a 12 à 13 ans. Le problème de son a désorganisé le contexte familial. Le phono était dans le salon [...] on a dû le déménager au sous-sol de même que la télé [...] le sous-sol est devenu la pièce d'écoute, la place pour les jeunes, l'endroit où ils recevaient leurs amis lorsqu'ils arrivaient tard (figure 7). Le problème du rock s'est aussi posé avec le fils [...] la maison n'a pas été conçue pour la boîte à son. »

FIGURE 6

Schéma illustrant le changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol (Famille 5), dans le but de libérer une partie du sous-sol et y aménager une salle familiale.

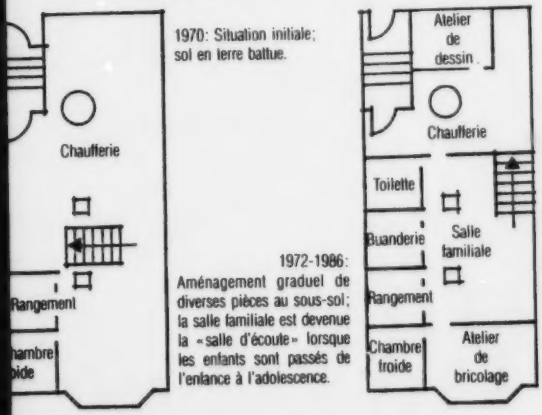

FIGURE 7

Photo du sous-sol servant de « pièce d'écoute » (Famille 5). Pendant l'adolescence de l'enfant, on a installé un mur insonorisé, une chaîne audio et un téléviseur.

Besoin d'un espace de séjour formel et informel

Les adolescents se font plus exigeants concernant l'espace apparemment sous le contrôle des parents. Ils reçoivent leurs amis, ils participent à leurs activités, ils ont leurs règles de propriété et ils empiètent sur l'intimité des parents. Ce processus d'appropriation commence tôt, avec la 1re salle de jeux au sous-sol et cela s'accroît avec les années. Le passage des enfants à l'adolescence se traduit dans de nombreuses familles par le besoin de disposer d'une salle de séjour formelle principalement destinée aux adultes de même que d'une salle de séjour informelle surtout réservée aux activités plus bruyantes et plus décontractées des jeunes. Il faut noter que ces deux espaces (figures 8 et 9) font partie de la même maison.

Réintégration de l'espace laissé par le départ des enfants

Le départ d'un enfant permet souvent la réalisation des modifications liées aux besoins d'autres membres du ménage. Dans les cas le plus fréquemment observés, cela donne la possibilité de

FIGURE 8

Photo d'un salon (Famille 11). Le cachet «réception» est donné par le choix et la disposition du mobilier, le décor et l'ordre («j'ai toujours le salon propre») dans la pièce.

FIGURE 9

Photo d'une salle de séjour au sous-sol (Famille 11). La présence et la disposition hétéroclite de meubles de styles différents, d'objets, et le fait que ce soit au sous-sol contribuent à donner une impression d'intimité.

réduire la densité d'occupation des chambres des enfants. Comme tel, cela représente un processus complémentaire à celui que nous avons observé à la suite de la naissance des enfants. Le besoin de réduire la densité d'occupation apparaît particulièrement important quand les naissances sont rapprochées et que les enfants qui restent sont à l'âge de l'adolescence.

Faire plus d'espace pour les enfants plus jeunes

Le départ d'un enfant permet aux autres de s'ajuster.

Ensuite le plus vieux (fils 1), quand il a décidé de partir [...], il en restait trois (fils 3, 4 et 5), ça fait qu'il y en a un (fils 3) qui a dit « je vais en bas ! » ; ça fait qu'il y en avait deux en haut (fils 4 et 5) et deux en bas (fils 2 et 3). C'est à ce moment-là que j'ai enlevé le petit (fils 5) qui avait 2 ans et demi de la chambre de la fille pour l'envoyer dans la chambre où se trouvait le fils 4. Aujourd'hui, finalement, la fille couche toute seule dans sa chambre. Donc il y a eu un moment où ils étaient quatre garçons dans la même chambre. Puis ils sont devenus trois, deux et rien qu'un.

Finalement, l'année passée, celui qui demeurait tout seul en haut, il s'est marié ; ça fait que sa chambre est libre et là je m'en sers comme salle de couture. Il y a déjà eu quatre garçons là ! (voir figures 2 et 3).

L'espace pour les petits-enfants

Lorsque les enfants ont quitté la maison, l'espace laissé vacant servira à de nouveaux besoins créés par d'autres événements.

Il faut par exemple de l'espace pour garder les petits-enfants (nés ou qui naîtront) comme le suggère la photo (figure 10).

FIGURE 10

Photo de la chambre « de réserve ». Madame 17 l'utilise pour s'occuper de ses petits-enfants, ce qu'elle fait assez régulièrement.

Il faut aussi de l'espace pour recevoir les enfants et les petits-enfants à l'occasion des fêtes. À ce propos, les occupants du logement dont on peut voir le coin-repas sur la photo (figure 11) étaient malheureux car cette pièce ne leur permettait pas de recevoir simultanément les enfants accompagnés de leurs conjoints et de leurs petits-enfants.

L'espace pour les grands-parents

Le départ des enfants peut permettre au couple de loger leurs parents.

Le décès accidentel du fils aîné a permis l'arrivée de la grand-mère. « Quand il (le fils) est décédé, la grand-mère est venue habiter ici : automatiquement, dans la même semaine, elle a occupé la chambre qui était occupée par la fille. » L'autre fils a déménagé au sous-sol et la fille a pris sa chambre pour permettre à la grand-mère de prendre la sienne. Mentionnons au passage que la grand-mère est restée là pendant 19 ans.

Réaménagement et appropriation d'espace par suite du retour de la femme aux études ou sur le marché du travail

En retournant aux études ou sur le marché du travail, les femmes accroissent leur besoin d'espace. Pour ces femmes, la possibilité d'obtenir leur propre espace représente un réel défi. La plupart du temps celles-ci n'ont jamais eu d'espace à elles autre que la cuisine. De plus, comme cet événement coïncide souvent avec l'adolescence des enfants dont les besoins sont aussi en croissance, elles doivent lutter lorsqu'elles réclament un coin de travail. Dans ce contexte, les modifications que nous avons observées sont souvent modestes et concernent fréquemment le mobilier et la décoration.

La figure 12 montre une table de travail se trouvant dans la chambre d'une des filles de cette maison, et dont la mère se servait avec réticence pour faire ses travaux scolaires. Dans un autre exemple, après que la femme eut repris le travail, elle a aménagé un « coin pour elle » dans la chambre des maîtres (figure 13).

FIGURE 11
Photo du coin à manger (Famille 17). Cet endroit ne suffit pas quand les enfants, leurs conjoints et les petits-enfants viennent manger.

FIGURE 12
Photo de la table de travail et du placard de rangement installés par Madame 13 dans une chambre qui avait été occupée par sa fille.

FIGURE 13
Photo du fauteuil de Madame 6 dans un coin de la chambre des maîtres. Ne pouvant pas obtenir sa propre pièce pour travailler, Madame 6 a dû se contenter d'un fauteuil neuf confortable et d'un coin dans la chambre conjugale.

Changements résultant de la fusion ou du divorce ou séparation de la famille

Le remariage peut influencer directement le besoin d'espace, car chaque adulte arrive avec ses enfants, ses biens. Le problème aura plus d'ampleur si les enfants sont à l'âge de l'adolescence. Par contre, une grande maison ne nuira pas en pareille circonstance. « La maison était vraiment faite pour une grosse famille [...] la preuve m'a été faite alors que nous étions sept dans la maison [...] le fait que nous ayons eu trois salles de bain a beaucoup facilité l'adaptation. »

Le retour d'un enfant divorcé peut aussi contribuer à repenser l'espace disponible. Dans un exemple, les parents ont transformé leur sous-sol en appartement accessoire pour loger leur fille et leur petite-fille (figures 14 et 15).

ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX PROPICES À L'ADAPTATION

Certaines caractéristiques architecturales peuvent faciliter l'adaptation physique ou comportementale aux patterns observés. Nous discuterons ici les éléments les plus importants par rapport aux modifications ou aux ajustements notés.

Ce lien avec les modifications est important, car la souplesse recherchée est basée sur les besoins de souplesse observés. Il ne s'agit pas d'une souplesse théorique reliée à un système de construction.

Le logement contient des espaces libres et non finis tels qu'un sous-sol ou un garage qui peuvent être transformés en cas de besoin

Les conditions suivantes contribuent aux qualités de ces types d'espace pour faciliter l'ajustement :

- séparation d'autres aires d'activités en termes d'éloignement, d'acoustique et de symbolique[2] ;
- accès direct de l'extérieur ou sans passer à travers tout le logement ;
- espace dont les normes de finition, inférieures au reste du logement, permettent une appropriation plus personnalisée.

---

2. Nous faisons référence ici à la symbolique que les personnes peuvent attribuer par exemple au sous-sol ou au grenier.

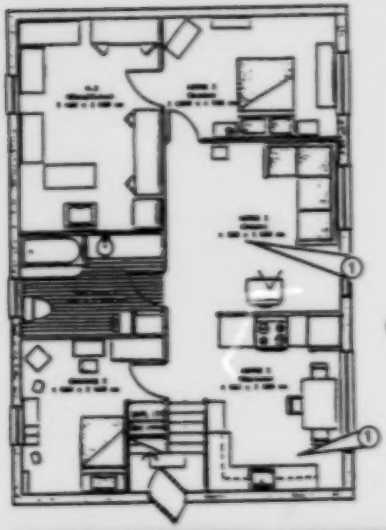

FIGURE 14

Plan du sous-sol montrant la transformation en appartement accessoire pour la fille et la petite-fille (Famille 2).

① Après le retour de sa fille en 1978, Monsieur 2 a aménagé la chambre, le salon et la cuisine (autre 3). L'endroit avait été partiellement aménagé en salle familiale et loué pendant Expo 67

FIGURE 15

Photo de la cuisine d'un appartement accessoire au sous-sol. Monsieur 2 a aménagé ce logement pour sa fille adulte et sa famille. Leur «retour» était dû à des problèmes d'argent.

Ces conditions facilitent la modification et l'appropriation nécessaires pendant la période d'adolescence et même à d'autres périodes. De plus, comme ces types d'espace sont fréquemment non appropriés ou sous-utilisés, par exemple, un atelier ou un espace pour le rangement, ils sont moins associés à un individu et donc plus négociables.

Les unités de logement (plex, maisons unifamiliales) ayant des possibilités d'échange, de conversion et de croissance

D'abord nous avons pu observer que les duplex et certaines maisons unifamiliales, de par leur forme, se prêtent naturellement à l'adaptation parce qu'ils ont la capacité de croître ou de décroître (figures 16 et 17).

On a vu par exemple, des duplex qui avaient été transformés en maison unifamiliale, d'autres auxquels on avait ajouté un logement accessoire, ou encore des maisons unifamiliales qui avaient été agrandies à même le sous-sol et d'autres qui l'avaient été à même le grenier.

FIGURE 16 *Les Plexs: quelques exemples de possibilités d'échange, de conversion et de croissance.*

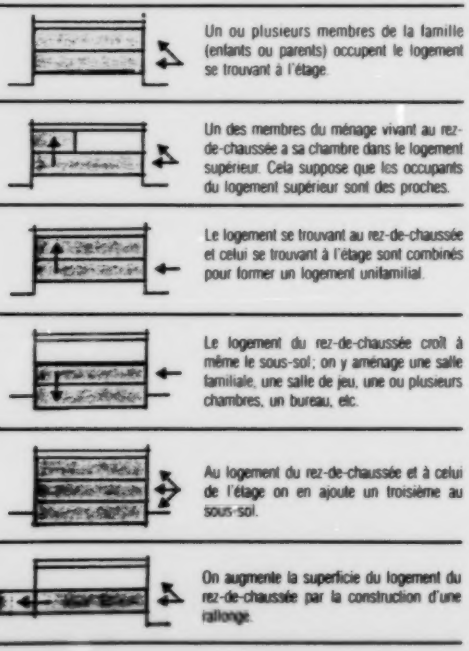

FIGURE 17 *Les maisons unifamiliales: quelques exemples de possibilités d'échange, de conversion, et de croissance.*

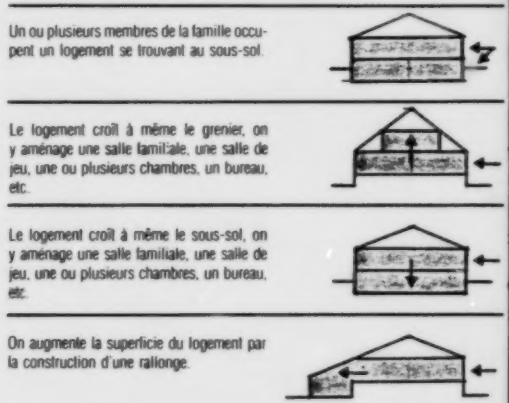

Une topologie qui facilite les ajustements mineurs

Le plan, de par sa topologie, pourrait favoriser les regroupements de pièces; ainsi les organisations du type « B » tel qu'illustré à la figure 18 offrent plus de possibilités que celles du type « A » pour faire des ajustements mineurs. L'adaptation à son habitation est aussi grandement simplifiée lorsqu'il y a une progression à partir de l'entrée principale, des zones plus publiques aux zones plus privées. C'est ce que tente d'illustrer la figure 19.

FIGURE 18

Ces deux plans schématisés ont la même superficie et le même nombre de pièces. Il faut noter toutefois que la topologie du plan B permet un plus grand nombre possible de regroupements de pièces que celle du plan A.

N.B. Nous avons remarqué que parmi les logements qui faisaient partie de notre échantillon, les plexs avaient souvent une topologie qui se rapprochait de celle des pièces du plan A tandis que les bungalows, les maisons à demi-niveaux et les cottages avaient souvent une topologie qui se rapprochait de celle du plan B.

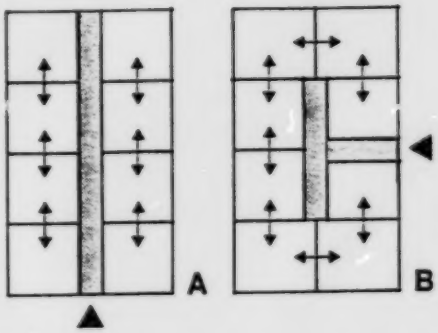

FIGURE 19

L'organisation des pièces autour d'un corridor articulé permet d'établir une distance entre les zones incompatibles et une progression, à partir de l'entrée principale, du plus public au plus privé.

PLAN HYPOTHÉTIQUE DU REZ-DE-CHAUSSÉE D'UN COTTAGE

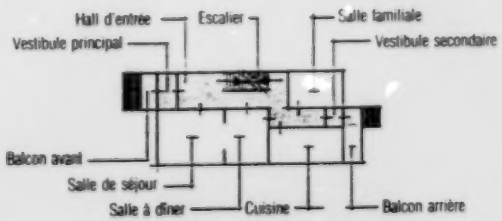

Les espaces du logement sont organisés de façon à rendre possible la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun

La figure 20 suggère qu'un plan linéaire plutôt que concentrique favorise la création de niches visuelles et acoustiques contribuant ainsi à une meilleure intimité pour tous les membres de la famille.

FIGURE 20

L'agencement des pièces selon un mode d'organisation plutôt linéaire que concentrique favorise la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun.

AGENCEMENT CONCENTRIQUE
(2e niveau d'un cottage)

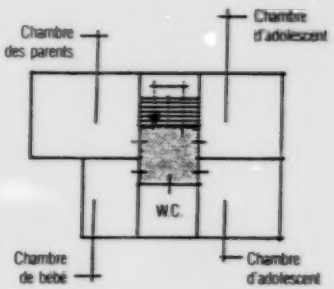

AGENCEMENT LINÉAIRE
(2e niveau d'un cottage)

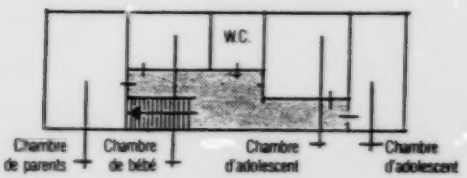

N.B.: L'espace réservé aux parents est plus isolé et plus privé dans le cas de l'agencement linéaire que dans le cas de l'agencement concentrique; par contre l'espace réservé à la circulation est beaucoup plus compact dans l'agencement concentrique que dans l'agencement linéaire.

Les espaces et les systèmes immuables du logement sont concentrés dans une même zone

Il ne fait aucun doute que l'absence de colonnes ou de cloisons porteuses confère à l'habitation une souplesse additionnelle. Sur le plan illustré à la figure 21 par exemple, nous pouvons voir une maison dans laquelle plusieurs transformations ont pu être apportées grâce à l'absence de colonnes ou de cloisons porteuses.

Inversement, on peut voir sur le plan de la figure 3 une pièce dont les proportions sont exagérément allongées; celles-ci ayant été dictées par la présence de deux rangées de colonnes au centre du plancher.

De plus, la concentration des éléments, tels que les escaliers, les salles de mécanique, les salles de bain, les cheminées et les colonnes de plomberie, simplifient les ajustements et permet une plus grande souplesse.

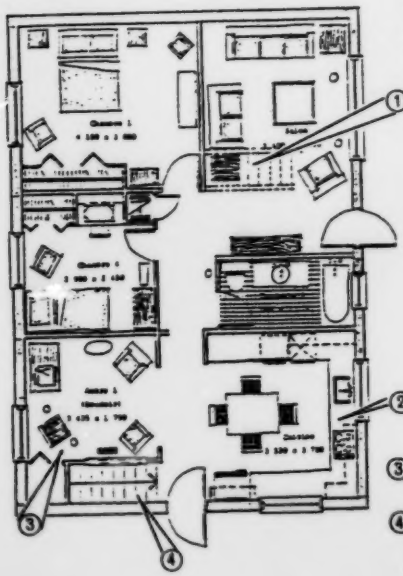

FIGURE 21

Plan du rez-de-chaussée d'un bungalow (Famille 4).

① Emplacement de l'escalier précédent allant au sous-sol. On l'a éliminé pour agrandir le salon.

② La cuisine a été entièrement refaite et une nouvelle fenêtre installée.

③ La chambre de la fille a été transformée en boudoir ouvrant sur la cuisine.

④ Un nouvel escalier a été installé pour remplacer celui qui était auparavant entre la chambre de la fille (devenue le boudoir) et la cuisine.

Le logement contient ou a la possibilité d'aménager en double des aires de séjour, des aires de repas et des salles de bain complètes

La possibilité d'aménager deux aires de séjour dont une formelle et l'autre plus décontractée nous est aussi apparue importante puisque des salles de séjour familiales telles que celles que l'on peut voir sur le plan (figure 22) avaient été aménagées dans presque toutes les habitations que nous avons visitées.

Dans les habitations familiales, la présence d'un coin-repas à même la cuisine, doublé d'un espace salle à dîner, comme on peut le voir sur le plan (figure 23), est aussi très importante car elle rend possible l'utilisation de la salle à dîner comme salle de travail ou de bricolage.

Finalement, un grand nombre de familles, particulièrement celles dont l'ensemble des membres devaient quitter la maison à peu près à la même heure au début de la journée nous ont aussi dit que la présence d'une deuxième salle de bain était essentielle afin que les occupants puissent s'adonner à leurs soins personnels en toute intimité et sans avoir besoin d'attendre. L'importance de deux salles de bain se fait surtout sentir quand les enfants atteignent l'âge de l'adolescence.

Chacune des pièces a une forme neutre et ambiguë de même qu'une aire et des dimensions supérieures aux normes minimales pour favoriser la polyvalence des pièces

En ce qui a trait à la forme des pièces, nous avons découvert que les habitations composées d'espaces dont la forme était neutre et dont la vocation n'était pas prédéterminée par la présence d'éléments intégrés avaient tendance à être utilisées de façons très variées. L'affectation des pièces du logement que vous pouvez voir sur le plan (figure 2) par exemple a beaucoup varié au cours des années à cause de la neutralité de la forme des pièces.

À la figure 24 cependant, il s'agit d'une photo de la salle à manger d'un autre duplex. Dans ce cas-ci, l'affectation de cet espace

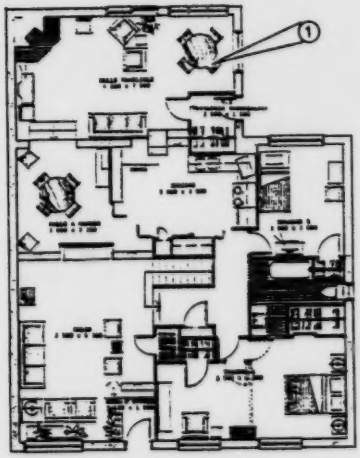

FIGURE 22

Plan du rez-de-chaussée d'une maison à mi-étages (Famille 9).

(1) Salle familiale déjà envisagée lors de l'achat de la maison, mais construite 12 ans plus tard.

FIGURE 23

Plan du rez-de-chaussée du cottage de la famille 3. Comme on peut le voir sur ce plan, l'aménagement de deux aires de repas distinctes n'implique pas nécessairement une augmentation substantielle de l'aire du logement. De plus, dans ce cas-ci, la présence d'un coin-repas dans la cuisine rend possible l'utilisation de la salle à manger comme salle de travail.

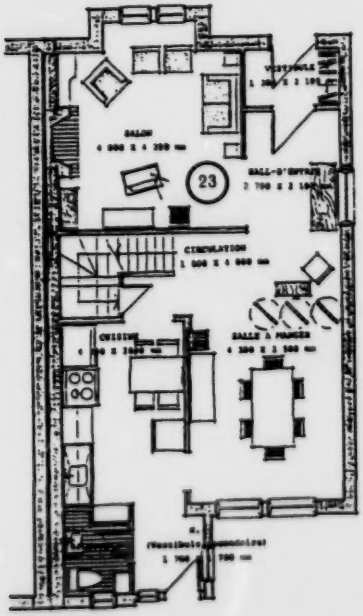

FIGURE 24

L'affectation de cet espace à la fonction salle à manger était quasi déterminée par la symétrie de l'espace, par la présence d'un plafonnier, de deux vaisseliers et de deux portes d'entrée.

à la fonction salle à manger était quasi déterminée par la symétrie de l'espace, par la présence d'un plafonnier, de deux vaisseliers et de deux portes d'entrée.

De plus, la dimension des pièces est aussi fortement reliée à la souplesse du logement. En dépassant légèrement les normes minimales exigées par le Code national du bâtiment du Canada, il est possible de faire en sorte qu'un espace puisse tour à tour servir de chambre, de salle à dîner ou de bureau.

Par contre, nous pouvons voir sur le plan (figure 25) un bungalow qui contient une pièce que nous avons qualifiée de « Autre 1 » car au dire des occupants, les seules fonctions que cette pièce avait pu jouer étaient celles d'habillage et de chambre de bébé. Pourtant elle répondait aux normes minimales (7,0 m^2) dictées par le Code national du bâtiment.

Sur le plan (figure 26), nous sommes en présence d'un duplex avec un salon à l'intérieur duquel, à en croire les occupants, il n'y avait qu'une seule façon de disposer le mobilier car cette pièce était traversée par une zone de circulation et que ses dimensions ne dépassaient pas, ici non plus, les normes minimales (13,0 m^2).

Soulignons que, lorsque les dimensions des pièces sont restreintes, nous pourrions souhaiter que les passages puissent accueillir un certain trop-plein. Nous pensons notamment à certaines activités de jeu des enfants ou à l'aménagement de quelques rayons de bibliothèque.

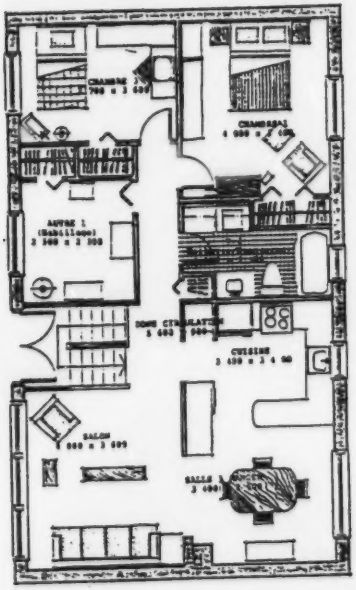

FIGURE 25

Plan du rez-de-chaussée du bungalow de la famille 6. Dans ce logement, la pièce Autre 1 est tellement minuscule (7,0 m²) que les seules fonctions qu'elle a pu jouer ont été celles de salle d'habillage et de chambre de bébé. D'après Teasdale (1984), les chambres destinées à une seule personne et ne devant servir qu'au sommeil, à l'habillage et aux soins personnels devraient avoir au moins 8,5 m²; les chambres devant servir à d'autres activités devraient avoir au moins 11,5 m².

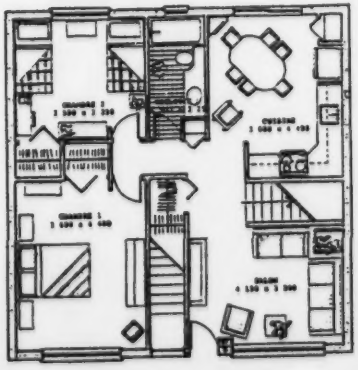

FIGURE 26

Plan du rez-de-chaussée du duplex de la famille 7. Le salon de ce logement offre peu de possibilités d'aménagement car deux murs sont interrompus par des ouvertures et un troisième est longé par un espace de circulation.

CONCLUSION

Compte tenu des limites dues à l'espace d'un logement et à l'interdépendance de comportement de différents membres, l'opportunité de réaliser des ajustements, soit spatiaux, soit comportementaux, dépend de la concordance de différents besoins des membres du ménage. Le modèle du type transactionnel est donc limitatif parce qu'il ne tient pas souvent compte de ces contraintes ou interdépendances qui peuvent retarder, accélérer ou transformer certains ajustements.

D'autre part, elle est relativement modeste la souplesse qu'il était possible d'observer parmi les familles qui sont restées dans le même logement, quand les enfants sont devenus adolescents. Par contre, cette souplesse qui caractérise une maison unifamiliale ou un duplex ou triplex à un seul propriétaire a permis aux familles de rester dans le même logement pour une période de temps traversée par plusieurs étapes de la vie familiale.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson, B.E., « Project YG (Youth in Gëteborg) », dans H. Thomas et T. Endo (éds), *Contribution to Human Development*, vol. 1 : *The Adolescent and his Environment*, Karger, Basel, 1974, p. 24-37.

Archer, J., *Functional Performance of the Existing Stock, Draft : Terms of Reference*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1984. Texte inédit.

Barbey, G., « L'appropriation des espaces du logement : tentative de cadrage théorique », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*. Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 218-225, s.n.

Barrett, R., « The Search Process in Residential Relocation », *Environment and Behavior*, vol. 8, 1976, p. 169-198.

Bayazit, N., A. Yonder et A.B. Ozsoy, « Trois niveaux du comportement reliés au besoin d'intimité dans l'appropriation des espaces d'habitation de la maison turque », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 260-269, s.n.

Beck, R.J. et P. Teasdale, *User Generated Program for Lowrise Multiple Dwelling Housing. Lignes directrices suggérées par les occupants pour la conception d'ensembles d'habitations multifamiliales, peu élevés*, Montréal, Université de Montréal, 1977.

Becker, F.D. *et al.*, *User participation, personalization and environmental meaning : three field studies*, Ithaca, New York, Cornell University, 1977.

Dyvay, G. *et al.*, *La dynamique des espaces résidentiels : l'évolution des conditions d'habitat, version préliminaire pour fins de discussion*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1982.

Festinger, L., *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957.

Fortier, J., *Appropriation du logement par des adolescents de 15 à 18 ans : aperçu des besoins, rapport de travail dirigé présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en aménagement*, Université de Montréal, 1982.

Gianturo, D.T. et H.L. Smith, *The Promiscuous Teenager*, Springfield, Ill., Charles C. Thomas, 1974.

Gould, R., *Transformation : Growth and Change in Adult Life*, New York, Touchstone, 1978.

Graff, C., « Aliénation ou identification : le rôle de l'espace dans la maison », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 297-306, s.n.

Hansen, W.B. et I. Altman, « Decorating Personal Spaces : A Descriptive Analysis », *Environment and Behavior*, vol. 8, n° 4, 1976, p. 491-504.

Haumont, N., « Les pratiques d'appropriation du logement », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 227-235, s.n.

Ilstad, S., « Why Families Move : A Social-Psychological Study of Residential Mobility in the City of Bodo, Northern Norway », dans W. Rogers et W. Ittelson (éds), *New Directions in Environmental Design Research. EDRA 9*, Washington, D.C., Environmental Design Research Association, 1978.

Jenny, J., « Le jeune dans sa famille et dans le logement », dans P.H. Chombart de Lauwe (éd.), *Famille et habitation*, vol. II : *Essai d'observation expérimentale*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1967, p. 197-220.

Jutras, S. et K. Culen, « L'intervention environnementale : une affaire de compétence », *Psychologie canadienne*, vol. 24, n° 1, 1983, p. 37-45.

Karsk, R.S., *Teenagers in the next America*, Maryland, New Community Press, 1977.

Lanthermann, E.-D., « A Theory of Environmental Competence : Architectural and Social Implications for the Elderly », *Zeitchrift fÜr gérontologie*, 9, 1976, p. 433-443.

Latour Dejean, C.H. de, « Les systèmes relationnels et leur impact sur l'espace », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 330-343, s.n.

Leff, H.L., *Experience, Environment, and Human Potentials*, New York, Oxford University Press, 1978.

Lehr, U.M. et R. Bonn, « Ecology of Adolescents as Assessed by the Daily Round Method in an Affluent Society », dans H. Thomas et T. Endo (éds), *Contribution to Human Development*, vol. I : *The Adolescent and his Environment*, Basel, Karger, 1974, p. 67-74.

Leroy, C., « La formation historique de l'image de soi et des mécanismes de défense par rapport à l'environnement et autrui; son rôle dans les relations au territoire actuel », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 285-296, s.n.

Lessard, M. et S. Jutras, *La qualité de l'environnement perçue par les résidents de Chisasibi. Élaboration de la problématique et des instruments de recherche*, Rapport présenté à la SCHL, Montréal, 1984, s.n.

Levinson, J., *The Seasons of a Man's Life*, New York, 1978, Ballentine.

Lugassy, F., « La spatialisation de l'identité étayée sur l'image du corps et sur le logement », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 307-319, s.n.

Mazerat, B., « Appropriation et classes sociales », dans P. Korosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 250-259, s.n.

Michelson, W., *Environmental Choice, Human Behavior, and Residential Satisfaction*, New York, Oxford University Press, 1977.

Neugarten, B.L. (éd.), *Middle Age and Aging*, Chicago, University of Chicago Press, 1968.

Petit, V., « Espace approprié-espace appropriant », dans P. Kerosec-Serfaty (éd.), *Appropriation de l'espace*, Actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit, Strasbourg, 1976, p. 219-226, s.n.

Pollow, A.M., *The Urban Nest*, Stroudsburg, P.A., Dewden, Hutchison & Ross, 1977.

Proshansky, H.M. et R.D. Kaminoff, *The Built Environment of the Young Adult*, New York, City University of New York, 1979.

Rabeneck, A., D. Sheppart et P. Town, « The Structuring of Space in Family Housing », *Progressive Architecture*, November 1974, p. 102-107.

Rapoport, A., *The Personal Element in Housing: an Argument for Open-Ended Design*. (Reimpression de *Royal Institute of British Arch*, Milwaukee, U.S.A., University of Wisconsin-Milwaukee, vol. 75, n° 7, 1968, p. 300-307.

Rogers, C.R., *On Becoming a Person*, Boston, Houghton Mifflin, 1961.

Rossi, P., *Why Families Move*, New York, Free Press, 1955.

Sheehy, G., *Passages: Predictable Crises of Adult Life*, New York, E.P. Dutton, 1974.

Simmons, J.W., « Changing Residence in the City: A Review of Intra-urban Mobility », *Geographical Review*, vol. 58, 1968, p. 622-651.

Steele, F.I., *Physical Settings and Organization Development*, Reading, Mass., Addison-Wesley, 1973.

Teasdale, P., *A User and Visitor Generated Evaluation of Eight Experimental Townhouses. Study Report 1/2*, Ottawa, National Capital Commission and Central Mortgage and Housing Corporation, 1979.

———, Projet parapluie. *Proposition conceptuelle d'abri pour le jeu suggéré pour les enfants d'âge scolaire d'un ensemble résidentiel montréalais*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1980.

———, *Aménagement des espaces intérieurs : conseils et recommandations*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1984.

Tremblay, M.A., *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, Montréal, McGraw Hill, 1968.

Vaillant, G.E., *Adaptation to Life : How the Best and the Brightest Came of Age*, Little, Boston Brown, 1977.

Warshaw *et al.*, *Options habitation*, Canada, s.l., Conseil national de l'esthétique industrielle, 1973.

Wexler, M., *The Living Arrangements of Non-Mobile and Mobile Elderly Households in Montreal*, texte présenté à l'Annual Meeting of the Canadian Association on Gerontology, Winnipeg, Montréal, INRS-Urbanisation, 1982.

Wexler, M. et B. Mishara, *Les ajustements résidentiels des ménages âgés mobiles et immobiles*, projet de recherche soumis au ministère de l'Éducation du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, 1981-1983.

Wexler, M., M. Amiel et J.P. Collin, *Typologie de l'habitat plex à Montréal*, projet de recherche soumis au ministère de l'Éducation du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, 1982-1984.

Ycas, O., « Les indicateurs du logement », *La revue Statistique Canada*, août 1978.

Zimring, C. et J.E. Reizenstein, « Post Occupancy Evaluation. An Overview », *Environment and Behavior*, vol. 12, n° 4, 1980, p. 429-450.

7

Le quotidien et le partage des tâches

Lucie Mercier

Cet exposé sur le partage des responsabilités familiales et domestiques s'appuie sur des données qualitatives. Dans le cadre plus large d'une étude sur le cycle de vie des femmes d'hier et d'aujourd'hui[1], des aspects de l'organisation de la vie quotidienne laissent entrevoir certaines modifications dans la répartition des charges domestiques.

Les observations dont il sera ici question proviennent d'un corpus de 38 récits de vie de femmes en situation de couple et ayant au moins un enfant. Ces histoires de vie ont été recueillies en 1983-1984 et l'âge des répondantes s'échelonne de 23 à 56 ans. Elles appartiennent à divers milieux socio-économiques, mais elles sont plus nombreuses à faire partie des classes moyennes. Leur degré de scolarité s'étend de la fin du primaire jusqu'au niveau universitaire. Un peu plus de la moitié de ces femmes occupent des emplois à temps plein ou à temps partiel. Elles sont, pour la plupart, secrétaires, enseignantes, infirmières ou professionnelles de la Fonction publique. Les autres, tout en ayant comme principale fonction la responsabilité de la famille, poursuivent des études collégiales ou universitaires ou encore exercent un bénévolat à caractère politique, culturel, etc.

Il serait téméraire de prétendre à des résultats vraiment représentatifs avec un nombre de cas aussi restreint, mais le caractère particulier de ces données rend perceptibles quelques tendances passées et actuelles. L'une des principales qualités de ce corpus c'est de prendre en compte l'histoire presque entière d'un sujet, c'est-à-dire de l'étape de la jeunesse jusqu'à la phase présente. C'est dire que l'on peut examiner les attitudes et les pratiques liées au domaine privé dès les premiers temps de la vie à deux et tout au long des périodes subséquentes. De cette vue d'ensemble émerge

les changements au fil des années même si l'analyse se complexifie en raison de la nature subjective et rétrospective du discours des personnes interrogées. Seul le point de vue de la femme a été retenu. Il sera donc question de sa propre participation et de sa perception de la contribution de son partenaire au différentes tâches domestiques.

Jusqu'ici la plupart des recherches et des enquêtes ont révélé de sombres résultats. Le partage égal des charges familiales et domestiques semble un leurre. Si en principe un changement s'est effectué, il en est autrement dans la réalité quotidienne. Selon des études françaises, de la norme « idéale » du partage égalitaire soutenue par certains couples, il ressort, dans la pratique, que les hommes consacrent tout au plus un quart du temps requis aux activités domestiques[2]. Selon un sondage Gallup, au Canada, la proportion d'hommes estimant que « les maris devraient partager avec leur femme les tâches ménagères » a sensiblement augmenté de 62 % en 1976 à 82 % en 1986; quant aux souhaits des femmes d'en arriver à un meilleur partage, ce désir s'est accru de 27 points en dix ans pour atteindre 80 % en 1986[3]. L'idée d'une répartition équitable de ces charges gagne de plus en plus d'adeptes, mais quand il s'agit de pratique, les taux de participation diminuent considérablement. Au Canada, en 1986, seulement la moitié des hommes mariés disent contribuer régulièrement aux tâches ménagères, alors que 42 % des femmes mariées considèrent que leurs époux participent réellement[4]. Une enquête réalisée par le Centre de sondage de l'Université de Montréal en avril 1986 et ayant retenu les réponses de 1 332 ménages québécois révèle que le travail domestique demeure encore l'apanage des femmes. Selon les conclusions de ce sondage, cette situation a peu de chances de se modifier tant et aussi longtemps que perdurera une discrimination entre hommes et femmes relativement à l'emploi[5]. Pour sa part, Diane Lamoureux dans une recherche sur les stratégies temporelles souligne la prégnance de l'assignation domestique des femmes[6].

Ces constats plutôt déconcertants sont-ils le reflet fidèle de la réalité quand on sait que la notion de « tâches domestiques » est parfois plus ou moins bien définie et quand certaines recherches ne prennent en compte que la situation des couples à un moment très précis dans le temps? Les premières observations tirées de nos

données recoupent en partie celles de la plupart des études sur cette question, à savoir que l'organisation de la maisonnée repose encore en priorité sur la femme. Quelques points cependant méritent attention parce qu'ils laissent apparaître un changement notable dans la façon d'appréhender l'univers domestique.

Ainsi avec les témoignages recueillis, trois groupes distincts ont pu être formés: un premier rassemble les personnes où le partage presque égal s'effectue sur l'ensemble des tâches, c'est-à-dire cuisine, entretien, lessive, courses, soins et éducation des enfants[7]; un deuxième groupe à l'opposé du premier réunit les femmes qui détiennent seules l'entière responsabilité de ce domaine et un troisième se situant dans cette zone intermédiaire assez large où le partage se fait plus ou moins important selon les circonstances. Jusqu'ici rien de particulièrement original. C'est cependant dans la composition de chacun de ces groupes qu'on trouve des éléments plus percutants qui permettent d'avancer l'hypothèse d'une réelle transformation, même si elle paraît encore ténue.

UNE RÉPARTITION À PART ÉGALE

Qu'est-ce qui distingue ce premier groupe où les tâches sont réparties équitablement et où l'organisation semble satisfaisante? Cela concerne d'abord dix couples, c'est peu, à peine le quart des personnes rencontrées. Mais ce qui attire l'attention, c'est qu'elles sont jeunes: dans la vingtaine ou la trentaine, deux parmi elles ont plus de 35 ans. Leur principale caractéristique est qu'avant même leur entrée dans la vie à deux, elles ne concevaient pas le domestique comme étant un domaine appartenant en exclusivité à la femme. La plupart du temps cette question a été discutée avant de vivre sous le même toit et dans certains cas, des ententes claires sont prises dès le début de la vie commune. «[...] On a beaucoup discuté des rôles, des tâches communes [...], le partage devait être strictement égal, j'étais quasiment chatouilleuse [...], pas plus à moi qu'à lui le ménage, la vaisselle, etc.» (Geneviève, entrevue nº 15)

Au moment de l'entrevue avec cette personne, le partage s'établissait comme suit: «Les choses de la maison, on s'en occupe vraiment à deux, même si je suis en congé de maternité. Moi, je fais le menu

de la semaine [...], après c'est l'un ou l'autre qui le fait, c'est vraiment partagé. Pour l'entretien ménager [...], c'est à peu près une fois par semaine. On a chacun notre étage. [...] Le lavage, c'est chacun notre semaine, puis le repassage, on repasse chacun nos vêtements.» (Geneviève, entrevue nº 15)

Au fil du temps et selon les circonstances, une révision peut être faite apportant des ajustements d'après les goûts et intérêts de chacun ou selon les exigences. Ainsi cette jeune femme de 32 ans ayant reçu, comme son conjoint, une éducation traditionnelle, établit une répartition équitable dès les débuts de son union. Toutes les tâches sont réalisées par les deux. Mais avec l'arrivée d'un premier enfant et d'un nouvel emploi pour lui, le partage s'est fait différemment pour tenir compte de ces changements. Depuis, le mari assume la garde de l'enfant étant donné la nature de son travail lui permettant de l'exercer à la maison: il est photographe. C'est également lui qui prépare les repas par choix puisqu'il aime cette activité. Elle par contre détient une plus grande part de l'entretien, de la lessive et des courses.

Chez d'autres couples, la répartition s'effectue de manière plus souple et spontanément au jour le jour, chacun des partenaires se sentant interpellé répond aux besoins. Ainsi, un homme dont la femme est occupée à baigner les enfants, prend alors l'initiative du repas. «On fait ça chacun notre tour, ou bien c'est lui qui donne à manger au bébé ou il fait le souper, c'est moitié-moitié. Il est vraiment aussi bon que moi...» (Annick, entrevue nº 21)

Pour certains conjoints, atteindre cet objectif a nécessité un apprentissage. Ils ont été encouragés par des femmes plutôt déterminées. Les autres déjà intéressés à participer et à jouer un rôle actif au sein de la cellule familiale, le partage en est d'autant facilité.

Il est à souligner que ces couples proviennent de divers milieux et n'ont pas tous une formation universitaire, ce qui contredit l'idée que ces modèles égalitaires se trouvent peut-être plus chez les couples scolarisés dont les deux mènent une carrière professionnelle. D'ailleurs une étude d'Alain Vinet sur la condition féminine en milieu ouvrier révélait que 70 % des femmes interrogées recevaient une aide appréciable de leur conjoint dans l'accomplissement des travaux ménagers quand les deux sont salariés[8]. Les femmes concernées ici entretiennent des projets de carrière ou encore doivent travailler à l'extérieur,

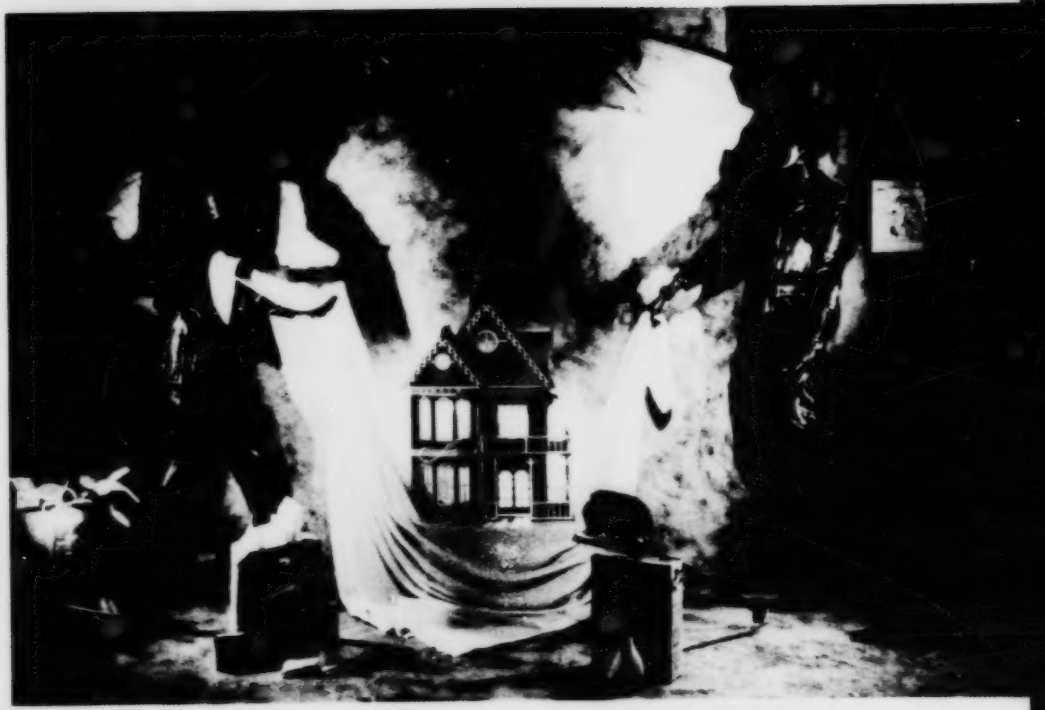

Le quotidien, un partage?

leur salaire étant jugé indispensable au maintien d'une qualité de vie. Quelques femmes ont un rapport plus discontinu au marché du travail, mais leur situation ne semble pas modifier outre mesure la répartition des tâches.

Ces familles sont cependant constituées de jeunes enfants. Dans cette ligne de pensée, les conjoints de ces femmes accordent une assez grande importance à leur rôle de père au point de s'occuper de l'enfant dès sa naissance. Ce dernier n'est plus considéré comme relevant de la responsabilité typiquement maternelle, mais bien comme une charge parentale. « J'ai un chum qui a la même responsabilité que moi vis-à-vis des enfants. Ce qui fait la seule différence, c'est que moi j'allaite. [...] Il est bien disponible et très intéressé par l'éducation des enfants, il s'implique beaucoup, on s'implique beaucoup tous les deux. » (Corinne, entrevue nº 13)

Ce sont donc les principaux traits qui définissent ce groupe qualifié d'innovateur par comparaison aux deux autres. Est-il permis de penser que ces couples pourraient être engagés dans une voie qui sera celle de la majorité dans l'avenir? C'est là un souhait.

UNE HISTOIRE ENTRE FEMMES

Qu'en est-il du second groupe, contrepartie du premier puisqu'il réunit des femmes qui ne connaissent pas le partage de ces tâches hormis en des occasions rarissimes. Elles sont au nombre de douze, donc près du tiers des répondantes et elles ont en commun de détenir l'entière responsabilité du champ domestique. Pour plusieurs d'entre elles, cela va de soi, ce sont des rôles qu'elles ont intériorisés et qui appartiennent au féminin. « Quand je me suis mariée, j'ai pris mes responsabilités et puis je me suis dit : bien je suis chez moi, il faut que je le fasse. [...] J'ai pris mon petit rôle et puis cela ne m'a vraiment pas demandé un effort plus qu'il ne le fallait. » (Denise, entrevue nº 9)

Lorsqu'elles reçoivent une aide du conjoint, elles s'estiment chanceuses d'avoir épousé un homme suffisamment compréhensif pour prêter main-forte dans des occasions spéciales, autrement le support nécessaire vient des autres femmes (mère, sœur, belle-sœur, bonne, femme de ménage), etc.

> [...] J'ai toujours trouvé que c'était une histoire de femmes. Toujours j'ai trouvé l'aide chez des femmes, puis encore aujourd'hui, je m'aperçois que moi j'aide des femmes à garder leurs enfants. Ce n'est pas le mari qui dit: « Moi je reste à la maison pour les garder. » Tu sais, tu demandes à une voisine pour te rendre ce service-là. Alors quand on relevait d'accouchement, puis notre entretien de maison... En tout cas moi, cela a été des histoires de femmes. Si ton lavage se faisait, c'était ta sœur ou ta belle-sœur qui le faisait, c'était pas ton mari. (Nadine, entrevue n° 12)

Ce groupe est formé des informatrices les plus âgées dépassant la quarantaine, sauf trois. De ce dernier nombre, deux correspondent moins à l'image de la femme d'intérieur et d'ailleurs elles vivent avec difficulté leur situation de non-partage des responsabilités familiales et domestiques. Des femmes de ce groupe, une seule tient un emploi à temps plein depuis quelques années, deux occupent des postes où la conciliation des rôles familial et professionnel est relativement aisée. Les autres se sont toujours vouées principalement au service de leur famille, bien que quelques-unes exercent maintenant un bénévolat et sont actives dans divers mouvements.

On remarque également un degré de scolarité plus faible chez ces femmes. Aucune n'a accédé à l'université sauf deux récemment et la plupart ont complété un diplôme d'études secondaires. Quant à la classe socio-économique, elle est quelque peu comparable au premier groupe en ce sens que les couches moyennes et ouvrières y sont représentées. Plusieurs femmes près de la cinquantaine n'ayant pas fait de longues études ont toutefois épousé des professionnels.

Comme dernier élément, soulignons que ces femmes plus avancées en âge sont mères d'adolescents ou même de jeunes adultes et pour elles, le domaine domestique accapare beaucoup moins. Non seulement ce désinvestissement s'explique par la réalité d'enfants requérant moins d'attention soutenue, mais ces femmes bien qu'elles continuent d'entretenir l'idée que ces tâches sont leur lot, les abordent maintenant avec un certain détachement. Les activités ménagères occupent une moindre importance; les critères d'exigence se sont atténués avec les années. L'horaire est de moins en moins planifié en fonction de ces charges même si les femmes de ce groupe continuent de maintenir seules toute la responsabilité. Elles parviennent de plus en plus à se réserver « un temps pour soi ».

> [...] Je me suis fait une philosophie dans la vie parce qu'avec quatre enfants [...]. Alors il y a bien des matins, je vais peut-être fermer une porte parce que le lit n'est pas fait. (Marguerite, entrevue nº 37)
> L'entretien, c'est surtout moi, mais je dirais que présentement, il n'y a personne parce que je suis un peu en grève. [...] Avant je m'en imposais plus sur ce plan-là. [...] Il n'y a personne de payé chez nous pour ramasser. On est quatre adultes, chacun devrait ramasser son quart, personne ne le ramasse et ramasser juste un quart cela ne vaut rien. (Aline, entrevue nº 4)

Cette transformation vient-elle d'une plus grande possibilité à se prévaloir de services multiples ou bien les femmes des années 1980 ayant près de cinquante ans sont-elles imprégnées des courants axés sur l'individu même quand elles ont fondé leur projet de vie sur les valeurs féminines traditionnelles? Jean-Claude Kaufmann dans une analyse du repli domestique soulève cette contradiction entre une éthique familiale un peu surannée incitant la femme à l'oubli de soi et la tendance moderne vers la croissance individuelle. « Parce que le seul fait d'imaginer sa propre émancipation déplace immédiatement le bloc éthique, dénude les habitudes, rend insupportables les travaux domestiques les plus routiniers[9]. » Il y a alors déconnexion entre un système de valeurs et ses pratiques quotidiennes.

> La cuisine, l'entretien de la maison, cela a pris beaucoup d'importance avant, mais moins maintenant. [...] J'ai appris ça finalement, puis j'ai bien plus de temps à moi. [...] Puis là, moins je consacre de temps, plus c'est difficile à faire. Tu sais j'ai un peu perdu le goût de cela. (Nadine, entrevue nº 12)

UNE CONTRIBUTION SELON LES CIRCONSTANCES

Le troisième groupe compte un plus grand nombre de répondantes (16) et se situe, avons-nous dit, dans cette zone intermédiaire de partage plus ou moins important. Il est sûr que cette catégorie rassemble des cas aux caractéristiques diversifiées ne permettant pas toujours un classement sans équivoque. Les femmes de ce groupe partagent des tâches avec leur conjoint, parfois avec leurs enfants, mais ce qui les différencie des autres, c'est une répartition selon les circonstances et les étapes du cycle de vie. Le partage peut prendre plusieurs formes: occasionnelle, circonstancielle, sporadique, spécifique, sélective, etc. Ainsi la division des tâches peut avoir été égale

au cours des premiers temps de la vie commune pour diminuer notablement par la suite selon diverses raisons: cessation d'emploi au moment des naissances et finalement non-retour sur le marché du travail pendant la période d'âge préscolaire des enfants; c'est alors que certaines femmes considèrent juste et normal de prendre une part plus large des responsabilités domestiques parce qu'elles se trouvent davantage disponibles. Et d'ailleurs l'une d'elles précise qu'il en est ainsi « pas parce que je suis la femme, mais parce que c'est moi qui suis à la maison ». Le principe de la répartition égale finit donc par s'estomper pour des motifs circonstanciels.

> [...] Dans les premiers temps, tout était partagé, les tâches c'était bien bien beau, c'était merveilleux, c'était le paradis terrestre; on faisait la bouffe ensemble, le ménage ensemble, c'était bien partagé. Mais finalement cela s'est modifié pas parce qu'il en avait assez de m'aider, mais par des circonstances particulières (le conjoint cumule deux emplois). [...] À partir du moment où j'ai arrêté de travailler, cela a changé beaucoup parce que moi-même j'ai pris sur moi de faire la majorité du travail dans la maison, les repas. Puis au niveau de l'éducation des enfants, c'est vraiment moi qui m'en occupe. (Marie, entrevue nº 17)

Pour d'autres cas, le phénomène inverse se produit, c'est-à-dire qu'un partage n'existait pas au départ et c'est au contraire la venue des enfants et plus tard un retour au travail ou aux études qui incitent le conjoint à apporter sa collaboration aux tâches de la maison. Ce peut être aussi à la suite d'un divorce, au moment d'une nouvelle union que l'aménagement de la vie domestique se construit sur une base plus égalitaire.

Chez certains couples, une entente tacite ou formelle s'établit afin de répondre aux besoins de chacun au moment opportun. Par exemple pendant que le mari doit fournir un effort plus intense sur le plan professionnel pour démarrer une carrière, la femme accepte de voir seule, pour un temps, à la bonne marche de la maisonnée. Mais quand vient son tour, le conjoint en assume davantage. L'une d'elles l'exprime en ces mots: « Nous, on se donne notre chance chacun notre tour. Il m'a donné ma chance. Je lui donne sa chance. Quand il a des gros boums de travail, je me tasse. Quand j'ai des gros boums de travail, il se tasse. [...] Il m'aide. » (Diane, entrevue nº 34)

Si on examine de plus près les traits des femmes de ce groupe, on s'aperçoit que la majorité d'entre elles sont dans la trentaine, qu'elles ont fait des études supérieures et font partie des classes moyennes. Ces femmes appartiennent sans doute à cette génération transitoire dont l'éducation reçue comporte à la fois des valeurs féminines traditionnelles et des aspirations professionnelles. La plupart nourrissent ou réalisent des projets de carrière, mais elles entretiennent également des normes élevées de gestion domestique: jouer le rôle de la parfaite maîtresse du foyer dont le logis est toujours bien astiqué, les plats maison, l'éducation assumée par les deux parents, mais surtout par la mère. L'harmonie de ces différentes dimensions demeure l'objectif capital. C'est l'ajustement perpétuel pour atteindre un degré de satisfaction acceptable sur tous les plans. C'est d'ailleurs pourquoi des femmes de ce groupe ont opté pour un investissement professionnel moindre accordant ainsi la priorité à la famille.

> [...] J'ai recommencé à demi-temps, c'est là que je sentais que je ne pouvais pas donner à mon travail l'importance que j'aurais voulu lui donner. [...] On peut dire que j'ai eu un gros ralentissement au moment des accouchements. [...] Tant que je n'ai pas commencé à travailler à temps plein, je pense que j'ai essayé de faire la petite femme parfaite avec des invités presque toutes les fins de semaine [...] et le grand ménage avant qu'ils arrivent, vouloir que la maison tourne bien, que les tourtières soient « home made », tout... (Rolande, entrevue nº 10)

Selon François de Singly, les femmes, au foyer ou en activité salariée, sont encore aux prises avec deux légitimités: « celle de la reconnaissance par l'affirmation de leur identité sexuelle, celle de la reconnaissance par l'affirmation d'une identité sociale[10] ».

Par ailleurs si pour certains couples, le partage équitable constitue un objectif illusoire parce que la plupart des hommes n'ont pas reçu une éducation en ce sens, il se trouve des femmes elles-mêmes pour faire obstacle à une juste répartition. Quelques-unes ne peuvent tolérer les temps d'exécution trop longs et les manières de faire de leurs conjoints trop différentes des leurs.

> On dirait que les femmes, on veut se défaire de certaines tâches, mais on n'est pas prête à... Ce ne sont pas des prérogatives... (Linda, entrevue nº 19)
>
> C'est sûr que les habitudes de routine c'est moi qui les ai. Faire un repas pour lui, ça serait tellement long que je préfère le faire, il n'est pas tellement habitué, il n'a pas de notions... (Roseline, entrevue nº 22)

Il arrive qu'elles prennent littéralement en charge telle responsabilité, se réservent en exclusivité tel domaine tout simplement par goût. Faire la cuisine ou prodiguer les soins au nouveau-né font partie des tâches que les mères ne désirent pas toujours partager. L'une d'elles confie avoir choisi délibérément l'alimentation parce que ce domaine permet la créativité et son conjoint avait tendance à s'approprier facilement les activités ménagères les plus valorisantes. Une autre pour réaliser un partage égalitaire avait pratiquement obligé son mari à s'occuper du bébé la nuit. À l'occasion d'une naissance subséquente, elle se rend compte que prendre soin d'un nourrisson durant la nuit constitue pour elle un moment privilégié.

Enfin même si ce groupe réunit des informatrices aux pratiques diversifiées, on peut les considérer assez près des femmes du premier groupe en raison d'un réel partage malgré qu'il ne se concrétise pas de façon régulière et constante.

* * *

En résumé, les points marquants de cette analyse s'articulent autour de la notion d'âge. En effet, trois groupes distincts, trois approches différentes de la vie familiale et domestique où l'âge de la femme semble jouer de façon significative. Les femmes au bord de la cinquantaine ont davantage trouvé le sens de leur existence dans la maternité et l'éthique familiale. L'aide nécessaire leur est venue d'autres femmes, rarement du mari. Celles du groupe intermédiaire, ayant franchi la trentaine ou le début de la quarantaine, vivent l'ambivalence, coincées entre les univers familial et professionnel. De leurs conjoints, elles réclament le partage, l'obtiennent dans certains cas, mais éprouvent de la difficulté à céder une part de ces responsabilités. Pour elles, l'harmonie entre sphère privée et sphère publique se réalise au détriment d'un engagement plus grand sur le plan de la carrière, l'arrivée des enfants leur faisant prendre conscience véritablement du double rôle. La cohorte plus jeune se distingue par une diminution, voire une absence d'identification et d'appartenance au domaine privé. De ces trois manières d'aborder le domestique, les femmes développent des stratégies qui leur permettent de s'adapter aux réalités contemporaines. C'est ainsi que les plus âgées prennent distance en comprimant le temps dévolu aux activités ménagères et tentent de s'aménager un espace de vie pour elles-mêmes. Les

plus jeunes, quant à elles, exhortent leurs conjoints à l'investissement du champ domestique.

Il appert toutefois qu'au-delà des divergences entre chacun de ces groupes, un point rassemble toutes ces femmes: il s'agit de la tendance de plus en plus marquée vers un recours aux biens et services offerts sur le marché actuel. Le développement de la restauration et des aliments préparés, l'équipement ménager plus adéquat, la prolifération des entreprises de ménage, les garderies même si elles ne sont pas encore en nombre suffisant; tous ces éléments contribuent à modifier les attitudes et les pratiques des familles et à réduire un tant soit peu la charge domestique. Par ailleurs, ce que de nombreuses femmes ont souligné, c'est l'importance, pour les deux conjoints, de développer une aptitude à l'organisation.

NOTES

1. Cette recherche effectuée par Denise Lemieux et Lucie Mercier a donné lieu à la publication d'une première partie; la seconde, portant sur des récits de vie contemporains, paraîtra d'ici peu.
   Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 389 p.
2. François de Singly, «La journée double», *Informations sociales*, nº 5, 1987, p. 4-11.
3. Louise Vandelac *et al.*, «Le New Deal des rapports hommes-femmes: big deal!», *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, p. 313-314.
   Céline Le Bourdais, Pierre J. Hamel et Paul Bernard, «Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois», *Sociologie et sociétés. Sociologie des phénomènes démographiques*, vol. XIX, nº 1, avril 1987, p. 38.
4. *Ibid.*
5. Céline Le Bourdais *et al.*, *loc. cit.*, p. 37-55.
6. Diane Lamoureux, «Notes de recherche. L'espace machinal», *Recherches féministes. Lieux et milieux de vie*, vol. 2, nº 1, 1989, p. 85-92.
7. Les gros travaux (réparation, peinture, grand ménage, etc.) de même que l'entretien extérieur sont ici exclus.
8. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina, *La condition féminine en milieu ouvrier. Une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 77-79.
9. Jean-Claude Kaufmann, *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 127-128.
10. François de Singly, *loc. cit.*, p. 11.

8

Une mission essentielle pour notre temps: faciliter l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle

Agnès Pitrou

De tout temps, système de production et famille ont été en dépendance réciproque. C'est une évidence quand on considère les entreprises familiales qui étaient de règle avant l'ère capitaliste: activité agricole, échoppe artisanale ou petit magasin sont des réalités auxquelles tous les membres de la famille sont associés directement ou indirectement souvent dès leur plus jeune âge. Chacun participe à la tâche et la prospérité ou la précarité rejaillissent directement sur les conditions de vie. Le travail des champs ou celui de la boutique permet des allers et retours constants d'un domaine d'activité à l'autre — même si cette superposition de travaux est parfois plus théorique qu'effective: le père ou la mère sont-ils réellement attentifs aux enfants qui les entourent lorsqu'ils sont absorbés dans la cueillette des fruits, dans un travail artisanal délicat ou dans la réception d'un client[1]?

Avec le salariat, ce lien semble se rompre. Les lieux d'activité professionnelle et familiale deviennent distincts, et souvent très éloignés l'un de l'autre: le travail se déroule ainsi hors du regard des membres de la famille qui n'y participent pas, et vice versa[2]. Le temps se fractionne de façon rigide: heures de travail, heures de retour au foyer, et cette répartition échappe le plus souvent au libre-choix du salarié. Le salaire perçu par le travailleur ou la travailleuse n'a qu'un lien assez lâche avec les bénéfices réels de l'entreprise à laquelle ils sont attachés. Et, sauf dans les cas de petites entreprises particulièrement conviviales, les collègues de travail ne connaissent rien

de leur vie de famille réciproque, tandis que les membres de la famille peuvent ne pas connaître le visage du patron ou des collaborateurs du père ou de la mère.

Nous sentons bien pourtant combien cette rupture apparente entre deux mondes qui s'ignorent ne signifie aucunement que l'interdépendance entre la vie professionnelle et la vie familiale soit caduque. Le chef d'entreprise ou le chef de service à qui une de ses salariées annonce sa prochaine maternité en sait quelque chose; et de même le salarié mis au chômage qui perd de ce fait les ressources financières nécessaires à l'entretien de sa famille. Entreprise et famille ne peuvent s'ignorer: l'une fournit aux personnes les ressources qui leur permettent l'autonomie économique[3] sous réserve qu'elles apportent leur travail et acceptent les contraintes qui en découlent. L'autre fournit en permanence au système économique ses producteurs et ses consommateurs, en les re-produisant au sens biologique et éducatif du terme, et en assurant jour après jour l'entretien de ceux et celles qui sont au travail.

La dépendance du salarié par rapport à son « gagne-pain » a toujours été plus évidente, mieux perçue que le nécessaire support logistique assuré par la famille aux entreprises. De ce fait, on est plutôt tenté d'évoquer les contraintes que la vie de travail impose au fonctionnement de la vie familiale que la force de pression que pourraient exercer les nécessités familiales pour modifier les conditions d'exercice du travail. Pourtant, la longue histoire des luttes syndicales fourmille, dans tous les pays, d'exemples qui montrent comment les salariés ont tenté d'obtenir, de la part des entreprises, les moyens de mener une vie familiale équilibrée: diminution des horaires de travail, conquête des vacances, obtention de logements, congés permettant de faire face aux événements de la vie familiale: naissances, maladies ou décès, déménagement... Passée la période du patronat « paternaliste », les travailleurs de chaque pays, selon leur organisation propre, ont obtenu de petits ou grands aménagements de leurs conditions de vie familiale — même, si actuellement, une grande partie de ces aménagements relève plus de la politique sociale et familiale étatique (ou provinciale ou municipale) que des responsables économiques — par exemple les allocations familiales, ou encore celles de chômage, ou l'indemnisation des congés de maternité, ou les services du logement social.

Il semble que l'irruption en force des femmes mariées dans l'activité économique ait été le « révélateur » de cette interdépendance entre ces domaines de la vie. C'est à propos des femmes que l'on a commencé à poser cette question[4], sous une forme sommaire : comment « concilier » la vie de famille et la vie de travail ?

Interrogation cruciale, certes, quand l'essentiel du travail domestique et éducatif reposait (repose encore ?) sur les femmes, et que la « double journée » de travail était leur apanage : encore fallait-il que cette double journée arrive à tenir en 24 heures, et l'on sait[5] que c'est souvent par l'amputation du temps de sommeil que les femmes résolvent le problème et par l'absence totale de temps de loisirs personnels.

Mais posé ainsi à partir des femmes, le problème de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale n'est que partiellement approché. En effet, cette approche présuppose que les hommes ne sont pas interpellés par cette « conciliation » alors qu'elle les concerne au premier chef : directement, car l'organisation de leur vie de travail conditionne leur participation de plus en plus revendiquée à la vie de la famille et des enfants, en quantité de temps comme en qualité de présence. Indirectement, car leurs absences prolongées, leurs déplacements professionnels multipliés hors de la ville d'habitat, les mutations qui imposent à la famille une mobilité forcée conditionnent fortement la vie familiale, de même que leur charge de travail peut être une raison de fait (ou un alibi éventuel) pour leur non-participation aux responsabilités et aux travaux de la maison[6].

La sensibilité des responsables économiques à ces approches nouvelles mettant en cause l'un et l'autre sexe face au travail tarde à se concrétiser, même si çà et là la résistance ou la revendication des salariés les forcent à élargir leur vision[7]. Pourtant la conviction que les exigences familiales concernent les hommes et les femmes et rejaillissent nécessairement sur leur motivation et leur présence au travail est une condition fondamentale d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes sur le plan des embauches, des salaires, des promotions et plans de carrière, au lieu de continuer à considérer les femmes comme des travailleuses de seconde zone auxquelles les entreprises doivent concéder des conditions de travail particulières en échange de la précarité et de la déqualification de leurs emplois[8].

Plus que jamais, la question de l'interdépendance entre travail et famille est donc d'actualité. Cette actualité s'inscrit en effet dans des transformations profondes en train de s'accomplir aussi bien dans le domaine économique que dans les rapports familiaux et dans la structure même de la famille: nous allons tenter de résumer les grandes interrogations qu'elles soulèvent.

LE MONDE DU TRAVAIL EN MUTATION TECHNOLOGIQUE

Dernier maillon — même s'il reste essentiel — en bout de chaîne de la production, les travailleurs sont pourtant les premiers concernés par les évolutions qui affectent le système de fabrication et de distribution des biens et services. On pourrait les résumer en trois expressions: mutation des procédés technologiques, ouverture des frontières aux échanges, tendance à la déréglementation des rapports de travail.

La crise économique consécutive aux problèmes énergétiques et financiers mondiaux, avec son cortège de chômage et de faillites d'entreprises en a constitué la partie la plus visible.

Il est clair que les travailleurs sont directement rejoints par les effets de ces mutations. Le chômage a concerné principalement les femmes — placées dans des secteurs peu protégés —, les jeunes non formés aux qualifications nouvelles, les travailleurs les plus âgés. S'il cède désormais du terrain, il semble que ce soit au profit d'emplois précaires, à durée déterminée, non qualifiés ou à temps partiel, tandis que se restreint et se technicise le « noyau dur » des salariés qualifiés vis-à-vis desquels les exigences de compétence et sans doute de disponibilité sont très fortes, ce qui va à l'encontre des tendances que nous notions ci-dessus permettant aux hommes de s'investir davantage dans les secteurs extraprofessionnels et en particulier familiaux. Les femmes, quant à elles, faute d'une formation adaptée et à cause des modèles toujours latents qui les poussent vers les tâches « féminines » et décrivent le travail professionnel comme une activité qu'elles peuvent « choisir » ou non, sont les premières victimes de la relégation vers les emplois instables et sous-qualifiés.

La déréglementation qui accompagne en bien des pays l'évolution des procédés technologiques au nom de la liberté d'entreprise et de la flexibilité brise les quelques garde-fous qui s'étaient édifiés pour éviter le débordement des temps de travail sur les temps de vie sociale et familiale[9], ou pour protéger les travailleurs les plus vulnérables contre leur éviction du marché de l'emploi ou leur orientation vers les secteurs ou les postes les plus fragiles et les moins lucratifs. La concurrence exacerbée qui s'est développée pour l'accès à l'emploi au plus fort de la crise économique a poussé les travailleurs eux-mêmes à accepter toutes sortes de désavantages personnels pour obtenir le poste de travail convoité.

Dans ce conflit sans cesse renaissant entre vie de famille et vie de travail, on peut donc craindre que les mutations technologiques ne réduisent les avancées qui s'étaient produites au bénéfice d'une meilleure qualité de vie pour les salariés et qui leur permettaient en particulier de faire face à leurs responsabilités familiales.

LA FAMILLE EN RECOMPOSITION

Dans le même temps, comme l'ont bien montré les interventions qui ont précédé celle-ci au cours du colloque, les structures familiales et les comportements conjugaux ont connu aussi de profondes mutations.

Nous nous contenterons de les passer brièvement en revue puisqu'elles ont été développées par ailleurs, mais en montrant comment elles interfèrent plus ou moins directement avec les attitudes et les comportements dans la vie professionnelle des hommes et femmes concernés, en signalant leurs exigences envers les conditions de travail qui leur sont faites, et donc les répercussions qui devraient s'ensuivre dans la vie des entreprises.

La revendication d'égalité entre les sexes qui traverse nos sociétés passe d'abord par le couple. La complémentarité telle que la rêvait Parsons, et qui a « fonctionné » réellement pendant de nombreuses décennies n'apparaît plus comme un idéal pour un nombre grandissant de filles et de femmes. Il est facile d'en voir les conséquences sur le plan des activités professionnelles: obtenir pour les

femmes le même accès à des formations « de pointe » et en tous cas adaptées aux besoins actuels, puis à des emplois qui ne les cantonnent plus dans les activités dites féminines; rendre effectives pour tous et toutes des conditions de travail qui tiennent compte des impératifs de la vie personnelle et familiale. Le nombre croissant des ruptures de couples occasionnées par des exigences, souvent peu fondées, de mutations géographiques ou de déplacements de longue durée — qui atteignent les hommes dans leurs possibilités de vie familiale et qui barrent l'accès de ces emplois aux femmes qui n'en acceptent pas les contraintes — doit servir de signal d'alarme à tous les responsables de la vie des entreprises[10]. Égalité au domicile conjugal et égalité sur les lieux de travail sont strictement interdépendantes. La disponibilité plus grande revendiquée, mais toujours menacée, des parents à leurs enfants et d'un conjoint à l'autre nécessite une harmonisation non seulement des aspirations individuelles et des projets, mais des structures collectives — et en premier lieu celles du travail — où ils se développent.

Les péripéties au cours de la vie conjugale se multiplient, depuis l'établissement fragile de couples qui ne cherchent pas de consécration légale jusqu'aux ruptures qui surviennent de plus en plus tôt, et de plus en plus fréquemment dans la vie des couples, précédant souvent de nouvelles unions. Le nouveau tracé mouvementé de la vie des hommes et des femmes nous paraît interroger fortement leur rapport au travail. D'une part, il rend plus difficile la relative ignorance par les responsables économiques de l'interférence de la vie privée de leurs salariés avec leur attitude au travail: les perturbations affectives et conjugales traversent la vie entière de ces derniers et la coupure entre la vie du travailleur à l'entreprise perçue comme une abstraction, et ses problèmes personnels dans d'autres sphères, devient souvent impossible, et dangereuse[11]. Les hommes eux-mêmes réagissent sans doute de façon plus émotive à ces conflits ou ruptures conjugaux qu'ils auraient tenté davantage de camoufler jadis. Mais d'un autre côté, que peut signifier ce regard de l'entreprise sur la vie privée de ses travailleurs et travailleuses? On sait déjà que la diffusion de l'usage des tests projectifs lors des embauches pour détecter d'éventuels déséquilibres sentimentaux ou conjugaux a produit de regrettables effets de « sélection »[12]; sans doute ne faut-il pas trop souhaiter de voir reparaître — dans un contexte bien différent et avec une visée plus productiviste que sociale — le « paternalisme »

de l'entreprise cherchant à imposer à ses salariés le mode de vie considéré par elle comme souhaitable...

La multiplication des ruptures, et les nombreuses phases de monoparentalité qu'elles occasionnent, a comme autre conséquence évidente de transformer radicalement la place de l'activité professionnelle dans la vie des femmes. Aucune femme aujourd'hui ne peut encore escompter qu'elle vivra grâce aux ressources procurées par le travail de son conjoint. Un jour ou l'autre, et parfois définitivement, il lui faudra assumer seule sa vie matérielle, et parfois celle de ses enfants. Est-il besoin d'insister, alors que cette mutation nécessaire a si souvent déjà été évoquée en particulier au Québec, sur les conséquences immédiates à en tirer dès l'enfance sur l'éducation des filles, leur formation scolaire, leur insertion professionnelle?

On a souligné également *l'autonomie croissante des membres de la famille* les uns par rapport aux autres, même lorsque la situation est stable: autonomie que certains auteurs trop prompts à moraliser et enclins à décrier les évolutions actuelles taxent d'individualisme. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que le respect de la réalisation personnelle de chacun et chacune concerne autant l'attitude mutuelle des conjoints que celle des parents envers les enfants — et même des enfants vis-à-vis de la prise en considération des impératifs de vie de leurs parents[13]. La famille contemporaine où chacun vaque durant la journée à ses occupations personnelles en des lieux différents — les parents au travail, les enfants dans leur monde scolaire ou à la garderie — est devenue une réalité que l'on peut vivre dans l'harmonie: les temps où le groupe familial se reconstitue, échange, vit ensemble des activités de loisir en deviennent plus colorés et plus denses.

Il est clair que cette évolution doit être prise en compte aussi sur le plan professionnel. La difficile conciliation des carrières professionnelles des deux conjoints, de l'exercice alterné de leurs rôles parentaux ne peut se faire si la négociation de chacun avec son employeur est impossible. Ces stratégies à partenaires multiples sont, certes, plus difficiles à organiser que dans les temps où le «chef» de la famille pouvait tout ordonner à la réalisation de ses objectifs. Il est sain que l'on commence à voir — même en France! — des publicités où un jeune cadre demande à quitter une réunion de travail qui se prolonge au-delà des horaires prévus parce qu'il doit aller chercher son enfant à la garderie... Mais l'évolution des mentalités est loin,

dans tous les milieux, d'avoir totalement intégré la double dimension des hommes, femmes et enfants: autonomes et interdépendants...

L'incertitude des jeunes face à leur avenir a enfin été soulignée. Les avenirs tout tracés n'existent plus, les modèles éprouvés et rassurants de la vie conjugale stable, mais aussi de la destinée professionnelle linéaire au long d'une vie n'ont plus cours. Aussi, est-il d'autant plus essentiel que les jeunes puissent non seulement être préparés à des adaptations, des reconversions, des nouveaux départs dans tous les domaines de leur vie, mais aussi qu'ils découvrent à travers l'image du couple parental non des « solutions » valables pour eux, et encore moins imposées, mais un nouveau modèle crédible d'une vie commune qui intègre les tâches différenciées, non ségrégées sexuellement, de leur père et de leur mère à la maison et au travail. Ni la tension permanente vécue par des parents tiraillés entre des impératifs contradictoires, ni la frustration de l'un ou l'autre obligé de renoncer sans contrepartie à un projet où il se réalisait, ne peuvent aider les enfants à acquérir une vision sereine des voies dans lesquelles ils s'engagent, qu'il s'agisse de leur avenir familial ou de leur insertion professionnelle.

Cette remarque ne tend pas bien entendu à prêcher un irénisme béat, d'où seraient éliminés tous les conflits et résolues par miracle toutes les contradictions. Mais elle plaide pour que les débats inévitables se passent au grand jour au niveau des intéressés, et tout autant pour que tous ceux qui ont quelque pouvoir pour aider les parents à concilier les impératifs et les intérêts de leur vie familiale et professionnelle soient bien convaincus qu'ils préparent ainsi l'avenir à court et long terme. Peut-on évoquer à ce propos les politiques d'équipements en faveur de l'enfance et de la jeunesse, si importantes pour relayer les parents en temps utile, mais aussi les possibilités offertes aux familles pour une détente en commun — et enfin, revenir sur l'indispensable prise de conscience par les responsables d'entreprises qu'ils ont affaire à des hommes et des femmes qui doivent aussi vivre en couple et élever leurs enfants?

LE TEMPS A CHANGÉ DE DIMENSION

Au total, peut-être n'avons-nous pas encore suffisamment intégré dans nos modes de pensée et d'action l'évolution des calendriers dans lesquels s'inscrivent désormais les cycles de vie. Et pourtant, il semble que ce problème du temps soit au cœur même des questions soulevées par l'articulation entre les trajectoires familiales et professionnelles. Nous l'avons maintes fois évoqué ci-dessus à propos du temps instantané, des rythmes de vie au quotidien qu'il faut ajuster non seulement entre des « impératifs contradictoires » de la maison et de l'entreprise ou du bureau, mais aussi entre les horaires de deux conjoints et des enfants, chacun marqué par ses appartenances et ses intérêts. Mais tout au long de la vie, qui n'est pas « un long fleuve tranquille », les étapes ont aussi changé de structure et de contenu. Nous ne prendrons que deux exemples pour illustrer notre propos.

Le premier concerne le déplacement et souvent le flou des « seuils » qui scandent les trajectoires individuelles : faut-il rappeler que l'entrée au travail non seulement recule dans la vie, mais s'ouvre par toutes sortes d'étapes incertaines, telles que des « petits jobs »[14], stages, embauches temporaires... tandis que de son côté, la vie conjugale ne débute plus systématiquement (et même de moins en moins souvent), par la cérémonie du mariage qui consacrait le changement de statut — du statut de jeune, célibataire, indépendant ou indépendante à celui d'homme ou femme marié « responsable » ? À l'autre extrémité de la vie active, mêmes incertitudes : licenciement précoce pour cause d'inadaptation professionnelle, préretraite ou retraite progressive plus ou moins souhaitée... et, sur le plan de la vie conjugale, séparation à tous âges, nouvelles unions, parfois mise au monde tardive d'un enfant consécutive à la fondation d'un nouveau couple... L'entrelacement entre les étapes de la vie professionnelle et de la vie familiale se trouve donc complètement perturbé ; la question ne se pose plus guère de savoir s'il faut « être situé » professionnellement avant de « s'établir » sur le plan conjugal, comme l'ont vécu tant de jeunes dans les milieux bourgeois ou ouvriers de la première moitié de ce siècle. La progression d'une carrière stable n'interfère plus avec la courbe d'un cycle de vie familiale bien tracé : mariage, naissance des enfants, éducation de ces enfants, départ du foyer familial lorsqu'ils deviennent autonomes, couple parental rendu à lui-même...

À tout moment de la vie, il faut donc tenter d'anticiper les événements dans un horizon incertain, sur un marché du travail qui change très vite, et dans un contexte familial qui peut lui aussi varier et connaître en quelque sorte des retours en arrière...

Le deuxième exemple renvoie plus spécifiquement à la vie des femmes. Nous avons déjà noté combien les risques de bouleversements conjugaux impliquaient une autre vision de leur activité professionnelle. Mais il faut remarquer aussi que leur vie a changé de dimension. Outre le fait qu'elle s'est allongée plus que celle des hommes[15], la maîtrise de la fécondité grâce aux moyens modernes de contraception et la baisse du nombre moyen des maternités réduisent à un temps de plus en plus restreint la durée effective de l'investissement maternel dans les activités liées à la naissance et aux premiers mois des enfants. Il s'ensuit que l'image traditionnelle de la « mamma » absorbée dans ses tâches spécifiques durant la vie entière n'a plus aucun fondement. Un nombre croissant de femmes jeunes et en pleine possession de leurs moyens, ayant encore devant elles de longues années d'activité, apparaît sur le marché du travail. Renvoyer aux femmes leur indisponibilité professionnelle pour cause de surcharge maternelle est donc de moins en moins fondé. Bien plus, la stratégie de nombreuses femmes — qu'elles vivent ou non en couple — consiste à intercaler les maternités éventuelles dans les périodes où leur vie professionnelle est stabilisée, ou parfois à en profiter pour tenter des reconversions ou des formations complémentaires. Il est donc temps que la perception qu'ont les employeurs du cursus professionnel potentiel des femmes se modifie et cesse de pénaliser ces dernières. Au surplus, on peut se demander d'ailleurs si la responsabilité de faciliter les maternités si utiles à l'équilibre démographique collectif ne revient pas aussi quelque peu à ceux qui détiennent les pouvoirs économiques, au lieu de les rejeter uniquement sur les intéressés et sur les pouvoirs publics.

Au total, ces modifications profondes du cycle de vie font surgir des interrogations portant non seulement sur les problèmes de « conciliation » éventuels ou de stratégies que nous avons évoqués, mais sur des points plus fondamentaux encore de notre devenir individuel et collectif. Quelle sera dans l'avenir la place occupée dans la vie de chacun et de chacune par une responsabilité familiale qui change de forme et de durée, et par un travail dont les étapes tendent à se

raccourcir et parfois à être discontinues pour tous (et pas seulement pour les femmes)? L'idéal du « bon époux, bon père, bon travailleur », ou de la « mère dévouée à sa famille tout au long de sa vie » ne semble plus de nature à mobiliser les hommes et les femmes de notre temps durant leur vie entière, et sûrement pas selon les formes et les schémas vécus antérieurement. L'ouverture vers d'autres champs d'activité d'ordre personnel ou social est déjà largement amorcée: elle semble cohérente avec les besoins d'une civilisation à la recherche d'elle-même, et avec les nécessaires solidarités d'un monde dont les frontières se déplacent. Nous sommes probablement sortis d'une civilisation du travail: encore faut-il que les responsables en soient conscients et sachent y adapter leurs exigences. Nous ne revivrons plus, non plus, le temps de l'enfermement familial durant toute une vie: encore faut-il que d'autres champs d'activité aussi valables et passionnants soient proposés. Articuler travail et famille renvoie en fait à l'invention de rapports sociaux nouveaux.

NOTES

1. On sait que cette difficulté n'est pas surmontée à l'époque actuelle chez les agriculteurs ou les petits commerçants: autant que d'autres, ils ont besoin du relais des services d'éducation pour s'occuper de leurs enfants en dehors des horaires scolaires.
2. Souvent, les enfants d'aujourd'hui ne savent pas bien en quoi consiste le travail concret de leur père ou mère: ils sont «à l'usine», ou bien «au bureau». Mais qu'y font-ils?
3. Les entreprises fournissent aussi aux familles la multitude des biens et services qui sont lancés sur le marché: l'autofourniture n'existe plus que pour certaines transformations de produits achetés «bruts» ou pour des productions tout à fait particulières de biens artisanaux. Sur le plan des services, il existe pourtant encore une multitude d'échanges à l'intérieur du cercle familial, à commencer par le travail domestique non rémunéré fourni pour sa plus grande part par les femmes. L'espace où s'échangent les services gratuits déborde largement sur l'ensemble de la parenté: ascendants, descendants, collatéraux.
4. Cette interrogation est apparue très anciennement dans un pays comme la France où les industries à leur début utilisaient beaucoup de main-d'œuvre féminine: ainsi sont nées dès le XIX[e] siècle les «crèches» et écoles maternelles, et presque aussi anciennement les congés de maternité beaucoup plus brefs qu'aujourd'hui.
5. Les enquêtes de budget-temps effectuées dans divers pays l'ont montré.
6. On peut évoquer à ce propos le trop célèbre «modèle japonais» qui oblige les hommes à une disponibilité constante aux besoins de l'entreprise, laissant aux femmes les travaux professionnels précaires, mais surtout toute la charge familiale. Ce schéma correspond du reste assez bien aux théories fonctionnalistes de la famille industrielle développées par les sociologues américains autour de T. Parsons: l'homme pourvoyeur des ressources, la femme dévolue aux soins domestiques et à «l'affectivité».
7. On peut citer ainsi l'exemple d'ouvriers d'une raffinerie de pétrole qui, excédés d'être «de garde» à l'usine la nuit de Noël, avaient amené leur famille réveillonner symboliquement sur leur lieu de travail.
8. Par exemple des horaires allégés, des congés plus généreux, une retraite plus précoce...
9. Ainsi constate-t-on une tendance à accroître les horaires de travail en «équipes tournantes» 24 heures sur 24, et tous les jours de l'année, à prolonger la durée d'ouverture des services administratifs et des commerces (y compris le dimanche)... au moins dans les pays européens. Les lois protégeant les tra-

vailleurs contre les licenciements abusifs ont été « assouplies » en France; les contrats précaires ou à durée déterminée se multiplient!...

10. Ce signal d'alarme commence à être entendu, même dans des corps professionnels réputés conservateurs: ainsi, les échelons supérieurs de l'armée française se sont-ils inquiétés des perturbations familiales entraînées par les exigences traditionnelles des carrières militaires, même en temps de paix: changements constants de lieux de séjour, expatriements, vie dans des unités d'habitat isolées...

11. Tous les psychologues et médecins du travail savent bien que les accidents du travail surviennent souvent dans les périodes de souffrance affective, ou encore que l'absentéisme ou un moindre intérêt au travail marquent aussi ces périodes, à moins que la fuite dans l'activisme professionnel n'apparaisse comme une compensation.

12. On sait qu'un problème du même ordre se pose actuellement à propos de la détection des travailleurs séropositifs à l'entrée des entreprises, ou durant leur vie professionnelle.

13. Ainsi devrait-il en être tout au moins: les enfants s'habituant à ce que leur mère ne soit pas disponible à tout moment pour satisfaire leurs caprices, ou laissant à leurs parents des moments légitimes de calme ou de repos. De plus en plus aussi, les grands-parents réclament ce droit à l'autonomie, et n'acceptent plus par exemple de relayer à tout moment les parents pour la garde des jeunes enfants au détriment de leurs activités personnelles.

14. Petits jobs pour lesquels les Québécois ont inventé le terme si joli de « jobines »!

15. Et cet allongement est d'autant plus sensible que précédemment, la mortalité féminine lors des maternités était très élevée: au XVIII[e] siècle en Europe, il y avait plus de veufs que de veuves...

BIBLIOGRAPHIE

Barrere Maurisson, Marie Agnès, « Structures économiques et structure familiale : émergence et construction d'une relation, *Année sociologique*, n° 37, 1987, p. 67-97.

Haicault, Monique *et al.*, *La vie en deux. Ouvrière de l'électronique*, ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, Toulouse, Université Le Mirail, 1985.

Kempeneers, Marianne, *Femme et mouvements du travail*, thèse (Ph.D.) présentée au Département de démographie, Université de Montréal, Montréal, 1987.

Le sexe du travail, Ouvrage collectif, Presses universitaires de Grenoble, 1984.

Pitrou, Agnès, « L'interaction entre la sphère du travail et la sphère de la vie familiale », *Sociologie et Sociétés*, vol. XIX, n° 2 (octobre), 1987, p. 103-113.

Pitrou, Agnès et Guélund, Françoise, *Les relations entre les situations de travail et la vie hors travail : le cas des employés de banque et des PTT*, LEST-CNRS, Aix en Provence, 1986. Multigraphié.

Pitrou, Agnès *et al.*, « La continuité de l'activité professionnelle : trajectoire d'employées du secteur tertiaire », *Sociologie de travail*, n° 3, 1984, p. 290-307.

Travail et famille : deux temps, une vie, Colloque de l'Institut de l'enfance et de la famille, Paris, Éditions Candot-Bourgeoy, 1990.

TROISIÈME PARTIE

Les soutiens de la famille

9

L'État : un ami de la famille ?

Jacques T. Godbout

INTRODUCTION

En réfléchissant au thème qui m'était proposé, soit les rapports entre l'État et la famille aujourd'hui, je me suis dit que j'aurais préféré répondre à cette question à l'époque de Duplessis. L'État, à l'époque — du moins tel qu'on l'imagine aujourd'hui — n'était-il pas lui-même une sorte de grande famille, une affaire de famille, avec son patronage, ses relations personnalisées, sa bureaucratie réduite ? Il y avait d'ailleurs d'un côté les familles rouges et de l'autre les familles bleues. Autrement dit, il ne semblait pas y avoir de solution de continuité entre l'État et la famille. Alors qu'aujourd'hui l'imaginaire collectif entrevoit l'État comme un monstre froid, en tout point opposé à la chaleur du foyer familial. Comment ces deux entités opposées pourraient-elles se rencontrer, et même en arriver à collaborer, à devenir partenaires, selon les vœux de la nouvelle idéologie post-État-providence.

Pourtant l'État intervient par ailleurs aujourd'hui directement et de façon importante dans une proportion non négligeable de familles, par exemple à titre de pourvoyeur, pour toutes celles qui vivent sur l'assistance sociale. D'ailleurs l'État ne se contente pas d'être un pourvoyeur neutre. Il se comporte en mari jaloux qui ne tolère pas la présence d'un homme à la maison, malgré la phrase célèbre de Trudeau affirmant que « l'État n'a rien à voir dans la chambre à coucher des citoyens ! » (Pour Trudeau, c'était sans doute l'État fédéral seulement.)

Bref, il n'y a rien d'évident dans les rapports entre l'État et la famille. Il est pourtant essentiel de savoir s'il existe une incompatibilité entre les modes d'opérations de ces deux institutions fondamentales dans la société moderne. L'État est-il allergique à la famille ?

Avant d'examiner le contenu d'une éventuelle politique familiale (j'avoue ignorer en quoi cela consiste exactement), j'ai senti la nécessité d'esquisser une réponse à ces questions. À cette fin, j'utilise deux notions qui me semblent convenir particulièrement à une réflexion sur la famille et l'État : appareil et réseau. Ces deux concepts, et la façon de les définir, proviennent de Vincent Lemieux. Mais j'y ai ajouté des considérations d'auteurs comme Hofstadter, Minsky, Bateson et Caillé. Le temps ne me permet malheureusement pas (malheureusement pour moi, pas nécessairement pour vous...) de présenter cette typologie et de commenter les différentes caractéristiques des appareils et des réseaux. Je joins un tableau pour ceux que cela peut intéresser.

Dans le cadre de cette brève communication, j'aimerais retenir un aspect essentiel, dont découlent d'ailleurs la plupart des autres caractéristiques des appareils et des réseaux. Pour Vincent Lemieux, c'est le fait que « les appareils sont des rassemblements d'acteurs sociaux organisés spécifiquement pour des fins de régulations externes des publics » (Lemieux, 1981, p. 1). La caractéristique première de l'appareil c'est donc d'avoir un public, c'est-à-dire un ensemble d'individus qui entretiennent un rapport d'extériorité envers l'appareil, sans lui être complètement étranger. Il y a donc à la base du fonctionnement de tout appareil une rupture entre un extérieur qu'on appelle un public et un intérieur qui constitue l'appareil proprement dit. Tout appareil consacre d'ailleurs une proportion importante de ses énergies à gérer ses rapports entre l'intérieur et l'extérieur, qui sont dans un état de tension perpétuelle (la participation est un effort pour résoudre cette tension). On peut caractériser ce mode de fonctionnement en disant que les appareils sont « hétérorégulés », ou hétéronomes dans leur principe même. Ils sont fondés sur le dualisme, sur une rupture entre eux et ceux pour qui ils existent théoriquement : leur public.

À l'inverse, les réseaux n'ont tout simplement pas de public. Les réseaux concernent le processus de régulation qui s'adresse à un ensemble de *membres*. Il n'y a pas cette rupture au sein même du mode de fonctionnement d'un réseau. C'est pourquoi on peut dire que le mode de fonctionnement d'un réseau c'est l'autorégulation. Il ne régule pas un public, mais des membres, c'est-à-dire des individus qui font *partie* d'un même ensemble.

De là découle tout un ensemble de caractéristiques propres aux appareils et aux réseaux: méta-régulation, hiérarchie linéaire, frontière rigide, éléments différents de l'ensemble, faible redondance pour les appareils; hiérarchie «enchevêtrée» (Hofstadter), frontière floue, éléments parties du tout, redondance élevée pour les réseaux (voir tableau). On aura sans doute deviné que la notion d'appareil s'applique à l'État, celle de réseau à la famille!

Que nous apprend l'observation de l'État comme appareil, et de la famille comme réseau? Je dois préciser ici que je suis un néophyte dans l'observation des familles et que les réflexions qui suivent proviennent de lectures et d'expériences personnelles. Par contre j'ai observé, depuis de nombreuses années, l'évolution de l'État en tant qu'appareil, surtout à l'échelon local et dans ses rapports avec les

Quelques caractéristiques des appareils et des réseaux

	Appareils	**Réseaux**
Fin (eidos)	Hétéro-régulation Hétéronomie Régulation externe *des publics*	Auto-régulation Autonomie Régulation interne *des membres*
Principe	Dualisme, rupture binarité (énergie importante consacrée aux liens in-out) Croissance	Continuité un seul système (Bateson) Transmission multiplication
Structure	Hiérarchie linéaire méta-régulation officialisée, fixée (donc difficile à changer) centre situé au sommet représente et domine le tout bien identifié	«Hiérarchie enchevêtrée» (tangled) implicite, variable situé au milieu, variable non distante du tout (tout transcendant-Minsky) plus ou moins identifié
Rôle	Fixe, spécialisé, faible redondance	Variable, substituable, redondance
Frontière	Fixe, précise, prédéfinie, régulée	Variable, floue, adaptable, non régulée
Environnement	Feedback	(«Strange loop» mariage)

Sources: Lemieux, Bateson, Hofstadter, Minsky, Caillé.

milieux locaux. Ces observations conduisent à constater que l'État est générateur de rapports entre étrangers. Bien souvent, lorsque l'État intervient dans un milieu, on constate rapidement que des rapports sociaux qui étaient antérieurement de l'ordre du « familial » deviennent des rapports entre étrangers. Les efforts les plus louables effectués par l'appareil étatique pour se rapprocher de son public (par la participation notamment) aboutissent le plus souvent à des malentendus et entraînent des effets pervers qui accroissent la distance entre l'appareil et le milieu. Autrement dit l'État a toujours tendance à transformer le milieu en public extérieur à lui, en objet à réguler de l'extérieur.

À l'inverse, en tant que réseau, la famille accomplit presque des miracles dans ses rapports avec l'extérieur, par comparaison avec l'État. La seule dualité qui existe, et qui est fondamentale, dans le réseau familial, c'est la dualité sexuelle (jusqu'à maintenant...). Mais précisément la famille a un dispositif, qui, à cause de la règle de l'inceste, l'oblige, à chaque génération, à intégrer au centre du réseau un élément qui lui est totalement étranger. Et c'est ainsi que le noyau de toute famille, c'est-à-dire de ce qui est le moins étranger pour l'ensemble de ses éléments, est constitué par deux membres étrangers l'un à l'autre. Il s'agit là de quelque chose d'extraordinaire, vu du point de vue d'un appareil. C'est une sorte de « fusion à froid » de l'extérieur et de l'intérieur, de l'étranger et du familier, alors que l'État, dans des situations similaires, multiplie les dispositifs complexes, les accélérateurs de particules sociales individuelles favorisant la mobilisation de tous et aboutissant le plus souvent à créer seulement des relations entre étrangers. On pourrait ici montrer tout un ensemble de caractéristiques qui découlent de cette capacité de la famille à gérer le rapport extérieur/intérieur : frontières floues, absence de centre hiérarchique, etc. (voir tableau).

Revenons à la question de départ : une telle disparité dans les modes de fonctionnement nous entraîne-t-elle à conclure que l'État et la famille sont incompatibles ? On est certes tenté de le croire. Mais on peut aussi imaginer qu'une société procède à une division des rôles de façon telle que chacun, l'État et la famille, s'occupe de son secteur, et entretient le moins de rapports possible, ce qui pourrait les rendre complémentaires, dans la mesure où une société a besoin de l'État et de la famille. Si on brosse rapidement l'historique des

rapports de l'État et la famille dans la société libérale, on constate que c'est justement de cette façon que cela se passait avant l'État-providence. Pour les fins de mon propos, je schématiserai en trois phases: avant l'État-providence, l'État-providence et après l'État-providence.

LA SOCIÉTÉ LIBÉRALE PRÉ-ÉTAT-PROVIDENCE: LA RÉGULATION EXTERNE

Il est remarquable de constater qu'avant l'État-providence, l'État et la famille semblaient s'ignorer tout en se complétant. L'État, comme l'a si bien analysé Polanyi, s'occupait surtout d'économique, de mettre en place les règles qui vont permettre ensuite au marché libre de fonctionner. L'État s'occupait certes aussi de la police et de la sécurité. Mais le reste, ce qu'on appelle aujourd'hui le social, était laissé à la société, c'est-à-dire aux différentes communautés et, de façon très importante, à la famille. Il est d'ailleurs remarquable de constater que la famille allait tellement de soi, que même les économistes libéraux utilitaristes ne voyaient aucune contradiction à professer à la fois un individualisme radical et une foi indéfectible dans la famille. L'entrepreneur travaillait pour ses enfants, et cela allait de soi tellement la famille représentait une entité transcendant «naturellement» l'individu. (Le débat sur l'héritage est à cet égard fort instructif [voir Gotman, 1988].)

Cette complémentarité allait d'ailleurs jusqu'à une certaine similarité dans la structure. La famille était autoritaire, dirigée par le père de famille qui exerçait un pouvoir important sur les autres membres. (À la différence de l'État où le centre est au sommet, la famille possède toutefois un centre [la mère] différent du sommet.) Même dans la famille bourgeoise où une certaine liberté existait, où on faisait d'ailleurs l'apprentissage de la liberté politique, l'autorité paternelle était très grande. L'État considère alors la famille comme un acquis essentiel, mais comme allant de soi, et n'ayant pas à entretenir tellement de rapports avec cette institution. C'est peut-être de cette façon qu'on peut interpréter des phrases comme la suivante, datant d'avant l'État-providence: «La famille raffermie, c'est tout l'édi-

fice de l'État qui se trouve lui-même consolidé» (Lévesque, 1989, p. 23).

L'ÉTAT-PROVIDENCE: LA FAMILLE RELÉGUÉE AU MUSÉE!

La croissance de l'État-providence correspond à la croissance tout court, à l'importance du marché, à l'accroissement des biens et au fait qu'on arrive à croire que de plus en plus les individus pourront se libérer de l'ensemble de leurs obligations sociales traditionnelles en ayant recours d'une part au marché, d'autre part à l'État.

L'État croît, devient de plus en plus ce qu'on a appelé un appareil d'État, assume de plus en plus de responsabilités sociales, appartenant antérieurement aux institutions et aux communautés. Il est important de distinguer ici entre l'État qui devient une sorte d'assurance collective et l'État qui prend en charge certaines responsabilités précises qui impliquent des valeurs, des choix. L'État se croit capable de tout faire. Devenu prétentieux et compétent, il prend en charge la société. Non pas n'importe quel type de société, mais une société composée d'individus libres, autonomes, sans réseau social. Il s'oppose donc directement aux institutions comme la famille.

Si l'État devient de plus en plus un appareil, la famille, elle, devient de plus en plus un réseau. La perte de l'autorité paternelle, la dilution des rôles, le flou, le confinement de la famille à des fonctions de relations personnelles et de sécurité affective entraîne des caractéristiques de plus en plus semblables à celles d'un réseau. C'est à cette phase que l'État et la famille sont le plus distincts. Mais on doit noter par ailleurs que les deux reposent sur la montée d'une idéologie très forte: l'individualisme. La famille devient un ensemble, un réseau composé d'individus; l'État est une superstructure ayant à réguler des individus. Du côté de l'appareil étatique comme du réseau familial ce sont des individus qui composent les éléments de l'ensemble.

LA SOCIÉTÉ POST ÉTAT-PROVIDENCE

C'est ce modèle qui est en crise actuellement. Du côté de l'État j'aimerais mentionner un fait rarement souligné: l'État se met à fonctionner plus comme un réseau, et moins comme un appareil. Des observations récentes (Godbout et Guay) me conduisent à cette conclusion d'un fonctionnement local de l'État plus en réseau qu'il y a dix ans, à la belle époque de l'État-providence ou, malgré toutes ses ressources, l'État était une structure très rigide et consacrait la plus grande partie de ses énergies à tenter de réguler ses rapports avec un public qui lui échappait constamment. L'État est aujourd'hui moins créateur de rapports entre étrangers (Ignatieff).

En ce qui concerne la famille, on déclare qu'elle est en crise, elle aussi. L'État et la famille sont donc actuellement en crise. Mais, pour la famille, c'est une vieille histoire qui a commencé avec l'industrialisation. Contrairement à l'État, la vision de la famille en crise n'est donc pas nouvelle. Ce qui me semble vraiment nouveau, c'est que pour la première fois, dans la plupart des pays occidentaux, on commence à douter de l'existence même de la famille, telle qu'on la définissait traditionnellement: un noyau de parents avec leurs enfants. Partout on arrive à la conclusion qu'on ne peut plus parler de la famille, mais des familles, comme l'indique d'ailleurs le thème du présent colloque. Cela signifie que, du moins dans l'imaginaire collectif, la famille est peut-être effectivement en train de se transformer, sous l'effet de l'idéologie individualiste. Il faut comprendre que cette idéologie attaque de front la notion même de la famille en tant que réseau autorégulé, comme un ensemble qui, d'une certaine façon, transcende ses éléments sans lui être extérieur à la façon d'un appareil. Or c'est une caractéristique essentielle des réseaux communautaires, par rapport aux appareils, de se constituer en tout différent de la somme de ses parties. C'est ce que montrent des auteurs qui analysent des réseaux aussi différents que les Alcooliques anonymes (Bateson) ou l'intelligence artificielle (Minsky). Or l'individualisme fait éclater cette notion et on en arrive à ne plus savoir ce que serait une famille, sinon un ensemble d'individus qui entretiennent un rapport contractuel à la manière libérale. Cela pose un problème essentiel pour la famille dans la mesure où cette conception élimine les enfants. Par définition, les enfants ne peuvent signer des contrats avec personne, ils n'ont pas d'existence civile autonome. Et parler du droit des enfants signifie tout

simplement se demander qui doit exercer les droits des enfants en leur nom: les parents ou les professionnels de l'État ou quelqu'un d'autre, la famille ou une entité extérieure à elle: les « helping professions » (Berger) pour qui la famille est un public composé d'individus.

Cela présente des difficultés de taille pour la famille dans la mesure où ce réseau a toujours été fondé sur la présence des enfants. Quelle que soit la définition qu'on donne de la famille, qu'elle soit monoparentale ou reconstituée, on retrouve toujours quelque chose de commun à toutes les définitions, et de différent des autres types de réseaux qui nous relient à la société: c'est l'enfant. Les relations que nous avons avec les membres d'une famille existent parce que nous avons été enfants: lien avec nos parents, lien avec les frères, les sœurs, liens avec les étrangers qui sont devenus membres de la famille et de la parenté, les belles-sœurs, les beaux-frères, etc., c'est toujours l'enfant qui est le sens et la raison d'être de tout réseau familial. Or l'individualisme en arrive à une définition de la famille où l'enfant n'existe pas. Plus précisément, il n'a pas de statut, il est marginalisé, il existe en puissance, en tant que futur citoyen. On ne se « libère » pas des enfants sans éliminer les enfants.

On peut donc se demander si actuellement la crise de l'État en tant qu'appareil et la crise de la famille en tant qu'entité distincte des individus ne nous renvoient pas toutes deux à une crise de l'individualisme et de l'utilitarisme comme fondement possible d'une société, à une crise de la liberté au sens libéral. Même si la famille peut prendre des formes beaucoup plus variées qu'avant, ne pourrait-on pas continuer à considérer qu'elle est un tout, et qu'elle est différente des autres réseaux auxquels nous appartenons et des autres appareils par lesquels nous sommes régulés? La famille c'est l'ensemble des liens qui nous relient à notre enfance, liens qui ne sont pas choisis, à la différence de l'ensemble des autres rapports sociaux, dont les amis. Dans la mesure même où ces liens ne sont pas choisis, cela demeure le lieu privilégié des obligations sociales, de la liberté limitée, de la rencontre entre l'étranger et le familier, de l'impossibilité d'appliquer jusqu'au bout la logique libérale utilitariste... Insistons sur cette caractéristique des réseaux familiaux.

On entend souvent dire aujourd'hui que « Les amis, c'est mieux que la famille, car on choisit ses amis ». Cette phrase illustre tout le

problème des obligations sociales dans un contexte individualiste. Elle pose le problème de la liberté. Car par ailleurs la caractéristique principale que retiennent les personnes lorsqu'on les interroge sur l'importance actuelle de la famille pour elles, sur ce que ce lien a de particulier, c'est le plus souvent, l'inconditionnalité. On peut toujours compter sur un membre de la famille. Or l'inconditionnalité est indissociablement liée à l'absence ou à la limitation des choix. Si on peut choisir, on peut toujours choisir de ne plus choisir. Une relation libre n'est pas une relation inconditionnelle et alors, définie ainsi, une relation amicale ne peut pas remplacer la famille.

Le problème des obligations vient du fait que l'on ne cherche pas seulement la liberté, mais aussi la sécurité. Or plus on est libre dans une relation, moins on reçoit d'elle de la sécurité, car plus la relation elle-même est libre de disparaître. La famille fait partie de ces institutions qui procurent la sécurité au détriment, traditionnellement du moins, de la liberté, comme n'ont eu de cesse de nous le rappeler les «family haters». Le noyau fondateur de la famille était d'ailleurs aussi un rapport inconditionnel non libre: «pour le meilleur et pour le pire». L'inconditionnalité des autres relations familiales (frères, sœurs, etc.) survivra-t-elle à la fin de l'inconditionnalité du couple?

C'est peut-être précisément à cause de cette absence de choix qu'on retrouve dans les réseaux familiaux le paradoxe suivant qui fait que le mariage conserve encore aujourd'hui le rôle qui a été le sien dans toute l'histoire de l'humanité selon Lévi-Strauss: alors que la famille est considérée souvent comme un réseau fermé sur lui-même dans nos sociétés, c'est souvent dans les familles, et même parfois seulement là, qu'on entretient des rapports avec les personnes les plus différentes de nous en termes de revenu, classe sociale, profession, intérêts, bref de tout ce qui «compte» dans la société actuelle... Si nous avions eu à les choisir, nous ne l'aurions pas fait, ne serait-ce que parce que nous ne les aurions probablement jamais rencontrés! C'est peut-être à cause des réseaux familiaux que la société actuelle, par une constante historique remarquable («Si chaque famille biologique formait un monde clos et se reproduisait par elle-même, la société ne pourrait exister.» [Lévi-Strauss, *Histoire de la famille*, t. 1, p. 10]), n'éclate pas en conflits professionnels corporatistes de type clanique: à cause des fêtes de famille et de façon générale, à cause des rencontres des réseaux familiaux. La famille

joue donc encore une fois un rôle d'alchimie sociale, empêchant la société d'éclater en de multiples corporatismes. On n'en a pas terminé avec cette institution, cette « cellule élémentaire de la société » que la sociologie moderniste avait trop rapidement reléguée dans les musées.

CONCLUSION

La famille demeure, par rapport à l'État, le lieu de la multiplicité des rôles, le seul réseau où nous jouons à tour de rôle tous les rôles : nous sommes enfants, nous sommes parents, nous sommes grands-parents, nous sommes beaux-frères pour les uns, etc.

La famille est aussi, par rapport à un appareil, le lieu des valeurs. Si l'État, avec raison, affirme que ce n'est pas à lui de faire le bonheur des citoyens (Palme), la famille ne peut pas prétendre à une telle attitude : elle veut le bonheur de ses membres, et les membres malheureux d'une famille affectent le bonheur de tous.

Il y a aujourd'hui consensus sur l'idée qu'Agnès Pitrou défend depuis plus d'une décennie, à savoir que la famille continue à jouer un rôle essentiel et que l'État devrait la soutenir au lieu d'essayer maladroitement de la remplacer. Un appareil ne remplacera jamais un réseau, et surtout pas le réseau essentiel de la société, ne serait-ce que parce qu'il est extérieur aux individus qu'il tente de réguler. Au-delà du soutien financier établi sur des critères universels, fonction qui sied bien à un appareil, d'immenses problèmes surgissent des efforts pour opérationnaliser cette idée qu'il peut y avoir des rapports plus étroits entre un appareil nécessairement neutre et froid, rigide et gauche, tout explicite, et un réseau mobile, variable, chargé de valeur et fonctionnant sur l'implicite. Le réseau familial réussit en permanence (parfois il échoue, évidemment) la fusion de l'étranger et du familier. Bien sûr le réseau familial est parfois lourd à porter, plein d'obligations sociales, dont nous nous libérions en grande hâte grâce à l'État. Nous étions contents. Mais nous découvrons maintenant que nous aimons certes voyager, consommer, être assurés financièrement de toutes les façons possibles (maladie, vieillesse, etc.). Mais nous aimons aussi être aimés (ou, si vous préférez, nous accordons tous de l'importance au champ social affectif...). Or l'État ne nous aime pas (même

s'il lui arrive d'être jaloux, comme on l'a vu). Il nous offre cependant de nous aider, avec toutes les « helping professions » qui interviennent dans nos valeurs personnelles de l'extérieur à chaque fois que ce n'est pas universel ou régi par le marché. Au-delà de sa fonction assurancielle, l'État a tendance à faire des gaffes. Faut-il rappeler l'exemple que nous donnions au début, les effets pervers entraînés par le fait que l'État vérifie si aucun homme n'est présent dans un foyer monoparental dirigé par une femme qui vit sur l'assistance sociale. Aussitôt que l'État sort de l'universalité dans ses programmes, c'est ce type d'effet qui apparaît.

On a pourtant constaté que récemment l'État et la famille ont eu tendance à se rapprocher. La famille a adopté plusieurs valeurs modernes propres à l'État; la famille s'est libérée, on ne se marie plus pour le meilleur et pour le pire. Certains liens familiaux deviennent plus conditionnels. Ce qui oblige peut-être les autres membres à devenir d'autant plus inconditionnels (frères et sœurs, cousins..., car c'est une caractéristique des réseaux — la redondance — qui lui donne une grande flexibilité [voir A. Fortin]). La famille est pénétrée de plus en plus des valeurs marchandes et étatiques, c'est-à-dire des valeurs libérales. Cela s'observe par exemple dans la tendance à vouloir comptabiliser les tâches familiales, et même à les monétariser. La famille s'est adaptée à la modernité, tout en demeurant le lieu principal de nos obligations sociales. De son côté l'État montre certains signes de modestie et adopte parfois certains traits des réseaux avec son public au niveau local. Bien que comportant des limites, cela peut entraîner une certaine complémentarité entre le réseau familial et l'appareil étatique.

Il n'en reste pas moins que de par son origine l'État (comme le marché) tend à fonctionner selon un principe utilitariste, c'est-à-dire qu'il tend à soumettre les rapports sociaux à des utilités extérieures, et à réguler ses publics de l'extérieur. Inversement, la famille, tant qu'elle existera et quelle que soit la forme qu'elle prendra, affirmera toujours radicalement la primauté du lien social sur l'utilité. C'est l'individualisme qui est ici remis en question, le fait que l'État n'arrive pas à avoir d'autres publics que des individus ou des « corps intermédiaires » entre lui et des individus-citoyens. Or la famille n'est ni l'un ni l'autre tout à fait. Elle est un réseau centré sur les enfants qui ne sont pas des citoyens, sauf en puissance, et qu'elle a justement pour rôle

de former. La famille peut-elle devenir un public pour l'État? Telle est la condition préalable à une politique familiale.

Nous revenons ainsi à la question de départ: il y aura toujours une certaine incompatibilité entre un réseau familial et un appareil d'État. Vincent Lemieux exprimait bien cette réalité lorsqu'il affirmait, à la fin d'une étude: «On ne peut étudier les réseaux sans finir par voir le monde autrement» (1981). Ces deux visions du monde, celle des appareils et celle des réseaux, ont quelque chose d'incompatible, à la limite. Mais c'est toute l'expérience de la modernité que d'essayer continuellement de réconcilier la liberté des modernes et la chaleur communautaire. Rien ne nous empêche de vouloir toujours mieux comprendre leur approche respective, tout en sachant que l'atteinte du but est une utopie. C'est l'enjeu du rapprochement entre l'État et la famille, de la possibilité pour l'État de devenir un allié, «un ami de la famille».

BIBLIOGRAPHIE

Berger, Brigitte et Peter Berger, *The War over the Family*, New York, Doubleday, 1984.

Caillé, Alain, « Les ordres et leur contexte », *La revue du MAUSS*, n° 3, 1989, p. 141-150.

Dandurand, Renée B., « Une politique familiale : enjeux et débats », *Recherches sociographiques*, vol. 28, n°s 2-3, 1987, p. 349-371.

Fortin, Andrée, *Histoires de familles et de réseaux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1988.

Godbout, Jacques T. et Jérôme Guay, *Le communautaire public*, Montréal, INRS-Urbanisation, Études et Documents n° 62, 1989.

Gotman, Anne, *Hériter*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Hofstadter, Douglas R., *Gödel, Escher, Bach : an Eternal Golden Braid*, New York, Vintage Books, 1980.

Ignatieff, Michael, *The Needs of Strangers*, New York, Penguin Books, 1986.

Lemieux, Vincent, *Réseaux et appareils : une recherche dans l'Islet*, Québec, Université Laval, 1981.

Lévesque, Andrée, *La norme et les déviantes*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1989.

Lévi-Strauss, Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1967.

———, Préface, *Histoire de la famille*, Paris, Armand Collin, 1986, 2 tomes.

Minsky, Marvin, *The Society of Mind*, New York, Simon and Schuster, 1985.

Pitrou, Agnès, *Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat, 1978.

Polanyi, Karl, *The Great Transformation*, Boston, Beacon Press, 1957 (1944).

A

B

C

D

10

La famille et les autres institutions
Ruptures et continuités

Monique Cournoyer

INTRODUCTION

Dans l'univers des rapports liant la famille aux autres institutions, j'aimerais parler plus spécifiquement de ceux qu'elle entretient avec l'école, d'une part et, d'autre part, avec certaines des institutions du réseau public des services de santé et des services sociaux. Parmi ces dernières, je m'arrêterai surtout à celles qui dispensent des services durant la période entourant la naissance, soit les centres hospitaliers d'accouchement et les C.L.S.C. (centres locaux de services communautaires).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais faire une courte mise au point. N'étant d'aucune manière spécialiste des relations entre la famille et les autres institutions, je voyais mal, au point de départ, la nature et le sens de ma contribution à ce colloque. Puis, après discussion, il est apparu que celui-ci, comme le veut d'ailleurs l'appellation de « colloque », pouvait se prêter à un échange d'informations ou d'idées ne relevant pas nécessairement de synthèses achevées. Je suis donc heureuse de profiter de l'occasion qui m'est offerte de formuler et de réunir des éléments de réflexion provenant de différentes recherches auxquelles j'ai travaillé. Distincts, dans leur objet et dans le cadre de leur réalisation, ces travaux m'incitent, chacun à sa façon, à poser ou, plus modestement, à tenter de clarifier le problème des rapports entre la famille et les autres institutions.

D'emblée, j'aimerais proposer l'idée que c'est sans doute aux points de rupture qu'on peut découvrir la continuité, du moins un type de continuité qui serait, à mon avis, créateur tant pour la famille (les

personnes qui la composent et la dynamique qui les relie) que pour les autres institutions.

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Soutien et empathie

C'est une expérience de recherche menée il y a déjà plus de dix ans et concernant les attentes des jeunes face à l'école secondaire qui a été l'une des premières à l'origine d'un tel enseignement pour moi[1]. Dans le cadre d'une approche très ouverte qui les invitait à exprimer leur vision de l'école idéale, les jeunes ont abordé de très nombreux aspects de la réalité scolaire «pour eux». Entre autres, ils ont essayé de définir le rôle que devaient y jouer leurs parents[2]. Une tendance très nette à ce sujet, bien que non exclusive, s'est affirmée dans la négation: les jeunes refusaient ce qui semblait leur apparaître comme un encerclement. La présence et la participation des parents par le biais de comités de parents visibles et actifs dans l'école leur paraissaient comme une menace au peu d'autonomie ou de liberté dont ils se sentaient disposer à l'école[3]. Ils craignaient une alliance parents-professeurs qui aurait réduit leur marge de manoeuvre déjà mince au sein de l'institution scolaire. Ils redoutaient, au fond, quelque chose s'apparentant à du totalitarisme.

Par contre, les jeunes ont exprimé avec beaucoup de vigueur le souhait que leurs parents comprennent, partagent ce qu'ils avaient à vivre à l'école. Les jeunes allaient même jusqu'à suggérer que leurs parents y séjournent quelque temps comme élèves afin d'éprouver le rythme accéléré et discontinu de l'emploi du temps, le stress, les incompréhensions, parfois même les humiliations qui façonnent le cours des journées à l'école. En somme, le type de continuité auquel les jeunes faisaient appel relève du domaine du ressenti, de l'émotion et du partage expérientiel. Si les jeunes paraissaient s'accommoder assez bien du hiatus existant entre l'école et la famille sur le plan des liens organisationnels concrets, c'était pour mieux réclamer une continuité dans l'ordre du soutien moral ou affectif.

L'étudiant décroche

Cette constatation, d'autres travaux m'y ont conduite. Notamment sur l'abandon scolaire[4]. Parmi les facteurs avancés pour expliquer leur abandon, les décrocheurs interviewés ont longuement parlé de l'influence de leur milieu familial et de leurs parents. Facteur qui, pour plusieurs d'entre eux, a été déterminant, l'intérêt absent, trop faible ou irrégulier des parents pour l'école, a porté atteinte à la valeur même que représentait l'école à leurs yeux. Et il s'est avéré qu'au-delà d'un certain seuil dans le processus de désengagement par rapport à l'école, il n'a plus été possible pour les parents de combler ce manque d'intérêt pour la vie scolaire de leur enfant. De l'avis même des décrocheurs, c'était peine perdue pour les parents de chercher à compenser ce manque d'intérêt sur le tard[5]. À un certain point du processus de décrochage, ni les cadeaux ni les menaces n'ont pu renverser le cours des choses. Un peu comme pour le couple au bord de la rupture, les serments d'amour de dernière heure réussissent mal à faire oublier le cumul d'absence d'amour ou de disponibilité, des mois ou des années durant.

Du plus haut intérêt dans l'analyse de l'abandon scolaire, on y découvre une superposition de phénomènes de rupture qui ramène pour ainsi dire les individus à la case départ et qui, en ce sens, peut être considérée comme une véritable crise dans le cheminement des jeunes d'abord, mais aussi dans celui de leurs parents. Donc, de toute la famille.

Ainsi, à partir d'un certain point où les problèmes deviennent très fréquents ou intenses, l'école devient un sujet d'inconfort, de tension ou d'évitement pour les jeunes eux-mêmes et entre les jeunes et leurs parents. On cherche à faire disparaître l'école comme sujet de préoccupation, on fait même disparaître ses traces matérielles: on déchire et jette le bulletin, comme on se débarrasse d'un objet encombrant ou d'une pièce à conviction. Car, le bulletin, témoin gênant de «l'a-réussite» scolaire, ouvre la porte aux disputes et aux remontrances qui aggravent la situation plus qu'elles ne la règlent. Les jeunes en arrivent donc à une double situation de rupture: et avec l'école et avec leur famille.

Les parents décrochent aussi

Par contre, on assiste aussi à certaines alliances tacites entre adolescents et parents où ces derniers feignent d'ignorer les pressions que l'école exerce sur eux, tant que la rupture du cheminement scolaire n'est pas consacrée par un abandon officiel. Certains parents se font en quelque sorte les complices de leur enfant, comme s'ils décrochaient eux-mêmes ou perdaient finalement tout espoir de redressement de la situation. Mais, cet « abandon » des parents, cette démission par rapport à l'école de leur enfant, n'est en réalité, et très souvent, que la répétition ou la continuation de leur propre situation d'étrangeté par rapport à l'école. S'il s'effectue un changement de rôles, le scénario est toujours le même. La famille tout entière est décrochée de l'école, le phénomène devenant d'autant plus sérieux qu'il prend une profondeur dans le temps, d'une génération à l'autre.

Ce qu'il nous faut retenir de l'abandon scolaire c'est qu'il commence et finit toujours par se jouer sur le mode de l'affectif : on n'aime pas ou on n'aime plus l'école, on se sent rejeté, on n'a pas le goût d'y aller, on éprouve une gêne considérable à aborder la question dans le cadre de la famille. L'abandon scolaire entraîne ou renforce des tensions et des conflits qui envahissent le tissu des liens familiaux. Il peut aussi mettre à l'épreuve ou dévoiler les attachements qui sont au cœur même de la relation entre les parents et l'enfant. L'abandon scolaire n'est jamais un phénomène rationnel ou, si l'on veut, sa rationalité est celle de l'irrationnel.

L'intérêt de l'étudiant d'abord

Au-delà de cette manifestation exemplaire de rupture entre la famille et l'institution scolaire qu'offre l'abandon, j'aimerais évoquer, plus rapidement cette fois, un autre contexte et un autre ensemble de problèmes à partir desquels ma réflexion a pu se poursuivre dans la direction indiquée depuis le début[5]. Ayant travaillé sur le thème de l'univers culturel des jeunes (de fait, l'univers extrascolaire) et ses relations avec l'école, j'ai constaté des points de ressemblance assez nets entre leurs conceptions de ces relations et ce que m'avaient appris mes recherches antérieures.

Dans le foisonnement de l'univers culturel extérieur à l'école, les jeunes ont fait état d'une valorisation très forte d'une réalité directement liée à mon propos. Ils ont, d'une part, souligné le rôle moteur de l'intérêt de leurs parents dans toutes les sphères de leur vie, dont celle de l'école. D'autre part, ils ont présenté leurs parents comme des éducateurs de premier plan, des modèles vivants, réels ou souhaités, capables de tout leur apprendre. Les parents étaient pour eux la première source des connaissances pratiques nécessaires dans la vie et à la vie. Et, plus les parents savent comprendre et respecter la hiérarchie de valeurs des jeunes, plus ce rôle moteur ou ce rôle d'éducateur est grand. En même temps, les jeunes nous indiquaient que les parents perdent leur temps lorsqu'ils cherchent à imposer leur volonté, leurs choix, leurs aspirations. En d'autres mots, ils perdent en influence ce qu'ils gagnent en contrainte. Si l'on peut parler ici d'un message, celui que les jeunes ont exprimé à travers cette étude pourrait se résumer en ces termes: « Il est inutile de faire les choses ou de prendre les décisions à notre place. C'est votre intérêt qui compte d'abord et qui suffit. »

Pour nous résumer avant d'aller plus loin, la continuité qui nous est suggérée, à travers ces différents exemples, n'est pas un lien prédéterminé, codifié, solidifié dans une structure organisationnelle ou normative. La continuité dont il est question se définirait mieux comme une présence, une disponibilité, un appui. Elle fait partie du domaine du partage et de la communauté affective entre les personnes. Elle est cet ingrédient qui assure les individus dans leur passage d'une institution à l'autre et dans la diversité des circuits institutionnels. Et il est permis de penser que cette fonction de réassurance est d'autant plus essentielle qu'il s'agit d'individus jeunes qui voient leur place encore très peu définie dans les rapports sociaux.

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Dans la deuxième partie de mon commentaire, je me tournerai du côté des rapports entre la famille et certaines des institutions de santé et de services sociaux. Dès le départ, on peut poser que si l'univers des relations change, la nature de ces rapports peut être l'objet de constatations analogues à celles qui viennent d'être faites.

Autour de la naissance

Je prendrai comme premier exemple le contexte hospitalier de la naissance avec lequel j'ai été en contact depuis quelques années. Dans notre souvenir, il est une période pas si lointaine où la naissance se produisait dans un climat de séparation, de coupure dans les liens familiaux. Le père restait en effet à la porte de la salle d'accouchement et attendait, à distance, l'arrivée du bébé. Après la naissance, la mère était placée d'un côté (en post-partum) et le bébé de l'autre (en pouponnière) et deux groupes différents de personnel hospitalier se chargeaient de prodiguer les soins nécessaires à l'une et à l'autre. Quant au père, il était considéré comme un visiteur à sa propre famille et ni lui ni la mère n'avaient la possibilité d'entrer vraiment en contact avec leur nouvel enfant. Ainsi, la famille ne prenait-elle pas sitôt forme qu'elle était séparée sous l'effet des routines et des normes de l'institution hospitalière.

Ce paradoxe de la famille séparée au moment même où elle se forme, ou se reforme, est porté à son comble dans le cas des services offerts aux régions éloignées, notamment en ce qui concerne les communautés du Nouveau-Québec. Avec la pénétration croissante de l'accouchement médicalisé et de l'application de la notion de risque, les futures mères ont été transférées en nombre toujours plus grand vers les hôpitaux spécialisés des zones urbaines, au Sud. Ce faisant, on isolait la femme, on empêchait la participation et le soutien des autres femmes, on excluait la famille. Or, ce sont là des éléments clés de la réussite de l'accouchement dans la mentalité amérindienne[7].

Des changements à l'horizon

À la suite des actions prises par plusieurs mouvements de pression, des changements sont apparus dans les usages entourant la naissance. Des efforts ont été faits dans le contexte hospitalier pour modifier l'ordre des choses et « humaniser » l'accouchement ou la naissance, selon le point de vue que l'on adopte. Diverses mesures, nouvelles à des degrés variables, ont été implantées, mais elles n'ont pas eu d'effet automatique. Elles n'ont pas effacé d'un seul coup les traces des pratiques antérieures. Souvent, d'ailleurs, elles ont été

introduites dans le même esprit que celui qui existait auparavant. La présence du père à l'accouchement, la cohabitation mère-enfant, l'allaitement ont été, dans plus d'un cas, quasi imposés comme de nouvelles normes à suivre. De cette manière, et malgré des efforts parfois considérables portant sur l'aménagement des lieux, l'équipement, la répartition et la formation du personnel, etc., le contexte hospitalier est demeuré étranger à ce qui se devait d'exister, c'est-à-dire la stimulation des liens unissant la famille au moment privilégié, à cet égard, de la venue au monde d'un enfant.

D'ailleurs, l'examen des réactions des mères dans ces circonstances est tout à fait révélateur. Lorsqu'elles sentent des pressions au lieu de se sentir encouragées et soutenues lors du travail ou de l'accouchement ou dans leur démarche d'apprentissage aux soins de l'enfant, elles ont tendance à rester passives ou imperméables aux directives qui leur sont données.

Depuis quelque temps, il semble qu'une tendance, au sein de l'institution hospitalière, cherche à alléger de plus en plus les contraintes organisationnelles. Il faut reconnaître cependant que les bonnes volontés ne constituent pas le seul facteur entrant en jeu. L'établissement d'une continuité réelle entre la famille et cette institution est, à mon sens, ralenti par de nombreux autres facteurs tels que les rivalités interprofessionnelles, les normes de gestion, les conventions collectives, etc.

Dans le domaine des services prénatals, des phénomènes du même ordre se sont faits sentir. Au fil des ans, on a ainsi remarqué que les cours prénatals ne réussissaient pas à atteindre celles que l'on visait le plus: les mères de milieux défavorisés, les mères d'origine ethnique étrangère, les mères seules, les mères adolescentes. Ces dernières se sont trouvées isolées, prises au jeu de normes valant pour d'autres: le modèle de la femme vivant en situation de couple régulière, scolarisée, avide de connaissances sur le déroulement de la grossesse et de l'accouchement, entourée par sa famille et valorisée dans son statut de future mère. Quant aux autres, les cours prénatals les entraînaient dans un univers qui leur restait étranger. À lui seul, le changement des « cours » pour des « rencontres » prénatales n'a pas suffi à éliminer les marques de cette rupture de continuité.

Après la naissance

Pour terminer, je souhaiterais revenir quelque peu sur la famille et les services concernant la période qui suit immédiatement la naissance. Ces propos aideront à intégrer l'ensemble des idées formulées et à renouer avec le point de départ[8]. À travers les services prévus en cette période, un problème majeur est devenu évident à ceux et celles qui, de l'intérieur même de l'organisation des services, se sont efforcés de maintenir un regard critique sur le travail accompli auprès des mères ou des parents. Il est apparu que, dans une grande mesure, la façon de dispenser les services reposait sur un conflit de valeurs. On réalise ainsi que l'on veut, d'un côté, transmettre des connaissances et des notions en fait de soins aux enfants, un style d'éducation et même un mode de vie. Mais, on est forcé d'admettre que tout cela n'est pas absorbé si facilement de l'autre côté, toute une série de facteurs venant agir en sens contraire des recommandations et des enseignements prodigués. La transmission d'informations et l'approche cognitive se révèlent donc insuffisantes à changer des attitudes ou des comportements entretenus par l'histoire et le milieu des familles concernées.

De nouveau, ce sont les situations extrêmes qui sont les plus riches d'enseignement. Par exemple, l'intervention auprès des mères négligentes poursuivie en travail social montre que c'est à partir du moment où elles sentent qu'on s'intéresse vraiment à elles et à leur enfant qu'elles commencent à s'ouvrir à des attitudes et à des pratiques éducatives plus propices à la santé, à la sécurité et au développement de l'enfant. À preuve, ce témoignage éloquent d'une mère qui nous était rapporté par une travailleuse sociale: « T'intéresses-tu à moi parce que tu penses que je vais changer ou parce que c'est moi? » On l'aura compris, cet intérêt n'est rien d'autre qu'un appel à une reconnaissance du moi, un désir d'être acceptée et aimée pour ce qu'on est et non pour ce à quoi on se conforme.

Chez les parents négligents, on touche là à des points névralgiques, à des carences déterminantes. Sans qu'il soit toujours nécessaire d'aller vers ces cas extrêmes, je pense qu'on peut dire que toutes les mères et tous les pères, à l'une ou l'autre étape de leur expérience de parents, ont éprouvé un besoin d'appui et de compréhension se situant bien au-delà d'une transmission de connaissances et de

normes de comportements. Comme on peut le voir, poser le problème des rapports entre la famille et les autres institutions nous conduit au problème des relations entre les « personnes ».

LA CONTINUITÉ DANS L'AFFECTIVITÉ

Après ce long périple, j'en arrive à une deuxième réflexion qui me servira également de conclusion. Indépendamment de la nature et de la mission exactes des autres institutions avec lesquelles la famille entre en relation à l'un ou l'autre moment de son histoire ou de l'histoire individuelle de ses membres, il est un type de continuité qui semble se faire jour et laisser place à une croissance, à un processus créateur pour l'entité individuelle et interindividuelle, qui paraît favorable à l'apparition de comportements nouveaux, qui ouvre la voie vers le changement. Il s'agit d'une continuité se traduisant dans un lien d'ordre affectif avant tout. Elle semble consister en un support permettant aux individus de se frayer un chemin à travers les institutions, sans se laisser réduire ou neutraliser par elles, cet effet apparaissant particulièrement sensible chez les jeunes. On pourrait dire de cette continuité qu'elle tisse un fil conducteur unissant les expériences vécues dans les différents contextes institutionnels par le biais d'un partage entre les personnes, écho sans doute du partage fondateur entre les partenaires de la famille.

Mais si, au contraire, la continuité entre la famille et les autres institutions veut dire tout prédéterminer, codifier, décider pour la famille et les membres qui la composent, on bouche l'espace. On bloque les processus créateurs en normalisant. De façon générale, je suis portée à penser qu'il faut laisser aux individus et aux groupes d'individus le soin de faire l'interface entre les institutions. Affirmer cela n'équivaut en rien, à mon avis, à faire la promotion des valeurs « individualistes » car il me semble allant de soi, pour ne pas dire impérieux, que les institutions soutiennent les trajectoires individuelles. En réalité, je préférerais dire « personnelles » et « interpersonnelles ».

AU-DELÀ DE L'AFFECTIVITÉ

Avant de mettre un terme à ce commentaire qui s'est sans doute autorisé une bonne dose d'utopie, j'ajouterai que certaines ruptures paraissent entraîner à longue échéance un effet bénéfique. Elles établissent une distance, par la force des choses, créant ainsi un vide finalement appelé à être rempli par cette continuité évoquée depuis le début. Cette continuité que nous pourrions tout aussi bien nommer « convivialité ». Je pense à toutes les initiatives qui, voulant se dégager du moule établi, ont donné forme à de nouvelles façons de vivre la naissance, et, cela, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur même du milieu hospitalier.

N'y a-t-il pas, en effet, un défi majeur à vouloir changer le rapport entretenu avec la famille dans le cadre même de ces institutions « autres » qui n'ont pas su prolonger ou se mettre en accord avec le type de lien privilégié par la famille? Une mise en garde s'impose ici cependant. Ce type de lien où domine la dimension affective ne doit pas faire perdre de vue que la famille a également été dénoncée comme source de frustration, de domination, d'abus, etc. Bref, de conflits et même de pathologies qui affectent parfois lourdement les cheminements personnels.

Pour conclure, j'ajouterai que l'établissement de rapports de continuité entre la famille et les autres institutions ne saurait se produire à sens unique. Comme le montre l'exemple de l'abandon scolaire, il y a une distance à franchir de part et d'autre. La famille doit offrir un support tangible, « sensible » et constant mais l'école ne peut rester hermétique. Si elle n'opère pas une transformation profonde de son organisation et de ses structures, elle ne pourra pas devenir un milieu d'accueil où les jeunes de diverses origines familiales (donc sociales, culturelles, ethniques) évolueront suffisamment à leur aise pour en tirer parti. Finalement, si la dimension affective est l'un des liens par lesquels doivent se tisser des rapports de plus grande continuité entre la famille et les autres institutions, plusieurs autres dimensions devront y trouver place. C'est sur cette ouverture à d'autres facettes de la continuité que s'arrêtera ma réflexion, espérant pouvoir la poursuivre en d'autres circonstances.

NOTES

1. Voir *« L'école c'est pas la vraie vie » ou « C'est mieux d'en savoir plus que pas assez »*. Une étude des attentes des étudiants face à l'école secondaire, M. Cournoyer, Service de l'adaptation, Commission des écoles catholiques de Montréal et Direction de la recherche, ministère de l'Éducation du Québec, 1979, 183 p.
2. Il s'agit, bien entendu, d'un aspect doublement particulier du lien entre famille et école. Il se rattache aux perceptions subjectives et, de plus, à un sous-ensemble de ces perceptions.
3. Rappelons que nous nous situions alors au milieu des années soixante-dix et que, si les parents étaient déjà entrés dans l'école primaire, ils ne l'avaient pas encore vraiment fait dans l'école secondaire.
4. Ces propos sont directement inspirés d'un texte inédit, *Les décrocheurs, leurs parents et l'école*, produit dans le cadre d'une étude sur les décrocheurs du professionnel court. Voir *Le cheminement scolaire des décrocheurs du professionnel court*, Rapport initial, M. Cournoyer, Institut national de la recherche scientifique-Éducation, 1984, 148 p.
5. Il serait certainement nécessaire de rappeler que les fondements objectifs de ce manque d'intérêt doivent être en grande partie recherchés du côté de la situation sociale et de l'histoire familiale et scolaire des parents eux-mêmes. C'est un aspect du problème qui a été analysé dans cette étude, mais sur lequel je ne m'attarderai pas ici.
6. Voir *L'univers culturel des jeunes*, M. Cournoyer, en collaboration avec Danièle Francœur, ministère de l'Éducation du Québec, 1985, 279 p.
7. Ces commentaires sont tirés d'une étude réalisée auprès des femmes cries de la Baie-James. Voir *Où et comment accoucher, Perceptions des femmes cries sur les conditions de l'accouchement*, M. Cournoyer, Département de santé communautaire, Hôpital général de Montréal, 1986, 238 p.
8. Les commentaires présentés ici s'inspirent directement de l'ouvrage suivant : *Vivre avec un nourrisson*. Avis sur la prévention en période post-natale, Lucille Rocheleau, Louise Séguin, Monique Cournoyer et Claire Chamberland, ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Association des hôpitaux du Québec, 1er trimestre 1989, 292 p.

11

Le centre d'accueil, un substitut?

Jacques Mercier

Dans la présentation du colloque, nous pouvons lire entre autres ceci: «Familles comportant un ou plusieurs enfants: divorcées, reconstituées, monoparentales, d'immigrés, d'accueil, en union libre, adoptives, traditionnelles, autochtones, ethniques, bi-nucléaires, homosexuelles...»

Et plus loin: «Pour que cette multiplication devienne enrichissement collectif, il faut que la société s'y ajuste.»

Comme centre d'accueil de réadaptation, ces quelques lignes nous rejoignent au plein cœur d'une préoccupation je dirais «vitale» pour le devenir des enfants dont nous prenons charge et aussi pour le développement de nos services car pour nous, l'évolution du contexte social et il va de soi des contextes familiaux, a remis en question bien des croyances sur lesquelles nous fondions antérieurement notre intervention.

Mais avant de nous centrer sur cette question, il serait utile de vous présenter le centre où nous travaillons afin de bien établir le contexte dans lequel se situe la démarche dont nous voulons vous faire part.

LE MANDAT DU CENTRE

Nous reprenons ici textuellement le mandat du centre tel qu'il est défini dans les textes officiels.

Le centre d'accueil La Clairière offre à des jeunes en difficulté importante d'adaptation sociale, âgés de 6 à 12 ans à l'admission et provenant de la région du Montréal métropolitain, des services spécialisés de réadaptation. Ces services visent à améliorer leur intégration sociale et leur développement personnel. Ces services sont personnalisés et organisés en différents programmes offerts à l'interne, à l'externe et à domicile.

L'objectif général du centre est ainsi de permettre à l'enfant, dont il prend la situation en charge, de réintégrer son milieu de vie naturel ou celui s'en rapprochant le plus et (ou) de continuer à s'y développer le plus harmonieusement possible. Il y a donc, une volonté très clairement affichée de maintenir l'enfant dans son milieu et lorsqu'on doit l'en retirer, de l'y retourner au plus vite ou de l'en séparer le moins possible.

Les enfants dont nous nous occupons sont dits « mésadaptés socio-affectifs » et se caractérisent particulièrement par des comportements la plupart du temps extrêmement dérangeants pour les personnes de leur entourage.

L'ORGANISATION DES SERVICES

Afin de répondre aux besoins divers de notre clientèle, nous avons développé nos programmes selon l'idée de plus en plus acceptée de « Centre de services de réadaptation » qui remplace la conception plus restrictive de « Centre d'accueil de réadaptation ».

Nous trouvons ainsi en services d'hébergement, cinq unités de réadaptation accueillant chacune douze garçons âgés de 6 à 12 ans à l'admission.

Une sixième unité accueille également douze garçons mais dans un mandat de dépannage urgence et d'évaluation-orientation.

Deux foyers de groupe pour neuf enfants chacun viennent compléter les quatre-vingt-dix places à l'interne prévues au permis.

Un service d'intervention dans le milieu dessert une cinquantaine d'enfants (garçons et filles) âgés entre quatre et quatorze ans au moment de leur inscription. Ce même service accompagne également

quatre familles d'accueil de réadaptation dans leur action auprès des enfants dont elles s'occupent.

Pour aider les familles des enfants placés dans les cinq unités de réadaptation et les deux foyers de groupe (en tout 78 garçons) le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain fournit trois travailleurs sociaux et un chef de service à temps partiel.

Enfin, auprès de chaque équipe des services d'hébergement (huit équipes), nous disposons d'un consultant en orientation analytique à temps partiel (soit actuellement trois psychologues et trois psychiatres).

L'ANALYSE DE LA CLIENTÈLE ET LES CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

En abordant cette partie, nous approchons de notre propos puisque les difficultés que connaissent les enfants dont nous nous occupons s'inscrivent dans une histoire de famille avant tout. Nous croyons qu'à partir de quelques données statistiques nous pourrons vous montrer les caractéristiques les plus importantes de la clientèle que nous desservons. Nous voulons aussi préciser qu'entre les services à l'interne et les services externes, il y a peu de différence dans les caractéristiques de la clientèle, c'est plutôt l'intensité des difficultés des enfants et de leur famille qui entraîne la demande du placement.

L'âge à l'admission ou à l'inscription des enfants tourne autour de 8 ans et demi, 9 ans, ce qui constitue un rajeunissement par rapport à ce que nous avons déjà connu aux années antérieures. À cet âge seulement 21 % des enfants en sont à leur premier placement (pour les enfants en hébergement) tandis que 29 % en sont à leur quatrième placement et plus (11 % vivent leur sixième placement, certains ont vécu jusqu'à 12 placements avant d'être admis au centre). Parmi les enfants admis, plus de 60 % sont sous le couvert de la Loi de la protection de la Jeunesse et la moitié d'entre eux sont judiciarisés (admission sous ordonnance du Tribunal de la Jeunesse). Cette proportion d'enfants sous le couvert de la Loi de la protection de la Jeunesse tend à croître depuis quelques années.

Nous devons réaliser ainsi que le plus souvent, l'intervention du directeur de la Protection de la Jeunesse se traduit du côté des parents par une confirmation à peine voilée de leur incapacité parentale: leur disqualification est ainsi presque «légalisée». Lorsqu'en plus, le Tribunal doit intervenir pour imposer les mesures de protection, il n'est pas évident que la collaboration de ces familles et l'acceptation de mesures d'aide nous soient assurées.

Parlant des familles, il est tout à fait significatif de se rendre compte que seulement 10 % des enfants vivent encore avec leurs deux parents naturels alors que 29 % des parents vivent en couples reconstitués (la plupart, des conjoints de fait dont la stabilité est précaire). Il est aussi très significatif de constater que 55 % des enfants vivent avec leur mère seule (mère monoparentale). Les 7 % qui restent se répartissent entre des familles d'accueil, des familles d'adoption ou encore des pères seuls.

Dans un groupe de douze enfants, on peut donc par exemple retrouver un seul enfant vivant encore avec ses deux parents naturels alors que six autres enfants vivent avec leur mère seule.

Quant aux problèmes rencontrés dans ces familles, nous trouvons toute la panoplie des difficultés multiples et cumulatives qui expliquent en quelque sorte l'état de désorganisation importante que nous trouvons au moment de notre intervention: dépression - toxicomanie - alcoolisme - violence - abus sexuel - carence affective - délinquance - liaisons multiples - problèmes financiers - relations conflictuelles entre tous les membres...

Nous nous retrouvons ainsi de plus en plus, ou bien avec des enfants extrêmement carencés, ou bien avec des enfants sans frontière souffrant de pathologie dite «limite», dont l'avenir familial est loin d'être assuré. Ces enfants manifestent naturellement beaucoup d'agressivité, d'hostilité à l'égard des adultes et des pairs, ce qui les rend «intolérables». Des symptômes tels que la fugue, le vol, la drogue et la prostitution se manifestent aussi de plus en plus fréquemment.

LA CONCEPTION DE L'INTERVENTION

À partir de l'objectif général que nous avons présenté plus haut, nous pouvons découper notre intervention en trois grandes centrations; notre action est, si nous pouvons dire, à triple orientation:

> Cet objectif peut être atteint en aidant l'enfant au niveau de toutes les composantes de sa personnalité physique, psychologique, sociale et morale, et en aidant également son milieu familial à établir des relations plus harmonieuses avec son enfant. Cette double action peut être complétée en s'assurant, si nécessaire, la collaboration ou la participation du milieu scolaire et de certains organismes.

Comme le présent colloque porte davantage sur la famille, nous ne nous étendrons pas sur le travail direct auprès des enfants, mais bien plutôt sur notre conception de l'approche avec les familles telle que nous tentons de la développer.

Brièvement donc, nous pouvons énoncer les cinq objectifs spécifiques que nous avons déterminés et qui guident en quelque sorte nos interventions tout en illustrant bien, croyons-nous, notre modèle d'orientation psychodynamique.

Les objectifs spécifiques:

À partir de cet objectif général et des axes privilégiés par le centre pour atteindre cet objectif, nous pouvons énoncer les objectifs spécifiques qui identifient les grandes orientations de notre intervention.

Déjà, ici, nous identifions de la sorte les COMPOSANTES DE L'ACTE DE L'ÉDUCATEUR AINSI QUE LES GRANDES LIGNES DE NOTRE PHILOSOPHIE D'INTERVENTION.

a) *Organiser* un milieu (ou un encadrement) supportant dans tous les moments de vie, ce qui permettra à l'enfant d'endiguer ses comportements destructeurs ou autodestructeurs et de développer sa confiance dans un milieu sécurisant (y compris les adultes qui le composent).

b) *Offrir* à l'enfant des activités appropriées à ses affinités et urgences (à son niveau de convenance) particulières et rejoi-

gnant son niveau d'acquisition et de développement. Ces activités doivent être conçues et choisies dans un but correctif afin de favoriser la reprise ou la continuité du développement global tout en rendant l'enfant de plus en plus actif dans les choix qui s'offrent à lui.

c) *Par le retour sur les événements et situations vécus*, permettre à l'enfant une prise de conscience graduelle des motivations de ses actions et réactions. Ce niveau d'intervention devrait permettre la prise en compte par le jeune de soi et de l'autre, tout en développant de nouveaux modes d'interaction et d'interrelation, à partir de la relation établie avec les éducateurs et le milieu.

d) *Provoquer, maintenir et accentuer* l'engagement des parents dans le choix et la réalisation des objectifs poursuivis avec leur enfant. Encourager chez eux l'établissement de modes de communication et d'interaction familiales favorisant la résolution des problèmes manifestés par leur enfant ou rencontrés dans leur fonction éducative.

e) *S'assurer* de la collaboration des milieux et des organismes s'occupant de l'enfant en les supportant dans leur action.

Comme vous l'avez constaté, les deux derniers objectifs portent sur le milieu parental et le milieu de vie des enfants. Nous nous attarderons donc dès maintenant à notre rôle, à notre fonction et à notre place par rapport aux parents puisque c'est là le propos de notre rencontre.

LE CENTRE D'ACCUEIL: SUBSTITUT OU SUPPLÉANT?

Nous ne pouvons aborder cette question sans faire un peu d'histoire, notre histoire avec les familles, notre histoire de famille pour ainsi dire.

Depuis de nombreuses années, nous avons continuellement mis beaucoup de temps et d'énergie à coordonner notre action auprès des parents de concert avec le service social afin de nous assurer de leur « collaboration » dans la démarche avec leur enfant. Nous étions

en effet convaincus qu'une aide spécifique et intensive devait être apportée aux parents soit sur le plan individuel, sur le plan du couple et même parfois sur le plan de la famille au complet. Notre intention était louable et bien intentionnée, nous mettions beaucoup d'insistance auprès des parents afin de s'assurer de leur collaboration mais nous traduisions collaboration par « acceptation de se faire aider ». Et ceci constituait un grand piège car implicitement nous traduisions aux parents le message suivant: « Confiez-nous votre enfant, laissez-nous travailler avec lui, pendant ce temps allez régler vos problèmes avec votre travailleur social. Quand votre enfant aura suffisamment progressé et que vous serez prêts, nous vous ferons signe. »

Il n'est pas étonnant ainsi que d'année en année et surtout au fur et à mesure que les situations familiales s'alourdissaient, nous réalisions de plus en plus lucidement, non sans pleurs et grincements de dents, que notre action semblait souvent limitée, bloquée, entravée et même contrecarrée par une opposition, une fermeture de l'enfant et de sa famille à nos tentatives. Nous avons ainsi finalement réalisé que se placer en position substitutive et éliminer en quelque sorte les parents du travail avec leurs enfants, nous faisaient répéter une erreur très souvent fatale. Nous nous retrouvions ainsi souvent avec des adversaires soudés par une sorte de loyauté familiale dont nous ne comprenions pas très bien l'origine et le sens. L'escalade était ainsi souvent inévitable et l'échec répété coup sur coup.

Aujourd'hui nous pensons comprendre un peu plus le sens de ces « résistances » comme nous disions et nous savons maintenant que le patient désigné (en l'occurrence l'enfant) ne fait, par ses symptômes, que mettre en scène un problème familial. Mais il nous faut aussi comprendre le sens des symptômes de l'enfant pour son système familial et tenter de modifier les « enjeux » pathologiques de ce système avant de penser que notre action avec l'enfant aura quelques chances d'obtenir l'effet souhaité et durable. L'enfant symptôme est en quelque sorte le porte-drapeau du dysfonctionnement familial. Alors à quoi bon vouloir s'obstiner à changer à tout prix l'enfant si rien ne change dans sa famille? Dès son retour, les symptômes (s'ils se sont atténués ou s'ils ont disparu) risquent de réapparaître aussi vite et une nouvelle demande de placement ou d'aide va inévitablement se reformuler avec encore plus d'acuité. Ainsi nous pourrions presque dire qu'à force de vouloir trop aider nous nous substituions aux parents

et qu'à force de trop vouloir le changement, nous encouragions le non-changement.

Il nous fallait donc « prendre une solution alternative et non fixée sur le symptôme car à se fixer sur le symptôme, on contribue à le fixer » (Ausloos, 1984, p. 2).

Cette petite phrase toute simple, même si elle ne nous offrait pas de solution en soi, nous est devenue très précieuse car elle nous disait que nos efforts centrés sur l'enfant contribuaient en quelque sorte à le rendre davantage symptomatique, et pire encore, nous risquions de le cristalliser de façon définitive dans son rôle. Nous oubliions que malgré la souffrance apparente, les difficultés de l'enfant répondaient à un besoin essentiel pour sa famille: le maintien d'un certain équilibre aussi précaire soit-il. Nous nous rendons compte actuellement que nous lisions trop radicalement, trop linéairement les demandes d'aide comme des demandes de changement. Or il n'en est rien: la souffrance d'une famille l'amène à crier au secours, mais ce cri pris trop souvent littéralement comme une demande de changement nous faisait nous précipiter avec armes et bagages dans une prise en charge de longue durée. Nous n'avions pas saisi que cet appel au secours n'est que trop souvent, avant tout, un besoin de soulagement... afin que rien ne change. Nous oubliions aussi cette règle des systèmes valables pour les familles: soit l'homéostasie ou la recherche de l'équilibre et son maintien même au prix de symptômes importants. Ainsi, lorsque piégés par notre propre narcissisme, nous échappions un cri de victoire ou soulignions avec trop d'insistance les progrès de l'enfant, que de fois n'avons-nous pas assisté à une régression rapide et massive de ce dernier et même parfois son retrait du centre par les parents.

Aussi, à partir du moment où je considère que c'est parce qu'un enfant a été le problème pour son système familial et que ceci n'est pas séparable de cela, mon point de vue, ma vision s'élargit ainsi que mon champ d'intervention comme centre d'accueil, car à quoi bon vouloir travailler avec un enfant pendant des mois sans l'assentiment réel de la famille et que rien ne change dans ce système. Le cercle symptomatique risque fort de se réinstaller rapidement.

Le placement en centre d'accueil ou la prise en charge de la situation d'enfants par des éducateurs est vécu, c'est bien évident,

par les parents, comme un échec dans leur rôle et responsabilité de parents. Leur demander par la suite leur collaboration en oubliant en même temps que les symptômes de l'enfant constituent à la fois un message que quelque chose dysfonctionne dans sa famille et une tentative pour maintenir son système en équilibre, c'est le plus souvent vouer notre tentative d'aide à l'échec.

C'est ainsi que nous apprenons et devons apprendre progressivement à changer notre point de vue. Nous avons longuement disserté sur les thèmes de collaborateurs, de partenaires en parlant des parents: nous croyons actuellement qu'il nous faut aborder les parents comme des experts en quête de compétence en crise (Raynaldo Perrone) et c'est comme cela, dès le départ, qu'il nous faut nous adresser à eux. C'est à partir de ce point de vue que la négociation réelle deviendra possible.

Quand nous disons dès le départ, nous parlons du moment crucial qu'est le processus d'admission et d'intégration du jeune dans le programme qui lui est destiné.

Trop souvent nous avons tenu pour acquis que les parents nous demandaient une aide inconditionnelle à long terme et nous croyions qu'ils nous formulaient ainsi d'emblée une demande de changement en profondeur de leur enfant et parfois d'eux-mêmes. Bien souvent aussi nous prenions la demande du référent comme étant la demande réelle des parents et de l'enfant concerné.

Or, la plupart du temps, la demande d'intervention faite auprès d'un centre d'accueil n'est souvent qu'une demande de désespoir après que «tout ait été essayé» ou après une longue bataille entre intervenants et famille (l'escalade symétrique) faisant monter les enchères en même temps que l'enfant devenait de plus en plus symptomatique. C'est pourquoi, nous devons, le plus systématiquement possible, rencontrer toutes les personnes concernées afin de clarifier ce qui est attendu de nous. Ces rencontres qui peuvent s'effectuer selon des temps et des modalités très variables suivant les situations, nous donnent également la possibilité de traduire quelles sont nos «compétences», ce qui est de notre ressort, ce qui ne l'est pas. Ces rencontres offrent aussi l'occasion de fixer avec les parents et l'enfant le ou les premiers objectifs de l'intervention et les règles du jeu (règles de l'institution — conditions de prise en charge de la situation et d'hé-

bergement si nécessaire, etc.). Nous croyons que c'est en agissant de la sorte, en ouvrant le dialogue sur la situation, avec l'enfant et ses parents, que nous pourrons traduire symboliquement, avec le moins d'ambiguïté possible, que sans leur participation réelle, notre action sera rendue extrêmement difficile sinon impossible.

Ce n'est qu'au prix de cette négociation le plus souvent en situation de crise que nous pouvons établir un contrat de base permettant aux parents et à l'enfant d'avoir droit de parole dans les décisions qui sont et seront prises.

Notre message aux parents est très clair dès le départ: c'est votre enfant, vous en êtes responsables. Nous pouvons vous aider à réduire quelque peu la souffrance et les symptômes dans votre famille mais sans vous, notre action se limitera à cela. Ce que nous pouvons vous garantir en hébergement, c'est d'offrir à votre enfant gîte, couvert et protection sans plus. Si vous désirez davantage, c'est avec vous que l'on fera la démarche.

Nous abandonnons donc cette mission substitutive pour nous allier le plus possible aux parents dans un mandat de suppléance négociée.

Ces « règles » ainsi formulées tendent à bien signifier aux parents que notre volonté n'est nullement de nous *substituer* à eux mais bien avec leur accord si possible, de *suppléer* le temps qu'il faudra afin de se donner l'occasion de comprendre l'origine des difficultés à partir de ce qui se passe « en famille » et ensemble de trouver de nouveaux moyens pour vivre un peu plus en harmonie.

Il n'y a absolument rien de magique dans cette façon de faire car nous savons que comme dans tout système, la tendance au statu quo resurgira sans cesse. Le phénomène du maintien de l'équilibre, même si cela rend les membres dysfonctionnels, s'observera encore systématiquement.

Le travail avec la famille consistera donc d'abord, à travers les interactions, à saisir les règles de fonctionnement du système familial et à retourner au système les informations que nous avons ainsi pu recueillir. Car pour nous, « une famille dysfonctionnelle est un système qui a répondu à ses besoins de changement interne ou externe en stéréotypant son fonctionnement » (Minuchin). Nous voulons insister

sur le fait qu'en parlant ainsi de la famille dysfonctionnelle et de l'enfant symptomatique, la saisie des « règles familiales » que nous tentons d'effectuer et la compréhension circulaire que nous en effectuons doit rester au niveau de notre compréhension et non s'imposer à la famille. Cette compréhension nous permet seulement d'accentuer, de ponctuer de façon différente les interactions familiales afin que l'information qui vient du système retourne au système. Le changement, s'il doit avoir lieu, sera celui que la famille pourra et sera prête à effectuer et non celui que nous souhaiterions voir s'exécuter car: à vouloir le changement à tout prix, on contribue au non-changement. Au-delà de la famille idéale, il y a le possible: c'est le possible que nous visons.

L'AVENIR

Dire qu'avec ces belles intentions et ces belles paroles notre succès est assuré serait oublier la réalité des familles avec lesquelles nous travaillons.

Éclatement, brisure, rupture, échec sont sans doute les termes repris par le colloque qui rejoignent bien nos familles.

Quelles familles, les enfants que nous recevons aujourd'hui, créeront-ils en l'an 2000? Nous ne pouvons vraiment le prévoir!

Ce que nous savons cependant, c'est qu'un enfant battu devient parent battant, qu'un enfant abusé devient parent abusif et qu'un enfant négligé devient parent négligent.

Aussi, notre action, même si elle reste parfois très limitée, nous permet quand même dans plusieurs de ces situations, de modifier de façon très sensible la dynamique des relations et des interactions au sein des familles et de redonner à l'enfant sa place d'enfant et d'éviter qu'ainsi il perpétue l'histoire familiale et vienne joindre à son tour les rangs de plus en plus nombreux de parents en difficulté avec leur(s) enfant(s).

Il est vrai que nous aimerions affirmer que l'intervention n'a pas, ou ne devrait pas connaître de limites car il est vrai que pour aider un enfant nous devons pouvoir l'imaginer dans ce qu'il pourrait devenir,

se créer un projet thérapeutique enthousiasmant et croire à la valeur de notre action.

Sans cet emballement, la souffrance l'emporterait sur l'expérience et nous nous mettrions à tourner en rond avec l'enfant, avec sa famille!

Par contre, croire, espérer et imaginer, ce n'est pas s'illusionner de notre toute-puissance et faire croire à notre pouvoir de «guérisseur».

Croire, c'est aussi reconnaître lucidement certaines limites inhérentes à l'institution, à l'équipe, à l'adulte, au jeune, à sa famille, au savoir et à notre mandat.

Nous ne sommes qu'un temps, qu'une phase, qu'un épisode dans la vie d'un enfant et de sa famille: ce qui précède et ce qui suit nous échappent en quelque sorte.

Croire, c'est aussi accepter l'idée qu'il ne sert à rien de dépenser de l'énergie, de pester contre le passé et de vouloir déterminer ce que sera le futur.

Croire, c'est alors investir profondément l'enfant et lui *proposer* ce que nous avons de mieux à *offrir*: pour le reste, ce sera lui qui peut-être la fera sa guérison... si possible avec sa famille à qui nous aurons sans doute permis de retrouver une certaine compétence.

NOTE AUX CHERCHEURS

Nos préoccupations sont multiples, nous dirions aussi variées que les problèmes rencontrés dans l'ajustement de notre intervention aux histoires et contextes familiaux.

Aussi nous serions très intéressés à voir des chercheurs nous aider à mener des études systématiques sur les caractéristiques de nos familles: que ce soit les phénomènes d'isolement, de toxicomanie, de violence conjugale ou tout autre phénomène de marginalisation.

Il y aurait aussi un très grand intérêt à vérifier à travers les histoires familiales comment les difficultés des enfants peuvent s'expliquer et peut-être même s'annoncer et se prédire à travers les générations (l'histoire des parents, des grands-parents et des arrière-grands-parents).

Avec des familles monoparentales (en majorité des mères), l'analyse de l'histoire de la naissance des enfants, de l'évolution des difficultés et des mesures d'aide apportées offrirait sans nul doute à partir de ces études exploratoires des pistes de recherche de pointe très instructives pour l'ajustement des ressources et des interventions.

Toute recherche sur les phénomènes d'éclatement de la famille québécoise pourrait trouver au sein de notre clientèle une source inépuisable d'informations.

Nous énonçons ces possibilités uniquement à titre d'exemples car il nous semble qu'à la lecture de notre présentation, toute personne orientée vers la recherche sociale pourrait accrocher à certains aspects qui correspondent à ses propres préoccupations et intérêts.

BIBLIOGRAPHIE

Ackermans, A. et C. Van Cutsem, *Histoires de familles* avec Maurizio Andolfi et Mony Elkaïm, Paris, Les Éditions E.S.F., 1987.

Ausloos, G., « Approche systémique et thérapie familiale », *Annales de Vaucresson*, 1979.

———, *Finalités individuelles, finalités familiales : ouvrir des choix*, compte rendu d'atelier présenté aux 5es Journées internationales de thérapie familiale de Lyon, 1982.

———, *L'approche systémique de l'adolescent en institution*, Association normande de thérapie familiale et d'approche systémique, Caen, 1984.

———, « Symptôme, système et psychopathologie », *Systèmes humains*, vol. 2, nº 1, 1986.

———, « Introduction à la théorie des systèmes », *Démarches systémiques*, Centre d'orientation et de réadaptation de Montréal, 1987.

———, « Famille et institution ou Pourquoi il ne faut pas introduire la thérapie familiale en institution », *Démarches systémiques*, Centre d'orientation et de réadaptation de Montréal, 1987.

Bettelheim, B., *Un lieu où renaître*, Robert Laffont, 1975, (Coll. « Réponses »).

Diatkine, G., *De l'observation de l'enfant à la thérapeutique*, Paris, Les Éditions E.S.F., 1977.

Elkaïm, M., « Lois générales, règles intrinsèques, singularités et construction du réel », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 15, nº 1, 1986.

Fustier, P., « L'enfance inadaptée », *Repères des pratiques*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1983.

Gendreau, G., *L'intervention psycho-éducative*, Paris, Éditions Fleurus, 1978.

Goutal, M., *Du fantasme au système (Scènes de famille en épistémologie psychanalytique et systémique)*, Paris, Les Éditions E.S.F., 1985.

Hochmann, J., « Les dents de la Mère », *Évolution psychiatrique*, vol. 41, nº 3, 1976.

Lajoie, G., *L'alourdissement de la clientèle*, Centre d'orientation et de réadaptation de Montréal, 1986.

Laznick, M.C., « L'enfant psychotique est-il lettre volée ? », *Psychanalyse de l'enfant/1. Revue de l'Association freudienne*, 1985.

Mercier, J., *La conception de l'intervention*, Document interne, Mcntréal, Centre La Clairière, 1982.

Michon, E., « De Winnicott à la rééducation », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 18, nº 1, 1989.

Misès, R., *La cure en institution*, Paris, Les Éditions E.S.F., 1980.

Onnis, L., « Redéfinition des problèmes. Un exemple de la créativité du thérapeute », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 15, nº 1, 1986.

Pauzé, R. et L. Roy, « Hypothèse initiale : tentative d'ancrage dans le flot turbulent des événements », *Familles, institution et approche systémique*, Paris, Les Éditions E.S.F., 1989.

Perrone, R., « La demande en thérapie familiale : comment s'y prendre », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 15, nº 1, 1986.

Pluymækers, J., « Agir et réfléchir... à l'infini. La formation à l'approche systémique », *Thérapie familiale*, Genève, vol. 7, nº 2, 1986.

———, « Être de l'institution, voir les choses en termes de systèmes et croire à un travail éducatif, quel peut être ce pari? », *Démarches systémiques*, Centre d'orientation et de réadaptation de Montréal, 1987.

Prud'Homme, J., « Système familial et système thérapeutique », *Démarches systémiques*, Centre d'orientation et de réadaptation de Montréal, 1987.

Puskas, D., « Le service d'intervention dans le milieu du centre d'accueil La Clairière », *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 18, nº 2, 1989.

Watzlawick, P. et F. Labelle, « Le problème est la solution. La solution est le problème », *Systèmes humains*, vol. 2, nº 1, 1986.

12

La fugue: fuite ou quête de la famille

Léon Bernier

La fugue, c'est-à-dire ce geste qui consiste à s'envoler dans la nature sans prévenir ses proches[1], a depuis longtemps stimulé l'imagination des romanciers, mais a jusqu'à récemment peu retenu l'attention des chercheurs en sciences humaines, à l'exception peut-être des psychologues cliniciens qui ont cependant eux-mêmes peu publié sur le sujet[2].

LA FUGUE: VERS UN SCHÈME DE COMPRÉHENSION

Il faut dire que la fugue reste un comportement relativement peu fréquent. Par exemple si l'on se fie aux statistiques policières concernant les personnes rapportées disparues, on estime qu'il y aurait environ 4 000 cas de disparitions par année à Montréal chez les moins de 18 ans, ce chiffre incluant non seulement les fugues proprement dites mais toutes les disparitions ayant fait l'objet d'un signalement ainsi que les fugues répétées d'un même individu. Les résultats encore largement inédits de la recherche sur les enfants disparus réalisée par l'équipe du ministère du Solliciteur général du Canada sont venus préciser que parmi les 4 000 disparitions annuelles de mineurs à Montréal il y aurait environ 3 000 cas de fugues et que ces 3 000 fugues impliqueraient à peu près 2 000 fugueurs[3] différents[4]. Rapporté au chiffre de la population montréalaise de moins de 18 ans (qui était d'environ 370 000 en 1986[5]) ce nombre estimé de fugueurs apparaît donc assez restreint (de l'ordre de 0,5 %), ce qui explique en partie qu'on se soit peu attardé jusqu'à présent à l'étude rigoureuse de ce phénomène.

Une seconde raison est qu'il s'agit d'un phénomène difficile à saisir, comme l'est d'ailleurs tout ce qui touche la vie privée des individus et des familles, qui délimite dans le champ social ce qu'on pourrait appeler un espace réservé. Avec l'évolution historique des sociétés et avec en particulier la séparation de plus en plus nette de la sphère économique et de la sphère domestique (processus que d'autres avant moi ont éloquemment évoqué durant ce colloque) s'est en effet bâti dans l'isolat des familles un tissu complexe de rapports interindividuels qui pour l'essentiel échappe à l'observation mais constitue un véritable fondement affectif du social. La fugue, en particulier la fugue du foyer familial ressortit dans une très large mesure à cet ordre de l'affectif pour l'étude duquel une sociologie reste presque entièrement à élaborer.

Sans prétendre aller bien loin dans l'édification de cette sociologie, on peut tenter à partir de la fugue d'y pratiquer quelques avancées. Le domaine de l'affectif se révélant davantage dans les situations de crise, la fissure, ou devrions-nous dire la blessure, qu'y ouvre la fugue devient d'ailleurs une voie privilégiée d'accès à cette assise autrement peu évidente quoique éminemment opérante de la vie sociale.

Geste parfois superbe d'un être en quête de liberté et d'aventure, la fugue est plus souvent le cri muet d'un individu qui a mal et qui en général a mal à sa famille. Peu de fugues ont le caractère d'une rupture définitive. Fuite obligée devant une menace à l'intégrité de sa personne, ou aveu d'impuissance à changer de l'intérieur une situation qu'il refuse ou dans laquelle il se sent rejeté, la fugue prend fréquemment le sens d'une action de dernier recours à travers laquelle le fugueur affiche plus qu'il ne rompt des attachements. Le paradoxe ou l'un des paradoxes que contient la fugue est qu'elle vise le maintien ou plutôt la restauration de liens préexistants par la voie d'une suspension apparente ou illusoire de ceux-ci.

Cela dit autrement, la fugue n'est pas toujours et est même rarement une fuite au premier degré. Elle est en général un geste au second degré, portant message et adresse, et qui demande pour être compris d'être bien lu et interprété. Lorsque c'est le cas, la fugue prend alors la dimension d'un « jeu » au sens théâtral du terme, d'un jeu mis en scène par le protagoniste (fugueur ou fugueuse) qui n'a

cependant pas le contrôle sur les réparties des autres acteurs du drame.

Si l'une des dimensions de la fugue consiste en une confrontation de l'inconnu, avec les risques que cela implique, l'inconnu qu'à travers son geste le fugueur choisit d'affronter et qui comporte pour lui le plus de risques n'est pas celui que représente le monde extérieur (les fugueurs ayant d'ailleurs souvent tendance à trouver refuge parmi leurs connaissances) mais bien la réaction immédiate et médiate des personnes quittées. La fugue, répétons-le, a rarement le sens d'une rupture totale, surtout une première fugue, et sa visée principale n'est pas la fuite mais le changement d'une situation. Lorsque disparaît tout espoir de changement, la fugue perd d'ailleurs sa raison d'être et fait plus librement place à un véritable désir de s'en aller vivre ailleurs. Le fil tendu qui jusqu'au bout retient le fugueur dans l'orbite de son milieu est lié à la prétention qu'il peut et qu'il veut continuer d'entretenir en son pouvoir personnel d'émouvoir ses proches, de les émouvoir suffisamment pour qu'ils changent.

En prenant l'initiative d'une mise à l'épreuve de la vitalité affective de son milieu, le fugueur ne fait pas qu'affirmer qu'il a mal, mais pose en même temps un diagnostic émotif sur l'état de ce milieu et des personnes qui le composent. Établissant ce diagnostic en payant de sa personne, le fugueur entend également montrer que dans la situation qu'il dénonce il s'estime en position de légitimité. Cela n'est pas sans faire apparaître un autre paradoxe inhérent à la fugue lorsqu'elle met en scène un mineur.

Si la fugue porte accusation sur les personnes qui constituent le milieu proche du fugueur, il s'agit d'une accusation qui le plus souvent ne vise pas une intervention légale ni même aucune autre intervention d'un tiers. La fugue, malgré l'éclatement qu'elle crée ou plutôt qu'elle révèle dans le tissu affectif ne fait pas en elle-même basculer l'individu en dehors de la dimension privée. Le statut de mineur(e) du fugueur ou de la fugueuse risque cependant d'entraîner une intervention extérieure qui, elle, viendra modifier et fausser l'interprétation du diagnostic que contient la fugue.

Au mieux, le système d'intervention et de prise en charge interprète la fugue comme un cri d'alerte et une demande à l'aide. Au pire, il n'y voit que la transgression de la loi limitant les possibilités

pour les mineurs de se prendre eux-mêmes en charge. Dans un cas comme dans l'autre le message que contient la fugue ne se voit pas appliquer comme il se devrait un décodage émotif, mais rationnel. Les professionnels en cause n'y sont ici pour rien. En général ils exercent leur métier du mieux qu'ils peuvent et avec un maximum d'empathie et de compassion. La question est tout simplement que (sauf dans des cas bien précis où ils seraient eux-mêmes pris comme interlocuteurs personnels par un fugueur) le message de la fugue ne s'adresse pas à eux mais à des personnes en liens affectifs avec le fugueur, en général les parents.

La fugue, donc, n'est pas d'abord et en soi un appel à l'aide extérieure, ni une demande de prise en charge (institutionnelle ou communautaire) mais une stratégie qu'emprunte un individu, le plus souvent un adolescent, pour obtenir un changement ou à tout le moins une promesse de changement chez les personnes qui constituent son univers affectif immédiat.

Dans tous les cas, la fugue n'est pas le geste d'un être détruit. Elle est plutôt le signe d'une volonté et d'une force de survie où le fugueur ne cherche pas seulement sa survie propre mais aussi le salut du milieu affectif qu'il définit comme le sien et qui est généralement la famille.

FUGUEURS ET FUGUEUSES: UNE SOCIOGRAPHIE

Ces quelques réflexions, qui ne sont qu'un embryon d'un schème de compréhension de la fugue que nous sommes actuellement à bâtir, procèdent d'une démarche de terrain qui nous a permis, mes collègues Anne Morissette, Gilles Roy et moi, de réaliser une série d'entrevues individuelles de type histoire de vie avec 45 fugueurs et fugueuses de 14 à 18 ans de la région de Montréal rencontré(e)s pour la plupart en milieu de placement (centres d'accueil fermés, foyers ouverts et foyers de transition)[6]. Même si plusieurs de ces jeunes ont fugué non seulement de leur famille mais aussi du milieu de placement et certains à de nombreuses reprises, ce dont il est surtout question ici c'est de la fugue du foyer familial et principalement des premières fugues survenues dans l'histoire quelques fois bien remplie de ces fugueurs.

À peu d'exceptions, tous les témoignages recueillis révèlent une crise profonde du milieu familial. Cette constatation s'appuie tout autant sur ce que nous ont raconté les jeunes que sur les réticences (souvent chargées d'émotion) que plusieurs d'entre eux ont montrées à se livrer sur cette partie de leur histoire de vie.

Dans la majorité des cas les parents (biologiques ou adoptifs) sont séparés ou divorcés. C'est la plupart du temps (mais pas toujours) la mère qui a assuré la garde des enfants. Le père est souvent inconnu ou parti tôt après la naissance du jeune. Il arrive aussi que ce soit la mère qui soit partie ou qui ait été jugée moins apte que le père pour assumer la garde des enfants. De façon dominante, les familles des jeunes de notre échantillon sont des familles monoparentales ou des familles (plus ou moins) reconstituées. Ce n'est cependant pas leur seule caractéristique.

Que les parents soient ou non séparés, les rapports que les jeunes entretiennent avec eux et le cas échéant leurs nouveaux compagnons ou compagnes, sont presque toujours difficiles. Même quand ils assument la garde de l'enfant, les parents sont d'abord souvent physiquement ou émotivement absents. Il n'est pas rare qu'un jeune ait passé son enfance à peu près seul ou sous la garde d'un frère ou d'une sœur à peine plus vieux ou encore de voisins, quand ce n'est dans la rue en compagnie de passeurs de drogues ou de prostitué(e)s. Cette absence des parents ne signifie pas nécessairement qu'il y ait eu négligence « volontaire » de leur part. Dans certains cas, ce sont les circonstances ou les conditions sociales d'existence qu'il faudrait dénoncer. L'enfant est parfois laissé seul ou mal gardé parce que le parent qui en a la garde doit travailler et ne dispose pas des ressources nécessaires pour s'assurer une surveillance efficace.

Il est par contre des cas où les parents sont là, mais sans offrir une qualité de présence adéquate. Les cas les plus patents sont ceux où il y a violence physique ou relations incestueuses à l'endroit des enfants. Il y a aussi d'autres cas où la violence (ressentie à tout le moins comme telle par le jeune) prend la forme d'une imposition de valeurs (avec prescriptions de règlements à l'appui) ou d'intolérance exprimée face aux choix et aux volontés du jeune (choix et volontés jugés légitimes par le jeune lui-même). La dimension importante dans certains de ces cas est moins le conflit de valeurs en tant que tel que la distance affective (l'absence d'amour) que le jeune perçoit dans

ces exigences répétées de ses parents. Ces derniers cessent alors d'être considérés comme des proches et revêtent plutôt l'allure de tyrans.

Parfois, cependant, c'est réellement le conflit de valeur qui prédomine, comme si les jeunes et leurs parents s'en référaient à deux systèmes de normes distincts. Ces conflits de valeurs semblent notamment très présents chez de jeunes immigrants de deuxième génération. Les occasions de conflit peuvent être diverses mais portent le plus souvent sur l'assiduité et le travail scolaire, la contribution aux tâches domestiques, les heures de sortie, la catégorie d'amis fréquentés, l'alcool, la drogue, les relations sexuelles, les actes plus ou moins délinquants... Les jeunes comprennent que leurs parents puissent vivre à l'occasion des inquiétudes, et même leur reprocher certains de leurs comportements, mais ils admettent beaucoup moins facilement le manque systématique de confiance à leur endroit qu'ils sont nombreux à ressentir de la part des parents. Ce manque de confiance (interprété comme un déplacement du jugement négatif des parents du geste sur la personne même du jeune) peut être vécu dramatiquement et perçu par le jeune comme la négation pure et simple du lien de solidarité familiale (prototype s'il en est d'un lien qu'on souhaite indéfectible).

La fugue du foyer familial, qui peut être parfois motivée par un réflexe de survie face à un milieu à tous égards malsain, peut donc être aussi, comme on l'a dit déjà, un moyen qu'emprunte le jeune pour mettre à l'épreuve une solidarité familiale qu'il soupçonne de défaillance.

Le risque couru par le fugueur est grand, ce qui est déjà un indice que l'enjeu qui sous-tend la fugue l'est également.

Si la fugue réussie est celle qui provoque le changement de situation attendu ou à tout le moins une réaction suffisamment chargée de promesse, la fugue qui rate se retourne presque automatiquement contre son auteur. En plus d'alourdir le contentieux l'opposant à ses proches, le fugueur se voit désormais enlever la légitimité qui soutenait son geste et sommé à son tour de changer. Telle fut l'issue d'à peu près tous les fugueurs que nous avons rencontrés.

Il faut dire que pour plusieurs de ces jeunes, la mission qu'ils s'étaient donnée était à toutes fins utiles perdue d'avance. On peut supposer que les fugues qui réussissent (qui atteignent leur objectif de changement du milieu familial) sont celles de jeunes qui habituellement n'ont jamais eu à fréquenter un milieu de placement et n'ont même probablement jamais eu affaire de quelque façon aux services sociaux. Telle n'était pas la catégorie de jeunes que nous avons rencontrés, dont certains avaient un dossier bien chargé d'actes délinquants qui ont pu passablement diminuer leur crédibilité en tant que fugueurs.

Je n'ai pas de conclusion à formuler à une réflexion qui n'en est qu'aux balbutiements. Ou aura noté que même si à peu près tout ce dont j'ai parlé concernait la famille, j'ai peu utilisé le terme. L'hésitation était voulue et tenait au fait que la fugue ne met surtout en scène qu'une dimension du vécu familial, soit sa dimension affective. Parler indistinctement de la famille aurait été alors abusif et par trop imprécis. Ce sur quoi j'ai surtout voulu attirer l'attention c'est que la fugue ne rend pas visible uniquement un problème particulier d'un individu et d'une famille mais tout le champ social de l'affectif.

NOTES

1. La définition que donne Marc Impe de la fugue est la suivante: « ... il s'agit d'un comportement par lequel un individu cède au besoin de partir et quitte, pour une durée plus ou moins longue, l'endroit où le lient ses obligations familiales et professionnelles. » Marc Impe, *La fugue des adolescents: d'une approche déterministe et linéaire à une approche phénoménologique et systémique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1981, p. 23.

2. Un effort de recherche a été fait surtout depuis une dizaine d'années en vue d'ajouter à la connaissance descriptive du phénomène une perception plus analytique du processus qui l'engendre. Dans leur bibliographie sur la question, Lord et Messier ont bien résumé l'ensemble des dimensions introduites dans les différentes recherches (dimensions psychologiques, dimensions psychosociologiques reliées à la famille, à l'école, aux groupes de pairs, et dimensions sociologiques) et nous y renvoyons le lecteur. Gabriel Lord et Camille Messier, *La fugue du foyer familial à l'adolescence*, Québec, Gouv. du Québec, Comité de la protection de la jeunesse, 1985.
   Pour le Canada signalons l'étude de Mark-David Janus *et al.*, *Adolescent Runaways: Causes and Consequences*, Lexington, Mass/Toronto, Lexington Books, 1987. Il faut également mentionner une importante étude réalisée par une équipe du ministère du Solliciteur général du Canada dans quatre villes canadiennes (Surrey, Edmonton, Toronto et Montréal) et dont les résultats ont fait l'objet de rapports de recherche à circulation limitée: Joan Fisher, *Projet de recherche sur les enfants disparus, vol. 1*, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1989; Anne Morissette, *Projet de recherche sur les enfants disparus, vol. 2 (Montréal)*, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1989. Le phénomène de la fugue est également analysé dans une étude réalisée dans la région de Québec sur les jeunes en centre d'accueil: Lise Binet et Teresa Sherif, *15 ans et en centre d'accueil, tome 2, Devons-nous encore les placer?*, Québec, Centre de services sociaux de Québec, 1988.

3. Ces chiffres, ainsi que la présente réflexion dans son ensemble, concernent tout autant les fugueuses que les fugueurs. Pour ne pas alourdir le texte, le masculin comprend ici le féminin.

4. Anne Morissette, *op. cit.*

5. Estimé pour l'Île de Montréal, fait à partir des statistiques démographiques du Bureau de la statistique du Québec: Louis Duchesne *et al.*, *La situation démographique au Québec, édition 1988*, Québec, Gouvernement du Québec, 1988, tableau 204, Population selon le groupe d'âge et le sexe par région administrative, Québec, 1976, 1981, 1986.

6. Le présent texte fut rédigé au moment où nous amorcions à peine l'analyse de ce matériau, qui a fait depuis lors l'objet d'un rapport (à paraître). La recherche fut réalisée à l'Institut québécois de recherche sur la culture grâce à une subvention du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain et d'une subvention-pilote du Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada.

«Ce monde de demain est-il fait pour nos familles?»

Conclusions

Agnès Pitrou

Il est difficile en si peu de temps, et avec si peu de recul, de rassembler les points forts d'interventions et de débats d'une grande richesse. Je voudrais seulement essayer — peut-être de manière subjective — de retenir quatre axes qui m'ont semblé sous-jacents à l'ensemble des constats et des réflexions de ce colloque sur la famille de la fin du deuxième millénaire.

L'ÉCLATEMENT FAMILIAL

La notion d'une profonde mutation sociale est constamment évoquée à propos de la famille, et transparaît dans la plupart des communications — et peut-être encore plus dans l'opinion publique. Ces constats ou ces impressions sont souvent teintés d'une nuance « catastrophique » spécialement — est-ce un hasard? — parmi les hommes qui se sont exprimés ici, plutôt que parmi les femmes, plus enclines à accepter cette évolution comme un fait.

Denise Lemieux, Renée Dandurand, Madeleine Rochon nous ont incités à analyser les changements survenus dans les structures et les comportements familiaux, mais aussi à examiner et critiquer nos références pour estimer que la famille « a changé » a fortiori pour dire qu'elle s'est « dégradée » ou qu'elle a « éclaté ». À quelle famille « traditionnelle » comparons-nous les familles actuelles pour porter ces jugements de valeur? Michel Claes trouve dans les références aux travaux des psychologues un grand nombre de notations pessimistes à propos des familles « éclatées » (en particulier vis-à-vis du développement des enfants) mais aussi des études qui décrivent un effet parfois positif des avatars familiaux et conjugaux... La situation des enfants et des adolescents était-elle meilleure il y a cinquante ans?

Il faut se souvenir par ailleurs que la famille est d'autant plus difficile à « réussir » qu'elle est l'objet actuellement d'une forte valorisation (tous les sondages le montrent) et qu'elle met en jeu le choix

volontaire des individus concernés, et non un déterminisme social plus ou moins systématique qui a longtemps dicté à chacun et chacune sa place dans la lignée et dans le groupe de parenté.

Il reste que la radicalité et la soudaineté de la transformation des conduites et des valeurs à propos de la famille au Québec frappent tous les observateurs venus d'autres pays, habitués à des mouvements historiques plus lents. Le Québec, c'est un peu l'histoire en raccourci, en particulier dans le domaine des interactions sociales. L'évolution des idées s'est-elle faite plus vite que celle de la capacité des structures collectives ou individuelles à la supporter? Ou bien s'agit-il de l'explosion consécutive à un long refoulement des modèles venus des pays occidentaux déjà engagés antérieurement sur la voie d'un changement des conceptions et des pratiques conjugales et familiales, par exemple les États-Unis d'Amérique ou la France?

Ou bien ne s'agit-il pas aussi quelque peu d'une insistance souvent déformante à vanter les particularités de la famille québécoise de jadis, spécialement sa stabilité et sa fécondité, alors qu'elle présentait des failles déjà largement ouvertes çà et là, et qui aurait ainsi, par son aspect incantatoire, provoqué des réactions brusques et violentes au moment même où se renversaient les systèmes de valeurs qui sous-tendaient le mythe?

VIVRE UNE PLURALITÉ DE MODÈLES FAMILIAUX

Il est évident à travers les propos de tous les intervenants que le Québec est passé de ce modèle unifié de la famille conjugale stable à toutes sortes de configurations familiales, à un instant donné ou dans la dynamique des histoires de vie. Nous sommes actuellement en présence de toutes sortes de types de familles, stables ou non, décomposées par les séparations ou reconstruites par de nouvelles alliances, où règnent soit la discrimination des rôles, soit le partage équilibré, comme l'a constaté Lucie Mercier... L'attention des observateurs et des moralistes est accaparée par les « traumatismes » qu'ils croient déceler dans cette effervescence, alors qu'une analyse plus rigoureuse montre qu'elle peut aussi créer des richesses grâce à une possibilité de renouvellement des personnes qui la vivent (Renée

Dandurand, Michel Claes), ne serait-ce que parce que le réseau familial s'élargit et se diversifie.

Il n'empêche que tous les intéressés n'ont pas la même capacité à se situer à l'aise dans le changement et la rupture — qu'il s'agisse des parents ou des enfants — et donc à l'assumer positivement. Les modèles changeants sont porteurs d'insécurité pour les plus faibles, et ceci d'autant plus que les institutions n'ont pas encore acquis la capacité d'y faire face. Les plus «paumés», les plus isolés socialement s'enfoncent encore un peu plus, alors que d'autres ont des reconversions possibles dans tous les domaines, des lieux de récupération et des ressources. Il faut donc porter une attention particulière à ceux-là, identifier les populations «à risque», sans tomber pour autant dans la suspicion policière ou le contrôle permanent. Les débats du colloque ont permis de mettre en évidence deux groupes particulièrement vulnérables:

— Les enfants et les jeunes, comme l'ont bien montré les interventions de Léon Bernier et de Jacques Mercier. Les réactions des enfants et des adolescents face aux perturbations familiales sont imprévisibles, tant qu'ils n'arrivent pas à retrouver des liens et des soutiens. On peut toutefois se demander si le «stress» engendré par les séparations conjugales, évoqué par Michel Claes, ne se retrouve pas parfois de façon équivalente dans certaines familles «stables» où les parents investissent des espoirs inconsidérés de réussite, de promotion sur l'enfant unique ou les deux enfants: succès scolaire, mais aussi performances dans d'autres domaines d'activité (sports, arts d'agrément...), valorisation sociale issue de l'admiration de l'entourage... Il n'y a malheureusement pas que dans les familles désunies que l'on rencontre les dépressions et les suicides d'adolescents ou encore l'évasion vers les drogues ou l'alcool...

— Les femmes en situation monoparentale. De récentes études françaises, corroborant les analyses de Renée Dandurand au Québec, ont montré la précarité de la vie des couples ne percevant qu'un seul salaire (préalable aux déboires conjugaux et à la détresse financière des femmes séparées de leur conjoint ne serait-ce que pour se calquer sur les normes de niveaux de vie que Simon Langlois nous a décrites). Mais les femmes en situation monoparentale sont aussi caractérisées souvent par l'absence de projet à moyen et long terme, vivant dans leurs difficultés présentes sans avoir à leur disposition les capacités de reconstruire leur avenir et celui de leur enfant. Tout le monde déplore la multiplication de ces situations dramatiques, mais on cherche à les

résoudre seulement par l'octroi d'une allocation plus ou moins généreuse permettant un faible minimum vital, souvent temporaire.

La réflexion des responsables à tous niveaux devrait au contraire s'orienter vers une autre conception de l'éducation des filles, leur permettant d'assumer ultérieurement les risques de leur indépendance: orientation volontariste vers une formation professionnelle rentable sur le marché du travail, incitation à l'ambition pour soutenir leurs projets, persuasion que l'activité professionnelle ne sera pas un choix facultatif, sans penser et agir encore comme si la maternité pouvait être la seule voie de réalisation. L'exemple des adolescentes noires aux U.S.A., qui deviennent mères à 15 ou 16 ans pour acquérir un statut social et une existence indépendante (mais soutenue par les seules allocations d'État) constitue le contre-modèle auquel nous référer.

La reconnaissance de la pluralité des modèles familiaux doit nous faire réfléchir sur la souplesse de nos structures. Sur le plan du logement, Pierre Teasdale nous a présenté l'exemple d'un effort passionnant pour s'adapter aux variations des formes familiales à l'aide de structures d'habitat modulables. Il apparaît essentiel en tous cas, de lutter contre les inégalités de moyens et de niveaux de vie consécutives à l'insertion dans telle ou telle forme de famille. En même temps, le respect des choix ou des circonstances qui déterminent la vie conjugale et familiale aujourd'hui sont la condition pour permettre l'épanouissement de personnalités originales (comme nous y incite Monique Cournoyer), sans imposer a priori des normes dictées par une conception rigide des structures et des pratiques sociales.

PROBLÈMES DE FAMILLES OU PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ?

Les transformations que nous analysons aujourd'hui sont liées à un déplacement des valeurs, mais aussi à une mutation des conditions de vie. La tendance dominante actuelle dans bien des pays est de s'inquiéter avant tout des problèmes quantitatifs du renouvellement des générations, sans remettre en cause les raisons sous-jacentes à la limitation de fécondité, ni voir leur rapport avec les nouvelles conditions de vie et les désirs de réalisation personnelle, spécialement

chez les femmes. Il est évidemment plus simple d'inciter les couples à avoir un troisième enfant que de s'inquiéter des conditions dans lesquelles ils ont dû élever le premier, alors que cette expérience est pourtant cruciale pour les décisions ultérieures, comme l'a souligné Madeleine Rochon. L'âge clé pour la mise au monde des enfants se situe de 25 à 30 ans. Or, c'est l'âge où un couple rencontre les plus grandes difficultés dans tous les domaines; s'installer dans un logement, assurer sa vie professionnelle, stabiliser sa vie de couple (Agnès Pitrou).

L'enfant est un investissement à long terme qui demande un minimum de sécurité dans la durée: quelles garanties ont les jeunes à cet égard? À défaut de ce minimum, ie refuge est cherché dans l'affectivité et dans la réussite immédiate du couple, ce qui peut être une raison d'échec, car les exigences sont trop grandes.

Allons-nous dans nos sociétés vers un nouveau clivage social entre les femmes: celles qui assureront la reproduction des générations et que l'on payera pour cela (par exemple avec des allocations de maintien au foyer) et celles qui pourront s'investir dans les tâches sociales, professionnelles, publiques? Entre des couples géniteurs et des couples à double carrière sans enfant? Ce clivage risquerait fort de recouper un clivage culturel et social et accentuerait les ségrégations que l'on nous a décrites, en particulier dans l'intervention d'une participante au colloque concernant les DINK (double income no kids).

Il est clair que lorsqu'on souhaite la diversification des modèles familiaux, ce n'est pas cette ségrégation que l'on espère, parce qu'elle enfermerait en particulier les femmes dans des choix impossibles à assumer.

L'AMBIVALENCE DES POUVOIRS PUBLICS VIS-À-VIS DE L'AVENIR DE LA FAMILLE

Il existe une évidente contradiction entre les regrets que l'on entend exprimer dans les sphères officielles vis-à-vis de «l'éclatement familial» et la manière dont ces mêmes pouvoirs agissent sur les conditions de vie des familles.

L'ultralibéralisme et la déréglementation qui tentent bien des États actuellement (en particulier par une critique tendancieuse de l'État-providence, et au nom de la libre expansion économique) accentuent les déséquilibres entre les groupes sociaux et les sexes, hâtent la dépersonnalisation des rapports et engendrent la compétition, l'instabilité, la précarité. Les objectifs économiques et leurs contraintes dictent les conditions de travail (Agnès Pitrou) et les incitations à la consommation (Simon Langlois). Les appareils impersonnels et « performants » l'emportent sur les réseaux de convivialité et d'entraide (Jacques T. Godbout).

Si dans le même temps l'État ou les collectivités publiques tendent à se désengager des services ou des systèmes d'aide sous le prétexte de leur coût, les difficultés des familles s'en trouvent accentuées puisqu'on leur demande d'assurer par leurs propres forces les tâches de services et de soutien, en particulier envers les enfants, les personnes âgées ou les malades — les laissés pour compte de l'économie performante. Comme le notait Nicole Questiaux, ancienne ministre des Affaires sociales en France, « à trop charger la barque familiale, elle finit par couler ». On sait bien en outre que ce sont les femmes qui sont explicitement visées par l'appel aux solidarités familiales.

Selon Jacques T. Godbout, l'État intervient de plus en plus directement dans la vie des familles : on peut se demander s'il ne doit pas d'abord créer les conditions dans lesquelles les familles pourront mieux vivre, ce qui inclut toutes sortes de mesures dans le domaine du travail, des services en proximité, de la garde des enfants.

Le discours sur la « démission des familles » s'accompagne en général de la nostalgie implicite d'un retour à la famille du passé (famille qui n'est qu'une sorte de prototype mythique), comme si l'histoire pouvait revenir en arrière. On tend à confondre, pour le vilipender, « l'individualisme » et le souci de réalisation personnelle nouveau chez les femmes et donc mal supporté. L'examen du partage des tâches dans la famille selon les âges, présenté par Lucie Mercier, montre bien que les femmes plus jeunes ne veulent plus supporter seules les rôles de dévouement. Si comme le dit encore Jacques T. Godbout, la famille poursuit des objectifs qui dépassent la somme de ceux de ses membres et les transcendent, il reste qu'elle a quand même en priorité le souci d'assurer le bonheur de chacun de ses membres, grâce à la

présence du noyau familial, mais non prioritairement pour la survivance de ce noyau. En tous cas, son objectif n'est pas d'accomplir un devoir civique quelconque, y compris quand elle procrée.

Il est clair que plus la famille se trouve en tension entre des contraintes imposées de l'extérieur (en particulier dans le cadre du travail) et le maintien de la vie du groupe, plus elle est en difficulté potentielle — et souvent, c'est l'enfant qui est « le porte-drapeau » du déséquilibre familial (Jacques Mercier).

Il nous faut donc revoir l'articulation complexe, dans le temps, entre la réalisation de nouveaux rapports conjugaux, l'égalité des sexes, la valorisation de l'enfant (qui se maintient très forte, quoi qu'on en dise), le souci de niveau de vie, et l'espace de vie sous sa forme la plus diversifiée: ceci, dans une société qui continue à faire du travail productif la valeur clé. Les diverses interventions du colloque ont opportunément fait le tour de ces exigences ou de ces aspirations auxquelles les familles ont à faire face concurremment et dans le temps, mais la synthèse reste bien le fait de chaque intéressé. D'où doit venir la sécurité qui permet d'accomplir cette synthèse au long d'une vie: du cadre protecteur de la société, ou d'une confiance inconditionnelle dans la permanence des relations interindividuelles?

Au total, les recherches et l'expérience quotidienne montrent que tant du point de vue personnel que du point de vue collectif, la famille garde sa place singulière et essentielle comme lieu de structuration des individus, adultes et enfants. Tous les modèles familiaux ne sont sans doute pas équivalents à cet égard, mais surtout ne sont pas possibles à assumer dans n'importe quelles conditions. Il y a donc encore du travail pour les chercheurs, mais aussi des interrogations sérieuses à formuler aux pouvoirs publics et aux responsables socio-économiques pour qu'ils soient conscients des nouvelles conditions à assurer à des individus et des groupes familiaux en mutation.

Collaborateurs et collaboratrices

Léon BERNIER, chercheur, Institut québécois de recherche sur la culture

Michel CLAES, professeur, Département de psychologie, Université de Montréal

Monique COURNOYER, chercheure, pigiste, Hôpital Sainte-Justine

Renée B.-DANDURAND, chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture

Jacques T. GODBOUT, chercheur, INRS-Urbanisation

Simon LANGLOIS, professeur, Université Laval et chercheur, Institut québécois de recherche sur la culture

Denise LEMIEUX, chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture

Jacques MERCIER, Directeur des services professionnels, Centre d'accueil La Clairière

Lucie MERCIER, chercheure, Institut québécois de recherche sur la culture

Agnès PITROU, sociologue au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du travail (LEST-CNRS), Aix-en-Provence, France

Madeleine ROCHON, démographe, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Pierre TEASDALE, professeur, École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Martin WEXLER, PH.D., Chef de division, Études et expertise, Service de l'habitation et du développement urbain, ville de Montréal

LES PUBLICATIONS DE L'IQRC*

I. La famille, les sexes, les générations

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec: bilan et bibliographie*. Coll. « Instruments de travail » n° 5, 1982, 339 pages. 14,25 $
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982, 107 pages. 6 $
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier: une enquête*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 3, 1982, 222 pages. 18,50 $
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. « Instruments de travail » n° 7, 1983, 124 pages. 8 $
5. Denise Lemieux. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. 1985, 205 pages. 12 $
6. Fernand Dumont, dir. *Une société des jeunes?* 1986, 397 pages. 14,50 $
7. Marie-Marthe T. Brault. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées*. Coll. « Documents de recherche » n° 15, 1987, 176 pages. 15 $
8. Renée B.-Dandurand et Lise Saint-Jean. *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. 1988, 297 pages. 22 $
9. Renée B.-Dandurand. *Le mariage en question. Essai sociohistorique*. 1988, 190 pages. 18 $
10. Isabelle Perrault. *Autour des jeunes. Reconnaissance bibliographique*. Coll. « Documents de recherche » n° 17, 1988, 422 pages. 24 $
11. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*. 1989, 398 pages. 28 $
12. Gabrielle Lachance. *Nouvelles images de la vieillesse. Une étude de la presse âgée au Québec*. Coll. « Documents de recherche » n° 22, 1990, 168 p. 20 $
13. Marie-Marthe T. Brault. *Le bénévolat à la retraite*. Coll. « Documents de recherche » n° 25, 1990, 119 pages. 15 $

---

* Le prix des publications est sujet à modification sans préavis.

II. Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. « Instruments de travail » n° 1, 1981, 319 pages. 13 $
2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 1, 1982, 482 pages. 14 $
3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec: from majority to minority status*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 2, 1982, 466 pages. 14 $
4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives*. Coll. « Instruments de travail » n° 8, 1983, 108 pages. 10,50 $
5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. « Documents de recherche » n° 1, 2e édition, 1984, 71 pages. 7,50 $
6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 4, 1984, 337 pages. 18 $
7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*. 1984, 371 pages. 20 $
8. Richard Dominique et Jean-Guy Deschênes. *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique*. Coll. « Instruments de travail » n° 11, 1985, 221 pages. 19,50 $
9. Ronald Rudin. *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*. 1985, 315 pages. 14 $
10. Ronald Rudin. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*. Traduit de l'anglais par Robert Paré, 1986, 332 pages. 15 $
11. Denise Helly. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*. 1987, 315 pages. 20 $
12. Fernand Ouellet, dir. *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*. 1988, 617 pages. 30 $
13. Pierre Anctil. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. 1988, 366 pages. 25 $
14. Pierre Anctil. *« Le Devoir », les Juifs et l'immigration. De Bourassa à Laurendeau*. 1988, 170 pages. 18 $

III. La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique*. Coll. « Culture populaire » n° 1, 1982, 178 pages. 9 $
2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960)*. Coll. « Documents préliminaires » n° 1, 1982, 97 pages. 6,50 $

3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. Coll. « Documents préliminaires » n° 2, 1982, 178 pages. 9 $
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier*. Coll. « Documents préliminaires » n° 4, 1982, 79 pages. 5,25 $
5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)*. 1983, 197 pages. 11,50 $
6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi*. Coll. « Littérature quotidienne » n° 1, 1983, 157 pages. 12 $
7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs?* Coll. « Culture populaire » n° 2, 1984, 444 pages. 22 $
8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 10, 1985, 175 pages. 15 $
9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec*. Coll. « Documents de recherche » n° 5, 1985, 282 pages. 17 $
10. Jean-Pierre Dupuis. *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*. Coll. « Documents de recherche » n° 6, 1985, 282 pages. 17 $
11. Centre populaire de documentation de Montréal. *Le choc du passé. Les années trente et les sans travail. Bibliographie sélective annotée*. Coll. « Documents de recherche » n° 11, 1986, 186 pages. 15 $
12. Yvan Lamonde et Raymond Montpetit. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*. 1986, 231 pages. 17 $
13. Thérèse Beaudoin. *L'été dans la culture québécoise, XVII^e-XIX^e siècles*. Coll. « Documents de recherche » n° 10, 1987, 235 pages. 20 $
14. Gabriel Gagnon et Marcel Rioux. *À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais*. 1988, 190 pages. 17 $
15. Madeleine Gauthier. *Les jeunes chômeurs. Une enquête*. Coll. « Documents de recherche » n° 18, 1988, 302 pages. 19 $
16. Ginette Paquet. *Santé et inégalités sociales*. Coll. « Documents de recherche » n° 21, 1989, 131 pages. 14 $

IV. La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques*. Coll. « Diagnostics culturels » n° 1, 1981, 167 pages. 7 $
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance: le théâtre au Québec*. Coll. « Diagnostics culturels » n° 2, 1981, 73 pages. 5 $
3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. Coll. « Instruments de travail » n° 2, 1981, 481 pages. 18 $
4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. Coll. « Culture savante » n° 1, 1982, 112 pages. 8 $

5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 3, 1982, 284 pages. 14 $
6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. Coll. « Instruments de travail » n° 4, 1982, 220 pages. 11 $
7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec*. Coll. « Instruments de travail » n° 6, 1982, 352 pages. 18,50 $
8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. 1982, 485 pages. 25,50 $
9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*. 1982, 478 pages. 25,50 $
10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec : aspects historiques (18e-20e siècles)*. Coll. « Culture savante » n° 2, 1983, 370 pages. 18 $
11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Coll. « Instruments de travail » n° 9, 1983, 278 pages. 17 $
12. Claude Savary, dir. *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*. 1984, 353 pages. 17 $
13. Pierre Lavoie. *Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires*. Coll. « Documents de recherche » n° 4, 1985, 521 pages. 22 $
14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*. Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 245 pages. 59,95 $
15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'œuvre à faire*. « La pratique de l'art 1 », 1985, 518 pages. 30 $
16. Marcel Fournier. *Les générations d'artistes suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère*. « La pratique de l'art 2 », 1986, 202 pages. 18 $
17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. 1986, 320 pages. 24,50 $
18. Vivian Labrie. *ABC : Trois constats d'alphabétisation de la culture*. 1986, 246 pages. 29 $
19. Maurice Lemire, dir. *L'institution littéraire*. IQRC et CRELIQ, 1986, 217 pages. 19,50 $
20. Alfred Dumais et Johanne Lévesque. *L'auto-santé. Des individus et des groupes au Québec*. 1986, 223 pages. 17 $
21. Gabrielle Lachance, dir. *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*. Coll. « Documents de recherche » n° 12, 1987, 251 pages. 16 $
22. Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel. *Sciences et médecine au Québec : perspectives sociohistoriques*. 1987, 212 pages. 20 $
23. Maurice Lemire, dir., avec la collaboration de Pierrette Dionne et Michel Lord. *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature*. 1987, 191 pages. 18 $

24. Vivian Labrie. *Alphabétisé-e-s ! Quatre essais sur le savoir-lire*. 1987, 270 pages. 30 $
25. Claude Galarneau et Maurice Lemire, dir. *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*. 1988, 270 pages. 22 $
26. M'hammed Mellouki. *Savoir enseignant et idéologie réformiste. La formation des maîtres (1930-1964)*. Coll. « Documents de recherche » n° 20, 1989, 392 pages. 28 $
27. Jean-Pierre Charland. *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*. Coll. « Documents de recherche » n° 23, 1990, 447 pages. 24 $
28. Fernand Dumont et Yves Martin, dir. *L'éducation, 25 ans plus tard ! Et après ?* 1990, 432 pages. 24 $
29. Fernand Dumont, dir. *La société québécoise après 30 ans de changements*. 1990, 358 pages. 20 $
30. Simon Langlois, dir. *La société québécoise en tendances, 1960-1990*. 1990, 667 pages. 29,95 $

V. Les régions du Québec

1. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur*. 1983, 325 pages. 15 $
2. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus*. Coll. « Documents de recherche » n° 2, 1983, 324 pages. 18,50 $
3. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix*. Coll. « Documents de recherche » n° 3, 1984, 320 pages. 18 $
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix*. 1985, VIII-97 pages. 6 $
5. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides*. Coll. « Documents de recherche » n° 7, 1985, 370 pages. 18 $
6. Yves Hébert. *Bibliographie de la Côte-du-Sud*. Coll. « Documents de recherche » n° 8, 1986, 339 pages. 18 $
7. Guy Gaudreau. *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*. 1986, 126 pages. 11 $
8. Yves Beauregard. *Bibliographie du Centre du Québec et des Bois-Francs*. Coll. « Documents de recherche » n° 9, 1986, 495 pages. 25,00 $
9. Marc Desjardins. *Bibliographie des Îles-de-la-Madeleine*. Coll. « Documents de recherche » n° 13, 1987, 281 pages. 20 $
10. Daniel Tessier et al. *Bibliographie de Lanaudière*. Coll. « Documents de recherche » n° 14, 1987, 270 pages. 20 $
11. Antonio Lechasseur avec la collaboration de Jacques Lemay. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales 1851-1981*. 1987, 51 pages, 5 microfiches (Bas-Saint-Laurent, 563 p., Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 304 p.). 10 $

12. Marc Desjardins. *Bibliographie de la Gaspésie*. Coll. « Documents de recherche » nº 16, 1987, 436 pages. 24 $
13. Françoise de Montigny-Pelletier et Andrée Raiche-Dussault. *Bibliographie de la Rive-Sud de Québec (Lévis—Lotbinière)*. Coll. « Documents de recherche » nº 19, 1989, 263 pages. 20 $
14. Diane Saint-Pierre et Yves Hébert. *Archives paroissiales de la Côte-du-Sud. Inventaire sommaire*. 1990, 55 pages, 4 microfiches (XXV-581 pages). 10 $
15. Monique Perron avec la collaboration de Luc Boisvert et Roland Viau. *Bibliographie du Haut-Saint-Laurent. Sud-ouest de la Montérégie*. Coll. « Documents de recherche » nº 24, 1990, 318 pages. 22 $
16. Gaston Saint-Hilaire avec la collaboration de Andrée Raiche-Dussault. *Bibliographie de la Côte-Nord*. Coll. « Documents de recherche » nº 26, 1990, 341 pages. 18 $

VI. Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 2 tomes — 1981, 1 425 pages, 22 000 titres. 60 $
2. Gabrielle Lachance. *La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies*. Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages. 7 $
3. *Statistiques culturelles du Québec (1971-1982)*. 1985, XLII-932 pages. 45 $
4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980)*. 2 tomes — 1985, LXIV-1 316 pages, 20 000 titres. 60 $
5. Jean-Paul Baillargeon, dir. *Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes*. 1986, 394 pages. 19,50 $
6. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada/Bibliography of the History of Quebec and Canada (1946-1965)*. 2 tomes — 1987, LXXVII-1 396 pages, 22 000 titres. 60 $

VII. Collection Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. Coll. « Les régions du Québec » nº 1, Montréal, Boréal Express, 1981, 807 pages. 29,95 $
2. Camil Girard et Normand Perron. *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Coll. « Les régions du Québec » nº 2, 1989, 665 pages. 40 $ br., 50 $ rel.
3. Serge Laurin. *Histoire des Laurentides*. Coll. « Les régions du Québec » nº 3, 1989, 892 pages. 45 $ br., 55 $ rel.

VIII. Collection Questions de culture

1. Fernand Dumont, dir. *Cette culture que l'on appelle savante*. 1981, 190 pages. 15 $
2. Fernand Harvey et Gary Caldwell, dir. *Migrations et communautés culturelles*. 1982, 159 pages. 15 $
3. Fernand Dumont, dir. *Les cultures parallèles*. 1982, 172 pages. 15 $
4. Jean-Charles Falardeau, dir. *Architectures : la culture dans l'espace*. 1983, 210 pages. 15 $
5. Yvan Lamonde, dir. *Les régions culturelles*. 1983, 189 pages. 12 $
6. Madeleine Préclaire, dir. *La culture et l'âge*. 1984, 198 pages. 12 $
7. Gabrielle Lachance, dir. *La culture : une industrie ?* 1984, 216 pages. 12 $
8. Pierre Anctil, Léon Bernier et Isabelle Perrault, dir. *Présences de jeunes artistes*. 1985, 190 pages. 12 $
9. Denise Lemieux, dir. *Identités féminines : mémoire et création*. 1986, 199 pages. 12 $
10. Gabriel Dussault, dir. *L'État et la culture*. 1986, 173 pages. 12 $
11. Thérèse Hamel et Pierre Poulin, dir. *Devenir chercheur-e : itinéraires et perspectives*. 1986, 185 pages. 12 $
12. Madeleine Gauthier, dir. *Les nouveaux visages de la pauvreté*. 1987, 258 pages. 18,50 $
13. Renée B.-Dandurand, dir. *Couples et parents des années quatre-vingt*. 1987, 284 pages. 20 $
14. Gladys L. Symons, dir. *La culture des organisations*. 1988, 220 pages. 18 $
15. Gilles Pronovost et Daniel Mercure, dir. *Temps et société*. 1989, 258 pages. 20 $
16. Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean, dir. *Entraide et associations*. 1990, 280 pages. 22 $

IX. Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide*. 1985, 126 pages. 9,95 $
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée*. 1986, 126 pages. 9,95 $
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école*. 1986, 110 pages. 9,95 $
4. Jean Blouin. *Le libre-échange vraiment libre ?* 1986, 135 pages. 9,95 $
5. Jacques Dufresne. *Le procès du droit*. 1987, 127 pages. 9,95 $
6. Michel Plourde. *La politique linguistique du Québec (1977-1987)*. 1988, 143 pages. 9,95 $
7. Vincent Lemieux. *Les sondages et la démocratie*. 1988, 122 pages. 9,95 $
8. Laurent Laplante. *L'université : Questions et défis*. 1988, 141 pages. 9,95 $
9. Jean-Pierre Rogel. *Le défi de l'immigration*. 1989, 123 pages. 9,95 $
10. Jacques Henripin. *Naître ou ne pas être*. 1989, 141 pages. 9,95 $
11. Diane-Gabrielle Tremblay. *L'emploi en devenir*. 1990, 121 pages. 9,95 $

X. Collection Edmond-de-Nevers

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*. 1982, 198 pages. 11 $
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*. 1983, 320 pages. 19,50 $
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. 1984, 174 pages. 13,50 $
4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*. 1985, 237 pages. 19,50 $
5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*. 1986, 196 pages. 18 $
6. Denis Goulet. *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle*. 1987, 139 pages. 20 $
7. Hélène Bédard. *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites (1850-1900)*. 1988, 149 pages. 20 $
8. Robert Laliberté. *L'imaginaire politique de Victor Segalen*. 1989, 152 pages. 20 $
9. Aline Charles. *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*. 1990, 191 pages. 22 $

XI. Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée*

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde : orientations méthodologiques de recherche*. Québec, IQRC, 1982, 70 pages.
2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France : un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.
3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.
4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture*. Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.
5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.
6. Gary Caldwell, Paule Obermeir et al. *Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec : eleven years after*. Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.
7. Gabrielle Lachance. *Le rapport industrie/culture*. 1987, 5 cahiers. I. L'artisanat et les métiers d'art, 38 p. II. Les arts d'interprétation, 38 p. III. Le cinéma, 40 p. IV. Le livre, 40 p. V. Quelques indications bibliographiques, 38 p.

---

* disponibles sur demande à l'IQRC 14, rue Haldimand Québec G1R 4N4
Téléphone (418) 643-4695
Télécopieur (418) 646-3317

8. Johanne Bujold. *Utilisation des centres d'emploi du Canada par les étudiants*. Québec, IQRC, 1990, 67 pages. 5 $
9. Madeleine Gauthier et Jean-Pierre Simard. *L'intégration des jeunes en emploi au Québec en 1986*. Québec, IQRC, 1990, 22 pages. 3 $
10. Sophie-Laurence Lamontagne. *Problèmes actuels de la condition féminine*. Québec, IQRC, 1990, 59 pages. 5 $
11. Madeleine Gauthier. *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*. Québec, IQRC, 1990, 119 pages. 8 $
12. Jean-Paul Baillargeon. *Vers un système de statistiques sur les industries culturelles de la francophonie. État général de la situation et propositions d'une première étape de réalisation*. Québec, IQRC, 1990, 51 pages. 6 $

XII. Banques de données sur support informatique*

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX^e siècle*. Montréal, IQRC, 1982, (8 000 titres)
2. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *HISCABEQ. Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (90 000 titres — mise à jour trimestrielle).

XIII. Documents audio-visuels**

1. Arthur Lamothe. Culture amérindienne. Archives. (Vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec.)

---

* accessible sur demande aux Services documentaires Multimedia inc., 1685, rue Fleury Est, Montréal, H2C 1T1
Téléphone : (514) 382-0895
Télécopieur : (514) 384-1139

** disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Téléphone : (418) 643-4695
Télécopieur : (418) 646-3317